



Dessignons l'avenir ensemble

31^e CONGRÈS DE LA FTQ // PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2016



RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Coordination et rédaction

Atim León

Équipe de rédaction / Collaboration

Les conseillers et les conseillères de la FTQ

Équipe de relecture

Diane Bélanger, Isabelle Coulombe, Atim León, Catherine Veillette

Mise en page

Anne Brissette

Photographies

Archives FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone: 514 383-8000

Sans frais: 1 877 897-0057

Télécopieur: 514 383-8004

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 4^e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-3358-0



Table des matières

Le rapport du Secrétaire général donne un aperçu du travail accompli par la FTQ depuis le dernier congrès (2013). Sans être exhaustif, il donne une représentation fidèle de l'ampleur et de la portée de l'action collective portée par les militantes et les militants, les dirigeantes et les dirigeants, ainsi que le personnel de la centrale.

1. LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	5
2. LES PRIORITÉS DE LA PÉRIODE 2013-2016	11
3. LA CHRONOLOGIE DES TROIS ANNÉES	13
4. LES GRANDS DOSSIERS (INDEX THÉMATIQUE)	33
5. LE SOUTIEN AUX AFFILIÉS	65
5.1 La représentation politique	65
5.2 La consultation des affiliés	67
5.3 Le soutien à la mobilisation	69
5.4 L'offre de formation	71
5.5 Le réseau d'entraide syndical	73
5.6 Les mémoires publiés en soutien à la représentation	73
5.7 L'information et la documentation	78
5.8 La solidarité internationale	82
6. LA FORCE DU NOMBRE : CES GENS QUI FONT LA FTQ	87
6.1 Les syndicats affiliés	88
6.2 Le Bureau de direction	89
6.3 Les membres du Conseil général 2014-2016	90
6.4 La représentation régionale	91
6.5 Les comités permanents	95
6.6 Le personnel et les services	101
7. LA SITUATION FINANCIÈRE	111
8. LA SITUATION DES FEMMES À LA FTQ	113
9. LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	119
10. LE RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL (RRFS-FTQ)	121
ANNEXES	
1. La représentation et le dialogue social	123
2. Bienvenue à la FTQ ! / Les nouvelles affiliations	127
3. Portrait de la participation aux activités de formation	131
4. Données sur les communications	135



1. Le mot du secrétaire général

Consœurs et confrères,

La FTQ est une centrale syndicale qui rassemble plus de 600 000 membres répartis en 5000 syndicats locaux et en 35 grands syndicats affiliés. Elle est animée par des milliers de personnes militantes, employées ou dirigeantes, aux quatre coins du Québec, qui donnent énergie et temps pour défendre leurs idéaux et les droits de leurs consœurs et confrères de travail.

Évidemment, cela fait beaucoup de monde et ce rapport n'a pas la prétention de couvrir ce vaste périmètre d'activités. Il porte plutôt sur les faits saillants du travail de la centrale elle-même en tant qu'institution publique et politique, en tant que lieu de partage, de débat, de mobilisation, de convergence ou d'éducation pour l'ensemble des affiliés.

Le cœur de la centrale est animé par un Bureau de direction d'une quinzaine de dirigeants et dirigeantes, un personnel d'une cinquantaine de personnes et 15 conseils régionaux. Trois fois par année, le Conseil général réunit environ 150 représentants et représentantes des syndicats affiliés et des conseils régionaux pour prendre des décisions sur les orientations et les activités de la centrale. De plus, 16 comités permanents, réunissant plus de 250 personnes, contribuent à orienter le travail de la centrale.

L'esprit de ce rapport est justement de mettre l'ensemble de ce travail collectif en valeur et il est, à mon avis, un outil indispensable à qui voudrait comprendre la FTQ et son fonctionnement. Voici son organisation :

- ▷ un rappel de la liste des priorités que s'est donnée l'équipe dirigeante;
- ▷ une chronologie des événements qui ont fait l'actualité et marqué la vie interne et externe de la FTQ;
- ▷ un index thématique des grands dossiers qui occupent l'essentiel du temps du personnel;
- ▷ un rappel de quelques points saillants du travail de soutien aux syndicats affiliés qui est au cœur du quotidien des dirigeants et du personnel de la FTQ;
- ▷ une présentation des gens qui font de cette centrale ce qu'elle est;
- ▷ un aperçu de l'évolution de la situation financière de la FTQ;

- ▷ un état de la présence des femmes dans les instances et les activités de la centrale, en conformité avec les résolutions prises en ce sens lors des deux derniers congrès;
- ▷ un résumé de l'évolution du Fonds de solidarité FTQ, ainsi que de l'état du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ);
- ▷ enfin, on trouve en annexe des informations et des données sur les activités.

NOS CONSTATS EN 2013

Au congrès de novembre 2013, lorsque Daniel Boyer et moi-même avons reçu le mandat de diriger la FTQ, nous avons fait plusieurs constats sur la conjoncture d'alors.



▷ La montée de la droite

Au pouvoir à Ottawa depuis sept ans, le gouvernement Harper menaçait l'ensemble du mouvement syndical avec des lois rétrogrades remettant en question le régime des relations du travail. Pire encore, ses politiques mettaient en péril des pans entiers du modèle social et économique canadien. Ce gouvernement avait promis de transformer le Canada et il était sur le point de réussir son pari en imposant une vision du monde cynique et néolibérale.

De plus, après des années de cette politique de division, le débat public québécois était à son tour en train de se polariser. Tout à coup, des idées qui auraient été rejetées comme déraisonnables il n'y pas si longtemps devenaient acceptables. Par exemple, qu'il était normal de couper les prestations d'assurance-emploi aux travailleurs et travailleuses

saisonniers n'acceptant pas de quitter leur région pour travailler pendant la saison basse (même si la comptabilité de l'assurance-emploi ne pèse plus sur les finances publiques depuis longtemps) ou qu'il était nécessaire d'éliminer les données québécoises du registre fédéral des armes à feu, même si le gouvernement du Québec les réclamait. Il fallait faire des élections fédérales de 2015 la bataille de toutes les batailles : un choix de société.

► Une perte de confiance à l'égard de la FTQ

Nous savions également que la crédibilité et l'image publique de notre centrale et du Fonds de solidarité étaient gravement atteintes par les soupçons d'infiltration du crime organisé dans le secteur de la construction. Nous avons conscience que la force de la FTQ reposait, dans une certaine mesure, sur cette crédibilité publique. Il nous fallait agir rapidement à ce sujet. Il nous fallait également doter le Fonds de solidarité des outils nécessaires pour rétablir sa propre crédibilité.

► Le défi d'améliorer la retraite pour tous et toutes

Nous trouvions inacceptable qu'une société prospère comme la nôtre n'offre pas un meilleur revenu aux personnes retraitées. La FTQ s'était engagée dans une importante campagne pour la bonification du système public de retraite (la campagne *Une retraite à l'abri des soucis*). Les gouvernements terminaient alors une période de réflexion sur ce sujet. Le gouvernement fédéral avait choisi de retarder l'âge de l'accès aux programmes de compensation des revenus de retraite de 65 à 67 ans. Le gouvernement provincial, quant à lui, repoussait la réflexion sur les régimes publics et ciblait uniquement les régimes privés. Bref, rien dans le sens d'une bonification du système public. Il nous fallait donc redoubler d'efforts.

► Les négociations du secteur public québécois et l'austérité

Nous savions également que les négociations du secteur public québécois arriveraient dans un moment où la classe politique n'avait qu'un seul mot à la bouche : austérité. À Québec, le gouvernement Marois ne nous proposait rien de mieux au plan budgétaire. Minoritaire, fragilisé et obnubilé par sa compétition électorale avec les deux partis de droite (CAQ et PLQ), le gouvernement du PQ proposait l'atteinte de l'équilibre budgétaire à la vitesse grand V plutôt que d'écouter les économistes qui prédisaient déjà que les politiques d'austérité étaient contre-



NORMAND BLOUIN

productives. Il nous apparaissait évident qu'un front commun avec les autres centrales serait nécessaire pour faire face à cette adversité.

► La montée en force de l'enjeu climatique

Au sein de la FTQ, une réflexion sur les politiques énergétiques avait abouti à l'adoption d'une importante déclaration de politique lors du congrès de 2013. Nous savions déjà que le modèle économique capitaliste dans lequel nous vivons n'est pas viable à long terme. Mais la réflexion entamée pour le congrès de 2013 nous menait au constat que le « long terme » était, en fait, beaucoup plus court que long ! Les syndicats devaient s'impliquer de façon urgente pour s'assurer que les travailleurs et les travailleuses ne paient pas le prix fort du virage nécessaire vers une économie plus verte. Nous devons donc continuer l'impulsion qui nous avait menés à la déclaration de politique de 2013 et faire les débats qui s'imposaient dans le milieu syndical pour préparer les esprits à ce qui ne manquera pas d'arriver.

► La montée des inégalités

La crise de 2008, déclenchée par l'avidité sans limites des requins de la finance, a mis en évidence la montée des inégalités dans le monde, mais aussi chez nous. Les effets de la crise se sont fait sentir dans un contexte déjà difficile en raison d'années de politiques néolibérales. Depuis toujours, les syndicats ont été des acteurs incontournables dans la lutte contre les inégalités et il nous semblait évident que nous devions agir. Le congrès de 2013 a adopté des résolutions nous demandant de préparer la FTQ à intervenir sur l'enjeu des inégalités. Cette préoccupation devait devenir un élément central de notre plan de travail. À ceci s'ajoutait la demande traditionnelle de la FTQ de renforcer le dialogue social autour de la politique de développement économique et régional.

NOS PRIORITÉS 2014-2016

C'est armé de ces constats que nous nous sommes donné des priorités pour notre mandat de trois ans. Évidemment, il se passe beaucoup de choses en politique. Nous anticipions énormément de travail en vue des élections fédérales de 2015, mais nous n'avions pas prévu que le résultat des élections provinciales de 2014 bouleverserait nos agendas à ce point ! Voici un résumé des priorités des trois dernières années :

1. Organiser un mouvement populaire pour contribuer à battre le gouvernement conservateur de Stephen Harper lors des élections fédérales de 2015. Pour réussir ce défi, nous devons non seulement multiplier les alliances en dehors du mouvement syndical, mais également remettre la mission d'éducation politique des membres au cœur des activités de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Après une période de réflexion, la campagne *Ensemble pour un monde plus juste* s'est rapidement mise en place. Les syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada (CTC) et à la FTQ se sont concertés pour lancer cette campagne de type « membre à membre » par laquelle chaque syndicat ferait un effort particulier pour aller à la rencontre des membres et pour mieux comprendre leurs préoccupations à l'égard de la situation politique et économique. En parallèle, le CTC s'est lancé dans une opération publicitaire de grande envergure pour rappeler à la population les bienfaits des services et des politiques publics et l'importance du rôle du mouvement syndical. La FTQ s'est employée à développer du matériel d'éducation et s'est investie dans la préparation du Forum social des peuples, grand rendez-vous pancanadien qui a eu lieu à Ottawa, en août 2014, dans le but d'élargir la mobilisation populaire contre le gouvernement Harper. Enfin, en 2015, la FTQ s'est lancée dans une opération de mobilisation du vote stratégique anti-Harper pendant la campagne électorale.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers d'avoir contribué d'une manière aussi engagée à mobiliser la population contre ce gouvernement rétrograde.

Pour en savoir davantage sur ces initiatives, je vous invite à consulter les sections *Campagne Ensemble, pour un monde plus juste*, *Assurance-emploi*, *Forum social*, *Éducation politique des membres* et *Élections fédérales 2015* au chapitre 4.

2. Rétablir la confiance envers la FTQ et le Fonds de solidarité. Les conservateurs d'Harper avaient annoncé la fin du crédit d'impôt fédéral pour les

fonds de travailleurs lors du budget de 2013. Les médias cherchaient tous les indices imaginables qui auraient pu leur permettre d'associer la FTQ au crime organisé. La Commission Charbonneau (CEIC) scrutait la FTQ avec autant d'acharnement que s'il s'agissait de la source même de l'infiltration du crime organisé dans l'industrie de la construction. C'est pourquoi, dès notre élection, nous avons annoncé que nous ne tolérerions aucun manquement au code d'éthique de la FTQ. De plus, à cette époque, le processus de réforme de la gouvernance du Fonds de solidarité était déjà en marche et nous nous sommes assurés qu'il se complète rapidement. Dès février 2014, la gouvernance du Fonds était entièrement remaniée suivant les recommandations d'un comité d'experts en matière de gouvernance. Enfin, lorsque le rapport de la CEIC a finalement été rendu public en 2015, nous avons définitivement tourné la page. Il mettait en évidence ce que nous savions déjà, que nos institutions étaient intègres pendant toutes ces années. Ce sont plutôt des individus isolés qui avaient tenté, sans succès, d'utiliser des contacts personnels proches de la FTQ ou du Fonds de solidarité pour obtenir du financement pour des projets douteux.

Nous sommes fiers d'avoir présidé à la réforme de la gouvernance du Fonds de solidarité qui a permis de rétablir la confiance envers cette importante institution. L'esprit qui a guidé ces changements a été bien résumé par Daniel Boyer : « *réformer sans briser* ». Presque trois ans plus tard, nous pouvons dire mission accomplie : le crédit d'impôt fédéral vient d'être rétabli et le conseil d'administration a été reconfiguré.

Pour plus d'information à ce sujet, consultez le chapitre 9.

3. Protéger les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées et obtenir la bonification des régimes publics pour les personnes retraitées. L'élection provinciale de 2014 a changé la donne dans le dossier des régimes complémentaires de retraite. Le gouvernement Couillard a alors mis de côté l'approche négociée et a forcé sans ménagements la restructuration des régimes municipaux, même de ceux qui étaient en bonne santé financière. Devant le tollé et la mobilisation, il a accepté de laisser plus de place à la négociation pour les restructurations des régimes en difficulté des autres secteurs. Le gouvernement Couillard ne loge clairement pas à notre enseigne en matière de sécurité du revenu des personnes à

la retraite. Mais heureusement, l'élection fédérale de 2015 a changé la donne de manière positive en libérant le Canada des néoconservateurs de Stephen Harper. Le gouvernement de Justin Trudeau a rapidement entrepris d'améliorer le soutien du revenu disponible pour les personnes les plus démunies à la retraite. Il a également repris les négociations avec les provinces pour une bonification du système public de retraite.

D'un côté, nous sommes fiers d'avoir contribué à faire de l'enjeu de la retraite un enjeu électoral dont l'équipe Trudeau s'est saisie. D'un autre côté, nous sommes face au défi d'amener le Québec à suivre le reste du Canada dans une bonification équivalente du Régime de rentes du Québec (RRQ).

Pour plus d'information à ce sujet, consultez la section *Retraite* du chapitre 4.

4. Réussir les négociations du secteur public québécois en front commun avec les autres centrales syndicales et protéger les services publics. L'élection du gouvernement Couillard est venue bouleverser notre plan de travail bien plus que nous ne pouvions l'imaginer en avril 2014. Élu sur la promesse de créer 250 000 emplois et de redynamiser l'économie, l'équipe Couillard s'est plutôt lancée dans une vaste entreprise d'austérité budgétaire et de réingénierie de l'État. Pour nous, ce coup de force sans mandat électoral a ouvert un deuxième front de lutte, en plus de la mobilisation contre le gouvernement Harper. D'une part, nous avons mis sur pied un front commun avec les autres centrales syndicales pour les négociations du secteur public et, d'autre part, nous nous sommes engagés dans la campagne collective *Refusons l'austérité* dans l'espoir de mobiliser la population pour la protection des services publics.

En rétrospective, bien que la négociation ait été longue et pénible, nous considérons que la conclusion d'une entente négociée à la fin de 2015 a été une réussite dans les circonstances. Une réussite à laquelle la FTQ a considérablement contribué. Par contre, nous déplorons des reculs alarmants dans l'offre et la livraison des principaux services publics, en santé et en éducation. Il s'agit de conséquences néfastes et prévisibles de l'austérité libérale.

Pour plus d'information sur ces sujets, consultez les sections *Front commun dans le secteur public*, *Austérité libérale* et *Réingénierie de l'État* du chapitre 4.

5. Placer l'enjeu climatique au cœur des interventions de la FTQ tout en exigeant une transition énergétique juste pour les travailleuses et les travailleurs. Lorsqu'il était question des conséquences de la lutte contre les changements climatiques sur certains secteurs industriels plus polluants, des tensions étaient évidentes dans plusieurs syndicats. L'attitude irresponsable aurait été de ne rien en faire. Nous avons plutôt fait le choix de prendre le taureau par les cornes. Le mouvement syndical ne peut plus faire l'économie d'une réflexion, avec ses membres, sur le virage vers une économie verte. Nous avons donc placé cet enjeu au cœur de notre travail au cours des trois dernières années. Nous avons organisé une délégation syndicale québécoise à la Conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP21) et une tournée des régions, par la suite, pour consulter les membres à ce sujet.

Lors de ce 31^e Congrès de la FTQ, nous donnerons une nouvelle forme à ce travail grâce à un débat sur une déclaration de politique sur les changements climatiques.

Pour plus d'information sur ce sujet, consultez la section *Environnement et transition juste* du chapitre 4, ainsi que le document *Changeons le Québec, pas le climat : Déclaration de politique sur les changements climatiques*.

6. Exiger une politique de développement économique et régional qui favorise l'emploi au Québec. C'est certainement une des demandes de la FTQ la plus souvent répétée : qu'un dialogue social constructif et sérieux ait lieu avec le gouvernement et les autres acteurs pertinents pour parvenir à une politique de développement économique et régional favorable à l'emploi. À tous les gouvernements du Québec, nous avons réclamé une politique industrielle ciblée sur l'emploi, sur la 2^e et 3^e transformation des ressources naturelles si abondantes au Québec et, depuis quelques années, sur une transition vers une économie verte. Le gouvernement Couillard, comme avant lui celui de Jean Charest, ne l'entend pas de cette façon : il ne voit pas de vertus au dialogue social et il ne voit pas de grandes politiques à son agenda, mais plutôt des stratégies négociées à la pièce avec quelques secteurs industriels choisis.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan à ce sujet puisque le gouvernement Couillard vient d'ouvrir un dialogue avec nous sur le sujet de l'emploi. Cependant, nous ne perdons pas de vue qu'une cassure nette du dialogue social est survenue



après l'élection de ce gouvernement. C'est donc un dossier à suivre.

7. Lutter contre la réingénierie de l'État menée par le gouvernement Couillard, notamment contre les réformes qui ont touché les relations du travail, par exemple le Pacte fiscal municipal. L'offensive libérale de 2014 n'a pas simplement porté sur les dépenses budgétaires. Ce gouvernement a décidé d'une vaste liste de transformations administratives et légales dont le résultat général a été, entre autres, la concentration de pouvoirs dans les mains des ministres ainsi que le recul ou l'élimination des lieux de concertation partenariale. Des organismes publics ont été fusionnés, d'autres restructurés ou simplement éliminés. Le Code du travail a été ciblé, comme dans le cas municipal ou dans celui des travailleurs et travailleuses agricoles, pour affaiblir le rapport de force avec les employeurs. Cette « œuvre » a pris forme sans tambour ni trompette, de façon presque pernicieuse. Nous avons été en commission parlementaire des dizaines de fois au cours des trois années pour nous opposer à ces mesures. Dans le cas du Pacte fiscal municipal, le projet de loi récemment adopté ouvre une brèche dans le Code du travail et crée un précédent dangereux pour les relations du travail pratiquées au Québec.

Le bilan est encore difficile à faire dans ce domaine. Mais la FTQ ne reste pas et ne restera pas les bras croisés devant ce projet libéral de réingénierie de l'État.

Pour en savoir plus à ce sujet, regardez les sections *Pacte fiscal municipal* et *Réingénierie de l'État* du chapitre 4.

8. Se donner un plan d'action pour lutter contre la montée des inégalités et, en particulier, mobiliser la population en faveur d'une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Évidemment, les combats politiques que nous avons à livrer contre les gouvernements Harper et Couillard ont été liés à notre ambition de faire reculer les inégalités. Cependant, je dois vous avouer qu'il y a une usure qui vient avec le fait d'être constamment sur la défensive, à défendre des acquis. Nous avons très hâte de proposer des améliorations plutôt que de nous battre contre des reculs. Il nous était impossible avant octobre 2015 et la défaite de Harper de consacrer temps et énergies à développer ce chantier. C'est donc après ce changement de régime que nous avons déployé la campagne en faveur d'une hausse graduelle, mais substantielle du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Et

c'est en 2016 également que nous avons planché sur un plan d'action syndical pour lutter contre les inégalités.

Dans le dossier des clauses de disparité de traitement, dont la multiplication représente une grave injustice intergénérationnelle, le gouvernement Couillard prend son temps et le gouvernement fédéral fait l'autruche. Pendant ce temps, nos membres ont vécu trois conflits majeurs en 2016 à cause de cette discrimination basée sur la date d'embauche. Nous faisons néanmoins des petits pas puisque désormais tous les partis politiques à l'Assemblée nationale sont officiellement contre cette pratique. Nous avons placé ce thème dans le plan d'action syndical qui vous est proposé pour discussion, car c'est une question de principe sur laquelle nous ne relâcherons pas notre pression sur le gouvernement.

Nous sommes très fiers du chemin parcouru au cours de la dernière année. Non seulement nous proposons au 31^e Congrès une discussion sur un *Plan d'action syndical contre les inégalités sociales*, mais notre campagne *Minimum 15 \$* a généré un important débat de société au sujet du salaire minimum et de la rémunération des bas salariés. Le plan d'action trace la voie pour une lutte syndicale contre les inégalités. Bien sûr, les syndicats sont engagés dans cette lutte depuis toujours, notamment par la négociation salariale et par la revendication politique. Mais nous devons multiplier nos efforts communs et redoubler d'ardeur pour mener ce combat aujourd'hui.

Pour plus d'information, consultez la section *Salaire minimum à 15 \$ l'heure* et le *Guide de discussion des commissions : Plan d'action syndical contre les inégalités sociales*.



EN CONCLUSION

Évidemment, ces grands chantiers ne rendent pas compte fidèlement de l'ensemble du travail réalisé par l'équipe de la FTQ depuis le dernier congrès. Il serait impossible de présenter dans ce mot d'introduction, même succinctement, le travail de trois années d'une équipe de près de 50 personnes. C'est pourquoi je vous invite à parcourir attentivement les prochains chapitres de ce rapport qui, mis bout à bout, reflètent l'ensemble de ce travail.

Enfin, ce rapport triennal ne saurait être complet sans un mot sur la situation financière de notre centrale. Maintenir l'équilibre des finances de la FTQ a été un défi quotidien tout au long de ces trois années. Cet équilibre a été maintenu au prix de restrictions budgétaires que je n'ai pas imposées de gaieté de cœur, en particulier en réduisant le personnel de la centrale. C'est d'ailleurs dans l'esprit de permettre à la FTQ de jouer pleinement son rôle que nous présentons à ce 31^e Congrès une résolution visant la hausse de la cotisation des syndicats affiliés. J'en profite d'ailleurs pour souligner le travail considérable effectué par le personnel du service de la comptabilité de la FTQ qui m'a accompagné sans faillir dans mes fonctions de secrétaire général au cours des trois dernières années.

Vous trouverez au chapitre 7 toutes les informations pertinentes au sujet des finances de la FTQ.

En terminant, je voudrais également remercier chaleureusement toute l'équipe de la FTQ pour ces trois années intenses et riches que nous avons passées ensemble. J'ai découvert des personnes dévouées et pleinement engagées avec qui j'ai eu fierté et plaisir à travailler.

Vous trouverez à la section 6.6 de ce rapport un portrait de cette équipe.



Le secrétaire général,
Serge Cadieux



2. Les priorités de la période 2013-2016

1. Organiser un mouvement populaire pour contribuer à battre le gouvernement conservateur de Stephen Harper lors des élections fédérales de 2015.
2. Remettre la mission d'éducation politique des membres au cœur des interventions de la FTQ et de ses syndicats affiliés.
3. Rétablir la confiance envers la FTQ et le Fonds de solidarité.
4. Protéger les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées et obtenir la bonification des régimes publics pour les personnes retraitées.
5. Réussir les négociations du secteur public québécois en front commun avec les autres centrales syndicales.
6. Placer l'enjeu climatique au cœur des interventions de la FTQ tout en exigeant une transition énergétique juste pour les travailleuses et les travailleurs.
7. Lutter contre la politique d'austérité budgétaire du gouvernement libéral de Philippe Couillard et pour la protection des services publics du Québec.
8. Exiger une politique de développement économique et régional qui favorise l'emploi au Québec.
9. Lutter contre la réingénierie de l'État menée par le gouvernement Couillard, notamment contre les réformes qui ont touché les relations du travail, par exemple, le Pacte fiscal municipal.
10. Se donner un plan d'action pour lutter contre la montée des inégalités et, en particulier, mobiliser la population en faveur d'une augmentation du salaire minimum à 15\$ l'heure.
11. Maintenir l'équilibre des finances de la FTQ.



3. La chronologie des trois années

ANNÉE 2013

▷ 15 novembre

Soupe populaire contre le saccage de l'assurance-emploi pendant que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain reçoit Stephen Harper à un dîner-conférence.

▷ 27 novembre

Rapport de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi qui propose de rendre la caisse autonome vis-à-vis du gouvernement et de confier la gestion du programme au gouvernement du Québec. La FTQ et les autres centrales l'accueillent positivement.

▷ 28 novembre

30^e Congrès : la FTQ se positionne résolument en faveur d'un Québec plus vert par le biais d'une importante déclaration de politique sur les enjeux énergétiques.

Le gouvernement Marois annonce sa décision de reporter l'atteinte du déficit zéro.

▷ 29 novembre

Daniel Boyer est élu président de la FTQ et Serge Cadieux devient secrétaire général. Les nouveaux dirigeants expliquent aux médias présents qu'ils ont l'intention de redonner aux militantes, militants et membres la fierté de la FTQ.

▷ 2 décembre

Invités à l'Assemblée nationale, la FTQ et Unifor se positionnent en faveur de l'important projet d'inversion du flux du pipeline 9B tout en exigeant qu'il soit assorti de strictes conditions environnementales. La sécurité

énergétique du Québec s'en trouvera améliorée.

▷ 4 décembre

Assemblée générale de fondation du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) dans la «salle des opératrices» de l'UES-800.

▷ 5 décembre

Le comité des jeunes de la FTQ coalise quatre autres groupes jeunesse nationaux pour soutenir le projet de loi du député Amir Khadir visant à interdire les «clauses orphelin» dans les régimes de retraite et d'assurances collectives. La centrale annonce son appui à un autre projet de loi de Québec solidaire portant sur la notion «d'établissement» dans la Loi anti-briseurs de grève.

▷ 6 décembre

La FTQ se joint au rassemblement devant le Palais de Justice de Montréal qui vient clore la campagne des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes.

▷ 12 décembre

Le gouvernement Harper annonce son intention de mettre fin à la livraison du courrier à domicile. Environ 8000 emplois de postiers et postières sont menacés. La FTQ dénonce un «coup de Jarnac» contre la société Postes Canada.

▷ 18 décembre

La FTQ s'associe au Front de défense des non-syndiqués (FDNS) pour souligner la Journée internationale des migrants au moyen d'une conférence sur le controversé programme canadien des migrants temporaires.



▷ 27 décembre

Une entente favorable aux travailleurs et aux travailleuses met fin à huit mois de lock-out à Québec Silicium. Le syndicat Unifor élimine une clause de disparité sur le régime de retraite en faisant entrer l'ensemble du groupe dans le Régime de retraite à financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ).

ANNÉE 2014

▷ 5 janvier

Lors de sa conférence de presse de la rentrée, la nouvelle équipe dirigeante de la FTQ annonce qu'elle fera de la défense des droits syndicaux menacés par le gouvernement Harper une priorité. Ses autres priorités seront l'amélioration des régimes de retraite publics comme privés, le renforcement des services publics, l'accessibilité de l'éducation à tous les niveaux et la promotion de politiques de développement économique et régional.

▷ 12 janvier

Le SCFP rend publique une étude dramatique sur l'état de la détresse psychologique dans les centres d'appels du Québec dont 57 % des employés et employées disent vivre en état de détresse psychologique élevée.

▷ 20 janvier

La Cour suprême du Canada entend l'appel du gouvernement du Canada qui juge irrecevable le recours intenté par la FTQ et la CSN contre le «hold-up» du gouvernement Harper qui s'est approprié 57 milliards de surplus accumulés entre 1996 et 2008 dans la caisse d'assurance-emploi.

▷ 21 janvier

Début du Forum sur les retraites organisé par le gouvernement Marois. La FTQ y fait la promotion

de solutions négociées, de l'équité intergénérationnelle et de la pérennité des régimes.

▷ 23 janvier

Incendie tragique de la Résidence du Havre à L'Isle-Verte. Le même jour, les quatre centrales syndicales annoncent une position commune sur l'exploitation des hydrocarbures du sous-sol québécois. Au moment d'une croissante mobilisation citoyenne contre l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent et du pétrole dans le golfe du Saint-Laurent, les centrales réclament un moratoire immédiat et complet sur l'exploration et l'exploitation dans le but de tenir des audiences publiques (BAPE) pour évaluer les risques environnementaux et les impacts sociaux et économiques.

▷ 26 janvier

Manifestation à Ottawa en faveur des services postaux. La FTQ réitère son appui à la lutte menée par le STTP.

▷ 28 janvier

Bombardier Aéronautique reçoit son certificat de francisation grâce à la ténacité des membres syndiqués de son comité de francisation.

▷ 28 au 31 janvier

La FTQ participe au Forum tri-national sur les 20 ans de l'ALÉNA qui se tient dans la ville de Mexico.

▷ 6 février

Les dirigeants de la FTQ annoncent une réforme historique de la gouvernance du Fonds de solidarité. La présidence du Fonds est cédée à Robert Parizeau, un administrateur de sociétés compétent et respecté. Un comité sur la gouvernance et l'éthique est créé ainsi qu'un comité sur la gestion du risque et un autre sur les ressources humaines.

▷ 7 février

La FTQ juge insuffisante l'augmentation de 2 % du salaire minimum décrétée par le gouvernement du Québec. Il passera à 10,35 \$ l'heure en mai 2014.

▷ 11 février

Le Conseil québécois d'Unifor est officiellement créé.

▷ 12 février

La FTQ demande le retrait de l'article 5 du projet de Charte de la laïcité présenté par le gouvernement Marois. Cet article porte sur le port de signes religieux par les personnes employées dans les services publics.

▷ 13 et 14 février

Colloque sur les 20 ans de l'ALÉNA organisé à Montréal par le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) auquel participe la FTQ.

▷ 20 février

Le SQEES et le SCFP présentent le mémoire de la FTQ sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD, *Vieillir dans la dignité*, en commission parlementaire.

▷ 26 février

Le Conseil général de la FTQ décide de n'appuyer aucun parti dans le cadre des élections générales du 7 avril. Il adopte une plateforme de revendications électorales sur cinq thèmes comme le développement social et économique ou l'amélioration des conditions de travail.

▷ 4 mars

Le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ, rencontre la première ministre, Pauline Marois, dans le but de réclamer des engagements fermes sur les politiques d'égalité avec les hommes.



▷ **6 mars**

La Coalition québécoise contre la réforme de l'assurance-emploi, dont fait partie la FTQ, se réunit à Ottawa avec des représentants des autres provinces et rencontre l'opposition au Parlement. La lutte contre l'injuste réforme de l'assurance-emploi s'élargie.

▷ **8 mars**

Journée internationale des femmes sur le thème *Des clés à la portée de toutes*. Les conseils régionaux de la FTQ organisent des événements.

▷ **14 mars**

Quelque 3000 personnes manifestent dans les rues de Sept-Îles en faveur du projet d'apatite situé en bordure de la ville (Mine Arnaud). La ville est durement touchée par la disparition de 265 bons emplois de la minière Cliffs.

▷ **16 mars**

Création du Front commun en vue des négociations des conventions collectives du secteur public qui arrivent à échéance le 31 mars 2015. Il réunit le Secrétariat intersyndical des services public (SISP, formé de la CSQ, du SFPO et de l'APTS), la CSN et la FTQ.

▷ **19 mars**

L'AFPC appelle ses membres à manifester devant les édifices fédéraux le 19 de chaque mois pendant 19 minutes jusqu'aux élections fédérales du 19 octobre 2015.

▷ **20 mars**

Une large coalition syndicale pour la libre négociation dans le dossier des régimes de retraite municipaux voit le jour. Elle regroupe des pompiers, des policiers, des cols blancs et des cols bleus.

▷ **21 mars**

22^e édition de la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation sur le thème *Le français trait d'union de nos solidarités*.

▷ **27 et 28 mars**

Séminaire annuel de la FTQ sur la retraite et les assurances collectives. Parmi les thèmes abordés se trouvent les restructurations des régimes de retraite complémentaires.

▷ **29 mars au 6 avril**

Dans plusieurs régions, la FTQ souligne la Semaine québécoise des adultes en formation.

▷ **7 avril**

Les élections générales québécoises donnent un gouvernement libéral majoritaire.

▷ **24 avril**

La FTQ tient un Conseil consultatif, une instance rare convoquée par le Bureau de direction. La FTQ y consulte les conseillers syndicaux de ses affiliés sur son plan de campagne contre le gouvernement Harper, lance le site web *Un monde plus juste* et propose une campagne de type membre-à-membre.

▷ **28 avril**

Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. La FTQ interpelle le nouveau gouvernement Couillard pour qu'il modernise la Loi sur la santé et la sécurité du travail et souligne les 184 décès officiellement recensés au cours de l'année précédente.

▷ **28 avril au 2 mai**

Le Congrès du Congrès du travail du Canada se tient à Montréal et le président de la FTQ, Daniel Boyer, en fait l'ouverture.



En attendant les élections...

<p>LES PARTIS</p> <p>POURQUOI DOIVENT-ILS PRÉCISER CLAIREMENT ?</p> <p>Depuis un an et demi, le Canada québécois vit les négociations d'un gouvernement minoritaire formé par les libéraux, les conservateurs d'extrême droite et les démocrates de gauche. Cette situation a permis de constater que le système électoral actuel ne favorise pas la stabilité des gouvernements.</p>	<p>LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>Il appartient à l'État de garantir le bien-être de tous les citoyens et de leur offrir un accès à des services sociaux de qualité. Le gouvernement fédéral a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement social et économique des provinces.</p>	<p>LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Un développement économique durable doit être encouragé par le gouvernement, qui doit soutenir les entreprises et les investisseurs, et en particulier les petites et moyennes entreprises. Cela est réalisable par l'investissement dans les technologies vertes.</p>
---	---	---



▷ 1^{er} mai

Les quatre centrales syndicales rencontrent le nouveau premier ministre, Philippe Couillard. Elles insistent sur l'importance d'organiser un débat public sur la fiscalité avant de sabrer dans les dépenses publiques.

Le traditionnel défilé du 1^{er} mai est célébré dans plusieurs régions sous le thème *Contre les mesures d'austérité, contre-attaquons*.

▷ 2 mai

La FTQ tient un Forum de solidarité Québec-Afrique-Haïti sur le développement international, la culture et la diversité. L'événement a lieu dans le cadre du Festival de cinéma Vues d'Afrique.

Un nouveau périodique de la FTQ voit le jour, le bulletin *D'ici et d'ailleurs* porte sur l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail.

▷ 8 mai

Manifestation à Montréal contre les politiques d'austérité.

▷ 10 mai

Dans le cadre de la campagne *Sauvons Postes Canada*, manifestations de solidarité pour les facteurs et factrices dans de nombreuses villes et municipalités du Québec et du Canada.

▷ 10 mai

Manifestation d'appui aux facteurs et factrices du STTP dans les rues de Gatineau.

▷ 11 mai

Le Front commun entreprend la consultation de ses membres, dont 75% sont des femmes. Les centrales rappellent que l'Institut de la statistique du Québec estime à 8,3% le retard salarial du secteur public québécois par rapport aux emplois comparables dans le reste de l'économie.

▷ 12 mai

Deux travailleurs de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) sont arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la catastrophe ferroviaire de Lac-Mégantic. Ils font face à 47 chefs d'accusation pour « négligence criminelle », tandis que le président de la compagnie et le gouvernement fédéral, principaux responsables, ne sont pas inquiétés. Le syndicat des Métallos annonce qu'il financera la défense des travailleurs.

▷ 17 mai

La FTQ invite ses affiliés à souligner la Journée internationale contre l'homophobie.

▷ 21 mai

La Coalition syndicale pour la libre négociation dans le secteur municipal manifeste devant l'Assemblée nationale.

▷ 21 et 22 mai

La FTQ tient son 24^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs sur le thème *À la découverte de nouvelles avenues!*

▷ 4 juin

Le premier budget du ministre des Finances, Carlos Leitao, marque l'entrée du Québec dans une période d'austérité budgétaire sans précédent. Le ministre annonce des coupes de plus de 3 milliards de dollars dans les dépenses publiques, un gel des effectifs du secteur public et des restrictions équivalentes à 2% de la masse salariale.

▷ 6 juin

À la demande de la FTQ, création d'un comité interministériel pour soutenir l'emploi dans la région de la Côte-Nord.

▷ 11 juin

Unifor et le conseil régional manifestent à Gatineau. Déversement de 10 tonnes de

copeaux devant les bureaux du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs.

▷ 12 juin

Le gouvernement Couillard présente son projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite dans le secteur municipal. Ce texte est à l'origine d'une des plus longues crises des relations de travail dans ce secteur. Il impose une restructuration mur-à-mur de tous les régimes, à l'avantage de l'employeur, même pour les régimes qui sont en santé financière.

▷ 12 juin

Premier congrès de la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ).

▷ 15 juin

La CSN et la FTQ signent un pacte de solidarité historique dans le domaine des centres d'hébergement privés. D'une durée de trois ans, c'est un pacte de non-maraudage dans un milieu où 80% des travailleurs et travailleuses ne sont pas syndiqués.

▷ 16 juin

Journée internationale des travailleuses domestiques et 3^e anniversaire de l'adoption de la Convention 189 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. La FTQ souligne l'immobilisme des gouvernements sur ce sujet.

▷ 18 juin

Manifestations pour l'emploi sur la Côte-Nord en appui aux revendications de la Table régionale Côte-Nord sur la main-d'œuvre dans les secteurs industriels et de la construction.



▷ 20 juin

La fermeture de l'usine d'électroménagers Mabe dans l'est de Montréal laisse 737 travailleurs et travailleuses sans emploi (membres Unifor).

▷ 27 juin

La Cour suprême du Canada donne raison aux TUAC dans la cause qui les oppose depuis neuf ans au géant Walmart au sujet des 190 salariés congédiés à la suite de leur accréditation syndicale au magasin de Jonquière.

▷ 16 juillet

Quelques jours après la fermeture de Mabe, l'usine Electrolux de L'Assomption ferme ses portes à ses 1300 employés et employées (membres AIMTA).

▷ 17 juillet

La Cour suprême du Canada entérine le détournement par le gouvernement fédéral de 57 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi. En avril 2011, la FTQ et la CSN avaient déposé un recours en inconstitutionnalité à la suite du budget adopté en 2010 par le gouvernement Harper. Ce budget effaçait d'un coup de crayon le « compte de l'assurance-emploi » sans pour autant transférer son solde dans le nouveau compte des opérations de l'assurance-emploi.

▷ 19 juillet

La FTQ appelle ses militantes et militants, ainsi que la population, à commencer la mobilisation contre le gouvernement Harper à l'occasion du Forum social des Peuples.

▷ 10 août

La FTQ se joint aux manifestants qui se réunissent dans le centre-ville de Montréal pour protester contre l'intervention militaire d'Israël contre le territoire palestinien.

▷ 16 août

Le comité FTQ sur les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT) lance un appel à participer aux activités de la Fierté Montréal 2014.

▷ 19 août

Lors de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite du secteur municipal, la FTQ dénonce un texte dangereux qui sera contesté devant les tribunaux.

Le même jour, le Bureau de la sécurité dans les transports confirme que la MMA et le gouvernement fédéral ont pris des risques avec la sécurité ferroviaire (tragédie de Lac-Mégantic).

▷ 21 au 24 août

Forum social des Peuples à Ottawa. Les mouvements sociaux présents lancent un appel à l'action et à la convergence des luttes contre le gouvernement Harper avant les élections générales de 2015.

▷ 9 septembre

La FTQ et les TUAC s'unissent pour dénoncer le projet de loi n° 8 qui, indirectement, nie le droit à la syndicalisation des travailleurs et travailleuses agricoles récemment obtenu devant les tribunaux.

▷ 10 au 12 septembre

Camp annuel des jeunes de la FTQ dans les Cantons-de-l'Est.

▷ 11 septembre

Le gouvernement Harper abaisse le taux de cotisation à l'assurance-emploi des petites entreprises prétendant que cela va favoriser la création d'emplois. Les centrales syndicales rappellent qu'il s'agit de la 14^e baisse depuis 1994 sans qu'un lien probant puisse être établi avec la création d'emplois.



▷ **13 au 15 septembre**

Premier Conseil canadien d'Unifor depuis la fondation de ce syndicat unifiant les TCA et le SCEP.

▷ **15 septembre**

Les centrales syndicales participent aux consultations de la Commission sur la révision permanente des programmes créée par le gouvernement Couillard. Les centrales dénoncent une opération qui ne vise qu'à sabrer dans les dépenses publiques.

▷ **20 septembre**

Grande manifestation à Montréal contre le projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite du secteur municipal.

▷ **20 et 21 septembre**

Un grand rassemblement indépendantiste « destiNation : nouvelles idées, nouveau départ » marque la transformation de l'ancien Conseil de la souveraineté en une nouvelle entité « OUI Québec » (Organisations unies pour l'indépendance) à laquelle la FTQ se joint.

▷ **25 septembre**

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, présente son projet de loi n° 10 qui annonce une vaste opération de fusions d'établissements du secteur de la santé et des services sociaux.

▷ **1^{er} octobre**

La FTQ souligne la 9^e Journée nationale de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées.

▷ **4 octobre**

La FTQ se joint aux vigiles et aux manifestations silencieuses à travers le Québec dans le but de demander une commission d'enquête fédérale sur les assassinats et disparitions de femmes autochtones. C'est la 9^e Journée nationale de

commémoration pour les femmes autochtones disparues ou assassinées.

▷ **7 octobre**

La FTQ participe à la conférence de presse pour la Journée mondiale du travail décent (JMTD 2014).

▷ **8 octobre**

À l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent, la FTQ participe au lancement de la campagne « Travailleuses et travailleurs migrants: pas des marchandises! ».

▷ **10 octobre**

Le gouvernement Couillard fait un pas de plus vers son projet de réingénierie de l'État en déposant le projet de loi n° 15 sur le contrôle des effectifs dans le secteur public.

▷ **11 octobre**

Le rallye automobile de la coalition intersyndicale du Suroît, COTON-46, fête sa 10^e édition.

▷ **16 octobre**

Lors du dépôt du rapport du Chantier sur les améliorations à apporter à la mise en œuvre du régime forestier, la FTQ et le syndicat Unifor constatent que toujours rien n'est proposé pour rendre à tous les travailleurs forestiers l'accès à la syndicalisation.

▷ **20 octobre**

La FTQ présente un mémoire à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise mise sur pied par le gouvernement Couillard. Elle y réclame un impôt minimum pour les grandes entreprises.

▷ **27 octobre**

Début de la 3^e édition de la Semaine de la relève syndicale axée sur le thème du renouveau syndical et de la participation des jeunes.

▷ **28 octobre**

La FTQ participe à la commission parlementaire sur le projet de loi no 11 qui redéfinit le Plan Nord.

▷ **30 octobre**

Le Front commun du secteur public dépose ses demandes au Conseil du trésor. Ces demandes visent à combler le retard de 8,3% par rapport aux autres salariés québécois.

▷ **31 octobre**

Premières manifestations d'importance, à Montréal et dans plusieurs régions, contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

▷ **2 novembre**

La FTQ s'allie avec les autres centrales syndicales, des associations étudiantes et des groupes de défense des droits pour lancer la campagne *Refusons l'austérité!*

▷ **3 novembre**

Les dirigeants de la FTQ commencent à Brossard une tournée des régions dans le but de rencontrer le plus grand nombre de militantes et de militants et de faire le point sur la situation politique.

▷ **4 et 5 novembre**

La Biennale des femmes de la FTQ sur le thème *D'hier à aujourd'hui: ensemble, les femmes font la différence* réunit plus de 250 militantes.

▷ **4 novembre**

Les dirigeants du Front commun commencent une tournée de toutes les régions sur le thème *Avec nous, partout, au Québec.*

▷ **5 novembre**

Le gouvernement Couillard annonce la signature d'un Pacte fiscal avec le milieu municipal. Celui-ci implique l'abolition des centres locaux de développement



(CLD) et des corporations de développement économique et communautaire (CDEC), derniers lieux de concertation pour le développement local. Certains maires pensent que le Pacte leur donnera également le pouvoir de décréter les conditions de travail en cas de conflit avec les syndiqués.

▷ 6 novembre

Le président de la FTQ est à Sherbrooke pour la tournée de mobilisation dans les régions contre les politiques d'austérité et pour réaffirmer les valeurs syndicales dans un contexte de grande adversité.

▷ 9 novembre

Manifestation à Montréal organisée par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ). La FTQ dénonce le démantèlement de la politique familiale québécoise.

▷ 12 novembre

Commission parlementaire sur le projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

▷ 13 novembre

Conférence de presse à Québec: l'APTS, la CSN, la CSQ et la FTQ unissent leur voix contre le projet de loi no 10.

▷ 16 novembre

Vague de manifestations dans plusieurs villes du Québec en soutien à Radio-Canada.

▷ 18 novembre

La FTQ-Construction tient le premier colloque des travailleuses de la construction. Près de 80 participantes contribuent à fonder le Comité des travailleuses de la FTQ-Construction.

▷ 19 au 21 novembre

Le Syndicat des Métallos tient sa 50^e assemblée annuelle sous le signe de la fierté du chemin parcouru, le thème est: *Fiers de nos racines, fiers de notre action, fiers d'être syndiqués.*

▷ 20 novembre

Le gouvernement Couillard annonce une augmentation abrupte des tarifs des garderies reniant ainsi sa promesse électorale d'une indexation.

▷ 26 novembre

Plus de 5500 grévistes du secteur municipal participent à une journée de perturbation, le «Grand dérangement», organisée par la Coalition syndicale pour la libre négociation.

▷ 27 novembre

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) rend public un rapport qui confirme un retard de 7,6% de la rémunération globale des employés et employés publics par rapport aux autres.

▷ 29 novembre

Énormes manifestations à Montréal (100 000 personnes) et à Québec (25 000 personnes) organisées par le collectif Refusons l'austérité qui rassemble les centrales syndicales, des associations étudiantes et d'autres groupes de la société civile.

▷ 4 décembre

Le Fonds de solidarité et la FTQ mettent leurs drapeaux en berne afin de souligner le 25^e anniversaire des tragiques événements de Polytechnique.

Adoption du projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite dans le secteur municipal.



▷ 15 décembre

Le Front commun réagit avec colère aux offres du gouvernement pour le renouvellement des conventions collectives, soit un gel salarial de deux ans suivi d'une augmentation de 1 % par année pendant trois ans.

ANNÉE 2015

▷ 4 janvier

Lors de sa conférence de presse du nouvel an, la FTQ demande la fin du programme d'austérité imposé par le gouvernement Couillard en rappelant que les gens n'ont pas voté pour ça lors des élections d'avril 2014.

▷ 10 au 12 janvier

La FTQ s'associe aux commémorations entourant le 5^e anniversaire du séisme en Haïti organisées par Concertation pour Haïti (CPH).

▷ 11 janvier

Des militantes et militants de la FTQ se joignent à des milliers de manifestants dans les rues de Montréal pour soutenir le peuple français à la suite de l'attentat islamiste contre le magazine *Charlie Hebdo*.

▷ 12 janvier

La tournée des dirigeants de la FTQ contre le programme d'austérité se poursuit. Lors de sa visite à Rimouski, le président, Daniel Boyer, dénonce la « croisade idéologique » du gouvernement Couillard.

▷ 13 janvier

Le ministre conservateur fédéral, Denis Lebel, sonne la charge contre la FTQ en accusant la centrale de s'immiscer indûment dans le débat électoral qui mènera aux élections d'octobre 2015.

▷ 19 janvier

La FTQ participe à la commission parlementaire sur le projet de loi

n° 27 sur les services de garde. Elle y dénonce la politique libérale qui favorise le développement des garderies privées en croissance de 3000 % depuis l'élection des libéraux en 2003.

▷ 21 janvier

Le Syndicat des Métallos réunit à Montréal une centaine de délégués provenant des installations nord-américaines du géant de l'acier ArcelorMittal.

▷ 22 janvier

Le collectif Pas de démocratie sans voix (PDSV), auquel participe la FTQ, tient un cabaret politique « Bye Bye Harper » pour lancer une année de mobilisation contre le gouvernement Harper.

▷ 26 janvier

Les syndicats Unifor des trois usines White Birch signent les nouveaux régimes de retraite mettant fin à cinq ans de querelles judiciaires découlant de la faillite de la compagnie.

▷ 29 janvier

Plus de 5000 personnes préoccupées par l'impact de l'austérité sur leur région se mobilisent en Abitibi-Témiscamingue et lancent le mouvement « Touche pas à mes régions! ».

▷ 30 janvier

Décision historique de la Cour suprême qui réaffirme que le droit de grève est un droit fondamental lié à l'exercice du droit d'association protégé par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

▷ 3 février

La FTQ attaque le projet de loi n° 28, un texte interminable qui est l'outil législatif présenté par le gouvernement Couillard pour imposer le retour à l'équilibre budgétaire. Selon la centrale, le texte ne propose rien d'intéressant pour améliorer les revenus

de l'État tout en annonçant d'importantes coupes budgétaires et augmentations de tarifs.

▷ 6 février

Le gouvernement Couillard force l'adoption « sous le bâillon » de son projet de loi n° 10 sur les fusions des établissements de santé.

▷ 8 février

Conférence de presse du collectif Refusons l'austérité pour annoncer les suites de la grande mobilisation amorcée durant l'automne 2014 et le grand rassemblement citoyen qui se tiendra le 12 février à Québec.

▷ 12 février

Les organisations membres du collectif *Refusons l'austérité* tiennent un grand rassemblement au Centre des congrès de Québec, en face de l'Assemblée nationale, afin d'évaluer l'impact réel des coupes budgétaires et de proposer des alternatives budgétaires.

▷ 14 février

Journée mondiale de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ.

▷ 16 février

Les centrales syndicales participent aux consultations prébudgétaires du gouvernement Couillard. Elles demandent d'une seule voix une politique de relance, des investissements créant des emplois à la place de la politique d'austérité.

▷ 18 février

Dans sa croisade budgétaire, le gouvernement Couillard coupe le volet régional du concours *Chapeau, les filles!* qui permet d'encourager les femmes qui s'inscrivent dans un programme de formation professionnelle ou technique dans un secteur traditionnellement réservé aux hommes.



▷ 8 mars

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, des centaines de personnes participent au lancement de la 4^e Marche mondiale des femmes, à Montréal, sur le thème *Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires*.

▷ 9 au 20 mars

Une vice-présidente de la FTQ se rend à la 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à New York, pour l'examen des 20 ans de la *Déclaration et du programme d'action de Beijing*.

▷ 9 au 13 mars

La FTQ lance sa première Semaine de l'itinérance dans le but de venir en aide aux personnes sans-abri. À cette occasion, des militantes et militants font du bénévolat dans des organismes d'aide aux gens de la rue et les syndicats font des dons.

▷ 13 mars

Le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ, rencontre la ministre de la Condition féminine, Stéphanie Vallée. Celle-ci refuse de soumettre la politique d'austérité de son gouvernement à une analyse d'impact sur les femmes. Une étude publiée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) publiée quelques jours plus tôt démontre pourtant que cet impact n'est pas neutre et affecte particulièrement les femmes.

▷ 15 mars

La population de Port-Cartier, sur la Côte-Nord, sort dans les rues pour dénoncer l'impact désastreux de l'austérité. « Perdre 10 M\$ dans la région, c'est NON » indiquent les pancartes.

▷ 16 au 20 mars

Comme chaque année, la FTQ tient sa Semaine du français au travail. Thème : *La francisation des entreprises, un travail d'équipe!*

▷ 19 mars

La FTQ participe à un large front d'une centaine d'organismes de la société civile s'opposant au projet de loi antiterroriste C-51 du gouvernement Harper. Ce texte, aux accents répressifs, cible tous les groupes contestataires de la société civile et menace les libertés civiles de toute la population.

▷ 20 mars

23^e édition de la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation sur le thème *La francisation des entreprises, un travail d'équipe!*

▷ 23 mars

Mise en ligne du nouveau site web de la FTQ fruit d'un travail de plusieurs mois.

▷ 24 mars

Le collectif *Refusons l'austérité* rend publique une déclaration commune à la veille du budget libéral. Celle-ci rappelle les grands principes et orientations qui devraient guider un gouvernement du Québec soucieux du bien-être de la population et de l'avenir.

▷ 24 au 29 mars

Forum social mondial à Tunis, en Tunisie. Une délégation de la FTQ y participe activement.

▷ 26 mars

Le budget présenté par le ministre des Finances, Carlos Leitao, est « un plan de destruction massive de nos services publics » dénonce la FTQ. Ce budget ne couvre pas les coûts de système des grands réseaux de la santé et de l'éducation, ce qui laisse présager une diminution réelle des services à la population. Le budget confirme le processus de restructuration des organismes publics en cours depuis 2014. Il annonce la fusion des organismes de droit du travail (CSST, CNT, CÉS).



▷ 27 mars

La Cour suprême confirme que le gouvernement fédéral a le droit de détruire les données québécoises du registre des armes à feu, une nouvelle inquiétante pour la sécurité des citoyennes et citoyens et un recul pour le gouvernement du Québec qui cherchait à faire valoir son intérêt dans cette cause.

▷ 31 mars au 1^{er} avril

Séminaire annuel de la FTQ sur la retraite et les assurances tenu sur le thème *Agissons pour des retraites décentes*.

▷ 31 mars

Près de 2500 travailleuses et travailleurs du secteur public membres du Front commun se réunissent à Québec pour débattre du recours à la grève.

▷ 3 avril

La FTQ reçoit le rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui signale 164 décès liés au travail en 2014. La centrale interpelle les députés québécois qui refusent toujours d'appliquer des pans entiers de la LSST.

▷ 8 avril

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) lance officiellement une coopérative de solidarité des musiciens professionnels, dont l'outil principal est une plateforme web permettant l'embauche des musiciens pour des événements.

▷ 8 au 10 avril

Première session de formation de formatrices pour le nouveau cours de la FTQ *Femmes et santé et sécurité du travail: mythes et défis syndicaux*.

▷ 11 avril

La FTQ participe activement à une grande manifestation à Québec en faveur de politiques pour lutter contre le réchauffement climatique.

▷ 12 avril

La FTQ tient le Forum Action Climat en collaboration avec le groupe Greenpeace dans le but de discuter de leurs préoccupations respectives et de trouver des solutions communes dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

▷ 14 avril

Le réseau des DS de la Montérégie tient sa 10^e rencontre annuelle sur le thème *Interagir efficacement avec les personnalités difficiles*.

▷ 20 avril

En utilisant la procédure du « bâillon », le gouvernement Couillard force l'adoption de son projet de loi n° 28 sur le retour à l'équilibre budgétaire.

▷ 21 avril

Le gouvernement Harper dépose son dernier budget, équilibré au détriment du programme d'assurance-emploi et des transferts aux provinces.

▷ 23 et 24 avril

Les réseaux des DS de l'Outaouais et de la région de Québec tiennent chacun leur rencontre annuelle. À Québec, le thème est *L'influence de la performance sur nos vies*.

▷ 26 avril au 1^{er} mai

L'AFPC tient son Congrès triennal à Québec et met au point les derniers préparatifs en vue de sa campagne membre-à-membre pour battre les conservateurs aux élections fédérales à venir.

▷ 28 avril

Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail. La FTQ écrit à tous les députés de l'Assemblée nationale pour demander l'entrée en vigueur de toutes les réglementations concernant la prévention. Sa lettre rappelle que depuis l'entrée en

vigueur de la LSST, le Québec compte 6579 personnes décédées en raison de leur travail. Un rassemblement a lieu devant l'Assemblée nationale.

▷ 1^{er} mai

À l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, la FTQ participe à un mouvement de perturbations et de manifestations organisé par le collectif *Refusons l'austérité*. Des centaines de manifestations éclairs ont lieu aux quatre coins du Québec.

▷ 4 au 8 mai

Le STTP tient son congrès national à Toronto sous le signe du combat. Le gouvernement Harper veut mettre un terme à la livraison du courrier à domicile.

▷ 5 au 8 mai

Le SCFP-Québec tient son 29^e Congrès biennal à Québec sous le signe de la lutte contre l'austérité, la sauvegarde de Radio-Canada et le changement politique.

▷ 12 mai

La FTQ plaide en commission parlementaire pour s'assurer que les missions essentielles des organismes d'application du droit du travail et de l'emploi, qui seront fusionnés, soient préservées.

Le même jour, une manifestation de soutien aux lock-outés de la CSD, des employés de garages, se tient à Jonquière. De nombreux syndicats de la FTQ manifestent.

▷ 17 mai

La FTQ s'associe à la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

▷ 20 au 21 mai

La FTQ tient son 25^e Séminaire annuel sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs sur le thème *25 ans de rencontres et d'échanges pour mieux s'outiller!*



▷ **21 et 22 mai**

Le Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec tient son 19^e Congrès triennal sur le thème *Pour une société plus juste et équitable*.

▷ **27 mai**

Conseil général de la FTQ. Un plan d'action et d'appel au vote stratégique en vue des élections fédérales est discuté.

▷ **1^{er} juin**

L'édition de mai-juin du *Monde Ouvrier* contient un encart spécial traçant un sombre bilan de la décennie Harper. Il contient également une lettre du président et du secrétaire-général s'adressant à l'ensemble des membres pour les appeler à bien réfléchir à leur « vote le plus important de la décennie ».

▷ **2 juin**

Décès de Jacques Parizeau. La FTQ salue son héritage intellectuel et politique.

▷ **4 juin**

La FTQ et le syndicat des Métallos présentent un mémoire conjoint sur le projet de loi n° 36 qui ouvre la porte à un régime à deux vitesses dans l'industrie du taxi, par le biais de « projets pilotes », qui serait favorable à la multinationale Uber.

▷ **5 juin**

Le Front commun demande l'intervention d'un médiateur pour tenter de dénouer les nombreuses impasses qui subsistent dans le cadre des négociations du secteur public.

▷ **11 juin**

La FTQ accueille favorablement le projet de loi n° 57 sur les régimes complémentaires de retraite à prestation déterminées qui est le résultat d'un compromis entre les associations patronales et les centrales syndicales.

Le même jour, la FTQ voit un recul dans la fusion des organismes d'application du droit du travail et de l'emploi. Le projet de loi n° 42 rend officielle la création du Tribunal administratif du travail (TAT), mais élimine du même coup les membres des tribunaux issus des associations syndicales et patronales (qui siégeaient à la CLP et à la CRT).

▷ **14 juin**

Une importante manifestation du Front commun perturbe le congrès du Parti libéral du Québec (PLQ).

▷ **16 juin**

À l'occasion de la Journée internationale des travailleuses domestiques, la FTQ demande au gouvernement fédéral de ratifier la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques comme il s'était engagé à le faire en 2011.

▷ **18 juin**

Le règlement obligeant l'utilisation de toilettes avec chasse d'eau sur les chantiers de construction entre en vigueur. C'est une victoire importante de la FTQ-Construction.

▷ **22 juin**

La FTQ participe au Gala national du concours *Chapeau, les filles!* en remettant trois prix « Équité » de 2000 \$ chacun.

▷ **25 juin**

Des travailleurs de la Côte-Nord bloquent la route 138 dans le but de se faire entendre du gouvernement Couillard. La FTQ soutient ce mouvement.

▷ **30 juin**

Le Front commun dépose les ententes de services essentiels qui rendent une grève possible dans les 90 jours.



LE MO CHAQUE VOTE COMPTE!

LE MONDE OUVRIER ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015 FTQ

Engagez-vous!

Il y a plus de 100 ans que le mouvement ouvrier se bat pour le droit de vote. Aujourd'hui, nous sommes à la hauteur de nos responsabilités. C'est pourquoi nous vous appelons à voter le 19^e juin prochain. C'est votre droit, mais aussi votre devoir. Une formation est disponible pour vous accompagner dans votre participation.

Pour en savoir plus, contactez-nous au 514-836-8118 ou rem@ftq.ca

LETTRE AUX MEMBRES DE LA FTQ

Votre vote le plus important de la décennie

Une fois de plus, nous sommes heureux de vous adresser cette lettre aux plus de 600 000 membres de la FTQ. Cette décennie aura été riche en événements historiques et nous sommes fiers de vous représenter. Il y a plus de 100 ans, lorsque Stephen Harper est devenu premier ministre du Canada, il nous a promis un avenir meilleur. Mais aujourd'hui, nous constatons que ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous vous appelons à voter le 19^e juin prochain. C'est votre droit, mais aussi votre devoir. Une formation est disponible pour vous accompagner dans votre participation.

Continuons ou changeons?

Le 19^e juin prochain, le jour de votre vote, vous devrez choisir entre la continuité ou le changement. Après dix ans de rigueur Harper, une chose est sûre : si nous ne changeons rien, nous aurons encore dix ans de rigueur. C'est pourquoi nous vous appelons à voter le 19^e juin prochain. C'est votre droit, mais aussi votre devoir. Une formation est disponible pour vous accompagner dans votre participation.

Continuons ou changeons?

Le 19^e juin prochain, le jour de votre vote, vous devrez choisir entre la continuité ou le changement.

Daniel Boer
Président

Serge Gauthier
Secrétaire général



Le même jour, la FTQ dénonce l'adoption (forcée) du projet de loi n° C-377 par le gouvernement Harper. Le texte vise à obliger les syndicats à publier leurs états financiers.

▷ 9 juillet

À la fin d'une importante tournée d'assemblées consultatives auprès des membres, le Front commun annonce qu'il a le mandat de préparer l'exercice de la grève à l'automne.

▷ 20 au 23 juillet

Une délégation de la FTQ se rend au 2^e Forum mondial de la langue française à Liège, en Belgique.

▷ 11 août

À la suite d'un article trompeur de *La Presse* qui laisse entendre un appui de la centrale au NPD, la FTQ précise sa position électorale: elle n'appuie aucun parti et appelle au vote stratégique pour battre les conservateurs d'Harper.

▷ 11 au 16 août

La FTQ participe fièrement aux célébrations de la Fierté 2015 à Montréal en s'associant à la réalisation d'un concert pour la paix mondiale le 11 août, à la journée communautaire du 15 août et au traditionnel défilé (16 août).

▷ 4 septembre

Le Front commun annonce la tenue d'assemblées sur un mandat de grève de six jours à exercer en Front commun sur une base rotative.

La FTQ participe à la commission d'examen sur la fiscalité à Québec.

▷ 5 au 18 septembre

La FTQ participe à une mission de solidarité intersyndicale organisée par le CISO en Palestine.

▷ 8 septembre

La FTQ commence une tournée des circonscriptions ciblées pour un vote stratégique dans

le cadre de sa campagne contre les conservateurs d'Harper. Elle appelle à appuyer le candidat du NPD dans la circonscription de Montmagny – L'Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup.

▷ 9 septembre

Dans sa tournée pour le vote stratégique, la FTQ cible cinq candidats du NPD à Québec dans Beauport – Limoilou, Charlesbourg – Haute-Saint-Charles, Louis-Saint-Laurent, Louis-Hébert et Portneuf – Jacques-Cartier.

Le même jour, une autre mauvaise nouvelle s'abat sur les services de garde aux enfants: le gouvernement Couillard abaisse le taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

▷ 9 au 11 septembre

Participation record de 140 jeunes lors de la 13^e édition du Camp des jeunes de la FTQ. L'action politique est au cœur des discussions.

▷ 14 septembre

Avec le soutien de la FTQ, le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES) lance sa campagne *Prendre soin de nous, c'est aussi pour vous* en vue des négociations salariales dans les résidences privées pour personnes âgées. Les négociateurs et négociatrices du SQEES reçoivent le mandat d'exiger un salaire minimum de 15 \$ l'heure.

La FTQ présente un mémoire s'opposant au projet de fusion de la RRQ et de la CARRA (projet de loi n° 58).

Le même jour, le SQEES-298 organise une manifestation de mannequins pour dénoncer les conditions de travail dans les résidences privées pour personnes âgées. L'attroupement immobile de mannequins symbolise les travailleuses et travailleurs qui ne peuvent quitter leur poste de

travail en raison de l'interprétation actuelle de la Loi sur les services essentiels.

▷ 20 septembre

Dans le cadre de sa campagne contre les conservateurs d'Harper, la FTQ appelle au vote stratégique dans les circonscriptions du Saguenay – Lac-Saint-Jean et soutient les trois candidats du NPD dans la région.

▷ 23 septembre

Dénonciation du Pacte fiscal municipal par la FTQ et le SCFP, qui représente 70 % des employées et employés municipaux du Québec. Ceux-ci perdraient leur rapport de force lors des négociations.

▷ 3 octobre

Plus de 150 000 personnes manifestent à Montréal en appui aux revendications des salariés du secteur public. La FTQ annonce que 85 % de ses 40 000 membres de ce secteur ont voté en faveur d'une grève.

▷ 4 octobre

10^e Journée nationale de commémoration pour les femmes autochtones disparues ou assassinées. La FTQ dénonce le gouvernement Harper qui refuse de déclencher une commission d'enquête nationale.

▷ 6 octobre

En commission parlementaire sur les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la FTQ dénonce l'incompatibilité entre la politique d'austérité qui ratatine l'État et la lutte aux changements climatique qui nécessite un État fort.

▷ 9 octobre

Le Front commun se dit prêt à déclencher une grève du secteur public québécois le 26 octobre.



▷ 13 au 17 octobre

La FTQ participe au 15^e Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) et au 12^e Congrès de la grande centrale brésilienne CUT qui se tiennent simultanément à Sao Paulo, au Brésil.

▷ 14 octobre

Activités de perturbations socio-économiques du Front commun dans le centre-ville de Montréal.

▷ 15 octobre

Colloque de la FTQ en santé et sécurité du travail, à Trois-Rivières.

Teamsters Canada lance la campagne *RendreObligatoire.ca* visant à rendre le soutien en santé mentale obligatoire en milieu de travail partout au Canada.

▷ 16 octobre

À l'initiative de la FTQ, les organisations syndicales présentes au Saguenay – Lac-Saint-Jean font le point sur la campagne électorale fédérale. La FTQ, sondage à l'appui, lance un appel au vote stratégique dans la circonscription de Lac-Saint-Jean pour défaire le ministre conservateur Denis Lebel.

▷ 17 octobre

Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, est sous le choc alors que Rio Tinto, Fer et Titane ferme la mine Tio pour une période de cinq mois et demi. 275 travailleurs et travailleuses sont affectés.

▷ 19 octobre

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper est défait. Élection majoritaire du Parti libéral de Justin Trudeau.

▷ 22 octobre

Le Regroupement des syndicalistes à la retraite de Montréal (RSR-CRFTQMM) tient son 9^e Congrès sur le thème *Nos acquis... faut les garder!*

▷ 25 au 29 octobre

La FTQ tient sa 4^e *Semaine de la relève syndicale*. Une journée de réflexion sur les enjeux de la précarité d'emploi et le salaire minimum ainsi que le lancement d'outils de sensibilisation sur l'engagement syndical des femmes en font partie.

▷ 26 octobre

Début d'une première série de quatre jours de grèves tournantes, par région, dans le secteur public québécois.

Après trois semaines de grève fort médiatisées, les officiers mécaniciens et de navigation de la Société des traversiers du Québec (STQ) ratifient une entente comprenant des gains.

▷ 28 octobre

La FTQ participe à la commission parlementaire sur le projet de loi no 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées.

▷ 31 octobre

Entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la partie II du *Code canadien du travail* qui viennent affaiblir considérablement la portée du droit de refus d'exécuter un travail dangereux.

▷ 3 novembre

La Cour d'appel du Québec confirme le jugement de la Cour supérieure à l'effet qu'Air Canada a l'obligation légale de faire effectuer la maintenance d'une partie de ses avions sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal.

▷ 5 novembre

Manifestations aux quatre coins du Québec: la campagne du SQEES-298 pour un salaire décent de minimum 15\$ l'heure dans les résidences privées pour personnes âgées prend de l'ampleur.



▷ 6 novembre

Le Front commun du secteur public rejette de nouvelles offres patronales dans lesquelles il n'y a rien de nouveau et annonce une deuxième ronde de grèves tournantes par région du 9 au 17 novembre.

▷ 8 au 13 novembre

La FTQ tient sa première École des femmes avec 65 participantes qui suivent des formations qui leur permettront de mieux prendre leur place dans les structures syndicales.

▷ 10 novembre

Plus de 2500 personnes manifestent dans les rues de Gatineau pour le Front commun.

▷ 11 novembre

Le gouvernement Couillard dépose le projet de loi n° 75 visant la restructuration des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur universitaire.

▷ 12 novembre

Le Front commun manifeste devant l'Assemblée nationale à Québec.

Le même jour, le gouvernement dépose le projet de loi n° 70 qui vise supposément une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, mais qui en réalité propose une approche punitive envers les nouveaux demandeurs d'aide sociale.

▷ 17 novembre

Le Front commun manifeste dans le centre-ville de Montréal.

▷ 23 novembre

Le Front commun manifeste à Jonquière lors du passage du premier ministre Couillard.

▷ 24 novembre

La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), aussi connue

sous le nom de Commission Charbonneau, dépose son rapport final. Celui-ci conclut que ni la FTQ ni le Fonds de solidarité n'ont fait partie d'un système actif de corruption à grande échelle, bien que certains individus aient tenté d'influencer ces institutions à leur profit.

▷ 29 novembre au 11 décembre

Une délégation de la FTQ participe aux négociations mondiales sur le climat à Paris (COP21).

▷ 29 novembre

Manifestation à Ottawa sur l'enjeu climatique sur le thème 100% POSSIBLE. 25 000 personnes se retrouvent devant le Parlement pour dire que réduire les émissions de GES est possible.

▷ 30 novembre

La FTQ tient une journée de réflexion sur l'assurance médicaments sur le thème À la croisée des chemins! alors que les régimes publics et privés sont aux prises avec une inflation galopante du prix des médicaments.

Le même jour, au sortir d'un blitz de négociation dans le secteur public, la FTQ annonce des ententes de principe pour quatre de ses six tables sectorielles en éducation. Le Front commun manifeste à Sainte-Catherine en Montérégie lors du passage du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux.

Puis, la FTQ-Construction lance officiellement son application pour téléphones mobiles et devient le premier syndicat du secteur de la construction en Amérique du Nord à offrir un tel service à ses membres. Ceux-ci peuvent, entre autres, consulter leur convention collective.

▷ 6 décembre

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. La FTQ réclame plus de moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes.

▷ 7 décembre

Les membres du syndicat des étudiantes et étudiants employés de l'UQAM (SÉTUE-AFPC) déclenchent une grève pour obtenir un plancher d'heures de travail.

▷ 8 décembre

La FTQ annonce une entente de principe dans le cadre de ses négociations dans le secteur de la santé et des services sociaux. Cette entente touche près de 35 000 membres du SCFP, du SQEES et du SEPB.

▷ 9 décembre

De retour de la COP21 à Paris, la délégation de la FTQ constate que la notion de « transition juste » a été placée uniquement dans le préambule de la déclaration finale, ce qui limite la responsabilité des États.

Le même jour, le Front commun tient une journée de grève nationale et des manifestations ont lieu dans plusieurs villes.

▷ 13 décembre

La FTQ annonce une entente de principe à sa table de négociation sectorielle du personnel de soutien de cégeps.

▷ 16 décembre

La Ville de Montréal prend des mesures extrêmes pour sanctionner les cols bleus (SCFP-301) qui s'étaient réunis le 8 décembre dans le but de protester contre le Pacte fiscal municipal : suspension sans solde des dirigeants pendant deux mois et des protestataires pendant cinq jours.



▷ 17 décembre

Au sortir d'un blitz de négociations à la table centrale, les dirigeants du Front commun annoncent une entente de principe gagnante avec le Conseil du trésor.

ANNÉE 2016

▷ 6 janvier

Lors de sa conférence de presse de la rentrée, la FTQ appelle le gouvernement Couillard à changer de priorité pour se consacrer à développer une politique industrielle du 21^e siècle pour stimuler la création d'emplois et permettre une transition vers une économie plus verte.

▷ 13 janvier

L'opinion publique est frappée par les conséquences concrètes des coupes budgétaires alors qu'un troisième centre d'aide pour personnes toxicomanes doit fermer ses portes (le centre de désintoxication Mélaric).

▷ 14 janvier

Le gouvernement Trudeau annonce le rétablissement du crédit d'impôt pour les cotisations aux fonds de travailleurs.

▷ 23 janvier

La ratification d'une entente entre la CSD et les concessionnaires automobiles du Saguenay – Lac-Saint-Jean met fin à trois ans de lock-out. La FTQ et plusieurs syndicats affiliés avaient soutenu financièrement les lock-outés à plusieurs reprises.

▷ 24 janvier

La Coalition objectif dignité, une large coalition contre le projet de loi n° 70 qui cible les prestataires d'aide sociale voit le jour. Elle critique sévèrement le cœur du texte, le « Programme objectif emploi », qui obligerait les personnes qui font une première demande d'aide sociale à participer à un plan d'intégration à l'emploi.

▷ Fin janvier

La FTQ dépose un mémoire dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et celle sur Anticosti.

▷ 27 janvier

Lors d'une consultation pour la modernisation de la Loi sur l'immigration du Québec, la FTQ réclame un effort important en francisation des personnes immigrantes dans les milieux de travail avec la collaboration des syndicats.

▷ 28 janvier

Le gouvernement Trudeau abroge les projets de loi antisyndicaux des conservateurs C-377 et C-525.

▷ 2 au 4 février

Une délégation du syndicat Unifor-Québec se rend à Ottawa pour des rencontres de lobbying sur les fonds de travailleurs, le dossier de Bombardier et l'accord de partenariat transpacifique (PTP).

▷ 6 février

Les 68 travailleurs et travailleuses de Ciment Lafarge à Saint-Constant déclenchent une grève pour préserver leur régime de retraite d'une clause de disparité de traitement.

▷ 7 février

Grand rassemblement en soutien au réseau public des centres de la petite-enfance (CPE) alors que le gouvernement Couillard a annoncé son intention de lui appliquer une coupe budgétaire supplémentaire de l'ordre de 120 millions de dollars. Le réseau cumule des coupes de plus de 400 millions de dollars depuis 2006.

▷ 7 au 12 février

Séminaire FTQ sur l'action syndicale en développement local et régional. Les discussions portent sur l'avenir de l'action



PACTE FISCAL MUNICIPAL

LES NÉGOS TRIQUÉES



www.egalgal.ca

D'ÉGAL À ÉGAL
C'EST FONDAMENTAL !



syndicale dans le développement et l'habitation des territoires et régions du Québec.

▷ 8 février

La FTQ s'associe à la Ligue nationale d'improvisation (LNI), fleuron culturel québécois, en parrainant l'équipe des Rouges pour la saison 2016.

▷ 9 février

La FTQ et le SCFP lancent une campagne de publicités à la radio contre le Pacte fiscal municipal.

▷ 10 février

La chaîne québécoise de quincailleries, RONA, est vendue à un concurrent américain (Lowe's). Le premier ministre Couillard soulève un tollé en y voyant une bonne nouvelle. La FTQ rappelle sa demande pour une politique industrielle québécoise.

▷ 14 février

Journée de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales de la FTQ. Le président, Daniel Boyer, salue les quelque 2700 membres du réseau d'entraide de la FTQ.

Le même jour, la Coalition en faveur de la conciliation famille-travail-études (CFTE), dont fait partie la FTQ, rend publique une plateforme de revendications.

▷ 17 février

Le gouvernement du Québec annonce une entente secrète avec Air Canada visant l'achat d'avions de Bombardier en échange de l'abandon de la poursuite, rendue en Cour suprême, au sujet des emplois en maintenance (dont la compagnie s'est délestée vers Aveos qui a, par la suite, fait faillite).

▷ 18 février

La FTQ et le SCFP participent à la commission parlementaire sur le projet de loi no 75, Loi sur la

restructuration des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

▷ 1^{er} mars

La FTQ et le SCFP mettent en ligne un site web pour soutenir leur campagne contre le Pacte fiscal municipal (www.egalegal.ca).

▷ 3 mars

Lancement du tome 2 de la biographie *Fernand Daoust, bâtisseur de la FTQ* écrite par André Leclerc.

▷ 7 mars

Le Collectif 8 mars rencontre la ministre responsable de la condition féminine, Lise Thériault. Le Collectif signale l'impact déplorable de l'austérité budgétaire en particulier sur les femmes et réclame à nouveau l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) aux politiques et programmes gouvernementaux.

▷ 8 mars

La Journée internationale des femmes se déroule au Québec sous le thème *Appel à toutes pour se faire ENTENDRE!*

▷ 10 mars

La FTQ appuie l'appel au boycott des Jeux mondiaux des policiers et pompiers, un événement prévu dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal du 28 juillet au 6 août 2017. Les syndicats de pompiers et pompières et de policiers et policières sont en lutte pour retrouver leur droit à négocier librement leurs conditions de travail.

▷ 11 mars

La FTQ dépose un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions

que la compagnie refuse de faire effectuer sur le territoire du grand Montréal comme le prescrit sa loi constitutive.

▷ Du 14 au 18 mars

La FTQ tient sa deuxième Semaine de l'itinérance durant laquelle des syndicats affiliés apportent leur soutien à des organismes qui portent secours aux sans-abris.

▷ 15 mars

15^e Séminaire de la FTQ sur la retraite et les assurances collectives.

La FTQ, le SEPB-Québec et le SCFP participent à la commission parlementaire sur le projet de loi no 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

▷ 17 mars

La FTQ critique vertement le troisième budget du gouvernement Couillard qui maintient la politique d'austérité budgétaire et ne fait pas grand-chose pour une relance économique.

▷ 18 mars

La FTQ tient sa rencontre annuelle des membres des comités de francisation.

▷ 21 au 24 mars

La FTQ célèbre la Francofête par sa traditionnelle Semaine du français au travail.

▷ 22 mars

La FTQ accueille favorablement le premier budget du gouvernement Trudeau qui annonce un renversement de la politique conservatrice à l'égard de l'assurance-emploi et une amélioration des régimes publics pour les retraités.



▷ **24 mars**

La FTQ et l'AIMTA dénoncent vertement le projet de loi n° C-10 déposé par le gouvernement Trudeau qui vient modifier la Loi sur Air Canada afin de libérer la compagnie de ses obligations en matière d'emplois en maintenance d'avions.

▷ **28 mars**

La Californie prend la décision historique de faire passer son salaire minimum de 10\$ à 15\$ l'heure.

▷ **31 mars**

Le comité des jeunes de la FTQ réagit à l'annonce d'une nouvelle Politique jeunesse du gouvernement du Québec en réclamant des mesures concrètes en matière de clauses de disparité de traitement.

▷ **4 avril**

La FTQ et, en particulier le syndicat des Métallos, manifestent dans les rues de Montréal pour faire pression sur le gouvernement Couillard pour qu'il rende illégales les clauses de disparité sur les régimes de retraite.

Le même jour, le Syndicat des pompiers et pompières du Québec obtient l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement de la CNESST concernant la reconnaissance de nouveaux cancers attribuables au travail de pompier.

▷ **7 avril**

Le gouvernement Couillard rend public un projet de politique énergétique qui vise une diminution de 40% de la consommation québécoise de pétrole avant 2030. Tout en saluant l'initiative, la FTQ critique l'absence de l'emploi comme enjeu dans le document officiel.

▷ **11 au 15 avril**

La FTQ tient sa 4^e Semaine de la relève syndicale.

▷ **12 et 13 avril**

Premier séminaire de réflexion de la FTQ sur la place de l'action politique dans la formation syndicale, « Repolitiser notre action syndicale ».

▷ **14 avril**

Le SCFP et la FTQ lancent une campagne d'affichage sur les lieux passants pour sensibiliser la population au sujet du Pacte fiscal municipal.

▷ **15 avril**

Journée pancanadienne d'action pour un salaire minimum à 15\$ l'heure : le comité des jeunes de la FTQ se mobilise et le SQEES organise des manifestations devant une cinquantaine de résidences pour personnes âgées.

▷ **17 avril**

La Coalition des Sans-Chemise, dont fait partie la FTQ, lance la campagne *L'assurance-emploi, c'est pour tout le monde!* visant la bonification du régime.

▷ **22 avril**

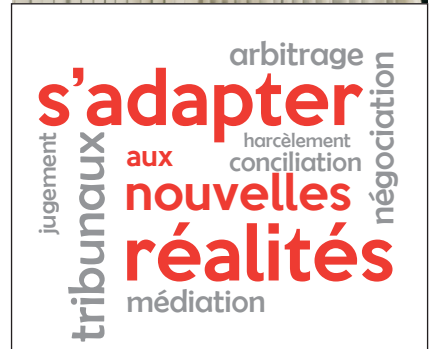
Décès d'Yvon Charbonneau, ancien président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui a marqué le mouvement syndical dans les années '70 et '80.

▷ **26 avril**

La FTQ-Construction rend publiques deux revendications visant à faciliter les prochaines négociations : la rétroactivité à la date d'échéance de la précédente convention et des dispositions contre les briseurs de grève.

▷ **28 avril**

Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail. La FTQ et ses syndicats affiliés se rassemblent devant l'Assemblée



nationale. 196 salves de coups de canon sont entendues, une pour chaque décès officiel en 2015; 80% des travailleuses et des travailleurs québécois sont exclus de l'application de pans entiers de la loi (LSST).

▷ 29 avril

Les centrales syndicales québécoises rencontrent le premier ministre Philippe Couillard dans le cadre de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

▷ 1^{er} mai

Journée internationale des travailleuses et travailleurs. La FTQ lance sa campagne *Minimum 15\$* en faveur du salaire minimum à 15\$ l'heure. Des rassemblements et manifestations ont lieu dans toutes les régions sur le thème *On a le Québec à cœur*.

▷ 5 mai

La FTQ appelle ses affiliés à la solidarité envers les populations touchées par les feux qui ravagent les forêts et la ville de Fort McMurray en Alberta.

Le même jour, la FTQ se présente devant le comité parlementaire chargé de l'étude du projet de loi n° C-10 sur Air Canada pour en demander son retrait pur et simple.

▷ 12 mai

Après des mois de tergiversations face aux demandes de la multinationale du transport Uber, le gouvernement Couillard dépose un projet de loi sur le taxi qui confirme le système de permis en place. La FTQ et le syndicat des Métallos et son Regroupement des travailleurs autonomes crient victoire.

Le même jour, dans le cadre de leur campagne contre le Pacte fiscal municipal, le SCFP et la FTQ forment un comité d'accueil

bruyant devant le Centre des congrès de Québec lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.

▷ 17 au 18 mai

La FTQ tient son 26^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs sur le thème *S'adapter aux nouvelles réalités*.

▷ 18 mai

Le Conseil général de la FTQ reçoit la visite du Quartet du dialogue national tunisien, prix Nobel de la paix 2015, dont fait partie l'Union générale Tunisienne des Travailleurs (UGTT).

▷ 30 mai

Le gouvernement Couillard rend publique une stratégie de l'aérospatiale. Elle est bien accueillie par la FTQ qui demande une politique industrielle générale.

▷ 6 juin

Gala national du concours *Chapeau, les filles!* La FTQ réitère son soutien.

▷ 10 juin

Le gouvernement Couillard dépose le projet de loi n° 110 qui traduit en loi ce qu'annonçait son Pacte fiscal municipal: une restriction du droit à la libre négociation des employées et employés municipaux.

Le même jour, le gouvernement Couillard force l'adoption du projet de loi n° 100, appelé « projet de loi Uber » qui, au lieu de créer un environnement d'affaire équitable pour toutes les entreprises faisant du taxi octroie au ministre des Transports un pouvoir discrétionnaire.

▷ 11 juin

Le gouvernement Couillard force le retour au travail des officiers de la desserte de la Côte-Nord par une loi spéciale adoptée le dernier jour de la session législative.

▷ 15 juin

Une large coalition d'organismes (centrales syndicales et associations représentant les personnes retraitées) réunie au sein de l'Observatoire de la retraite (OR) demande aux gouvernements de s'entendre pour réussir une bonification des régimes publics de retraite.

▷ 16 juin

Journée internationale des travailleuses domestiques. La FTQ presse le gouvernement fédéral de ratifier la Convention n° 189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques.

▷ 21 juin

Le gouvernement Couillard refuse de signer l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la bonification du Régime de pension du Canada. La FTQ désapprouve la dissidence québécoise.

Le même jour, la FTQ témoigne devant le comité du Sénat chargé de l'étude du projet de loi n° C-10.

De son côté, le SQEES-298 annonce que près de 3000 travailleuses et travailleurs de 32 résidences privées pour aînés entrent en grève illimitée. Leur revendication principale est un salaire minimum de 15\$ l'heure.

▷ 23 juin

Le Sénat adopte le projet de loi n° C-10 sur Air Canada sans amendements.

▷ 30 juin

Au terme d'une période de maraudage, la FTQ-Construction confirme sa position de plus grand syndicat de son industrie avec 43,8% des travailleurs et travailleuses du secteur.



▷ 9 juillet

Le syndicat des Métallos lance une campagne pour obtenir que les bouteilles de vin soient consignées.

▷ 16 juillet

Manifestation en soutien aux grévistes du Vieux-Port de Montréal.

▷ 6 août

Manifestation en soutien aux postiers et postières qui, alors qu'ils négocient une nouvelle convention collective, font également face à une consultation publique visant une restructuration majeure de Postes Canada.

▷ Du 9 au 14 août

La FTQ et ses syndicats affiliés participent activement au Forum social mondial à Montréal. Une conférence sur le salaire minimum à 15\$ l'heure organisée par la FTQ fait le plus de bruit dans les médias.

▷ 11 août

Le comité des jeunes de la FTQ et le syndicat des Métallos interpellent la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec pour qu'à la place de faire des débats sur l'ancienneté en milieu de travail elle s'organise pour faire bouger son gouvernement sur l'enjeu des clauses «orphelin».

▷ 12 au 14 août

La FTQ participe aux festivités de la Fierté à l'instigation de son comité sur les droits des personnes GLBT.

▷ 16 août

En commission parlementaire, la FTQ s'oppose au projet de loi n° 110 modifiant le régime de négociation collective dans le secteur municipal.

▷ 19 août

En commission parlementaire sur le projet de loi n° 106 sur la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030, la FTQ réclame une transition vers une économie «verte» qui soit juste pour les travailleurs et les travailleuses.

▷ 30 août

Le TAT donne le coup d'envoi d'une importante période de changement d'allégeance syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux. Ce sont 182 établissements de ce secteur qui ont fusionné en 34 méga unités. Les unités d'accréditation devront suivre ce mouvement de fusions, passant de 800 unités à 80.

▷ 8 septembre

Le gouvernement Couillard annonce un projet-pilote avec la multinationale Uber permettant à celle-ci d'opérer dans un «régime parallèle».

▷ 12 septembre

Le RTAM-Métallos et les représentants des intermédiaires en service de taxi forment le Front commun du taxi dans le but d'unifier leur lutte contre la concurrence déloyale d'Uber.

▷ 17 septembre

Réunis en assemblée générale, les actionnaires du Fonds de solidarité élisent une majorité d'administrateurs provenant de la FTQ.

▷ 18 septembre

La FTQ participe à la création d'un front commun pour la transition énergétique qui réclame que le projet de loi n° 106 sur la politique énergétique soit scindé afin de traiter séparément les enjeux de la transition énergétique et celui de l'exploitation des hydrocarbures au Québec.



▷ 19 septembre

Unifor-Québec parvient à une entente de principe avec General Motors évitant une grève de justesse. L'accord servira de modèle pour les trois grands de l'automobile.

Le même jour, au terme d'une grève de trois mois, les travailleurs et travailleuses Métallos de l'usine Resco acceptent une entente qui permet d'éviter une clause de disparité de traitement sur le régime de retraite.

▷ 30 septembre

La maison de soins palliatifs Victor-Gadbois inaugure une nouvelle aile entièrement construite grâce aux contributions en argent, en temps et en matériaux des travailleurs de la FTQ-Construction. Les travaux ont duré 14 mois.

▷ 5 octobre

Après une période de consultation, la Colombie-Britannique confirme qu'elle signera l'accord fédéral-provincial sur la bonification du Régime de pensions du Canada. La FTQ avertit le gouvernement du Québec qu'il n'est pas question que les retraités québécois n'obtiennent pas les mêmes bonifications que les autres Canadiens.

▷ 11 octobre

La FTQ lance un appel à la solidarité syndicale internationale pour Haïti, encore une fois durement éprouvé par un ouragan.

▷ 12 octobre

La Cour d'appel du Québec donne raison aux syndicats et déclare inconstitutionnelles les modifications de 2009 à la Loi sur l'équité salariale retirant le droit à la rétroactivité des versements liés au maintien de l'équité salariale.

▷ 15 octobre

Manifestation importante dans les rues de Montréal en faveur d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure. Un regroupement très large d'organismes engagés dans cette lutte interpelle le gouvernement Couillard à ce sujet.

▷ 23 octobre

La FTQ, le groupe Force jeunesse et la Commission-jeunesse du PLQ tiennent une conférence de presse commune pour demander une modification à la Loi sur les normes du travail qui mette fin définitivement aux clauses de disparité de traitement sur les avantages sociaux.



4. Les grands dossiers (index thématique)

Cette section du rapport présente les dossiers incontournables des trois dernières années, en ordre alphabétique et à la manière d'un index thématique. On y retrouve l'information clé pour comprendre l'évolution de la situation et les interventions de la FTQ.

- ▷ Air Canada et Aveos
- ▷ Arbitrage de griefs
- ▷ Assurance-emploi
- ▷ Assurances collectives et assurance médicament
- ▷ Austérité libérale
- ▷ Campagne « Ensemble pour un monde plus juste »
- ▷ Conciliation travail-famille (CTF) et Centres de la petite enfance (CPE)
- ▷ Éducation politique des membres
- ▷ Égalité entre les femmes et les hommes
- ▷ Élections fédérales de 2015
- ▷ Environnement et transition juste
- ▷ Équité salariale
- ▷ Femmes dans les emplois traditionnellement masculins
- ▷ Francisation
- ▷ Front commun dans le secteur public
- ▷ Forum social
- ▷ Jeunes dans les syndicats
- ▷ Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail : 28 avril
- ▷ Journée internationale des femmes : 8 mars
- ▷ Journée internationale des travailleuses et des travailleurs : 1^{er} mai
- ▷ Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes : 6 décembre
- ▷ Mondialisation et libre-échange
- ▷ Pacte fiscal municipal
- ▷ Personnes immigrantes
- ▷ Réingénierie de l'État
- ▷ Retraite
- ▷ Salaire minimum à 15 \$ l'heure
- ▷ Santé et sécurité du travail (SST)
- ▷ Solidarité internationale
- ▷ Travailleuses domestiques et aides familiales



A POUR AIR CANADA ET AVEOS

Pour le développement de l'industrie aérospatiale, l'entretien des avions est une expertise importante. La construction des avions et leur entretien sont des compétences liées. Par exemple, personne n'imagine que l'on construise des automobiles sans avoir des garages pour les réparer! Or, l'aérospatiale est un secteur aussi important pour le Québec que l'est l'automobile pour l'Ontario. Montréal est la troisième capitale mondiale de l'aérospatiale, après Toulouse et Seattle, avec plus de 41 000 emplois répartis dans 235 entreprises qui brassent 2% du PIB du Québec.

C'est une des raisons pour lesquelles la privatisation du transporteur national, Air Canada, s'est faite en 1988 à certaines conditions. Parmi celles-ci, le transporteur avait l'obligation d'effectuer l'entretien et la révision de sa flotte d'avions sur les territoires de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, Winnipeg et Mississauga. Cependant, dès le milieu des années 2000, et malgré la contribution des travailleurs et des travailleuses au redressement de la compagnie après une faillite technique, Air Canada a cherché par tous les moyens à se départir de cette responsabilité. Elle a d'abord sous-traité la maintenance à Aveos, une compagnie qui lui était entièrement liée. Mais après la fermeture d'Aveos, en 2012, par manque de contrats provenant d'Air Canada, il est devenu manifeste que la compagnie était de mauvaise foi et n'avait aucunement l'intention de respecter les obligations que lui imposait sa loi constitutive. Elle voulait délocaliser, faire effectuer la maintenance à l'étranger, à moindre coût.

Près de 1800 familles de la région de Montréal ont été affectées par la fermeture d'Aveos. L'AIMTA et la FTQ ont demandé au procureur général du Québec d'engager, au nom de l'intérêt public, la bataille contre Air Canada pour que cette compagnie respecte la loi. Cette démarche avait été appuyée par l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale, le 21 mars 2012.



VINCENT CONSTANTINEAU

Le 17 février 2016, le gouvernement Couillard a annoncé une entente secrète avec Air Canada pour l'achat d'avions de Bombardier. Il s'avère que cette entente résulte d'un marchandage d'Air Canada pour que le gouvernement du Québec abandonne la poursuite entamée à la demande de la FTQ et de l'AIMTA en 2012 qui était rendue en Cour suprême. C'est pourquoi, le 11 mars 2016, la FTQ a déposé un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure du Québec contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions. Ce recours demandait à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance afin d'obliger Air Canada à respecter ses obligations prévues par la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada.

Il s'agissait d'une demande de justice élémentaire. La loi était claire, l'interprétation des tribunaux était claire. Mais Air Canada a le bras long! La compagnie a rapidement obtenu une intervention du gouvernement fédéral. Malgré les nombreuses démarches de lobbying de l'AIMTA et de la FTQ, le ministre des Transports, Marc Garneau, a fait adopter à toute vapeur le projet de loi n° C-10 qui a tout simplement légalisé la stratégie d'exportation d'emplois d'Air Canada. Cette loi permettra à la direction d'Air Canada d'améliorer encore le rendement aux actionnaires en délocalisant en toute légalité les quelque 2400 emplois restant en maintenance. Dans ces circonstances, dire que le gouvernement Trudeau choisit les intérêts des actionnaires d'Air Canada plutôt que l'intérêt général est un euphémisme poli. Même du point de vue strictement comptable, les finances publiques profiteraient bien plus des impôts sur 5000 salaires que des quelques millions de plus dans les poches du 1%, qui de toute façon détourne ses avoirs vers des paradis fiscaux.

A POUR ARBITRAGE DE GRIEFS

► La réforme du processus d'arbitrage au Québec

Le suivi des modifications à apporter au système d'arbitrage au Québec est demeuré une priorité ces dernières années. La réforme souhaitée par la FTQ viendrait améliorer plusieurs aspects du mode de fonctionnement actuel. D'ailleurs, plusieurs sujets ont fait consensus entre les centrales syndicales et le patronat. Plusieurs modifications proposées sont de nature réglementaire et peuvent être modifiées sans toucher au *Code du travail*. Concernant les demandes de la FTQ au sujet du traitement des plaintes en vertu de l'article 47.2 du *Code du travail*, il existe un consensus aussi sur cette question. Des





DANIEL MARTEL

avenues non explorées et intéressantes restent à examiner plus en profondeur, comme la demande de conciliation obligatoire en matière de plainte pour le harcèlement psychologique, ainsi que la possibilité de jumeler dans une seule audience au TAT la plainte de harcèlement psychologique et la réclamation pour la reconnaissance d'une lésion psychologique.

► La modernisation du mode de nomination des arbitres

Après quelques années de travail et beaucoup d'insistance de la FTQ, la modernisation de la politique du Conseil consultatif du travail et de la main d'œuvre (CCTM) concernant la confection et la gestion de la liste des arbitres a finalement abouti sur des modifications significatives sur quatre grands sujets: le processus de recrutement des arbitres de griefs, leur formation continue, la mise en place d'un programme de mentorat et l'obligation réelle d'être inscrit sur la liste officielle des arbitres de griefs du Québec.

► L'arrêt de la Cour suprême dans le dossier de la fermeture du Walmart

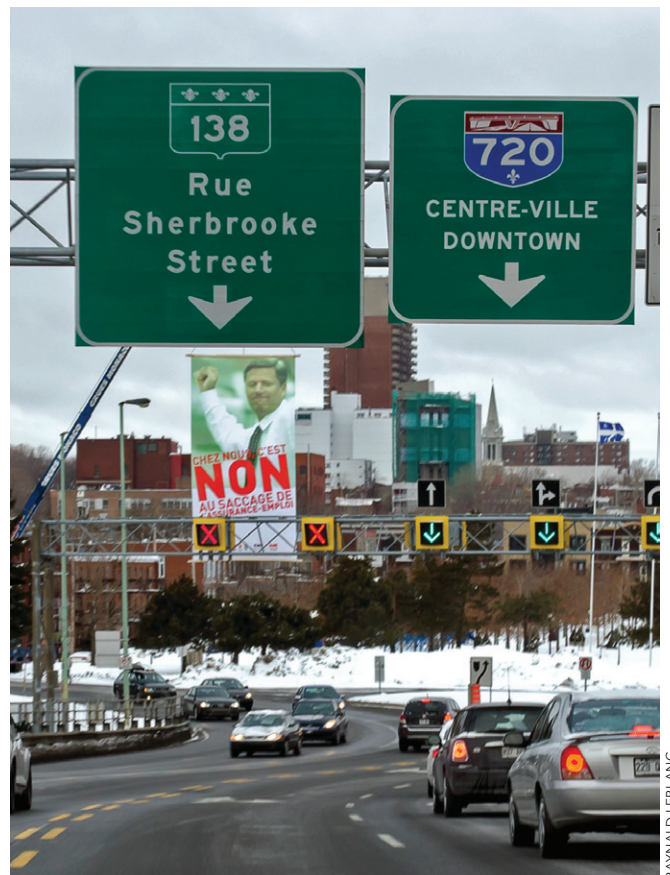
Dans cet arrêt important, la Cour suprême a mis fin à une saga juridique qui a duré près d'une décennie en retournant le dossier à l'arbitre de griefs pour qu'il détermine la réparation appropriée, tout en sachant que les personnes salariées du Walmart de Jonquière ont reçu des préavis de licenciement jusqu'à deux semaines par année de services, satisfaisant ainsi au moins à la Loi sur les normes du travail du Québec. La plus haute cour au Canada confirme ainsi de manière convaincante les pouvoirs d'un arbitre de grief saisi d'une plainte selon les articles 59 et 100.10 du Code du travail.

Cette décision constitue une deuxième brèche importante dans ce qui était un droit quasi absolu de fermer une entreprise. La Cour suprême permet ainsi aux syndicats et aux salariés un deuxième moyen pour obtenir des réparations appropriées le cas échéant.

A POUR ASSURANCE-EMPLOI

Au congrès de 2013, la FTQ est à même de constater les dégâts provoqués par la première année de la dévastatrice réforme de l'assurance-emploi imposée par le gouvernement Harper. Le démantèlement des conseils arbitraux, où siégeaient des membres de la FTQ, a provoqué le démantèlement du réseau de militants et militantes qui avaient développé, au fil des ans, une expertise notable. La réforme nuit à l'économie tout en précarisant les chômeurs et chômeuses à travers le Canada. Le Québec est particulièrement touché dans les régions où l'économie s'est bâtie autour des emplois saisonniers. De plus, au début de 2014, la Cour suprême du Canada entérine le détournement de 57 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi vers le Trésor public.

Daniel Boyer s'insurge contre cette décision: « La décision de la Cour suprême crée une confusion entre le pouvoir de taxation général et la possibilité de mettre en place des cotisations à des fins déterminées. Dans les faits, il s'agit d'un véritable vol. Ce sont les travailleurs et les entreprises qui cotisent à l'assurance-emploi, le gouvernement fédéral n'a pas mis une seule cenne relativement à ce surplus de 57 milliards ». Rien n'est réglé non plus en ce qui concerne le



RAYNALD LEBLANC

fonctionnement du régime d'assurance-emploi qui est à l'origine des surplus importants. À peine 40% des personnes au chômage ont droit à des prestations, alors qu'en 1989, 87% des chômeurs bénéficiaient de la protection du régime.

C'est dans ce contexte que la FTQ a décidé de redéfinir son action dans le dossier de l'assurance-emploi. Tout en maintenant sa présence au sein de la Coalition québécoise contre le saccage de l'assurance-emploi, la FTQ a développé un plan d'action en trois volets pour équiper les syndicats locaux sur les questions entourant l'assurance-emploi :

- ▷ la mise sur pied d'un comité permanent sur l'assurance-emploi formé de représentants et de représentantes des syndicats affiliés et des conseils régionaux;
- ▷ le renforcement des conseils régionaux de la FTQ dans leur capacité à donner une information de base sur l'assurance-emploi aux sections locales;
- ▷ une coordination par la FTQ qui permet de mobiliser ces réseaux afin d'intervenir fortement sur le dossier de l'assurance-emploi.

La FTQ s'est également engagée résolument à faire de l'assurance-emploi un enjeu de l'élection fédérale de 2015. La centrale s'exprimera clairement à ce sujet dans ses discussions avec les trois partis d'opposition. Elle souhaite qu'ils s'engagent à abolir la réforme de l'assurance-emploi mise en place par le gouvernement conservateur, entre autres, les dispositions sur le nouveau mode de contestation et la définition de l'emploi convenable.

Réunissant la FTQ, la CSN, la CSQ, la CSD, le SFPQ, ainsi que le MASSE et le CNC, la Coalition québécoise contre le saccage de l'assurance-emploi s'est engagée également sur cette voie et a lancé un appel à toutes les forces vives du Québec et du Canada à se joindre au mouvement de contestation afin d'obtenir un changement de cap du gouvernement. En mars 2014, les coalitions régionales contre le saccage de l'assurance-emploi ont organisé, un peu partout à travers la province, des activités pour marquer le deuxième anniversaire de l'odieuse réforme. Les 5 et 6 mars 2014, une rencontre pancanadienne a lieu à Ottawa afin de discuter de moyens d'action menant jusqu'aux élections fédérales de 2015. Puis, une rencontre des coalitions régionales a eu lieu le 29 mars 2014 à Québec afin de faire le bilan des effets de la réforme et d'établir un plan d'action pour les mois à venir.

La mobilisation est porteuse et obtient des engagements très forts autant de la part du NPD que du Parti libéral. Sur ce plan, la victoire électorale des libéraux de Trudeau a donc été accueillie avec soulagement. Ce nouveau gouvernement a rapidement engagé une série de consultations sur l'amélioration du programme d'assurance-emploi. La FTQ y a participé. Son mémoire met de l'avant plusieurs revendications traditionnelles :

- ▷ adopter une norme d'admissibilité unique et universelle à 13 semaines ou 360 heures d'emploi assurables;
- ▷ abolir le délai de carence;
- ▷ rehausser le maximum de la rémunération assurable au niveau du Régime québécois d'assurance parentale et augmenter le taux de remplacement à 60% du salaire maximum admissible;
- ▷ créer une caisse autonome, indépendante et dissociée de la comptabilité générale du gouvernement;
- ▷ créer un organisme de gouvernance distinct, indépendant et avec des pouvoirs élargis dont les membres du conseil d'administration seraient issus des organisations syndicales, patronales et du gouvernement.

Dès son premier budget, le gouvernement libéral a annoncé des améliorations importantes au programme d'assurance-emploi, notamment le passage du délai de carence de deux à une semaine, l'abolition du critère de 910 heures assurables pour les travailleurs et travailleuses revenant sur le marché du travail et l'abolition des critères liés à la notion d'emploi convenable. Par contre, encore rien sur le processus de contestation ni sur le fameux « trou noir » dans lequel se retrouvent les travailleurs et les travailleuses saisonniers qui subissent des pertes chaque année.

Le processus de contestation représente pourtant un problème de taille. La FTQ et les autres centrales syndicales ont rencontré la présidente du Tribunal de la sécurité sociale (TSS) en 2015 pour lui faire part de leur profonde insatisfaction relativement à la performance de ce nouveau mode de contestation. Rappelons, entre autres, que ce nouveau Tribunal procède à plus de 70% de ses audiences par téléconférence, qu'il ne publie pas ses décisions en première instance (division générale), qu'il peut rejeter sommairement un dossier et qu'un prestataire doit demander la permission d'en appeler en deuxième instance (division d'appel). Pour la FTQ,



ces changements au processus de contestation ont eu pour effet de compromettre sérieusement l'accès à la justice et le droit d'être entendu. On se doute qu'ils visent à réduire le recours au processus d'appel. Nous avons revendiqué dès le début le retour à des tribunaux d'appel plus près des prestataires, comme l'étaient le Conseil arbitral et le juge-arbitre.

Dans cet important dossier, la FTQ vient de publier un *Guide d'intervention en assurance-emploi* permettant aux non-initiés d'obtenir des réponses à leurs questions concernant l'assurance-emploi.

A POUR ASSURANCES COLLECTIVES ET ASSURANCE MÉDICAMENT

La mise en place des régimes d'assurance collective est le fruit d'importantes luttes syndicales. Ces avantages sociaux protègent les travailleurs et travailleuses du Québec et leur procurent bien-être et sécurité financière en cas d'accident, d'invalidité ou de maladie. Depuis plusieurs années, la hausse vertigineuse des coûts d'assurance, plus particulièrement celle des médicaments, fragilise les fondements mêmes de l'assurance collective en milieu de travail. Les employeurs sont de plus en plus réticents à continuer d'offrir ces protections. Quant aux travailleurs et aux travailleuses, ils constatent que les primes augmentent à un rythme insoutenable. Selon plusieurs prévisions, ces coûts continueront d'augmenter avec, entre autres, l'arrivée de nouveaux médicaments plus coûteux et du vieillissement de la population. La pérennité de nos régimes d'assurance est loin d'être garantie.

Le régime d'assurance médicaments mixte (public/privé) s'avère être inefficace, car il ne peut pas offrir une couverture adéquate à toute la population; il est inéquitable parce que plusieurs personnes paient des sommes disproportionnées par rapport à leur revenu pour avoir accès aux médicaments, un bien pourtant essentiel; il est coûteux parce que l'on accepte de rembourser des médicaments qui ne sont pas toujours efficaces; et il est insoutenable parce que le gouvernement n'arrive pas à contenir l'augmentation des coûts.

La FTQ doit faire la promotion d'un autre modèle. Un régime public universel d'assurance médicaments permettrait selon plusieurs experts d'améliorer l'accès, l'équité, l'efficacité, l'efficience, la sécurité et la qualité par rapport au régime actuel. Cet enjeu est incontournable pour le milieu syndical et pour la société québécoise dans son ensemble.



C'est pour répondre à ce constat que les services de l'éducation et de la recherche ont conjointement organisé une journée de réflexion sur le sujet de l'assurance médicaments en novembre 2015.

A POUR AUSTÉRITÉ LIBÉRALE

Le gouvernement de Philippe Couillard a pris tout le monde par surprise lorsqu'au printemps 2014 il a décidé d'engager le Québec dans un processus de réduction drastique des dépenses publiques. C'était d'autant plus impensable d'imposer des coupes de l'ordre de six milliards de dollars que les grands réseaux de la santé et de l'éducation considéraient avoir déjà de la difficulté à accomplir leurs missions dans le cadre budgétaire normal.

Prétendant que cette «rigueur» budgétaire n'aurait pas d'impact sur les services à la population, le gouvernement Couillard s'est enfoncé dans une guerre de mots que le mouvement de contestation a rapidement gagnée: ce n'était pas de la «rigueur», c'était de l'austérité, et les économistes sur la scène internationale s'accordaient pour dire que ce n'était pas une bonne politique économique.

Le 29 novembre 2014, des organismes de la société civile, des associations étudiantes et des organisations syndicales ont mis sur pied une vaste coalition afin de dénoncer les politiques d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard.

Ce mouvement concerté des acteurs du progrès social a vu le jour afin d'organiser une riposte face aux différents projets de loi du gouvernement libéral qui attaquait les services publics et mettaient en danger la justice sociale sous prétexte de redresser les finances publiques. Le collectif a été de toutes les tribunes et a multiplié les sorties publiques pour dénoncer les coupes dans la santé et les services sociaux, les services à la petite enfance, le réseau de l'éducation, la culture, l'équité salariale, les services en environnement, l'aide internationale et l'ensemble des



RAYNALD LEBLANC

autres services publics, mais aussi dans le soutien à l'emploi ainsi que dans le développement des régions et dans le financement adéquat des organismes communautaires.

Le 29 novembre 2014, plus de 150 000 personnes sont descendues dans les rues pour scander haut et fort qu'elles refusaient les mesures d'austérité du gouvernement Couillard lors d'une gigantesque manifestation organisée par le collectif. Ce sont plus de 25 000 à Québec et plus de 125 000 à Montréal qui ont signifié au gouvernement Couillard qu'il devait cesser de faire la sourde oreille, car la population n'accepterait pas qu'il démantèle l'État québécois pour le sacrifier sur l'autel de l'austérité.

Pendant la même période, les dirigeants de la FTQ ont entrepris une tournée des régions qui a été l'occasion d'échanges sur les conséquences des politiques d'austérité.

Le 12 février 2015, le collectif Refusons l'austérité a tenu un grand rassemblement citoyen au Centre des congrès de Québec. Cette rencontre historique, regroupant plus de 1200 acteurs de toutes les sphères de la société civile, a permis des échanges fructueux, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour les semaines et les mois à venir. Le collectif a également profité de l'occasion pour mettre de l'avant d'autres solutions pour assurer le développement économique durable du Québec et mettre en place les fondements d'une société plus juste. Ce rassemblement s'est clôturé par une manifestation devant l'Assemblée nationale.

Le 1^{er} mai 2015, à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, des milliers de membres des syndicats, des groupes communautaires, des étudiantes et étudiants ont manifesté à travers le

Québec leur inquiétude par rapport aux politiques d'austérité. Des actions de perturbation économique et sociale, ainsi que des piquets de grève devant plusieurs établissements et lieux de travail ont eu lieu dans plusieurs villes.

Voici en quels termes *Le Monde ouvrier* faisait le point sur la politique d'austérité libérale à l'automne 2015 :

- ▷ des coupes budgétaires brutales qui toucheront tous les services à la population;
- ▷ des offres salariales méprisantes aux travailleurs et travailleuses du secteur public;
- ▷ un rebrassage inutile de structures administratives dans la santé et l'éducation, qui n'avait jamais été invoqué comme solution par aucun des comités de réflexion et dont tous les acteurs de ces milieux doutent de la pertinence;
- ▷ une attaque injuste et potentiellement illégale contre les retraites des employés municipaux;
- ▷ le démantèlement de la politique familiale patiemment bâtie au cours des deux dernières décennies et qui donne des résultats exceptionnels;
- ▷ une incompréhensible déstructuration des efforts en matière de développement économique régional par l'abolition des CLD, des CRÉ et par un pacte fiscal avec les municipalités qui a déjà des répercussions négatives sur les capacités économiques de celles-ci par une hausse de l'impôt foncier (la taxe Moreau);
- ▷ l'absence d'une politique de développement économique cohérente et lisible (peu d'attention à la crise du régime forestier, aucune attention à la 2^e et 3^e transformation dans les régions).

La mobilisation des dernières années a certainement trouvé écho dans la population. L'appui sans précédent aux travailleurs et travailleuses du secteur public lors des dernières négociations témoigne d'ailleurs de cette grogne grandissante contre le saccage de nos services publics.

🌱 POUR CAMPAGNE ENSEMBLE POUR UN MONDE PLUS JUSTE

Lors du congrès de 2013, la FTQ et ses syndicats affiliés ont décidé de répondre aux attaques antisyndicales du gouvernement Harper de plusieurs façons. La stratégie comprenait une campagne de sensibilisation des membres, une campagne dite « membre à membre » qui devait se dérouler essentiellement sur les lieux de travail. Cette importante campagne visait à contribuer

à une stratégie générale visant à faire battre le gouvernement conservateur lors des élections fédérales de l'automne 2015.

Pour aider les syndicats affiliés à aller de l'avant, la FTQ a conçu un site Internet offrant des outils concrets. On y trouvait notamment des fiches et des vidéos de sensibilisation et d'argumentation. Différents scénarios permettaient d'utiliser ces outils dans des discussions entre membres, dans des assemblées générales ou dans des journées ou demi-journées de formation.

Le Conseil consultatif de la FTQ du 24 avril 2014 a été l'occasion pour l'ensemble des syndicats affiliés de la FTQ d'adhérer à cette campagne. Près de 230 personnes, représentant l'ensemble des syndicats affiliés à la FTQ, ont échangé sur les stratégies à mettre de l'avant pour redonner confiance et démontrer la pertinence du mouvement syndical dans la société d'aujourd'hui.

► Une tournée régionale des dirigeants de la FTQ

Accompagnés de vice-présidents et vice-présidentes, les dirigeants de la FTQ ont fait le tour du Québec afin d'échanger avec les militants et militantes sur les conséquences des attaques de la droite et discuter des meilleures stratégies à mettre en place pour regagner la confiance des membres et de la population et vaincre les conservateurs.

Cette tournée a aussi été l'occasion pour les dirigeants d'échanger avec les membres sur les conséquences des politiques d'austérité mises de l'avant par le gouvernement Couillard sur la scène provinciale. Lors des visites dans les différentes régions, les dirigeants ont aussi eu l'occasion de rencontrer des partenaires importants pour le mouvement syndical, de visiter des milieux de travail syndiqués et de prendre le pouls des différents enjeux régionaux.



NORMAND BLOUIN

C POUR CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE (CTF) ET CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

La FTQ a collaboré depuis 2013 avec une équipe de chercheuses de l'UQAM-CINBIOSE sur une étude-terrain sur la conciliation travail-famille (CTF). Un rapport de recherche *Conciliation travail-famille dans les milieux de travail avec des horaires atypiques* a été publié en juin 2016, dernière publication d'une série sur le sujet. L'étude a été rendue possible grâce à la collaboration de la section locale 1751 de l'AIMTA. Elle porte sur la situation des travailleuses et travailleurs ayant des horaires atypiques et un faible revenu. Plus de 120 travailleuses et travailleurs y ont participé. Ces personnes font partie d'équipes de nettoyage dans une grande entreprise du secteur des transports et dont les opérations se répartissent sur 24 heures, 365 jours par année. Elles ont peu de contrôle sur leur horaire de travail.

L'objectif syndical était de passer de l'individuel au collectif. Autrement dit : régler les différentes demandes d'accommodement à la pièce en matière de CTF et instaurer des mesures formelles et collectives pour éviter le cas par cas et le favoritisme. En plus de décrire la situation de ces travailleuses et travailleurs, le rapport présente des avenues pour développer une compréhension commune et équitable des enjeux, pour mieux contrôler le temps de travail et le revenu, et pour améliorer les congés et vacances.

La FTQ souhaite élargir cette recherche à d'autres milieux de travail de ses affiliés en incluant la précarité d'emploi et les conditions de travail pénibles.

Depuis ses débuts en 2013, la FTQ participe activement à la Coalition sur la conciliation travail-famille-études (CTFÉ qui rassemble une vingtaine de groupes syndicaux, féministes, étudiants, communautaires et familiaux du Québec) qui a pour projet d'apporter une réponse collective aux bouleversements et nouvelles réalités des milieux de travail et aux difficultés de conciliation. La CTFÉ soutient que les milieux de travail et d'études doivent s'adapter aux besoins des travailleuses et des travailleurs, et non l'inverse. Ses principales revendications sont l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation et diverses améliorations aux normes du travail : connaître son horaire de travail à l'avance; pouvoir refuser de faire des heures supplémentaires sans pénalité; disposer de vraies périodes de pause et de repas; bonifier divers congés; rémunérer les congés de maladie; etc.



MICHEL CHARTRAND

► Le réseau des CPE passé au rouleau compresseur libéral

Allant en direction opposée à son discours lorsqu'il était dans l'opposition, le gouvernement Couillard a littéralement mis fin à la politique universelle d'accès à bas prix aux services de garde à la petite enfance. Il a procédé à une augmentation importante et à une modulation du tarif de garde qui affecte directement la classe moyenne; il a voulu imposer des sanctions aux parents pour les « places fantômes »; il a mis un frein au développement du réseau public (CPE); il a imposé de nouvelles règles budgétaires contraignantes aux CPE; il a favorisé l'augmentation de l'offre privée de services de garde.

La FTQ a été sur toutes les tribunes pour dénoncer cette dégradation de la politique familiale québécoise qui constituait un exemple inspirant pour plusieurs pays. Les résultats de cette politique sont probants. Le taux d'activité des femmes a fait un bond spectaculaire au Québec au cours des années 2000. La FTQ a participé à plusieurs consultations sur l'avenir des services de garde à la petite enfance, plaidant chaque fois que possible pour un réseau public de services de garde éducatifs, particulièrement en CPE. La FTQ a soutenu et soutien encore la lutte entreprise par l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) contre la politique libérale de sous-financement du réseau public combinée à la modulation des frais de garde qui pousse de plus en plus de parents vers le réseau privé.

Le maintien et le développement du réseau public de services de garde éducatifs à contribution réduite au Québec a d'ailleurs fait l'objet de revendications du Collectif 8 mars, la plus récente datant de 2016.

Enfin, au niveau fédéral, le service de la condition féminine a participé, en juin 2016, à une consultation menée par le gouvernement Trudeau et portant sur la CTF et l'assouplissement des conditions de travail. La FTQ y a fait valoir l'importance de mesures contraignantes pour les entreprises afin d'offrir des solutions collectives adéquates aux besoins des travailleuses et des travailleurs.

E POUR ÉDUCATION POLITIQUE DES MEMBRES

L'éducation politique est au cœur de la mission de la FTQ depuis sa création et fait même partie de ses statuts. Ce n'est donc pas d'hier que la centrale aborde des enjeux politiques dans ses formations. Toutefois, la conjoncture des dernières années marquée par la montée en force des idées de droite, a mené la FTQ à réfléchir à ses façons de faire en matière d'éducation politique des membres. Elle a fait le constat qu'il est de plus en plus difficile de porter sa vision politique et ses principaux messages sur la place publique. Les raisons et les causes sont multiples et variées: transformation des médias, transformation du débat public, journalisme d'opinion, perte d'intérêt pour le monde du travail, etc. Mais la centrale a fait le constat que, même à l'intérieur de ses rangs, son projet de société n'est pas bien compris, ni connu, voire appuyé.

Dans ce contexte, la FTQ a considéré nécessaire de « repolitiser » son action syndicale, d'accroître la conscientisation de ses membres et, donc, leur capacité à se mobiliser en appui au projet de société proposé par la centrale. Il s'agissait de ramener à l'avant-plan son discours progressiste et ses pratiques de solidarité lors des contacts avec les militantes et militants ainsi que les membres. Le grand réseau de la formation syndicale a été particulièrement interpellé pour favoriser l'éducation politique des membres afin de combattre le discours antisyndical et les politiques de droite. Depuis 2013, la FTQ a élaboré de nouvelles activités de formation visant à développer des arguments contre les attaques envers le mouvement syndical et à mobiliser les membres, des activités à intégrer dans les formations, d'autres pour animer des discussions dans différentes activités syndicales, toujours dans le but de susciter des discussions.

Quelle conclusion a-t-on tirée de cette démarche? Le premier constat a été que travailler à l'éducation



DANIEL MALLETTE

politique des membres ne se fait pas de façon naturelle. Il est souvent difficile d'aborder des sujets politiques, en formation comme à l'extérieur des sessions. Les formateurs et formatrices se sentent souvent mal à l'aise avec les divergences d'opinion et les débats portant sur des enjeux sociopolitiques. Force est d'admettre que la population, et donc les membres de la centrale, absorbe bel et bien les idées antisyndicales ou plus à droite qui sont véhiculées par les médias de masse. Les formateurs et formatrices ont confirmé être souvent confrontés à des discussions portant sur des événements ponctuels liés à l'actualité plutôt que des discussions portant sur les notions plus larges du projet de société porté par la centrale (justice sociale, solidarité, etc.). Ils et elles ont fait le constat qu'enraciner l'action politique dans le travail syndical, au quotidien, est un défi de taille.

C'est face à ces constats et questionnements du réseau de la formation syndicale que la FTQ a décidé de tenir un séminaire de réflexion sur la formation syndicale et l'action politique. Le but de cet événement était de réfléchir au rôle de la formation et à celui des personnes responsables de la formation pour favoriser la conscientisation politique des membres. De ces deux journées de discussion, il ressort plusieurs préoccupations et pistes d'action : introduire des notions politiques dans les formations, proposer régulièrement des séances de perfectionnement aux formatrices et formateurs sur ces notions politiques, faire mieux connaître le matériel et les outils développés à cet effet, développer de nouvelles fiches d'information sur les sujets de l'heure, etc. De façon générale, on remarque que le projet de société de la FTQ est méconnu et qu'il devrait être plus largement diffusé dans les réseaux de formation. Le terme « politique » mérite aussi d'être clarifié dans tous les outils de la centrale, afin d'éviter la confusion avec la « politique partisane ».

E POUR ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des valeurs fondamentales portées par le mouvement syndical, et le travail syndical en est empreint. La FTQ, et particulièrement les femmes de la FTQ, y investit depuis longtemps beaucoup d'efforts, de temps et d'espoir en vue d'une véritable égalité entre les sexes partout.

En 2016, la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* venait à échéance. Adoptée en 2006, elle devait permettre au gouvernement de continuer à traduire en actions concrètes les droits reconnus par les chartes, les lois adoptées en matière d'égalité et les engagements internationaux. Elle reconnaissait la nécessité de continuer les efforts pour parvenir à une culture de l'égalité imprégnant tous les rapports sociaux, et ce, malgré les importants acquis et progrès déjà réalisés.

À l'automne 2015 commençait une consultation gouvernementale pour « actualiser » cette politique et planifier le prochain plan d'action. La FTQ y a participé, réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et réitérant que l'égalité demeure un objectif à atteindre partout. Son mémoire dénonce les mesures d'austérité et souligne leurs conséquences néfastes pour les femmes et leur droit à l'égalité. Le document met l'accent sur deux enjeux majeurs : l'autonomie économique des femmes et la conciliation travail-famille-études. Le gouvernement a indiqué que la Politique serait remplacée par une « stratégie ». Toutefois, sa parution a été reportée.

Le 23 juin 2016, la FTQ a participé aux « assises » convoquées par la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, afin de « mettre en commun les principaux enjeux et constats ressortis lors des consultations ». À l'instar des autres groupes,



SOPHIE BERTRAND

la FTQ a réitéré l'importance d'inclure dans la nouvelle stratégie des enjeux « oubliés » comme la lutte contre la discrimination systémique, la poursuite de l'analyse différenciée entre les sexes, la violence faite aux femmes et la santé des femmes. La FTQ exerce une vigilance soutenue dans ce dossier.

Par ailleurs, la FTQ et de nombreuses militantes des syndicats affiliés ont participé au Sommet des femmes (3 et 4 mars 2016), à Montréal. Ce Sommet était une initiative née lors du 75^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec, en 2015, un rêve de M^{me} Lise Payette. Plus de 1000 femmes de partout au Québec s'y sont réunies pour échanger sur divers aspects de l'égalité pour les femmes. Le Sommet s'est terminé par les engagements de trois des quatre partis politiques principaux, les Libéraux ayant décliné l'invitation.

E POUR ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2015

La mobilisation en vue du scrutin fédéral de 2015 a commencé en 2013, en particulier lors du congrès de la FTQ. L'enjeu a été discuté lors des commissions, ainsi qu'en plénière lors d'une présentation sur les projets antisyndicaux du gouvernement Harper. En avril 2014, un conseil consultatif réunissant plusieurs centaines de conseillers et conseillères des syndicats affiliés s'est penché sur l'enjeu de l'élection fédérale et sur les stratégies qui devaient être développées. À la suite de cette consultation, une importante résolution a été adoptée lors du Conseil général de mai 2014. Elle signale la volonté de la FTQ de déployer une stratégie à plusieurs volets dans le but de « politiser les membres, changer l'opinion publique et défaire le gouvernement Harper ».

Au cours de cette phase initiale, beaucoup de travail a été fait dans le but de bâtir des alliances avec les autres groupes de la société civile. Ce travail en amont s'est opéré surtout au sein de l'alliance déjà existante appelée PDSV (Pas de démocratie sans voix), une table de concertation qui avait été mise sur pied dans les premières années du règne conservateur dans le but de dénoncer les politiques liberticides et les attaques du gouvernement Harper contre les mouvements de défense des droits et les groupes écologistes.

Ce travail d'alliance s'est également déployé à travers l'organisation du Forum social des peuples (FSP) qui a eu lieu à Ottawa, en août 2014. L'essentiel des débats au sein du FSP était tourné vers l'articulation d'une riposte coordonnée des mouvements sociaux de tout le Canada contre les Conservateurs.



LE MONDE OUVRIER ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015



Des scientifiques employés du gouvernement fédéral ont manifesté le mardi 19 mai 2015 pour réclamer le droit de discuter de leurs recherches sur la scène internationale et avec les médias.

Engagez-vous!

Prenez le temps de contribuer au changement! Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles dans différentes circonscriptions.

Notre objectif est de parler au plus grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes de l'importance d'aller voter le 19 octobre prochain pour qu'un changement de gouvernement ait lieu. Si vous êtes d'accord avec cet objectif, engagez-vous!

Une formation est disponible pour vous soutenir dans votre implication.

Pour en savoir plus:
Robert Emmond,
514 916-4112 ou remond@ftq.qc.ca

LETTRE AUX MEMBRES DE LA FTQ

Votre vote le plus important de la décennie

Une fois n'est pas coutume, nous adressons cette lettre aux plus de 600 000 membres de la FTQ. Des élections fédérales auront lieu en octobre prochain et nous pensons que ce sera votre vote le plus important de la décennie. Pourquoi?

Il y a près de dix ans, lorsque Stephen Harper est devenu premier ministre du Canada, il avait annoncé que lorsqu'il en aurait terminé avec son programme, nous ne reconstruirions plus le Canada. On a eu tort de ne pas le croire sur parole!

Le bilan des années Harper que nous dressons dans ce feuillet spécial du *Monde ouvrier* est renversant. Il n'est pas exhaustif, mais il brosse le triste portrait d'un pays qui régresse.

Le Canada n'est plus un exemple pour le monde. Avant, il contribuait à la paix et à la création d'un monde meilleur. Aujourd'hui, il est militariste et sabote les ententes internationales pour le contrôle des armes.

Avant, il était à l'avant-garde de la lutte contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, il déchire le protocole de Kyoto et subventionne l'industrie pétrolière des sables bitumineux, une des plus menaces au climat de la planète. Tout cela se fait en votre nom.

Le gouvernement Harper a miné la crédibilité de nos institutions démocratiques. Il s'en est pris à tous les groupes qui ne partagent pas sa vision du monde, syndicalistes, écologistes,

féministes... la liste est longue. Ne respectant pas l'esprit du Code du travail, il est intervenu à plusieurs occasions dans des négociations de convention collective afin de favoriser la partie patronale. Il a également adopté des lois obliant spécifiquement les syndicats et favorisant les employeurs, ce qui nous porte à croire qu'il n'a pas et n'aura pas les intérêts des travailleurs et des travailleuses à cœur.

Au moment d'écrire ces lignes, les médias rapportent des choses jamais encore vues ou entendues au pays. Des scientifiques employés du gouvernement fédéral protestent dans la rue! S'estimant bâillonnés, ils ne peuvent même plus fréquenter les collègues scientifiques où ils échangent leurs connaissances. Des gouvernements protestent contre les coupes budgétaires à Radio-Canada. Vous savez bien lui: ce ne sont pas des syndicats qui protestent, ce sont les gouvernements du Québec et de l'Ontario! Ils souhaitent que Radio-Canada ne peut plus remplir le mandat que lui impose la Loi sur la radiodiffusion.

Il serait facile de faire des choix politiques qui nous ressembleraient plus. Un seul des 65 avions F-35 que le gouvernement Harper nous oblige à acheter permettrait de créer 56 000 nouvelles places en garderie!

Continuité ou changement?

Le 19 octobre prochain, le jour du vote, vous devez choisir entre la continuité ou le

changement. Après dix ans du régime Harper, une chose est claire à nos yeux: un changement est nécessaire si nous ne voulons pas laisser moins aux générations futures que ce que nos propres parents nous ont laissé.

La FTQ ne vous dit pas pour qui voter. Peut-être même que certaines choses vous plaisent dans le style ou les décisions habilement vendues par les ministres de Stephen Harper. Mais, si vous aimez des productions culturelles québécoises telles que 19-2 ou *Unité 9* ou si vous aimez avoir droit à des prestations d'assurance-emploi le jour où, par malchance, vous perdez votre emploi, ne votez pas pour les conservateurs de Stephen Harper!

Le 19 octobre, chaque vote compte, le vôtre, celui de votre voisin, de votre cousin... C'est pourquoi nous vous invitons à vous joindre à notre effort collectif pour inciter le plus grand nombre d'électeurs et d'électrices à participer à ce scrutin déterminant. Nous sommes convaincus que la très grande majorité des Québécois et des Québécoises ne partage pas les valeurs et la vision du monde de Stephen Harper.



Daniel Boyer
Président



Serge Cadieux
Secrétaire général

CHAQUE VOTE COMPTE!

ANNE BRISSETTE

Un travail important a aussi été réalisé sur le plan des communications politiques pour problématiser le choix qui se présenterait lors des élections. La FTQ a travaillé fort pour faire de l'assurance-emploi un enjeu électoral. Le CTC a déployé une importante campagne publicitaire partout au Canada pour rappeler à la population que d'autres choix économiques et politiques étaient possibles et que le mouvement syndical était présent justement pour réclamer de meilleures politiques publiques pour toutes et tous.

En 2015, la FTQ a consacré temps et ressources à identifier les circonscriptions québécoises dans lesquelles un vote stratégique serait susceptible de faire la différence. Ces circonscriptions ont été identifiées à l'aide d'une étude rigoureuse des tendances électorales de la dernière décennie au Québec. Ensuite, l'essentiel de la campagne s'est déroulé entre le printemps 2015 et l'élection du 19 octobre. L'équipe des formateurs et formatrices de la FTQ a préparé et offert une formation destinée aux militants et militantes qui souhaitaient s'engager à parler aux membres dans le cadre de la campagne

42

électorale. Un bilan des années Harper a été encarté dans *Le Monde ouvrier* et largement distribué dans les milieux de travail. Une lettre des dirigeants invitait les membres à réfléchir à ce qui deviendrait certainement leur vote le plus important de la décennie.

Enfin, la FTQ a consacré d'importants efforts à déployer une campagne membre à membre sur le vote stratégique dans quelques circonscriptions ciblées. Vers la fin de la campagne électorale, un site Web a été publicisé pour amener la population intéressée à s'informer de la meilleure façon d'effectuer un vote stratégique dans chacune des circonscriptions ciblées.

É POUR ENVIRONNEMENT ET TRANSITION JUSTE

La question des changements climatiques revêt une importance particulière pour la FTQ. Plusieurs de ses membres travaillent dans des industries intenses en carbone – lesquelles se situent la plupart du temps en région – et risquent d'être affectés par les politiques visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La centrale a donc un rôle fondamental à jouer afin que cette transition soit juste pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que pour les communautés.

Dans le dossier environnemental, la FTQ a agi conformément à ses précédentes revendications, ainsi qu'à la déclaration de politique sur l'énergie du 30^e Congrès. Elle a été présente sur tous les fronts pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs, s'assurer qu'ils soient impliqués dans la transition et faire pression sur le gouvernement afin qu'ils se préoccupent davantage des enjeux liés au travail et à l'emploi. Le comité environnement et développement durable a également été relancé après quelques années d'inactivité, ce qui a permis de soutenir les actions de la FTQ.

En matière d'hydrocarbures, la FTQ a raffermi ses positions. Dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique globale sur les hydrocarbures et de celle sur Anticosti, elle s'est opposée au développement de cette filière. Les modalités du projet ne répondaient pas aux conditions essentielles établies précédemment. Dans le cadre des audiences du BAPE sur le projet de pipeline d'Énergie Est de Trans Canada, la FTQ a indiqué être contre le projet pour plusieurs raisons. Il crée peu d'emplois, mis à part durant la phase de construction, n'améliore pas la sécurité énergétique du Québec, comporte des risques trop élevés, ne réussit pas un test sur son acceptabilité sociale et met en péril la protection du climat.



GABRIELLE THOM-GADBOIS

La FTQ a appuyé la cible du gouvernement de réduction d'émissions de GES pour 2030, tout en lui rappelant la nécessité d'établir un véritable plan de transition qui tienne compte des besoins des travailleurs et des travailleuses, ainsi que des communautés. Elle a également souligné l'incompatibilité entre les politiques d'austérité et la protection du climat.

Consciente que l'enjeu des changements climatiques est global, la FTQ s'est déployée autant au Québec qu'à l'international. Elle a bâti des ponts avec plusieurs groupes environnementaux et sociaux, que ce soit par des mobilisations communes, l'organisation d'événements comme le Forum action climat, en avril 2015, ou la mise sur pied du Collectif de la société civile québécoise à la Conférence de Paris sur le climat (COP21). Sa participation active à la COP21 a véritablement permis à la FTQ de prendre son envol et de s'imposer comme un acteur majeur dans la lutte contre les changements climatiques.

La centrale a également maintenu les contacts avec le Congrès du travail du Canada et des regroupements internationaux comme le Trade Unions for Energy Democracy. Elle a discuté de l'enjeu de la transition juste dans divers forums comme le Labor Notes à Chicago, le Left Forum à New York, le LabourStart à Toronto et le Forum social mondial de Montréal pour ne nommer que ceux-là.

La question des changements climatiques prendra davantage d'importance au cours des prochaines années. Il importe donc de poursuivre nos actions et de consolider nos positions, et ce, en continuant les discussions avec les membres. La tournée régionale sur les changements climatiques a démontré que ce type de démarche porte ses fruits.

Dans ce dossier, la FTQ a agi conformément aux résolutions de la déclaration de politique sur l'énergie du 30^e Congrès. La centrale a bâti des ponts avec plusieurs groupes environnementaux et sociaux, que ce soit par des mobilisations communes, l'organisation d'événements comme le Forum action climat et la mise sur pied du Collectif de la société civile québécoise à la Conférence de Paris sur le climat (COP21). Dans toutes les consultations et sur toutes les tribunes, la FTQ a fait valoir ses revendications et, plus particulièrement, la nécessité que cette transition soit équitable pour les travailleurs et les travailleuses ainsi que les communautés. La FTQ a raffermi ses positions dans le dossier des changements climatiques. Elle s'est opposée à l'exploitation des hydrocarbures au Québec et au projet de pipeline d'Énergie Est de Trans Canada.

É POUR ÉQUITÉ SALARIALE

La FTQ a rencontré la présidente de la Commission de l'équité salariale (CÉS) en février 2015 pour échanger sur les actions et priorités de la CÉS, et les attentes syndicales en matière d'application de la Loi sur l'équité salariale (LÉS) dans les entreprises. La FTQ a fait valoir ses inquiétudes sur l'avenir de la CÉS advenant une fusion avec d'autres organismes, et sur le peu de prise des syndicats et des travailleuses en matière de maintien de l'équité salariale. La FTQ a également proposé sa collaboration à la CÉS pour un chantier sur la question du maintien de l'équité afin de documenter les pratiques, les difficultés et identifier des solutions. Cette rencontre n'a pas eu de suites concrètes, ni techniques, ni politiques et toute l'attention a été dirigée vers le processus de fusion de la CÉS avec la Commission des normes du travail et la CSST (janvier 2016).

Cette réorganisation administrative a soulevé de nombreuses interrogations et préoccupations, entre autres, sur le maintien du mandat de la CÉS et de son expertise, la gouvernance de la nouvelle organisation et la place de l'équité salariale, les ressources, le rôle du comité consultatif, etc. La FTQ a réuni son groupe de travail en équité salariale pour discuter de cette fusion. Dans son mémoire présenté à l'Assemblée nationale sur ce sujet, la centrale a fortement insisté

sur trois aspects: l'importance du maintien des missions de chaque organisme (CÉS, CNT et CSST), le maintien des ressources et le maintien du processus décisionnel tripartite.

Après une période de flottement due à cette fusion, le dossier de l'équité salariale a repris son élan. On célébrera les 20 ans de l'adoption de la LÉS, en novembre 2016.

Profitant des préparatifs pour le 20^e anniversaire de la LÉS, la FTQ tenait, en septembre 2016, une réunion pour faire le point avec ses affiliés. L'objectif de cette réunion était double. D'une part, amorcer la réflexion en vue d'établir la position de la FTQ dans le cadre de l'évaluation de la LÉS et de son application prévue en 2019. D'autre part, elle servait à identifier les messages d'une vidéo de la FTQ en vue du 20^e anniversaire de la LÉS: l'importance de cette loi pour les travailleuses du Québec, les hauts et les bas rencontrés depuis le 21 novembre 1996 et les défis qui demeurent, notamment au chapitre du maintien de l'équité salariale.

Par ailleurs, au fédéral, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Trudeau semble avoir ravivé le dossier. Suite à une motion du NPD, le 3 février 2016, un comité *ad hoc* de la Chambre des communes a, après consultations, rendu public son rapport en juin dernier. Sa principale recommandation: l'adoption d'une loi proactive en équité salariale. Le comité recommande également d'abroger la Loi sur l'équité de rémunération du secteur public adoptée en 2009 par le gouvernement Harper.



F POUR FEMMES DANS LES EMPLOIS TRADITIONNELLEMENT MASCULINS

La FTQ continue d'être partenaire et commanditaire du concours *Chapeau, les filles!* en offrant trois bourses Équité visant à encourager les filles et les femmes qui s'orientent ou se réorientent vers des métiers ou professions traditionnellement masculins. Ces dernières années, suite à la « suspension temporaire » du volet régional du concours, la FTQ est intervenue à maintes reprises pour exhorter le gouvernement Couillard de le rétablir dans toutes les régions... ce qui n'est toujours pas fait!

La FTQ est aussi présente au sein de la Coalition pour les femmes dans l'industrie de la construction. Cette coalition a participé aux consultations de la Commission de la construction du Québec (CCQ) sur le nouveau programme d'accès à l'égalité pour les femmes (PAÉF) adopté en 2015 pour l'industrie de la construction. L'objectif principal est d'augmenter le taux de présence des femmes dans les métiers de 1,4% en 2013 à 3% d'ici 2018.

La FTQ est également présente sur le Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec, notamment pour faire valoir auprès du gouvernement l'importance de lever les divers obstacles à l'accès, à l'intégration et au maintien en emploi pour les femmes de métiers. Il s'agit d'ailleurs de l'un des volets de la Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, actuellement en péril, et toujours ardemment défendue par le Comité consultatif Femmes et la FTQ. Cet important enjeu pour les travailleuses a occupé une place de choix dans le mémoire de la FTQ de janvier 2016 sur « l'actualisation » de la Politique gouvernementale sur l'égalité entre les femmes et les hommes.



CLÉMENT ALLARD

En novembre 2014 avait lieu le premier colloque des travailleuses de la FTQ-Construction, *Construisons l'avenir*. Une occasion importante de discuter de la participation des femmes dans les instances et activités de la FTQ et de la FTQ-Construction, ainsi que du nouveau cours offert par la FTQ, *Les femmes et la santé et sécurité du travail: mythes et défis syndicaux*.

Par ailleurs, lors de la première École des femmes de la FTQ, en novembre 2015, une résolution était adoptée pour plus de soutien de la part de la FTQ aux travailleuses en milieux majoritairement masculins.

Enfin, la FTQ avait entrepris, en 2013, des démarches auprès des affiliés pour une recherche-terrain avec une équipe de chercheuses de l'UQAM-CINBIOSE. Le projet d'étude visait à favoriser l'insertion des travailleuses dans les emplois traditionnellement masculins en adoptant des approches spécifiques telles que l'accueil, la sensibilisation des collègues à leur venue, etc. Toutefois, les nombreuses tentatives auprès d'organismes subventionnaires n'ont pas permis de financer cette recherche.

F POUR FORUM MONDIAL

Depuis 2012, la FTQ est très active dans les sommets et forums sociaux. Elle participe à ces grands rassemblements de la société civile mondiale pour exprimer son point de vue, faire avancer ses luttes, faire des alliances ici et ailleurs, ainsi que bâtir un réel rapport de force pour proposer un projet de société alternatif fondé sur des valeurs syndicales telles la justice sociale et la solidarité, et sur l'écologie.

Elle a également été au cœur de l'organisation du premier forum en sol canadien, le Forum social des peuples (FSP) qui s'est tenu en août 2014, à Ottawa. Plus de 200 militants et militantes de la FTQ ont participé à cet événement. Une trentaine d'ateliers avaient été organisés par la FTQ et ses affiliés. Cet événement a permis à la FTQ de développer des alliances avec des groupes environnementaux et des Premières Nations. Mais c'est surtout la mobilisation et le développement d'un réel plan stratégique pour battre les Conservateurs aux prochaines élections fédérales qui a retenu le plus l'attention. Près de 10 000 personnes ont participé au FSP.

En mars 2015, une délégation québécoise d'environ 70 personnes a participé au Forum social mondial (FSM) de Tunis. La FTQ était l'un des groupes qui organisait ce collectif. Une dizaine de personnes de la FTQ et de ses affiliés étaient présentes dans cette délégation. Ce FSM a permis à la FTQ de se démarquer sur le plan international et de bâtir des



alliances pour les luttes en faveur de services postaux publics et pour l'amélioration des conditions de travail dans les centres d'appels. De plus, elle a été active pour dénoncer le gouvernement Harper, développer des alliances dans le dossier de l'extractivisme et le comportement des minières canadiennes à l'étranger, s'organiser contre les négociations des accords de libre-échange, ainsi qu'organiser la lutte contre l'austérité au Québec. Environ 50 000 personnes ont participé au FSM de Tunis.

La FTQ a également organisé avec d'autres groupes, une délégation pour les événements de la société civile en marge de la Conférence des parties (COP21) de l'ONU sur les changements climatiques, en décembre 2015. Une dizaine de personnes de la FTQ et de ses affiliés ont participé à ce collectif. La centrale s'est positionnée comme un leader de la transition juste au Québec et a approfondi ses connaissances et ses alliances pour la lutte contre les changements climatiques. Environ 100 000 personnes ont participé aux événements de la société civile pendant la COP21.

Finalement, la FTQ a travaillé plus d'un an pour organiser une forte présence syndicale au premier FSM dans un pays du Nord et de surcroît à Montréal, en août 2016. Tous les syndicats affiliés à la FTQ ont participé à l'élaboration d'ateliers et de conférences, ainsi qu'à une mobilisation exemplaire. C'est plus de 300 militants et militantes de la FTQ qui ont participé à ce FSM. Une trentaine d'ateliers ont été organisés par la FTQ et ses affiliés sur environ 150 activités syndicales internationales. La FTQ a été sans contredit un hôte de qualité pour les délégations syndicales provenant d'une soixantaine de pays. La centrale a approfondi, une fois de plus, ses alliances et a réussi

à faire avancer ses nombreuses luttes, mais on retient particulièrement le rayonnement qu'elle a donné à la lutte pour un salaire minimum à 15 \$ par l'entremise de sa campagne *Minimum 15 \$*. L'organisation de ses activités sur cet enjeu au FSM aura permis une couverture médiatique importante, provoquant un débat au caucus du PLQ et mettant l'enjeu du salaire minimum sur la place publique. Près de 35 000 personnes ont participé au FSM de Montréal.

F POUR FRANCISATION

La francisation des entreprises représente un défi constant malgré les progrès remarquables depuis l'adoption de la Charte de la langue française il y a bientôt 40 ans. La FTQ mène la lutte pour le droit des travailleurs et des travailleuses à travailler en français sur deux fronts. D'abord, au niveau des entreprises en épaulant les syndicats affiliés dans leur travail d'application de la loi. Ensuite, au niveau politique en intervenant publiquement sur cet enjeu négligé. La centrale représente ses affiliés à l'Office québécois de la langue française (OQLF) et participe aux activités d'une coalition de groupes de la société civile mobilisés autour de l'enjeu de la langue, les Partenaires pour un Québec français (PQF), créée en 2013. PQF compte parmi ses membres 11 centrales syndicales et organismes de défense de la langue française. C'est face au constat d'un recul collectif de la société québécoise sur l'importance de l'enjeu linguistique que tous ces groupes se sont coalisés et que la FTQ a estimé nécessaire de rejoindre PQF. Récemment, c'est à travers ce regroupement que la FTQ a réagi sur plusieurs aspects du problème linguistique, notamment la récente politique sur l'immigration, les coupes budgétaires à l'OQLF, le nouveau règlement sur l'affichage des marques de commerce, etc.

► Le portail languedutravail.org a déjà six ans!

Le portail languedutravail.org a été mis sur pied en 2010 pour répondre à la volonté des travailleurs et des travailleuses du secteur de l'aérospatiale de créer un espace d'échange avec leurs confrères et consœurs de la Confédération générale du travail (CGT) en France. Rapidement, le portail a élargi sa mission en y intégrant de nouveaux secteurs d'activité et de nouveaux partenaires québécois. Le portail représente aujourd'hui la grande majorité des centrales syndicales québécoises. On compte parmi ses partenaires la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Fédération

autonome de l'enseignement (FAE) et le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPO).

Languedutravail.org a comme objectif de contribuer à établir de nouvelles solidarités entre travailleurs et travailleuses de la francophonie, afin de s'assurer que le français prenne la place qui lui revient. Il a également pour mission de diffuser et de faire la promotion d'outils susceptibles de les aider à travailler en français.

▷ Participation au 2^e Forum de la langue française à Liège, en Belgique

La deuxième édition du Forum mondial de la langue française (FMLF) s'est tenue du 20 au 23 juillet 2015 à Liège, en Belgique. Une quarantaine de représentants syndicaux originaires de 16 pays, dont neuf du Québec (FTQ et CSN) ont été accueillis par la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB). La CSC Belgique, la Confédération française du travail (CFDT), la Confédération générale du travail (CGT), de la France, et les représentants de la Confédération syndicale internationale (CSI) de la région Afrique ont également participé à ces activités. La FTQ a participé à l'organisation d'ateliers syndicaux sur le thème de la langue du travail. Deux militants de la francisation du syndicat Unifor ont été délégués au Forum afin de témoigner de leur lutte pour faire du français la langue du travail.

▷ Les campagnes de sensibilisation en francisation

Plus c'est clair, plus c'est sécuritaire !

S'il y a un domaine où la terminologie anglaise s'est imposée avec force, c'est bien celui de l'automobile. Dans bien des cas, nous avons appris le mot anglais bien avant de découvrir qu'il y avait un mot français pour nommer une composante d'une voiture : les *brakes*, les *windshields*, les *power-steering* et les *tires* qui sont *flats*. Voilà quelques exemples bien connus. La FTQ a lancé, à l'automne 2014, une nouvelle campagne de sensibilisation pour l'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile. Parce que posséder une connaissance approximative de l'anglais et ne pas oser réclamer la terminologie française peut entraîner des situations fâcheuses, voire des accidents de travail ! La table sectorielle de l'automobile fut d'ailleurs lauréate d'un Mérite du français remis par l'OQLF pour la réalisation de cette campagne.

Sortez votre langue de votre poche !

Travailler en français au Québec devrait aller de soi. Malheureusement, force est de constater que plusieurs

GASKËTT

JOINT DE CULASSE
COULEUR ■
CAOUTCHOUC ET ACIER
12 CM x 39 CM



POUR CHAQUE OBJET,
ILYA
UN TERME FRANÇAIS.

PLUS C'EST CLAIR, PLUS C'EST SÉCURITAIRE.
EXIGEZ ET UTILISEZ LA TERMINOLOGIE FRANÇAISE.
languedutravail.org/automobile



UPPERKUT

travailleurs et travailleuses n'arrivent pas à faire valoir ce droit dans les entreprises où ils travaillent. Certains employeurs contreviennent à leurs obligations prévues dans la loi et il arrive même parfois que la résistance à franciser le milieu de travail provienne de nos confrères et consœurs de travail. C'est pourquoi des travailleuses et travailleurs syndiqués des secteurs des télécommunications, de l'aérospatiale et de l'automobile se sont réunis pour développer un argumentaire en faveur du français au travail qui déboulonne les mythes associés à la francisation. Parce que travailler en français, c'est une question de respect, de protection de la culture, mais aussi de santé et de sécurité, de bien-être et d'efficacité au travail ! Cette campagne a été lancée en février 2016.

Ici, on met l'accent sur les télécommunications et l'aérospatiale !

Les secteurs de l'aérospatiale et des télécommunications ont en commun l'utilisation de technologies de fine pointe où l'anglais tend à s'imposer comme langue du travail. Or, il est peu connu qu'au Québec ces deux secteurs représentent plusieurs grandes entreprises ayant des comités de francisation bien actifs qui veillent à l'usage du

français en milieu de travail. Avec cette campagne, la FTQ a voulu faire connaître l'engagement des militantes et militants membres de ces comités. Les entreprises CAE et Expertech ont ouvert leurs portes à la FTQ afin de photographier des travailleuses et travailleurs syndiqués investis dans la francisation de leur entreprise. Cette campagne invite également l'ensemble des travailleuses et travailleurs à s'impliquer dans la francisation de leur entreprise afin de faire du français la réelle langue du travail au Québec!

F POUR FRONT COMMUN DANS LE SECTEUR PUBLIC

Forts du regroupement de leurs organisations syndicales en front commun, les 400 000 travailleurs et travailleuses des secteurs public et parapublic ont entamé la première ronde de négociations avec le gouvernement Couillard, le 30 octobre 2014. En signant un pacte de non-marouflage entre leurs organisations, le front commun réunissait deux conditions gagnantes pour entamer un processus qui n'est jamais mené sous le signe de la facilité : l'union des forces et le respect des unités d'accréditation.

Le 17 décembre 2015, le front commun a réussi à mener à terme la dernière ronde de négociation du secteur public en convenant, après plus d'un an de négociations longues et ardues, d'une entente avec le Conseil du Trésor. Cette réussite repose sur un vaste processus de consultation auprès des membres et, surtout, une mobilisation historique des membres et de la population qui l'a largement soutenu.

► Colloque sur la grève : une première au Québec

Le 31 mars 2015, près de 2500 travailleuses et travailleurs du secteur public, membres du front commun, se réunissaient à Québec pour débattre du recours à la grève. Au sortir d'une vaste tournée d'assemblées générales, le front commun a officiellement reçu le mandat de planifier l'exercice



MICHEL GIROUX

de la grève à l'automne 2015. Fort d'un mandat de grève de six jours, le front commun a amorcé, le 26 octobre 2015, une grève tournante dans l'ensemble des régions du Québec afin de dénouer l'impasse des négociations du secteur public.

La mobilisation historique des travailleuses et travailleurs a permis au front commun de stopper le gouvernement sur plusieurs demandes de recul. C'est aussi grâce à l'appui sans précédent de l'ensemble de la population québécoise touchée par les mesures d'austérité et qui s'est mobilisée pour sauvegarder le modèle québécois que le front commun a réussi à défoncer la cadre financier du gouvernement et à en arriver à un règlement satisfaisant pour les travailleurs et travailleuses.

Une mobilisation historique

« Nous avons réussi à convenir d'un règlement satisfaisant pour nos membres, avec des acteurs d'une intransigeance extrême, ce n'est pas rien ! Ce bon coup est à la hauteur de la mobilisation historique de nos membres et de la solidarité de la population qui était derrière nous, en appui à nos revendications pour des services publics accessibles et de qualité pour tout le monde », a rappelé Daniel Boyer lors de l'annonce de l'entente, le 20 décembre 2015.

J POUR JEUNES DANS LES SYNDICATS

Les jeunes militants et militantes ont été très actifs au cours des trois dernières années, notamment à travers le comité des jeunes de la FTQ. Ils ont répondu à l'appel du président de la centrale qui leur a demandé à plusieurs reprises de prendre leur place dans leurs structures. La FTQ compte désormais plusieurs jeunes dirigeants dans les conseils régionaux, ainsi que dans les syndicats affiliés.

Les jeunes ont été au cœur de plusieurs luttes, dont le dossier des clauses de disparités de traitement. Que ce soit avec les comités de jeunes des autres centrales syndicales, les associations étudiantes, des organisations comme Force jeunesse ou encore en faisant du lobby auprès des ailes jeunesse des partis politiques, les jeunes de la FTQ ont martelé le message que ces clauses sont discriminatoires et que la Loi sur les normes du travail (LNT) doit être mise à jour pour les interdire de façon complète en définitive.

Le comité s'est également questionné sur ses moyens de communication et comment sensibiliser les jeunes de la FTQ pour mieux les mobiliser. C'est à travers les réseaux sociaux et le service des communications de la FTQ que le comité a établi un plan d'action pour dynamiser l'action des jeunes à la FTQ.





VINCENT LECLAIR

Le comité a également continué d'organiser ses deux activités annuelles les plus importantes: la Semaine de la relève syndicale et le Camp de formation des jeunes de la FTQ.

La *Semaine de la relève syndicale* permet à la FTQ de sensibiliser les nouveaux militants dans les structures syndicales. Cet événement, tenu au mois d'avril, est une occasion de faire de la sensibilisation sur les grands sujets de l'heure (fiscalité, salaire minimum, etc.), du réseautage, ainsi que du mentorat.

Le Camp, quant à lui, réunit entre 120 et 130 jeunes chaque année, en retraite fermée, pendant trois jours. En collaboration avec le service de l'éducation, le comité concocte une programmation qui permet d'informer, de sensibiliser, d'outiller et de mobiliser sur des grands enjeux (finances publiques, démocratie, militantisme, politique, etc.). En 2014, les jeunes ont débattu de la déclaration de politique sur l'énergie adoptée au congrès de l'année précédente. Les thèmes des attaques antisyndicales de la droite et de l'action politique des syndicats étaient également à l'ordre du jour. Lors de l'édition 2015, l'anticipation de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) permet une discussion en profondeur des enjeux entourant l'environnement et l'emploi. L'élection fédérale a également influencé l'ordre du jour alors que les participants et participantes se penchaient sur le vote des jeunes et la discussion politique entre collègues de travail. Que ce soit sous l'angle du salaire minimum, de l'endettement des ménages ou des inégalités, les enjeux économiques ont marqué l'édition de 2016.

Lors du congrès de 2013, une résolution a été adoptée afin d'organiser des états généraux sur le syndicalisme. Dans cet objectif, une réflexion a été amorcée à l'intérieur des comités de jeunes des trois principales centrales syndicales (FTQ, CSN et CSQ). Conjointement, ces comités ont organisé une soirée de discussion à l'été 2016, ainsi qu'un atelier lors du Forum social mondial. Si la réflexion en est encore au stade préliminaire, un constat se dégage sur l'importance de poursuivre les discussions, notamment sur la place des jeunes dans le mouvement syndical.

En terminant, il faut souligner que le comité des jeunes de la FTQ a poussé efficacement sur l'ensemble de la centrale pour qu'elle se lance dans une campagne publique d'envergure sur le salaire minimum à 15\$ l'heure.

► **Comité consultatif Jeunes (CCJ)**

La FTQ participe aux travaux du Comité consultatif Jeunes (CCJ), un comité avisé financé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Le CCJ s'intéresse aux divers enjeux liés à l'emploi des jeunes de 18 à 35 ans. Lors des dernières années, le CCJ a travaillé sur une enquête sur l'utilité et la pertinence des stages, sur le concept de revenu minimum garanti, sur la relève des jeunes dans les organisations, sur la transition entre l'école et le marché du travail, sur le volet « objectif emploi » du projet de loi n° 70 portant sur la réforme de l'aide sociale, sur le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse, ainsi que sur le dossier de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

J POUR JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES DÉCÉDÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL : 28 AVRIL

Au cours des trois dernières années, officiellement, 544 personnes sont décédées des suites d'une lésion professionnelle au Québec. C'est pourquoi la FTQ réitère chaque année et, en particulier à l'occasion de la Journée internationale de commémoration, le 28 avril, que les outils de prévention prévus dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) devraient s'appliquer à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, soit :

- ▷ le programme de prévention,
- ▷ le programme de santé,
- ▷ le comité de santé et de sécurité du travail,
- ▷ le représentant ou la représentante à la prévention.

Dans le cadre de cette journée de commémoration, année après année, la FTQ et ses affiliés organisent des activités publiques telles que : une minute de silence dans les milieux de travail, des manifestations pour revendiquer des modifications à la LSST afin de rendre le travail plus sécuritaire, des rassemblements symboliques devant l'Assemblée nationale, des pétitions, etc. Cependant, force est d'admettre que les gouvernements successifs ne ressentent pas d'urgence dans ce dossier. « Combien de morts encore avant que vous, les députés, décidiez d'appliquer toutes les mesures de prévention prévues dans la LSST? », a lancé, en 2015, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, devant la pelouse du Parlement qui avait été parsemée de croix blanches pour l'occasion.

Depuis l'entrée en vigueur partielle de la LSST, en 1980, la CSST a reconnu 6579 décès liés à une pratique professionnelle au Québec. Ce bilan est partiel puisqu'il est bien documenté que ces chiffres officiels sous-estiment largement l'étendue du problème. À ce triste bilan, s'ajoutent des dizaines de milliers de cas de lésions liées à une activité professionnelle. Bien qu'elles n'entraînent pas de décès, ces lésions sont venues changer la vie de milliers de travailleuses et de travailleurs.

La FTQ et ses syndicats affiliés considèrent qu'il y a un lien concret entre ce triste bilan et la non-application des mesures de prévention prévues à la loi. Des experts qui ont fait l'état de la situation ont conclu que le Québec arrive bon dernier (63^e sur 63 juridictions en Amérique du Nord) pour ce qui est de l'encadrement

légal en matière de prévention. En effet, pas plus de 10% des travailleurs et des travailleuses avaient accès à toutes les dispositions en prévention prévues dans la LSST selon les chiffres de l'an 2000, dernière année pour laquelle ces données sont disponibles. Or, aujourd'hui, près des deux tiers des lésions professionnelles acceptées surviennent dans les groupes qui n'ont pas accès à ces dispositions.

J POUR JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : 8 MARS

Chaque année, la FTQ participe au Collectif 8 mars qui choisit le thème québécois de la Journée internationale des femmes, produit le matériel promotionnel pour le 8 mars et organise une rencontre politique avec des élues gouvernementales. De plus, la FTQ soutient les syndicats affiliés dans l'organisation de leurs activités du 8 mars. Chaque 8 mars, un numéro spécial du bulletin *NouvElles* est publié.

En 2014, sous le thème *Des clés à la portée de toutes!*, le Collectif 8 mars a rencontré la première ministre du Québec, Pauline Marois, et les ministres femmes de son gouvernement. Le Collectif revendiquait la reconduction du Plan d'action gouvernemental *Pour*



que l'égalité de droit devienne une égalité de fait avec une analyse différenciée selon les sexes (ADS); l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail-famille; des mesures anti-pauvreté pour les femmes (fin des disparités de traitement selon le statut d'emploi), bonification du RRQ, protection des aides familiales (conformité à la Convention 189 de l'OIT) et un engagement ferme d'assurer de véritables services publics, gratuits et accessibles pour toutes et tous. Malheureusement, c'était la veille du déclenchement des élections...

En 2015, le thème parlait de lui-même, *Femmes en marche pour l'égalité – Solidaires contre l'austérité!* Le Collectif a profité du lancement par l'IRIS d'une étude sur les femmes et l'austérité pour dénoncer les mesures gouvernementales contraires au principe de l'égalité entre les sexes. Il a rencontré la ministre responsable de la Condition féminine pour réclamer la reconduction de la Politique gouvernementale sur l'égalité entre les femmes et les hommes; l'application de l'ADS dans toutes les mesures et politiques gouvernementales et l'accès des femmes à l'emploi et à l'autonomie économique en tablant sur des services publics et des programmes sociaux solides. Le Collectif est ressorti indigné de sa rencontre avec la ministre qui, suivant la ligne de son parti, a soutenu que les arguments du Collectif (basés, entre autres, sur l'étude de l'IRIS) n'étaient que des perceptions. Ce 8 mars était aussi l'occasion du lancement de la 4^e édition de la Marche mondiale des femmes (MMF). La FTQ a participé à la manifestation organisée par la Coalition québécoise de la MMF, ponctuée d'actions de désobéissance civile.

Enfin, en 2016, un *Appel à toutes pour se faire entendre!* était lancé contre les mesures gouvernementales rétrogrades, le Collectif 8 mars poursuivant la thématique de l'austérité et de ses conséquences désastreuses sur les femmes et les travailleuses. La mobilisation et l'identification des femmes, mais aussi des hommes, au féminisme ont été particulièrement réussies, notamment grâce à la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, qui a publiquement déclaré ne pas être féministe suscitant ainsi un débat public sur la notion de féminisme. Cette bourde a suscité des « coming out » (entre autres, des vedettes qui se sont



dites féministes) et a contribué à dédouaner le mot « féminisme ».

Le Collectif 8 mars a organisé une rencontre avec la ministre Thériault, le 7 mars, pour réitérer trois revendications, à savoir: l'application rigoureuse et étendue de l'ADS, le maintien intégral du retrait préventif pour la travailleuse enceinte ou qui allaite avec pleine protection dans le cadre de la « modernisation » du régime de SST, la fin de la modulation des tarifs des services de garde éducatifs et le retour à l'universalité, de même que le réinvestissement dans les services de garde éducatifs publics. Malgré son attitude conciliante, la ministre n'a pris aucun engagement ferme, sauf pour les services de garde à propos

desquels elle a maintenu la ligne du gouvernement. C'est aussi au cours de la semaine d'activités du 8 mars 2016 qu'a eu lieu le Sommet des femmes auquel ont participé de nombreuses militantes de la FTQ, de même qu'environ 1000 femmes de partout au Québec.

J POUR JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS: 1^{er} MAI

La lutte contre l'austérité libérale a été le thème dominant des éditions du 1^{er} mai des trois années couvertes par ce rapport. En 2016, la FTQ a également voulu marquer les esprits en lançant sa campagne sur l'augmentation du salaire minimum *Minimum 15 \$* cette journée-là. Pour plus d'information, référez-vous aux sections *A pour Austérité libérale* et *S pour Salaire minimum à 15 \$ l'heure*.

J POUR JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES: 6 DÉCEMBRE

La FTQ est résolument engagée contre toutes les formes de violence faites aux femmes. Chaque année, la FTQ poursuit la sensibilisation, l'information et la mobilisation de ses affiliés dans le cadre de la Journée de commémoration et d'action contre la violence

faite aux femmes, le 6 décembre (à cette date en 1989, 14 jeunes étudiantes en génie – une profession traditionnellement masculine – à l'École polytechnique de Montréal étaient tuées parce qu'elles étaient des femmes).

En 2014, lors du 25^e anniversaire de la tuerie de Polytechnique, la FTQ a participé à une série d'activités de commémoration, a symboliquement placé les drapeaux de ses édifices en berne et le thème de la violence faite aux femmes a été au centre de la Biennale des femmes de novembre 2014. Depuis, les drapeaux sont en berne chaque année, le 6 décembre, pour dénoncer les violences faites aux femmes, y compris les discriminations systémiques et les inégalités qu'elles vivent au quotidien.

La FTQ a aussi participé à l'Enquête nationale sur la violence conjugale menée par le Congrès du travail du Canada et l'université Western Ontario en 2013-2014. Cette enquête d'envergure nationale a révélé qu'un nombre considérable de travailleuses subissent de la violence conjugale, et que cette violence a des effets au travail. La FTQ s'est assurée de faire connaître ces résultats d'enquête à l'ensemble de ses affiliés, rappelant le rôle des syndicats dans l'amélioration de la sécurité en milieu de travail.

La FTQ participe aussi aux actions et vigiles en hommage aux femmes autochtones disparues ou assassinées qui sont organisées le 4 octobre de chaque année. La centrale a donné son appui au projet de loi n° 64 sur le registre québécois des armes d'épaule en avril 2016, entre autres, en mettant de l'avant l'enjeu de la violence contre les femmes. À l'automne 2016, la FTQ a publié des fiches d'information sur la violence faite aux femmes, notamment aux femmes autochtones.



M POUR MONDIALISATION ET LIBRE-ÉCHANGE

Alors que Justin Trudeau vient tout juste de signer l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, il est pertinent de rappeler qu'une résolution d'urgence du congrès de 2013 demandait à la FTQ d'agir de concert avec le CTC pour demander aux gouvernements du Québec et du Canada de divulguer les textes, documents et analyses relatifs à l'AECG et de revendiquer un débat public ouvert et inclusif en commission parlementaire. Tout au long des trois dernières années, la FTQ a mené le dossier du libre-échange en coalition avec le CTC et, surtout, avec les autres organisations syndicales québécoises au sein du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC).

Face à l'opacité dans laquelle ces négociations étaient conduites, les organisations québécoises et canadiennes ont développé des relations de solidarité en Europe. Ce sont ces contacts, dans des pays où des parlementaires plus proches des milieux syndicaux ont décidé de s'engager dans la lutte, qui ont permis d'obtenir des textes fuités et d'alerter les médias sur le contenu réel des négociations. Les clauses de cet accord qui posaient problème à l'époque sont toujours présentes et ce sont les mêmes pour lesquelles le gouvernement wallon en Belgique a fait obstacle à la ratification de l'accord. Il s'agit, en particulier, du mécanisme « investisseur-État » qui permet à une compagnie qui se considère lésée dans ses intérêts économiques par une décision publique de poursuivre le gouvernement responsable de cette décision.

Plusieurs poursuites d'entreprises transnationales contre le Canada ont déjà occasionné des coûts faramineux et des comportements d'autocensure des gouvernements en matière de politiques publiques. Par exemple, le Canada a dû verser plus de 150 millions de dollars en dommages – sans compter les dizaines de millions de dollars dépensés en frais juridiques – depuis la signature de l'ALÉNA en 1994. Le litige avec l'entreprise Lone Pine Resources (LPR une entreprise canadienne qui s'est enregistrée au Delaware pour poursuivre le Canada) en vertu de l'ALÉNA, met en évidence les impacts des dispositions de protection des investissements que nous avons toujours dénoncées (le fameux chapitre 11 de l'ALÉNA). LPR conteste le moratoire québécois sur les gaz de schistes de 2012 et réclame 157 millions de dollars au gouvernement canadien pour des pertes anticipées.



PATRICK RONDEAU

L'AECG fait partie d'une nouvelle génération d'accords commerciaux dont la portée est encore plus pernicieuse pour les économies locales. En soumettant les normes (environnementales ou sociales), les marchés publics provinciaux et municipaux, la culture, les droits de propriété intellectuelle, la production agricole et bien d'autres domaines à des critères commerciaux, ces accords fragilisent la souveraineté des États et leur capacité à conduire des politiques publiques originales et favorables à la population plutôt qu'aux grandes multinationales. Or, le Canada continue de multiplier les accords commerciaux bilatéraux et s'inscrit dans plusieurs négociations régionales comme le Partenariat transpacifique (PTP).

C'est pourquoi la FTQ est engagée dans un mouvement d'opposition à ces accords. En 2014, la centrale a contribué à plusieurs événements soulignant les 20 ans de l'ALÉNA. Sur les trois dernières années, la FTQ a participé à plusieurs manifestations et activités d'information au Québec et à l'étranger.

▷ Responsabilité sociale et environnementale des entreprises extractives canadiennes

Le comité de solidarité internationale de la FTQ a tiré d'importantes leçons de la lutte des travailleuses et des travailleurs en lock-out de Rio Tinto Alcan (RTA) à Alma en 2012. Cette lutte remarquable a généré beaucoup d'espoir sur la capacité syndicale à mobiliser des appuis internationaux de nature à modifier le rapport de force local.

La FTQ a d'ailleurs entrepris de tisser des alliances internationales aussi larges que possibles sur l'enjeu de l'extractivisme (les industries d'extraction). Il faut reconnaître que les minières canadiennes implantées partout sur la planète ont bien mauvaise presse. Elles ont participé plus d'une fois à des projets miniers en ignorant les droits des populations locales, quand

elles ne sont pas carrément complices d'exactions avérées, comme en Colombie. Dans le cadre des forums sociaux, la FTQ a réussi à élargir les alliances canadiennes et internationales et à tisser des liens entre différents acteurs (Métallos, « Tribunal permanent des peuples », Coalition contre les ateliers de misère (CQAM), Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE)).

Les accords commerciaux bilatéraux entre le Canada, la Colombie et le Pérou contiennent des ententes sur la protection du travail et de l'environnement qui obligent chaque État à des rapports périodiques sur les impacts du libre-échange. Or, dans un contexte de grande répression antisyndicale, ces mécanismes ont démontré depuis cinq ans leur inefficacité. Les défenseurs des droits de la personne qui militent dans des régions affectées par des projets miniers canadiens dans ces deux pays sont régulièrement victimes de harcèlement, de menaces et même d'exactions. C'est pourquoi le service de la solidarité internationale soutient depuis 2007 les ressortissants colombiens et péruviens au Québec qui viennent en aide aux défenseurs des droits de la personne dans leur région d'origine. La FTQ s'est engagée auprès du groupe de travail sur la Colombie (CTC) à faire de cette question une priorité en soutenant les dénonciations et les efforts des partenaires locaux pour documenter la situation et faire circuler l'information. Un projet de recherche-action sur ce sujet a d'ailleurs été préparé par la FTQ avec plusieurs partenaires terrain et avec la collaboration du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT). Ce projet a été le sujet d'échanges importants lors d'un atelier du FSM 2016 organisé par la FTQ avec des représentantes et représentants du Québec, du Canada, du Pérou, de Haïti, de la Guinée Conakry et de la France.

P POUR PACTE FISCAL MUNICIPAL

Il s'agit d'une véritable bombe à retardement que le gouvernement Couillard avait placé discrètement dans le texte de son *Accord de partenariat 2016-2019* avec les maires et mairesses. Signé en septembre 2015, cet accord appelé « Pacte fiscal municipal » annonçait des coupes de 1,3 milliard de dollars dans les transferts aux municipalités en échange d'une mystérieuse réforme du « cadre des relations de travail ». Or, les maires et mairesses qui ont signé ce pacte considéraient que le gouvernement s'était engagé à leur donner le pouvoir d'imposer les conditions de travail en cas de conflit de travail.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), qui représente environ 70 % des travailleurs et travailleuses du secteur municipal québécois, accompagné de la FTQ, s'est rapidement insurgé contre ce projet. Une telle brèche dans le Code du travail rendrait nuls les droits liés à la négociation collective, notamment le droit de grève. Comme l'a bien résumé Laurence-Léa Fontaine, professeure de droit du travail à l'UQAM, l'idée porterait atteinte à la liberté d'association: « *On retire des mains des associations syndicales le pouvoir de négocier, c'est incompréhensible dans la société québécoise moderne* ».

La FTQ et le SCFP ont lancé une campagne d'information et de mobilisation sur le thème *D'égal à égal, c'est fondamental!* dans le but de rappeler que les droits liés à la négociation collective reposent sur l'équilibre entre les parties et que ce sont des droits fondamentaux reconnus par la Cour suprême. Le site Web de la campagne offrait la possibilité de poser un geste concret, par exemple, d'envoyer un courriel à un député ou d'aider à faire circuler l'information sur les médias sociaux. Du lobby auprès des députés et des manifestations, notamment le 12 mai 2016 à Québec, ont eu lieu depuis 2015 sur cet enjeu.

PACTE FISCAL MUNICIPAL

LES DÉS PIPÉS

www.egalegal.ca

D'ÉGAL À ÉGAL C'EST FONDAMENTAL!

FTQ Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

SCFP Syndicat canadien de la fonction publique

Souhaitant profiter de l'inattention générale typique de la belle saison, le gouvernement a finalement livré le projet de loi n° 110 «sur le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal» au cours de l'été 2016. Sans aller jusqu'à octroyer aux conseils municipaux le pouvoir d'imposer les conditions de travail, une médiation sera imposée après quatre mois seulement de négociation et l'Assemblée nationale tranchera en dernière instance. Donc, le gouvernement a tout de même choisi de restreindre le droit à une libre négociation entre les syndicats et les employeurs municipaux.

Selon la FTQ et le SCFP, rien ne justifie cette offensive contre les travailleurs et travailleuses de ce secteur. Le SCFP a estimé que 96,4% de toutes les conventions collectives négociées ces dix dernières années ont été signées sans aucune perte de journée de travail due à des grèves. Le Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ) a estimé que des 118 conventions collectives négociées ces six dernières années, il n'y en a eu que cinq qui ont dû passer par la procédure d'arbitrage. Pour la FTQ, tout le processus de négociation est corrompu par l'intervention trop rapide du gouvernement dans les échanges entre syndicats et élus municipaux. Le 2 novembre 2016, la majorité libérale à l'Assemblée nationale a tout de même jugé bon d'adopter ce projet de loi, avec le soutien notable des députés de la CAQ.

Le SCFP, en coalition avec les autres syndicats du secteur municipal, a annoncé que cette loi serait contestée devant les tribunaux dans le but de la faire casser et de réaffirmer que la négociation et le droit de grève sont des droits fondamentaux reconnus de façon constitutionnelle.

P POUR PERSONNES IMMIGRANTES

La présence prépondérante de syndicats affiliés à la FTQ dans des secteurs d'activité comme ceux du vêtement, de l'hôtellerie et la restauration, de l'entretien ménager d'immeubles, de la sécurité, du transport et de la plasturgie, place la centrale aux premières loges du défi de l'intégration en emploi des personnes immigrantes. D'ailleurs, la FTQ se préoccupe de cette problématique dès le milieu des années 1970. Les efforts ont d'abord porté sur l'implantation et la réalisation de programmes de francisation et l'organisation de cours de français en milieu de travail. La FTQ a également conçu des sessions de formation à l'intention des syndicats affiliés avec comme objectif de traiter les différentes dimensions de l'intégration, tant sur le plan social que sur le plan du travail.



► **Nouvelle loi sur l'immigration : la FTQ demande plus de ressources pour l'intégration**

En 2013, le Congrès demandait à la centrale de soutenir politiquement des groupes de défense des personnes immigrantes, en particulier des travailleuses et travailleurs migrants temporaires soutenus par l'Association des aides familiales (AAFQ) et le Front de défense des travailleurs non syndiqués (FDNS). Une autre résolution demandait la promotion et la mise en œuvre par les gouvernements de la Convention 189 de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques.

Les personnes immigrantes sont victimes de discrimination sur le marché du travail québécois et dans la société en général. Il leur est difficile d'accéder aux services auxquels elles devraient avoir droit pour leur insertion socioprofessionnelle. Les travailleuses domestiques ne sont pas couvertes adéquatement par le régime de santé et de sécurité du travail. L'AAFQ, qui avait une entente de service avec l'Union des employées et employés de service (UES-800), a dû malheureusement fermer ses portes faute de soutien financier de l'État.

Au cours des dernières années, le recours aux travailleuses et travailleurs temporaires étrangers a connu une fulgurante augmentation avec le soutien des deux paliers de gouvernement. Le gouvernement fédéral a facilité le recours à ces travailleurs et travailleuses au statut précaire et sans les droits des citoyens et citoyennes ordinaires, si bien que depuis quelques années la demande déborde largement du secteur agricole vers de plus en plus de secteurs industriels.

Puis, en 2014, le gouvernement du Québec est intervenu pour restreindre le droit à la syndicalisation dans le secteur agricole, allant ainsi à l'encontre des décisions des tribunaux. Accompagnée du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), la FTQ a contesté vigoureusement le caractère discriminatoire de cette modification au Code du travail. Les TUAC consacrent depuis de nombreuses années des ressources importantes à soutenir les travailleurs migrants temporaires du secteur agricole.

En 2015 et en 2016, la FTQ a participé à plusieurs consultations du gouvernement Couillard sur les politiques québécoises d'immigration, de diversité et d'inclusion. Pour la FTQ, il y a un décalage entre les objectifs (quotas) d'immigration et les budgets consacrés à l'intégration et l'inclusion des personnes

immigrantes qui sont nettement insuffisants. La FTQ souhaite qu'on s'attaque résolument à la discrimination systémique qui affecte les conditions de vie et de travail des personnes immigrantes. La FTQ a demandé au gouvernement du Québec l'inclusion dans sa nouvelle politique d'immigration de plusieurs mesures en lien avec le marché du travail : accélérer la reconnaissance des compétences et des acquis, favoriser l'organisation des cours de français pendant les heures de travail et prévoir un financement adéquat afin de mieux répondre à la demande.

La nouvelle Loi sur l'immigration au Québec adoptée par le gouvernement Couillard apporte malheureusement peu de réponses aux grands enjeux soulevés au cours des différentes consultations. Les changements proposés sont davantage inspirés d'une volonté de soutenir les entreprises qui souhaitent accélérer le recrutement extérieur des personnes en fonction de leurs besoins à court terme. Ceci, dans un contexte de chômage persistant des personnes issues de l'immigration et de problèmes criants de reconnaissance des acquis.

Par ailleurs, le gouvernement actuel ne prend pas les moyens nécessaires pour s'assurer que la francisation s'effectue réellement. La FTQ aurait souhaité que le chapitre sur la participation à la société québécoise soit davantage étoffé. Il faudrait définir clairement les responsabilités des différents acteurs de la société dans l'intégration des nouveaux arrivants et donner une place beaucoup plus importante à la francisation.

► **Partenariat de recherche UQAM-FTQ**

Grâce à son partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM, la FTQ participe à plusieurs recherches sur la problématique de l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes. Par exemple, en 2014-2015, la FTQ a participé à une recherche sur la genèse de l'engagement social et militant des travailleurs issus de l'immigration. Cette recherche a permis d'identifier comment mieux soutenir l'engagement des travailleuses et travailleurs immigrants pour une meilleure intégration et une participation sociale, politique et citoyenne active. Une dizaine de travailleurs syndiqués ont participé activement à cette recherche. Les résultats ont été dévoilés en février 2016.

► **Une formation revampée**

La formation *Diversité culturelle dans les milieux de travail* s'adresse aux représentants et aux représentantes, aux dirigeants et aux dirigeantes, ainsi qu'aux personnes qui sont responsables de divers

aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. La formation permet d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. Elle a été complètement revue et adaptée aux réalités des milieux de travail d'aujourd'hui.

À la rencontre des nouveaux arrivants

Avec l'appui et le soutien d'organismes communautaires spécialisés dans l'aide et l'accueil des personnes immigrantes dans la région de Montréal et dans d'autres régions du Québec, la FTQ, le Fonds de solidarité et la Caisse Desjardins d'économie des travailleuses et travailleurs unis organisent depuis 2013 des soirées thématiques dans le but de faire connaître le monde du travail québécois et familiariser les nouveaux arrivants et arrivantes avec le fonctionnement de l'économie québécoise.

▷ Le bulletin *D'ici et d'ailleurs*

D'ici et d'ailleurs est un nouveau périodique qui permet à la FTQ de rejoindre un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses pour les informer des enjeux de l'intégration des personnes immigrantes. Ce bulletin est également un moyen de se tenir au courant de l'évolution des lois et des règlements qui s'appliquent à l'immigration. La première publication est parue au printemps 2013.

▷ Cours de français en milieu de travail

La FTQ continue de s'assurer que, dans les milieux de travail où les allophones sont en nombre important ou même majoritaire, des cours de français sont accessibles aux conditions les plus avantageuses possible. Plusieurs syndicats sont déjà engagés dans l'organisation de cours de français en milieu de travail.

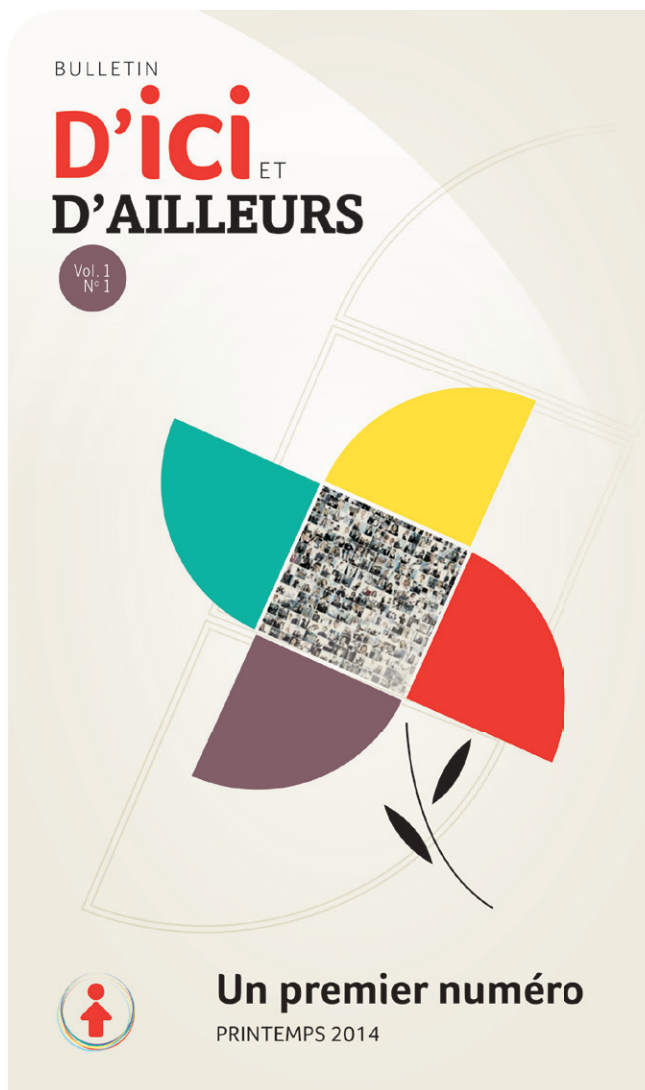
▷ Représentations et participation aux groupes de travail


Fidèle à sa politique de participation active dans les lieux de dialogue et de concertation, la FTQ est représentée dans plusieurs instances où se discute la problématique de l'intégration en emploi des personnes immigrantes. La centrale est présente au conseil d'administration du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes (CAMO-PI) et sur différents groupes de travail que l'organisme met sur pied. Le CAMO-PI sera remplacé au début 2017 par un comité consultatif dont la création est en cours. La centrale est également présente au Comité sur les travailleurs migrants du Front de défense des non-syndiqués (FDNS) qui organise chaque année des activités dans le cadre de la Journée

mondiale des travailleurs migrants, le 18 décembre. La FTQ est présente à la Table de concertation dans le domaine de la santé et sécurité au travail pour les travailleuses et les travailleurs migrants qui a organisé, en avril 2016, un événement public mettant en relief les problèmes de discrimination et de santé publique soulevés par le manque de protection de ces personnes. La FTQ et le Fonds de solidarité ont participé à deux salons de l'immigration à Montréal.

R POUR RÉINGÉNIERIE DE L'ÉTAT

L'offensive libérale de 2014 ne s'est pas simplement portée sur les dépenses budgétaires. Ce gouvernement a décidé d'une vaste liste de transformations administratives et légales dont le résultat général a été, entre autres, la concentration de pouvoirs dans les mains des ministres et le recul ou l'élimination des lieux de concertation partenariale. Des organisations publiques ont été fusionnées, d'autres restructurées ou simplement éliminées. Le Code du travail a été ciblé, comme dans le cas





municipal ou dans celui des travailleurs et travailleuses agricoles, pour affaiblir le rapport de force avec les employeurs. Cette « œuvre » a pris forme sans tambour ni trompette, de façon presque pernicieuse.

▷ Code du travail

La FTQ a été en commission parlementaire des dizaines de fois au cours des trois années pour s'opposer à ces mesures. En 2014, tel qu'expliqué dans la section *P pour Personnes immigrantes*, le gouvernement Couillard a ouvert une première brèche dans le Code du travail en rendant impossible la syndicalisation des travailleurs agricoles. Dans le cas du Pacte fiscal municipal, le projet de loi n° 110, adopté à l'automne 2016, ouvre une brèche dans le Code du travail et crée un précédent dangereux pour les relations de travail pratiquées au Québec. Le SCFP et les autres syndicats présents dans le secteur ont annoncé qu'ils porteraient leur opposition devant les tribunaux, comme cela a été fait pour la loi sur la restructuration de leurs régimes de retraite.

▷ Développement économique local et régional

Dans le domaine du développement économique local et régional, le gouvernement Couillard a poussé un cran plus loin la réforme amorcée en 2004 par son prédécesseur, Jean Charest, qui avait aboli les Conseils régionaux de développement (CRD) où les partenaires du marché du travail siégeaient pour les remplacer par des instances où seules des personnes élues pouvaient réellement participer aux décisions (les Conférences régionales des élus, CRÉ). En 2014, le gouvernement libéral a annoncé la fin des CRÉ et des Centres locaux de développement (CLD), derniers lieux permettant une forme ou une autre de concertation des partenaires.

Même si après l'abolition des CRD le mouvement syndical ne pouvait plus participer directement à la concertation et à la prise de décision régionale, les CRÉ devaient collaborer avec les Centres locaux de développement et les corporations de développement œuvrant sur leur territoire, organismes où les syndicats avaient encore une voix. La disparition de ces lieux de concertation efface d'un trait plusieurs décennies de travail patient pour le développement régional qui n'était pas discuté et organisé comme dans les zones urbaines.

Enfin, le très controversé projet de loi n° 70 visant les prestataires d'aide sociale a également eu pour objectif de vider de leur substance les pouvoirs de la Commission des partenaires du marché du travail

(CPMT) en la transformant en simple organisme consultatif, sans pouvoirs réels, et en transférant des capacités au ministre de l'Emploi. Heureusement, il semble que la mobilisation des partenaires ait dissuadé le gouvernement libéral d'aller de l'avant.

▷ Grands réseaux : éducation et santé

Le projet libéral de réingénierie de l'État est manifeste dans les grands réseaux parapublics. En éducation, ce gouvernement a cherché à restreindre les capacités et l'autonomie des commissions scolaires dans le but de concentrer les pouvoirs dans les mains du ministre. Le tollé soulevé par cette première initiative a freiné les ardeurs du gouvernement qui a proposé un deuxième projet de loi édulcoré.

Inquiète face à la vague de compressions annoncées dans le réseau de la santé, la FTQ, accompagnée de trois de ses syndicats affiliés (SCFP-Québec, SQEES-298 et AFPC-Québec), a rencontré, en juillet 2014, le ministre de la Santé et des Services sociaux afin de le mettre en garde contre les conséquences graves sur les services à la population. Ont été portées à son attention les difficultés grandissantes des travailleurs et travailleuses du réseau, notamment les problèmes de surcharge de travail, les heures supplémentaires obligatoires et l'épuisement professionnel. La FTQ a notamment mis en lumière les conditions de travail détestables des personnes travaillant dans les résidences pour personnes âgées. Enfin, compte tenu de l'importance de la main-d'œuvre impliquée dans le processus de prestations des soins de santé, la FTQ a insisté sur la nécessité de consulter ces travailleurs et travailleuses.

Sourd aux revendications de la centrale et d'autres groupes œuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux, le gouvernement s'est lancé dans un vaste processus de fusions d'établissements (projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales). La FTQ a dénoncé la fermeture des agences de santé et la fusion des centres de santé et de services sociaux (CSSS) : un énième grand chambardement de structures dont l'utilité n'a pas été prouvée. La FTQ a prédit que les travailleurs et travailleuses du réseau, déjà épuisés par les réorganisations et réformes précédentes, seraient démobilisés par la combinaison des changements administratifs, des coupes budgétaires sans précédent, les fusions des accréditations syndicales et des négociations de conditions de travail dans un contexte de restrictions budgétaires.

► Fusion des organismes d'application du droit du travail et de gestion des retraites

Dans son entreprise de remodelage des services de l'État, le gouvernement libéral a ciblé les organismes d'application du droit du travail en créant le Tribunal administratif du travail (TAT) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ceci a pris tout le monde par surprise puisque, comme dans les autres cas, la fusion de la Commission des normes du travail (CNT) avec la Commission de l'équité salariale (CÉS) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) n'avait jamais été discutée auparavant ni évoquée comme une nécessité. Même chose en ce qui concerne la fusion de la Commission des relations du travail (CRT) avec la Commission des lésions professionnelles (CLP) pour créer le TAT.

Ces réorganisations administratives ont posé plusieurs problèmes, notamment en matière de financement et de maintien des missions. Les craintes étaient particulièrement élevées concernant le dossier de l'équité salariale, qui risquait d'être relégué au second plan. Plusieurs amendements aux projets de loi ont été suggérés par la FTQ, dont certains ont été retenus. Dans le dossier de l'équité salariale, la FTQ a obtenu le maintien du tripartisme des décisions, ainsi que l'exclusivité du mandat de la vice-présidence responsable du dossier. En matière de normes du travail, la FTQ a obtenu la création d'une vice-présidence responsable du dossier, ainsi que le maintien du comité consultatif. Finalement, la FTQ a demandé et obtenu qu'il ne soit pas obligatoire d'être avocat pour être membre de la division des relations du travail du TAT. Cependant, cette réorganisation administrative s'est faite au prix du paritarisme à la CLP, dont les membres issus des associations syndicales et patronales, qui avaient pour fonction d'assister les juges administratifs dans leurs prises de décisions, ont été éliminés.

À l'automne 2015, le gouvernement a annoncé son intention de fusionner la Régie des rentes du Québec (RRQ) et la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) pour créer un nouvel organisme nommé Retraite Québec. Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a alors résumé l'avis de la centrale : *« Il s'agit d'un exercice bureaucratique de fusion d'organismes dont la pertinence n'est pas claire et dont les effets probables devraient inciter à la prudence. En résumé, nous trouvons le projet inutile et ses effets douteux. »* La FTQ était préoccupée par le fait que, même si les

deux organismes géraient des régimes de retraite, leurs missions étaient distinctes. D'un côté, la CARRA gérait une trentaine de régimes de retraite privés (même si les employeurs concernés sont dans le secteur public, leur nature est privée) et de l'autre côté, la RRQ gérait un régime universel et public (le Régime de rentes du Québec), ainsi qu'une série de prestations de régimes sociaux (par exemple, le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants).

Les missions n'étaient donc pas incompatibles, mais leur différence de nature était importante et pouvait être difficile à concilier. Par exemple, le fait que leurs missions soient financées par des sources qui étaient toutes différentes exigerait des garanties quant à l'étanchéité entre les fonds. La fusion soulevait également des questions sur la gouvernance du nouvel organisme. Les membres des régimes administrés en vertu de l'article 4 de la Loi sur la CARRA étaient en droit d'attendre qu'ils le soient en fonction de leurs intérêts propres. Par ailleurs, le public était en droit d'attendre que le RRQ soit administré dans l'intérêt collectif. La FTQ a demandé à ce que la composition du nouveau conseil d'administration tienne compte de cette double mission et inclut une meilleure représentation des travailleurs et travailleuses dont l'épargne est en jeu.

R POUR RETRAITE

La période 2013-2016 en fut une de grande turbulence dans le dossier de la retraite. À la suite de la crise financière de 2008 qui a fragilisé le système de retraite au Québec, un comité d'experts nommé par le gouvernement s'est penché sur cet enjeu. Les recommandations contenues dans le rapport publié en 2013, *Innover pour pérenniser le système de retraite*, pointaient vers une nouvelle façon de voir la retraite. Un chantier de grande envergure s'en est suivi. Le gouvernement a mis en place trois forums de réflexion, auxquels la FTQ a activement participé : un sur les régimes de retraite du secteur des municipalités, un autre sur les régimes universitaires et un dernier concernant les règles de financement des régimes du secteur privé.

Plusieurs projets de loi ont été déposés dans la foulée. La FTQ a consulté ses syndicats affiliés et a participé aux commissions parlementaires à chacune des étapes : Rapport D'Amours, RVER, projet de loi n° 3 sur les régimes municipaux, projet de loi n° 57 sur le secteur privé, projet de loi n° 75 sur les régimes universitaires, puis également lors des consultations sur la fusion de la CARRA et du RRQ (voir la section *R pour Réingénierie de l'État*). La FTQ et ses syndicats





PATRICK RONDEAU

affiliés ont dénoncé avec force l'attaque contre les régimes de retraite des travailleurs et travailleuses du secteur municipal, une atteinte aux droits acquis, au contrat négocié de bonne foi et au processus de négociation. La FTQ a également contesté le projet de loi portant sur les régimes du secteur universitaire. Ces deux projets de loi font, par ailleurs, l'objet de contestations judiciaires.

La FTQ a néanmoins accueilli positivement les modifications législatives concernant les règles de financement des régimes du secteur privé, car elles reflétaient correctement le consensus intervenu à la table du CCTM. Mais plusieurs inquiétudes demeurent malgré cet allègement du risque financier pour les employeurs. Encore aujourd'hui, six travailleurs sur dix n'ont pas accès à un régime complémentaire de retraite et cette donnée ne semble pas s'améliorer, bien au contraire. De plus, malgré cette nette amélioration du cadre légal, les employeurs ne semblent pas s'éloigner de leur positionnement idéologique allant dans le sens d'un désengagement envers la retraite des personnes employées. En 2016, une grande partie des conflits de travail au Québec concernaient les régimes de retraite. La stratégie d'intégrer des clauses de disparité de traitement (« clauses orphelin ») aux régimes de retraite est populaire auprès des employeurs, malgré les modifications aux règles de financement, ce qui contribue à précariser des futures cohortes de personnes retraitées.

► Une retraite à l'abri des soucis

Par ailleurs, la FTQ n'a manqué aucune occasion de rappeler la nécessité de bonifier le système public de retraite, comme elle le demande depuis 2009 avec la campagne *Une retraite à l'abri des soucis*.

En juin 2016, une entente saluée par le mouvement syndical canadien est intervenue entre les ministres des Finances afin de faire passer de 25 % à 33,3 % le taux de remplacement du Régime de pension du Canada (RPC). Le gouvernement du Québec est, aujourd'hui, le seul à n'avoir pas ratifié cette entente parce qu'il la trouve trop coûteuse. C'est donc avec inquiétude que la FTQ aborde la prochaine étape de la discussion. Comme chaque cinq ans, Retraite Québec doit consulter la population au sujet de la modernisation du RRQ. Cette consultation, qui devrait avoir lieu très prochainement, sera probablement l'occasion d'une discussion sur l'éventuelle bonification du régime public québécois (d'autres éléments pourraient aussi être discutés). La FTQ défendra bec et ongles sa position : en aucun cas, notre régime public ne pourra être moins généreux que celui offert dans le reste du Canada.

► Création de l'Observatoire de la retraite

En 2014, la FTQ a participé à la fondation de l'Observatoire de la retraite (OR). Cet organisme est une initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) qui s'adresse aux groupes qui veulent mieux comprendre pour agir sur l'institution de la retraite au Québec. Le 4 novembre 2015, l'Observatoire a tenu un colloque ayant pour thème *L'amélioration du régime de rentes du Québec et la sécurité financière à la retraite : enjeux et perspectives*, cette rencontre regroupant différents groupes de la société civile a permis de faire le point sur l'importance de bonifier le RRQ.

► Pour une utilisation responsable du capital des travailleurs et des travailleuses

Dans le but de réfléchir à l'utilisation du capital des caisses de retraite dans une perspective de développement local et régional, la FTQ participe à un comité du TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire). Le 30 mai 2016, un séminaire a été organisé pour explorer les possibilités d'arrimage entre les besoins d'investissement des caisses de retraite et les besoins de financement de l'économie sociale et du développement territorial.

La FTQ est également représentée au conseil d'administration du MÉDAC (Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires). Organisme sans but lucratif regroupant plus de 1600 membres individuels ou institutionnels, le MÉDAC agit notamment en présentant des propositions aux assemblées

d'actionnaires des sociétés cotées en bourse afin d'améliorer la gouvernance des entreprises et le respect des droits de toutes les parties prenantes.

La FTQ a aussi participé aux activités du Comité international sur le capital des travailleurs (CWC): une occasion pour partager des informations, favoriser l'activisme des actionnaires, s'informer des enjeux de l'investissement responsable, ainsi que des meilleures pratiques d'investissement de l'épargne.

S POUR SALAIRE MINIMUM À 15\$ L'HEURE

La FTQ revendique depuis longtemps que le niveau du salaire minimum soit relevé pour permettre à une personne travaillant à temps plein à ce taux de vivre dignement. La croissance des inégalités dans les sociétés occidentales et dans le monde inquiète le mouvement syndical dans son ensemble. Le congrès de 2013 a demandé à la FTQ de se pencher sur cette inquiétante tendance et de proposer un plan d'action syndical.

Inspirée par les récentes avancées du mouvement « Fight for 15 » aux États-Unis, la FTQ et ses syndicats affiliés ont lancé une campagne nationale pour réclamer un salaire minimum à 15\$ l'heure à l'occasion du 1^{er} mai 2016, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Voici comment le président, Daniel Boyer, a résumé la démarche au moment d'annoncer cette campagne: « *Les inégalités ne cessent d'augmenter et le pouvoir d'achat des bas salariés recule ou stagne. C'est pourquoi nous demandons que le salaire minimum québécois soit un salaire viable qui permet de sortir la tête de l'eau. Le temps est venu de s'offrir un grand rattrapage collectif.* »

La FTQ estime qu'il n'est pas acceptable qu'un emploi à temps plein place une personne sous le seuil de faible revenu. C'est une mauvaise politique publique puisque d'un côté, elle crée de l'appauvrissement, de l'autre, elle ne suscite pas réellement de création d'emploi. Or, la formule actuellement utilisée par le

gouvernement du Québec fixe le salaire minimum à 47% du salaire moyen, mais ne permet pas une réelle amélioration du pouvoir d'achat des bas salariés. Cette situation affecte majoritairement des femmes, des jeunes et des personnes immigrantes en rendant plus difficile leur intégration à la société québécoise.

La proposition de la FTQ est de commencer, dès 2017, une augmentation graduelle étalée sur six ans jusqu'en 2022. Par la suite, le gouvernement du Québec se donnerait comme objectif de maintenir le salaire minimum au niveau d'un salaire viable, un calcul basé sur les nécessités pour permettre à un foyer de vivre décemment.

Plusieurs milieux syndiqués affiliés à la FTQ sont en campagne ou l'ont été depuis le lancement du 1^{er} mai pour faire passer le salaire minimum pratiqué par leur employeur à 15\$ l'heure. Cela a été le cas des 3000 travailleurs et travailleuses des résidences pour personnes âgées syndiqués avec le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), qui ont lutté avec succès pendant plus de trois mois. Cela a également été le cas des travailleurs et travailleuses de la Société du Vieux-Port de Montréal (AFPC) qui ont courageusement affronté cinq mois de grève en 2016.

Dans le cadre de cette campagne, plusieurs activités publiques ont été organisées par des syndicats affiliés et le comité des jeunes de la FTQ. La FTQ a également organisé deux ateliers sur le sujet dans le cadre du Forum social mondial. Aussi, plusieurs autres campagnes menées simultanément par d'autres organisations syndicales ou de défense des droits des travailleurs et travailleuses portent avec succès le même message au sujet de l'augmentation du salaire minimum. Toutes ces campagnes se sont réunies à l'occasion d'une grande marche festive le 15 octobre 2016.

La FTQ a profité de la rentrée parlementaire de septembre 2016 pour envoyer un argumentaire détaillé à des influenceurs d'opinions, visant à déboulonner plusieurs mythes entourant le sujet du salaire minimum. L'argumentaire traite de nombreux sujets, dont la méthode actuelle et les méthodes alternatives de fixation du salaire minimum, le portrait des personnes qui tireraient profit d'un meilleur salaire minimum, ainsi que l'impact d'une hausse sur l'emploi, les heures travaillées, le décrochage scolaire et l'automatisation.

Toutes les informations sur cette importante campagne sont disponibles sur le site Web minimum15.quebec. Ce site, conçu comme un outil de campagne, permet de partager sur les réseaux



ALEXANDRE LEDUC

sociaux, de poser des questions et de télécharger le matériel de campagne.

S POUR SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

► Modernisation du régime de la santé et de la sécurité du travail

En 2015, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a demandé au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) de le conseiller en vue d'une réforme du régime québécois de santé et de sécurité du travail. Le CCTM a créé un sous-comité paritaire. Les quatre grandes centrales y sont représentées et élaborent ensemble la position syndicale. Les discussions au sein du sous-comité portent sur quatre volets du régime : la gouvernance, la réparation, la prévention et le financement. Le CCTM prévoit déposer son rapport en décembre 2016.

► La nouvelle CNESST et le nouveau TAT

La création de la nouvelle CNESST et du nouveau TAT, en janvier 2016, doit être signalée comme un moment fort dans le dossier de la SST au cours des trois dernières années. Pour plus d'information sur cet événement, reportez-vous à la section *R pour Réingénierie de l'État*. La fin du paritarisme qui gouvernait les relations syndicales avec la CLP ouvre une nouvelle période dont on ne sait pas encore de quoi elle sera faite. Est-ce que la perte des postes de représentants syndicaux sur le tribunal aura un impact sur les orientations du nouveau tribunal ou sur l'expertise syndicale disponible? Le TAT regroupe quatre divisions : la santé et la sécurité du travail, la construction et la qualification professionnelle, la division des relations du travail, ainsi que celle des services essentiels.



CLEMENT ALLARD

► Révision réglementaire et recherche scientifique

La FTQ est présente sur différents comités de révision réglementaire, notamment celui chargé de la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST), lequel travaille activement à revoir les normes d'exposition sur le bruit en milieu de travail, ainsi qu'à la révision de son annexe 1 qui porte sur les valeurs d'exposition à diverses substances. Après plusieurs années d'efforts, une nouvelle réglementation visant le contrôle des énergies résiduelles lors de travaux dans des zones dangereuses a été adoptée en 2016. La FTQ participe également à la révision de règlements spécifiques à certains secteurs d'activité (mines, foresterie et travaux de construction).

La FTQ participe aux travaux du conseil scientifique de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) dans le but de s'assurer de la pertinence, de la priorité, de la disponibilité des recherches subventionnées et de leurs résultats pour les travailleurs et travailleuses visés. Nous veillons aussi à la qualité de la représentation de ces derniers dans les comités de suivi des différentes recherches. Nous comptons dans nos rangs des personnes compétentes ayant une connaissance fine des sujets de recherche.

Dans le but d'alimenter le réseau « santé-sécurité » de la FTQ, un regard attentif est porté sur les recherches effectuées tant au Québec que dans d'autres juridictions. Le personnel de la FTQ est à l'affût des nouveautés juridiques ou réglementaires qui pourraient faire avancer la cause des travailleuses et des travailleurs québécois. La jurisprudence en santé et sécurité émanant des tribunaux québécois est aussi scrutée pour faciliter le travail des plaideurs et plaideuses des syndicats affiliés.

En plus d'assurer une présence dans les événements SST organisés par les conseils régionaux et les syndicats affiliés, la FTQ a été invitée à participer à différents colloques, autant nationaux qu'internationaux. Bref, la FTQ est présente partout où elle pense pouvoir changer les choses, ici comme dans le reste du Canada, mais aussi à l'étranger, afin de continuer à être un chef de file en matière de santé et de sécurité du travail et d'améliorer toujours plus les conditions de travail.

► Retrait préventif

En 2014, répondant à la demande de l'AFPC et à une résolution du congrès de 2013, la FTQ réunissait les syndicats affiliés pour discuter du retrait préventif pour la travailleuse enceinte. Les constantes remises en question de la mesure « Pour une maternité sans

danger» et la réforme du régime québécois de SST étaient à l'ordre du jour, mais surtout la cause des Teamsters devant la Cour suprême pour faire reconnaître le droit à des indemnités aux travailleuses en retrait préventif dans des milieux de travail sous juridiction fédérale.

► Activités en SST

La FTQ a tenu deux colloques traitant de prévention et d'indemnisation des lésions professionnelles depuis le congrès de 2013. Quelque 200 participantes et participants ont assisté à chacune de ces rencontres. Entre autres sujets abordés, soulignons les résultats de l'*Enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST)* portant sur les troubles musculosquelettiques, le fonctionnement optimal d'un comité de santé et de sécurité, ainsi qu'une revue de la jurisprudence.

S POUR SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les trois dernières années ont été consacrées à s'ajuster aux coupes budgétaires draconiennes qui ont littéralement fait disparaître le programme syndical de solidarité internationale voué au renforcement des capacités des organisations de travailleurs et de travailleuses des pays de l'Afrique francophone et Haïti.

La fin de ce financement a affecté non seulement les services aux affiliés (voir la section 5.8 de ce rapport), mais également l'ensemble du réseau syndical et de la coopération au Québec. Cela a obligé toutes les organisations du secteur à revoir leurs priorités pour assurer la survie de leur mission. Dans ce contexte, de nouvelles alliances sont nées entre le mouvement syndical et le monde de la coopération autour de thèmes communs comme la démocratie et la promotion du droit d'association dans des régions comme la Colombie, le Bangladesh et, dans l'espace francophone, Haïti et l'Afrique de l'Ouest.

Beaucoup d'attention a été portée à plaider pour une révision des politiques canadienne et québécoise en matière d'aide publique au développement. La FTQ et ses partenaires souhaitent que ces politiques d'aide accordent plus de place aux organisations dédiées à la défense des droits humains fondamentaux, surtout dans un contexte où les Nations Unies souhaitent s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté.

Pour plus d'information sur les nombreuses activités de la FTQ en solidarité internationale, voir la section 5.8 *Le soutien aux affiliés: la solidarité internationale*.

T POUR TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES ET AIDES FAMILIALES

Chaque année, le 16 juin, la FTQ souligne l'anniversaire de l'adoption à l'unanimité de la Convention internationale 189 sur le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques et sa recommandation par l'Organisation internationale du Travail (OIT), en 2011.


Depuis 2013, la FTQ a maintes fois interpellé le gouvernement canadien pour qu'il respecte son engagement et agisse pour améliorer le sort de milliers de travailleuses domestiques. Leurs conditions de travail sont souvent extrêmement précaires et elles ne bénéficient pas des mêmes droits que les autres travailleurs et travailleuses au pays.

La FTQ a aussi interpellé plusieurs fois le gouvernement du Québec et réclaté la couverture automatique de ces travailleuses dans la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP). Cette revendication a également été portée par le Collectif 8 mars en 2014.

La FTQ a collaboré à une nouvelle recherche, sous la direction de M^e Stéphanie Bernstein, avec le Service aux collectivités de l'UQAM, l'UES-800 et l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ), ayant pour



LISE CARRIÈRE



thème *Reconnaître le véritable statut de travailleuse aux aides familiales (travailleuses domestiques): état des droits et mobilisation*. Publiée en mars 2016, cette étude conclut à la nécessité de mieux documenter la situation globale de ces travailleuses en fonction des différentes catégories d'aides familiales au Québec, leur nombre, leurs conditions de travail et leur statut, pour mieux adapter les lois québécoises à leur réalité (Loi sur les normes du travail, LATMP) et faciliter l'exercice de leurs droits. C'est ce qu'a fait valoir la FTQ auprès du gouvernement.



5. Le soutien aux affiliés

Tout le personnel et tous les dirigeants de la FTQ vous le diront : l'ensemble de leur travail est destiné à soutenir les affiliés de la centrale. À la limite, l'ensemble du rapport pourrait figurer sous le titre *Soutien aux affiliés* ! C'est pourquoi cette section du rapport n'a pas la prétention d'être exhaustive. Cependant, elle permet de mettre en lumière les différents aspects du soutien aux affiliés par des exemples concrets tirés du travail de la centrale au cours des trois dernières années.

La FTQ a pour mission d'assurer la représentation politique des affiliés et de leur offrir un lieu commun de réflexion, de mobilisation et de convergence. Pour bien réaliser ce travail, ses dirigeants et son personnel consacrent une part importante de leur temps à consulter les affiliés.

Le soutien aux affiliés prend plusieurs formes autres que la représentation politique. Par exemple, se tenir prêts à coordonner ou à soutenir les mobilisations initiées par des affiliés est un défi quotidien pour les dirigeants et le personnel de la FTQ.

Le syndicalisme de la FTQ s'appuie sur l'éducation des membres. C'est pourquoi une partie importante de son soutien aux affiliés passe par la formation. L'appui au réseau de déléguées sociales et de délégués sociaux qui viennent en aide à leurs confrères et consœurs de travail est un autre aspect du soutien aux affiliés.

Le travail de représentation politique s'appuie sur de l'analyse et de la recherche documentaire. Dans le même esprit, la FTQ consacre également d'importants moyens à bien communiquer ses positions dans les médias et sur le Web ou par le biais de publications destinées à mieux informer les membres.

Enfin, la FTQ contribue à développer des projets de solidarité internationale dans le but de soutenir l'action syndicale locale ou d'élargir les solidarités qui rendent son action politique plus forte.

5.1 LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

La représentation politique est la principale raison d'être de la FTQ. À sa création, en 1957, les syndicats affiliés souhaitaient se doter d'une instance de convergence dotée d'un porte-parole. Dès ses débuts, la FTQ joue un rôle de représentation politique de ses affiliés, offrant à ceux-ci une meilleure interaction avec les différents paliers de gouvernement et les autres



CLEMÉNT ALLARD

acteurs de la société (autres centrales syndicales, associations patronales, etc.).

Quelques années après sa création, la FTQ s'est dotée de deux porte-parole élus lors des congrès, le président et le secrétaire général. Aujourd'hui, les agendas de ces représentants sont devenus très chargés, car ceux-ci doivent non seulement interagir avec les gouvernements et les médias, mais également avec l'ensemble des partenaires sociaux et économiques (groupes d'intérêts ou de défense des droits, groupes communautaires, coalitions de groupes portant un projet politique, associations patronales, etc.), ainsi qu'avec l'ensemble des instances internes de la centrale ou des syndicats affiliés et avec le personnel dont ils ont la responsabilité. De plus, ils occupent d'importantes fonctions d'administrateurs du Fonds de solidarité FTQ, fonctions qu'ils ne peuvent négliger à aucun moment.

Pour donner une idée approximative de l'ampleur du travail de représentation de la FTQ, on retrouve à l'annexe 4 des données sur les communications de la centrale. Il a fallu plus de 300 communiqués de presse depuis le dernier congrès pour couvrir l'ensemble des situations et des sujets sur lesquels l'avis de la FTQ a été donné.

Les 45 mémoires publiés par la centrale depuis le dernier congrès témoignent de l'abondance des dossiers abordés avec l'un ou l'autre des paliers de gouvernement, par exemple :

- ▷ les changements climatiques et les politiques énergétiques,
- ▷ des dossiers régionaux ponctuels,
- ▷ l'avenir des centres de la petite enfance (CPE),

D'où vient la fonction de représentation politique de la FTQ?

Rappel de l'article 4 des Statuts de la FTQ :

« La Fédération se propose les fins et les moyens d'action suivants :

- a) promouvoir les intérêts professionnels de ses affiliés et œuvrer à la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et travailleuses du Québec;
- b) défendre les principes du syndicalisme libre;
- c) travailler à l'expansion du syndicalisme, de manière à faire bénéficier l'ensemble des travailleurs et travailleuses de son action;
- d) combattre toute forme de discrimination pour des raisons de race, de couleur, de sexe, de grossesse, d'orientation sexuelle, d'état civil, d'âge sauf dans les mesures prévues par la loi, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou nationale, de condition sociale, ou de handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap;
- e) travailler à l'avènement de la paix dans le monde, conformément aux principes du syndicalisme libre et démocratique;
- f) travailler à instaurer au Québec un régime de justice sociale, de dignité de l'individu et de liberté démocratique;
- g) promouvoir un syndicalisme qui s'appuie sur l'éducation de ses membres en développant des programmes de formation qui consolident le

mouvement syndical au Québec et propagent un esprit de solidarité entre les affiliés;

- h) encourager l'achat de produits de fabrication syndicale et l'usage de services assurés par des personnes syndiquées, et propager l'identification de ces produits et services par l'étiquette syndicale ou autres symboles;
- i) défendre la liberté de l'information et encourager la presse syndicale de même que tout autre moyen d'assurer l'information des travailleurs et travailleuses;
- j) pratiquer un syndicalisme qui, tout en restant irréductiblement attaché au principe de la solidarité internationale des travailleurs et travailleuses, assume et fait siennes les particularités du Québec et les aspirations des travailleurs et travailleuses québécois;
- k) inciter ses membres à participer à la vie politique sous toutes ses formes et assurer une présence prépondérante des travailleurs et travailleuses partout où des décisions sont prises en leur nom, d'une part en parachevant leur formation sociale, politique et économique et, d'autre part, en les encourageant à militer au sein de regroupements populaires ou même de partis politiques susceptibles d'engendrer par leur action un changement en profondeur de l'organisation de notre société dans l'intérêt des travailleurs et travailleuse. »

- ▷ l'avenir de l'assurance-emploi,
- ▷ les élections fédérales,
- ▷ la lutte contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard,
- ▷ la fusion des organismes d'application du droit du travail,
- ▷ la maintenance des avions d'Air Canada,
- ▷ l'avenir de Postes Canada,
- ▷ le régime minier,
- ▷ la francisation des entreprises,
- ▷ la révision de la politique d'immigration du Québec,
- ▷ la lutte contre le Pacte fiscal municipal,
- ▷ les différentes lois sur les régimes de retraite complémentaires,

- ▷ la bonification du Régime de rentes du Québec (RRQ),
- ▷ la modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail,
- ▷ la lutte contre les paradis fiscaux,
- ▷ l'augmentation du salaire minimum à 15\$ l'heure,
- ▷ l'interdiction des clauses de disparité de traitement, etc.

Mais ce serait une erreur de croire que seuls les deux porte-parole de la FTQ agissent dans le sens d'une représentation des intérêts socioéconomiques et politiques des membres. En réalité, pour obtenir une idée de la portée réelle de la présence de la FTQ dans notre société, il faut tenir compte de beaucoup d'éléments, par exemple :



- ▷ la présence de personnes représentant la FTQ sur plus de 180 comités, coalitions, groupes, conseils d'administration et autres instances de délibération, de coordination et de concertation aux quatre coins du Québec. [L'annexe 1 donne une liste non exhaustive de ces lieux où une ou plusieurs personnes représentent et « porte la parole » de la FTQ];
- ▷ la fréquence des mentions de la FTQ dans les médias. [L'annexe 4 *Données sur les communications* donne plus de détails à ce sujet];
- ▷ la présence et l'action des 35 syndicats affiliés et de leurs porte-parole dans les milieux de travail et les communautés concernées aux quatre coins du Québec;
- ▷ la participation du personnel, des représentants et représentantes des conseils régionaux ou d'autres représentants et représentantes de la FTQ dans de multiples événements de convergence ou de mobilisation organisés par la société civile, comme lors de la préparation d'un forum social mondial ou d'une coalition de groupes contre les politiques d'austérité.

Ainsi, on s'aperçoit que la force politique de la FTQ est le résultat d'une multitude d'actions et d'un engagement personnel de centaines de militantes et de militants qui donnent une étendue impressionnante aux actions de notre centrale!

5.2 LA CONSULTATION DES AFFILIÉS

Pas une journée ne se passe à la FTQ sans que les dirigeants et le personnel ne consultent les affiliés sur la conduite des dossiers et les orientations de la centrale. C'est d'ailleurs un fait reconnu à l'extérieur de la centrale qui lui donne beaucoup de crédibilité publique : la FTQ connaît et comprend les milieux de travail.

Voici un rappel de plusieurs événements et moyens par lesquels la FTQ a consulté ses affiliés.

▷ **L'austérité libérale et la mobilisation contre le gouvernement Harper**

Face aux politiques d'austérité rapidement mises en place par le gouvernement Couillard dès juin 2014 et dans la perspective d'une élection fédérale dont l'issue était déterminante, les dirigeants de la FTQ ont réalisé une tournée des régions de novembre 2014 à janvier 2015. La tournée avait pour but d'aller

à la rencontre des membres pour écouter leur point de vue sur la situation. Les dirigeants ont rappelé les valeurs défendues par la FTQ, qui font également du Québec une société égalitaire où il fait bon vivre. Ils ont appelé les militants et militantes à organiser une riposte pour stopper le démantèlement des services publics.

▷ **La santé et la sécurité du travail**

Depuis le Congrès de 2013, la FTQ a tenu deux colloques traitant de prévention et d'indemnisation des lésions professionnelles. Quelque 200 participantes et participants ont assisté à chacune de ces rencontres. Entre autres sujets abordés, soulignons les résultats de l'Enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST) portant sur les troubles musculosquelettiques, le fonctionnement optimal d'un comité de santé et de sécurité, ainsi qu'une revue de la jurisprudence.

▷ **Le droit du travail et l'arbitrage de griefs**

Les trois séminaires annuels sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs ont permis de rassembler quelques centaines de militants et de militantes, conseillers syndicaux et conseillères syndicales afin d'apprendre et d'échanger sur leurs pratiques lors des arbitrages de griefs. En plus de l'étude de la jurisprudence et de la doctrine concernant les nouveautés en droit du travail, les séminaires ont permis d'approfondir des techniques de travail pour la préparation et le déroulement des auditions. Par exemple, l'analyse du comportement non verbal, la présence du stress lors d'une audition au tribunal ou la gestion des personnalités plus difficiles. Les sujets suivants ont été fort appréciés : la médiation préarbitrale, les législations « Rights to Work » aux États-Unis, la décision de la Cour suprême dans le dossier de la fermeture du Walmart, la modernisation du mode de nomination des arbitres, les impacts juridiques des règlements hors cour, la restructuration des régimes de retraite, l'état de la jurisprudence sur la notion de harcèlement psychologique, les nouveaux outils de recherche juridique, la délimitation du temps de travail selon les normes minimales d'emploi.

La documentation remise ou présentée lors des séminaires de la FTQ se trouve sur le site Web, à l'onglet *Publications*.



PHOTOS ATIM LEON ET JEAN LAVERDIÈRE


► L'assurance médicaments

Le 23 novembre 2015, la FTQ a tenu sa deuxième journée de réflexion sur les assurances collectives portant spécifiquement sur l'assurance médicaments. Près de 150 personnes ont participé à cet événement tenu à Trois-Rivières. Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation dues à une augmentation substantielle des coûts du volet médicaments. Cette journée fut une occasion pour les membres de comités d'assurances de prendre connaissance des tendances en matière d'augmentation de coûts et, pour les militants et les militantes, de mesurer l'ampleur des enjeux relatifs aux médicaments d'ordonnance dans le système québécois de santé. Les conclusions de la rencontre sont implacables : le régime québécois d'assurance médicaments est inefficace, inéquitable, coûteux et insoutenable à long terme. Ce qui a bien sûr des répercussions sur nos régimes d'assurances collectives. Trop souvent, les

hausse du volet médicaments incitent les employeurs à sabrer les conditions de travail ou même à intégrer des clauses de disparité de traitement (clauses «orphelins»), pénalisant ainsi les nouveaux travailleurs et les nouvelles travailleuses.

► Le dossier retraite

Poursuivant la tradition, les séminaires annuels sur la retraite ont continué d'être très courus. Année après année, ils attirent entre 250 et 400 participants et participantes. Plusieurs conférenciers ont été invités à contribuer à la réflexion des affiliés sur l'avenir de notre système de retraite, sur l'importance de la bonification des régimes publics, sur l'investissement responsable ainsi que sur nos stratégies d'investissement. Des politiciens et des politiciennes de tous les partis politiques ont été invités à détailler leurs positions respectives. Les vidéos des conférences sont disponibles sur le site Web de la FTQ ou sur YouTube.



Les trois dernières années ont été le théâtre de beaucoup de développements alors que les gouvernements ont procédé à de nombreuses modifications législatives amenant la FTQ à ajuster son offre de formation (voir la section 5.4 *L'offre de formation*). En 2014, soucieuse d'informer rapidement les militants et les militantes des changements à prévoir en ce qui concerne les régimes de retraite, la FTQ a organisé une tournée des régions. Plus de 800 participants et participantes ont assisté aux différents ateliers. Des formations ad hoc furent même organisées afin de permettre aux syndicats affiliés d'agir rapidement lors de dépôt de projet de loi. Par exemple, l'activité « Comment tirer son épingle du jeu » (février 2016) a permis aux participants et aux participantes de mieux comprendre les modalités du projet de loi n° 57 sur le financement des régimes du secteur privé et de s'orienter sur les stratégies syndicales à adopter dans ce contexte.

▷ Développement local et régional

Face au démantèlement des lieux de concertation locaux et régionaux, la FTQ a organisé une tournée des régions sur l'avenir de l'action syndicale en matière de développement local et régional. En février 2016, cette tournée s'est conclue par un séminaire de formation d'une semaine avec des représentants et des représentantes de l'ensemble des régions. Les participantes et participants étaient invités à poursuivre la réflexion et à établir un plan d'action pour permettre aux syndicats de reprendre leur place comme acteurs incontournables du développement socioéconomique. De plus, la FTQ a offert de nombreuses sessions de formation dans les conseils régionaux sur l'analyse des enjeux socioéconomiques du développement local et régional et sur l'implication syndicale.

▷ La condition féminine

La dernière Rencontre biennale de réflexion en condition féminine s'est tenue les 4 et 5 novembre 2014 sous le thème *D'hier à aujourd'hui: ensemble, les femmes font la différence*. Plus de 250 participantes issues de milieux très variés ont participé à cette rencontre dont la trame de fond était le contexte d'austérité imposé par le gouvernement Couillard, ses conséquences sur les acquis des femmes ainsi que sur leur droit à l'égalité. La Biennale a permis d'aborder des sujets aussi divers que l'histoire des luttes des femmes au Québec, les victoires, les obstacles, les reculs et les voies d'action syndicale pour contrer l'austérité; les faits saillants du Rapport final du Comité mixte sur le portrait de la présence et de la

participation des femmes à la FTQ et chez ses affiliés, la campagne *Ensemble pour un monde plus juste*, la commémoration du 6 décembre et une présentation du portrait de la situation des filles et des femmes autochtones assassinées ou disparues au Canada. À l'issue de la Biennale, les participantes ont pris des engagements visant à faire avancer l'égalité pour les femmes, autant dans les milieux de travail que dans les organisations syndicales.

▷ La place de l'action politique dans la formation syndicale

Un important séminaire de réflexion s'est tenu les 12 et 13 avril 2016 sous le thème *Repolitiser notre action syndicale*. Près de 150 personnes, en majorité des formatrices et des formateurs, mais aussi des dirigeantes et des dirigeants des syndicats affiliés et des conseils régionaux de la FTQ se sont réunies pour la première fois afin de réfléchir à la place de l'action politique dans l'éducation syndicale. Durant les deux journées du séminaire, les participants et les participantes ont fait le diagnostic de la situation actuelle avant d'identifier leurs besoins et leurs attentes pour mieux intégrer la dimension politique dans la formation syndicale.

▷ L'emploi et les changements climatiques

À la suite de la conférence sur le climat (COP21), la FTQ a entrepris une tournée régionale afin de discuter des enjeux associés aux changements climatiques et d'alimenter la réflexion en vue de la rédaction de la déclaration de politique présentée au 31^e Congrès. De mars à septembre 2016, environ 250 militants et militantes qui proviennent de divers secteurs d'activité économique ont participé aux rencontres.

5.3 LE SOUTIEN À LA MOBILISATION

Un des rôles principaux de la FTQ est de susciter et de coordonner des mobilisations ou de soutenir celles des syndicats affiliés. Certaines personnes à la FTQ s'y consacrent quotidiennement et un comité de travail auquel participent des personnes représentantes des affiliés se réunit périodiquement pour en discuter (voir la section 6.5 Les comités permanents).

Il serait trop long de faire ici la liste de tous les conflits, toutes les campagnes ou tous les événements de mobilisation soutenus par la FTQ. Voici un rappel, non exhaustif, de quelques mobilisations:



NORMAND BLOUIN

- ▷ appui aux manifestations du STTP, le 26 janvier 2014 à Ottawa et le 10 mai 2014 à Montréal, dans le cadre de la campagne *Sauvons Postes Canada*;
- ▷ soutien à la manifestation du syndicat Unifor (juin 2014) devant les bureaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à Gatineau (déversement de 10 tonnes de copeaux);
- ▷ organisation en 2015 et 2016 des semaines de lutte contre l'itinérance;
- ▷ coordination des mobilisations du 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs à chaque année;
- ▷ consultation et mobilisation sur les campagnes FTQ: *Ensemble pour un monde plus juste*, *Élections fédérales 2015* et *Minimum 15\$*;
- ▷ mobilisation et organisation d'activités dans le cadre des célébrations de la Fierté chaque année (août);
- ▷ mobilisation pour les Forums sociaux et Sommets des peuples en 2014 (FSP à Ottawa), en 2015 (FSM à Tunis et COP21 à Paris) et en 2016 (FSM à Montréal);
- ▷ mobilisation le 1^{er} avril contre la réforme de l'assurance-emploi;
- ▷ organisation et mobilisation pour la marche contre les politiques d'austérité le 8 mai 2014 à Montréal, lors du congrès du CTC;
- ▷ mobilisation pour la Marche commémorative pour les femmes autochtones disparues et assassinées à Montréal, le 4 octobre 2014;
- ▷ mobilisation pour la marche *Massacre à la libérale*, contre les politiques d'austérité, organisée par la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, le 31 octobre 2014 à Montréal;
- ▷ mobilisation pour la manifestation contre les politiques d'austérité du Collectif *Refusons*

l'austérité à Montréal et à Québec, le 29 novembre 2014;

- ▷ appui à la campagne *Toujours fous de nos enfants* qui a tenu des événements à travers le Québec, le 9 novembre 2014;
- ▷ appui à la manifestation *Marchons pour Radio-Canada*, le 16 novembre 2014;
- ▷ mobilisation et organisation d'un grand rassemblement du Collectif *Refusons l'austérité* à Québec le 12 février 2015, contre le dépôt du budget;
- ▷ mobilisation et organisation pour la *Marche Action climat* à Québec, le 11 avril 2015;
- ▷ organisation et mobilisation lors du débat des chefs aux élections fédérales, le 24 septembre 2015 à Montréal;
- ▷ appui et mobilisation aux manifestations du Front commun: rassemblement le 14 juin 2015 à Montréal lors du congrès du PLQ, manifestation à Montréal le 3 octobre 2015, perturbations économiques tout le mois d'octobre à travers le Québec, appui aux grèves du Front commun en novembre et décembre 2015 partout au Québec;
- ▷ soutien aux grévistes de la compagnie Holcim à Joliette, section locale 177 du syndicat Unifor (juin 2015);
- ▷ soutien aux manifestants lors du blocage de la route 138 sur la Côte-Nord (juin 2015) en faveur de l'embauche locale sur les grands chantiers;
- ▷ soutien aux manifestations des travailleurs forestiers de la Côte-Nord (juin 2015) en faveur d'une baisse du prix de la fibre;
- ▷ soutien et mobilisation pour la Marche mondiale des femmes (du 8 mars au 17 octobre 2015 à Trois-Rivières);
- ▷ soutien aux lock-outés membres du Syndicat démocratique des employés de garages Saguenay-Lac St-Jean (CSD, 2014 à 2016);
- ▷ appui, consultation et mobilisation contre le Pacte fiscal municipal et pour la Coalition pour la libre négociation: grande marche de la Coalition pour la libre négociation, le 20 septembre 2015 à Montréal, campagne de publicités à la radio et création d'un site Web, grand rassemblement le 12 mai 2016 à Québec;
- ▷ mobilisation pour la marche mondiale pour le climat, le 29 novembre 2015 à Ottawa;

- ▷ organisation et mobilisation contre les clauses de disparité de traitement avec les Métallos, le 4 avril 2016 à Montréal;
- ▷ appui à la marche pour les grévistes du Vieux-Port de Montréal (AFPC), le 16 juillet 2016 à Montréal;
- ▷ soutien aux grévistes du Confort Inn à Trois-Rivières (Unifor, juillet 2016);
- ▷ soutien aux grévistes des résidences privées pour aînés (SQEES-298, été 2016);
- ▷ organisation et mobilisation pour la marche pour un salaire minimum à 15\$, le 15 octobre 2016 à Montréal;
- ▷ organisations d'activités autour de la célébration de la Journée internationale des femmes, les 8 mars.

5.4 L'OFFRE DE FORMATION

Le syndicalisme de la FTQ s'appuie sur l'éducation et l'information des membres. C'est pourquoi une partie importante de son soutien aux affiliés passe par son offre de formation. Un catalogue complet de cette offre très riche et diversifiée est disponible en tout temps sur le site Web de la centrale. Plutôt que de refaire ce catalogue, cette section donne un rapide aperçu des nouveaux cours développés et offerts ces trois dernières années.

▷ Les nouveaux cours de la FTQ

Les collectifs d'entraide

Cette formation vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des mises à pied majeures, des crises ou des situations de tension importantes.

La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail

Cette formation vise à aider les militantes et les militants à intervenir lorsqu'ils et elles sont confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations de détresse profonde les amenant à penser au suicide.

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Cette session permet aux militants et aux militantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité au programme de l'assurance-emploi afin de leur permettre d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi.

L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales

Afin de se rapprocher des membres, le mouvement syndical a tout intérêt à se servir des médias sociaux. Cette nouvelle session permet aux formateurs et aux formatrices de comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux et d'outiller les syndicats à leur utilisation.

Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, les conseillères et les conseillers syndicaux apprennent à évaluer le coût des offres et des demandes liées à la rémunération, ainsi qu'à maîtriser un logiciel de calcul développé à cette fin de façon à faire les bons choix stratégiques durant la négociation.

Le calcul des coûts dans le processus de négociation

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux sont en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la rémunération et de participer avec la conseillère ou le conseiller aux choix stratégiques durant le processus de négociation.

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

Cette nouvelle formation avancée d'une durée de deux semaines couvre toutes les dimensions de la négociation collective à travers une expérimentation à partir d'un cas concret. Elle comprend l'étude de la théorie de la négociation, ainsi que l'évaluation concrète de la situation financière de l'entreprise et la définition d'une stratégie de négociation.

Santé et sécurité du travail

En janvier 2016, tous les cours en santé et sécurité du travail ont été mis à jour afin d'intégrer les nombreuses modifications découlant de la fusion des organismes et des tribunaux administratifs.

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Ce cours vise à comprendre les dispositions de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle. En plus de développer une démarche syndicale de

résolution des cas de violence en milieu de travail, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers particuliers.

Violence en milieu de travail: prévention et indemnisation

Ce cours vise à comprendre les dispositions du Code canadien du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail. En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de violence en milieu de travail, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers particuliers. Ce cours d'adresse uniquement aux membres sous juridiction fédérale.

Femmes et santé et sécurité du travail: mythes et défis syndicaux

Cette nouvelle formation vise à mieux connaître la situation des femmes en emploi, à mieux les outiller sur les droits et recours pour agir dans leurs milieux de travail, à s'impliquer davantage dans l'action syndicale et à relever des défis en matière de genre et SST.

La retraite: Une approche syndicale: Le financement des régimes à prestations déterminées

De 2014 à 2016, pour donner suite aux recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs (municipal, universitaire et privé) pour le meilleur et pour le pire. Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à restructurer leur financement. Ce cours vise donc à permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite, en plus d'identifier les options permettant d'assurer sa pérennité.

La retraite: Une approche syndicale: Le placement des actifs d'un régime de retraite

Tous les membres siégeant à un comité de retraite sont interpellés par la question des placements des caisses de retraite. Cette formation vise donc à développer une compréhension du placement dans les caisses de retraite et ainsi de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de placement.

Diversité culturelle dans les milieux de travail

Cette formation s'adresse aux représentants et aux représentantes, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'aux personnes qui sont responsables de divers

aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. La formation permet d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. Elle a été complètement revue et adaptée aux réalités des milieux de travail d'aujourd'hui.

Les nouveaux cours dans le cadre du Collège FTQ-Fonds

Dans le cadre du Collège FTQ-Fonds, de nouveaux cours ont été développés et offerts au cours des trois dernières années:

- ▷ Comment aborder les cas de harcèlement psychologique et de santé mentale?
- ▷ Disparités de statuts et de traitements dans nos conventions collectives
- ▷ Stratégie face aux enjeux économiques actuels
- ▷ Session intensive pour personnes élues
- ▷ Fiscalité 101: comprendre les finances publiques
- ▷ Injonction et lois spéciales: que faire?
- ▷ Histoire syndicale: mouvement syndical et conflits de travail
- ▷ Faire face à la droite
- ▷ Comment s'adapter aux nouvelles institutions du travail – CSST, CNT, CES?
- ▷ Comment dynamiser nos syndicats?
- ▷ Comment soutenir la vie syndicale dans les sections locales?
- ▷ Session sur les médias

Nouvel évènement de formation

La FTQ tient annuellement plusieurs évènements de formation, parmi lesquels le Camp de formation des jeunes, le Séminaire annuel sur la retraite et les assurances ou le Séminaire annuel sur l'arbitrage de griefs. Au cours des trois dernières années, un nouvel évènement est venu s'ajouter à une offre déjà très complète:

École des femmes de la FTQ

Tenue en 2015 sous le thème *Porteuses d'avenir*, l'École des femmes de la FTQ se tiendra tous les deux ans en alternance avec la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine. Les 65 participantes issues de la plupart des syndicats affiliés étaient réparties en trois groupes: relève, militantes en SST et militantes dans des postes de leadership. L'École des femmes offre un programme spécifique pour chacun de ces groupes, de même que des



activités communes (conférences, ateliers, prestations historiques et artistiques, débats, etc.) pour permettre le réseautage, l'échange d'expériences et d'expertises. La mise sur pied de cette école fait suite à la recommandation n° 5 du Rapport final sur le portrait des femmes de la FTQ et chez ses affiliés.

5.5 LE RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL

Le réseau d'entraide syndical est composé d'hommes et de femmes qui s'investissent au quotidien dans leur milieu de travail pour venir en aide à leurs confrères et consœurs aux prises avec des problèmes de consommation, d'endettement, de santé mentale, etc. En 2016, le réseau d'entraide syndical de la FTQ compte 3000 déléguées sociales et délégués sociaux (DS) dans toutes les régions du Québec

Des rencontres régionales ont eu lieu partout au Québec pour soutenir le réseau. Ces rencontres permettent aux DS d'une même région d'échanger sur différentes thématiques liées à leurs interventions, de leur fournir de l'information et des outils pour mieux accompagner les membres en difficulté. Les conseils régionaux offrent également différentes formations de perfectionnement pour les DS. Le réseau jouit de la présence d'une personne à la coordination dans neuf conseils régionaux, dont le poste est financé grâce à une entente de partenariat avec Centraide : Montréal, Québec et Chaudière-Appalaches, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, Outaouais, Centre-du-Québec-Mauricie, Estrie, Laurentides-Lanaudière et Montérégie. Le conseil régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais, quant à lui, a une entente avec la Croix-Rouge.

Ces coordonnatrices et coordonnateurs se rencontrent quatre fois par année, avec le soutien technique de la FTQ, pour échanger sur les réalités vécues dans leur région et, ainsi, favoriser la cohésion, le maintien et le développement du réseau. Partout, on constate

l'augmentation du stress, de l'incertitude, voire du désarroi de nombre de travailleurs et de travailleuses. Les interventions en matière de santé mentale sont nombreuses. Plusieurs collectifs d'entraide ont été organisés, particulièrement dans la région de Montréal, pour aider les membres à faire face à des fermetures et à des réorganisations majeures. Bien entendu, la sensibilisation et la prévention sont aussi au cœur des activités des DS, notamment lors de semaines ou de journées thématiques (prévention du suicide, de la santé mentale, de la toxicomanie, etc.).

Au cours des trois dernières années, la FTQ a travaillé à mieux documenter les activités du réseau d'entraide par la collecte de données, auprès des DS, lors des conférences régionales. L'analyse de ces données nous permet de déposer, au Congrès, un état de la situation du réseau et des interventions qui y sont faites. Le service de l'éducation a également travaillé à la refonte du cours sur l'animation des collectifs d'entraide et a développé une formation sur la prévention du suicide. Enfin, la FTQ a poursuivi son implication au sein du comité national FTQ-Centraide qui se rencontre trois à quatre fois par année afin d'assurer de bonnes relations dans le cadre de notre partenariat et des ententes régionales.

Le réseau d'entraide syndical fait de plus en plus parler de lui à l'extérieur de la FTQ. Avec bientôt 35 ans d'existence, notre réseau attire l'attention de plusieurs milieux de travail au Canada comme en Europe. Des chercheurs universitaires qui travaillent sur ce qui est couramment appelé le nouveau syndical présentent le réseau comme un exemple d'innovation syndicale particulièrement réussi.

Un IMMENSE MERCI à nos déléguées sociales et délégués sociaux, présents à tout instant pour sauver des vies et préserver la dignité de nos consœurs et confrères en difficulté!

5.6 LES MÉMOIRES PUBLIÉS EN SOUTIEN À LA REPRÉSENTATION

Les représentations politiques des porte-parole de la FTQ ne seraient pas les mêmes sans le minutieux travail d'analyse, de réflexion et d'écriture principalement réalisé par l'équipe du service de la recherche. Cette équipe prépare, entre autres, des « mémoires » qui sont le plus souvent destinés à soutenir l'intervention des dirigeants et dirigeantes dans l'une ou l'autre des commissions parlementaires à Québec ou à Ottawa.

Voici la liste des mémoires publiés en soutien à ce travail de représentation politique au cours des trois dernières années. Un court résumé du mémoire est



fourni lorsque la nouveauté des positions développées l'exigeait:

► **Mémoires publiés en 2013**

Décembre 2013 – Mémoire CJ-FTQ, CJ-CSN, FJ, FECQ, FEUQ, Pour en finir avec les clauses de disparité de traitement: à travail égal, salaire égal!

Décembre 2013 – Mémoire FTQ-Unifor, Projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge

Préparé pour répondre à une invitation de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale, ce mémoire explique pour quelles raisons et à quelles conditions la FTQ et Unifor-Québec donnent leur aval au projet de renversement de l'oléoduc 9B. La FTQ et Unifor considèrent ce projet comme un jalon important dans la mise en place d'une politique énergétique structurante et cohérente. La FTQ et Unifor jugent que le renversement donnerait, au Québec, la possibilité de substituer une partie du pétrole étranger par du pétrole brut canadien, lui permettant de devenir un joueur plus important dans la capacité canadienne de raffinage, de diminuer sa dépendance au pétrole étranger et d'accroître sa sécurité énergétique. Cet appui syndical est assorti de conditions importantes, notamment celles exigeant la mise en place, par les deux paliers de gouvernement, de mesures strictes et contraignantes pour obliger l'industrie à réduire ses émissions de gaz à effet de serre; l'application des normes les plus élevées à ce pipeline afin d'assurer son intégrité structurelle; la démonstration d'Enbridge qu'elle peut intervenir rapidement et efficacement en cas de déversement; une couverture d'assurance adéquate pour couvrir toutes les conséquences d'un accident de pipeline.

Décembre 2013 – Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement

La FTQ partage l'objectif général du projet de loi qui vise à inscrire dans la loi les principes de neutralité religieuse de l'État et de laïcité des institutions publiques ainsi qu'à encadrer la pratique des accommodements religieux. À ce sujet, quelques directives administratives ne suffisent plus; la FTQ est en accord avec une intervention législative dans ce domaine. Cependant, par ce projet de loi, communément appelé «Charte des valeurs québécoises», le gouvernement Marois souhaitait également interdire le port de signes religieux ostentatoires à tous les employés de l'État, autant

dans les secteurs public que parapublic. La FTQ se prononce contre cette interdiction totale et fait, notamment, le constat de potentiels problèmes d'application en droit du travail. Dans l'esprit où il est important de faire avancer le dossier de la laïcité au Québec, la FTQ appuie le projet de loi seulement si des amendements y sont apportés, en particulier le retrait du controversé article 5 du projet.

► **Mémoires publiés en 2014**

13 février 2014 – Lettre-mémoire FTQ sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

23 avril 2014 – Lettre-mémoire FTQ sur les projets de règlement sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (Gazette, 12 mars 2014, 146^e année, n° 11)

Mai 2014 – Mémoire sur le document de consultation «Innover en matière de pensions, dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens: Les régimes à prestations cibles»


20 août 2014 – Mémoire sur le projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Ce projet de loi injuste a imposé la restructuration des 172 régimes de retraite municipaux. Se sachant confrontée à un gouvernement intransigeant, qui avait décidé de stigmatiser les employées et employés municipaux, la FTQ n'a pas demandé le retrait pur et simple du projet de loi. Dans son mémoire, la FTQ demande de faire le débat sur la restructuration des régimes avec de l'information à jour. Elle refuse de remettre en cause les ententes signées de bonne foi entre les parties qui accordent des droits aux salariés et aux retraités relativement au service passé. Elle accepte de négocier des conditions différentes pour le service futur afin d'assurer une santé financière adéquate et de pérenniser les régimes actuellement en difficulté. Elle accepte également la fixation d'un seuil de capitalisation (85%) à partir duquel la restructuration des régimes est déclenchée.

9 septembre 2014 – Mémoire FTQ-TUAC sur le projet de loi n° 8, Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles

À la suite d'une importante bataille juridique gagnée par les TUAC visant à modifier le Code du travail pour permettre le droit d'association aux travailleurs agricoles, le gouvernement est sommé par la Cour supérieure de supprimer l'alinéa 5 de l'article 21





du *Code du travail*, jugé anticonstitutionnel. Au lieu de respecter ce jugement, le gouvernement présente un projet de loi qui attaque directement la liberté d'association des travailleurs et travailleuses saisonniers et leur droit à une libre négociation de leurs conditions de travail. Le gouvernement maintient un régime d'exception pour les travailleurs agricoles alors qu'il est évident que leur syndicalisation est la seule façon de faire respecter leurs droits. Pire, les travailleurs et travailleuses agricoles migrants doivent constamment subir les menaces de l'employeur pouvant mener jusqu'à l'expulsion. La FTQ revendique donc le retrait du projet de loi et l'application du jugement de la Cour supérieure.

15 octobre 2014 – Mémoire à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

28 octobre 2014 – Mémoire sur le projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord

4 novembre 2014 – Lettre-mémoire FTQ sur le projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

30 novembre 2014 – Mémoire FTQ dans le cadre de la consultation publique sur la lutte contre l'intimidation

Novembre 2014 – Mémoire sur le projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales – Une réforme inutile, des actions urgentes

D'entrée de jeu, la FTQ demande le retrait pur et simple du projet de loi. La centrale pose un jugement sévère sur l'ensemble de la réforme du réseau de la santé proposée par le ministre, Gaétan Barrette. Les critiques avancées par la FTQ contre le projet de loi sont nombreuses : une réforme conçue sans bilan et analyse sérieuse; la création de régions sociosanitaires gigantesques; une centralisation porteuse d'un manque de démocratie; une trop grande ouverture au secteur privé; un biais trop prononcé en faveur d'une médecine entrepreneuriale et d'une sous-traitance accrue dans le mode de livraison des services. La FTQ a aussi mis en lumière les problèmes de relations de travail qui risquaient d'émerger à la suite de cette réforme du réseau et la méconnaissance du ministre quant aux fusions d'accréditation et à l'harmonisation des conventions collectives. Enfin, la FTQ déplore les pouvoirs démesurés octroyés au ministre pouvant conduire à une politisation extrême du réseau sans

nécessairement régler les problèmes de gestion. La FTQ demande le dépôt d'un livre blanc sur une réforme globale du réseau de la santé devant être accompagnée d'études sérieuses sur les effets des différentes propositions.

► Mémoires publiés en 2015

19 janvier 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 27, Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés

Janvier 2015 – Mémoire « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion »

3 février 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016

19 mai 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec

Mai 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail

Ce projet de loi vise à créer la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en fusionnant la Commission des normes du travail (CNT), la Commission de l'équité salariale (CÉS) ainsi que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Par la même occasion, le projet de loi fusionne la Commission des relations du travail (CRT) avec la Commission des lésions professionnelles (CLP) pour créer le nouveau Tribunal administratif du travail (TAT). La FTQ accueille le projet de loi avec un scepticisme certain. Dans son mémoire, la centrale exprime de nombreuses inquiétudes; l'insuffisance du financement: les compressions de personnel; le danger de non-respect des missions; le recul potentiel du paritarisme dans la gestion de la CNESST; l'abolition des postes de membres du tribunal issus des associations; l'abaissement de la cotisation patronale en matière de normes du travail; le peu de place faite au dossier de l'équité salariale dans la nouvelle commission; le danger d'un manque d'accessibilité géographique et économique du nouveau Tribunal; et l'absence de divisions internes à la CNESST pour n'en nommer que quelques-unes.

4 juin 2015 – Lettre mémoire FTQ-Métallos-RTAM sur le projet de loi n° 36, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif

10 juin 2015 – Lettre-mémoire sur les consultations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sur l'acceptabilité sociale des projets de mise en valeur du territoire public et des ressources énergétiques et minérales

4 septembre 2015 – Rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

14 septembre 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec

15 septembre 2015 – Mémoire sur le livre vert « Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement »

1^{er} octobre 2015 – Mémoire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse

6 octobre 2015 – Mémoire sur le document de consultation « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 »

Tout en appuyant l'adoption d'une cible de réduction des émissions de GES pour 2030 de 37,5 % par rapport au niveau de 1990, la FTQ estime que le gouvernement doit se doter de véritables moyens pour respecter ses engagements. Cela nécessite, entre autres, l'élaboration d'un plan cohérent et structuré, la fin des politiques d'austérité et l'accroissement des dépenses publiques dans une multitude de domaines. La FTQ a également demandé au gouvernement de s'assurer que la transition soit équitable pour les travailleurs et les travailleuses et de mettre en place des programmes adéquats de soutien du revenu, de formation et d'adaptation au marché du travail destinés aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi que des mesures de restructuration de l'économie pour les communautés touchées.

28 octobre 2015 – Mémoire sur le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées

25 novembre 2015 – Mémoire FTQ-SCFP-CPSTT sur le projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal

▷ Mémoires publiés en 2016

14 janvier 2016 – Mémoire sur l'évaluation environnementale stratégique globale sur les hydrocarbures et celle propre à Anticosti

Conformément à la déclaration de politique sur l'énergie et aux précédents mémoires sur le sujet, la FTQ a mis de l'avant sept conditions essentielles devant être respectées afin qu'elle donne son appui à l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Cela inclut la mise sur pied d'une société d'État qui serait maître d'œuvre de l'exploitation des ressources; le respect des normes socio-environnementales les plus strictes et l'engagement de la responsabilité financière des entreprises en cas de dommages environnementaux; l'investissement des profits publics dans des énergies propres ou toute autre activité jugée pertinente; le respect des communautés; la faisabilité et la rentabilité des projets; et le déploiement d'une stratégie industrielle appropriée. Comme présentée par les évaluations environnementales stratégiques, l'exploitation des hydrocarbures en sol québécois, autant sur l'île d'Anticosti qu'ailleurs au Québec, ne répond pas à ces conditions.

27 janvier 2016 – Mémoire CSD-CSN-CSQ-FTQ sur le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi

29 janvier 2016 – Mémoire présenté dans le cadre des consultations en vue de l'actualisation de la Politique et du renouvellement du Plan d'action 2011-2015 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes


Janvier 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec

8 février 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

15 février 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics

15 mars 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire et le projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique





4 avril 2016 – Lettre-mémoire FTQ par rapport aux orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale (livre vert sur l'acceptabilité sociale)

12 avril 2016 – Lettre-mémoire de la FTQ concernant le projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu

20 avril 2016 – Mémoire présenté au BAPE concernant le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

Dans son mémoire présenté devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la FTQ a remis en question la pertinence du projet de pipeline Énergie Est en indiquant que les inconvénients d'un tel projet surpassent ses avantages. Ce dernier n'améliore en rien la sécurité énergétique du Québec puisque la très grande majorité du pétrole transitant par ce pipeline serait exportée. En ce qui a trait aux retombées économiques, peu d'emplois seraient créés, mis à part durant la phase de construction. Les risques et les impacts potentiels à la suite d'un déversement demeurent importants et plusieurs questions restent en suspens. Quant à l'acceptabilité sociale, elle ne peut être obtenue en raison de l'attitude de fermeture et de l'arrogance du promoteur, du processus déficient de consultations et de l'opposition grandissante au projet. En matière de lutte contre les changements climatiques, l'oléoduc peut difficilement se concilier avec la protection du climat.

4 mai 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° C-10 modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada (LPPCAC)

23 juin 2016 – Mémoire sur l'examen sur l'avenir de Postes Canada

16 août 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal

Donnant suite au « Pacte fiscal » signé avec les municipalités en septembre 2015, le gouvernement du Québec dépose le projet de loi n° 110 visant à modifier le régime de négociation dans le secteur municipal québécois. La FTQ rejette le projet de loi pour plusieurs raisons : il rend obligatoire le processus de médiation; il impose à l'arbitre des principes directeurs qui sont clairement en faveur de l'employeur; il précise une durée minimale de cinq ans aux conventions collectives; et il crée le poste de « mandataire spécial » pour paver la voie à une

loi spéciale lorsque la médiation obligatoire n'aura pas fonctionné. La FTQ dénonce également que ce soit le ministère des Affaires municipales, et non celui du Travail, qui soit responsable de l'application de la loi. Advenant son adoption, la FTQ annonce qu'elle contestera la loi devant les tribunaux, car la négociation et le droit de grève sont des droits fondamentaux reconnus de façon constitutionnelle par la Charte des droits et libertés.

17 août 2016 – Lettre-mémoire de la FTQ et d'Unifor-Québec sur le projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants

19 août 2016 – Mémoire sur le projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives

De façon générale, la FTQ déplore le manque de vision du gouvernement par rapport aux enjeux de l'emploi et du travail dans le cadre de la transition énergétique. La centrale exige du gouvernement qu'il inscrive ses actions dans un cadre de transition juste et mette sur pied des programmes et des mesures qui correspondent aux besoins des travailleurs et des travailleuses. La FTQ appuie la création de l'organisme Transition énergétique Québec qui vise à coordonner les efforts dans l'atteinte des objectifs de la politique énergétique 2030. Quant à la Loi sur les hydrocarbures, la FTQ n'est pas contre un meilleur encadrement législatif, mais estime que cette initiative est prématurée et ne répond pas aux préoccupations de la FTQ, ce qui l'amène à recommander de ne pas aller de l'avant avec l'exploitation du pétrole et du gaz naturel au Québec.

22 septembre 2016 – Lettre-mémoire sur le projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

3 octobre 2016 – Lettre-mémoire sur le projet de loi n° 53, Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires

9 novembre 2016 – Mémoire conjoint de la FTQ, du SCFP et de l'AFPC sur le projet de création du Conseil des universités du Québec, du Conseil des collèges du Québec et de la Commission mixte de l'enseignement supérieur

5.7 L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION

La FTQ offre à ses syndicats affiliés le soutien de son service de l'information, ainsi que l'accès à un centre de documentation spécialisé. Voici ce qu'il ne faut pas manquer de savoir à ce sujet :

► Un service de presse revu et amélioré

Au cours des trois dernières années, l'équipe du service de l'information a entrepris une réorganisation des services de diffusion de nouvelles. En plus du soutien habituel pour les relations de presse, les affiliés qui le désirent ont désormais accès, par un abonnement annuel ou à la pièce, à des services de diffusion de communiqué, de veille médiatique, de création de listes spécialisées de médias et de journalistes, de revue de presse ou de coupures de presse (pour tous les médias papier, télé, radio et web).

La mise en commun de tous ces services a déjà permis à plus d'un syndicat affilié d'obtenir des économies importantes sur, par exemple, son utilisation de services de diffusion de communiqué.

Une grille tarifaire et plus d'informations sont disponibles au service de l'information.

► Un nouveau site Web moderne et convivial

Après plusieurs mois de travail, la FTQ a lancé, en mars 2015, un nouveau site Web. Utilisant les nouvelles technologies disponibles, celui-ci a été pensé et conçu pour permettre à la centrale de communiquer plus efficacement avec une plateforme souple et moderne qui s'adapte à tous les types d'appareils utilisés pour aller sur le Web (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, etc.).

Tant par son design que par son architecture, conçue avec un logiciel libre, le site permet aux internautes de se tenir informés de l'actualité syndicale et politique, des grandes campagnes que mène la FTQ et des principales activités en cours ou à venir.

Il a également été conçu dans l'objectif de mieux représenter l'ensemble de la grande famille de la FTQ, en faisant une part importante au contenu issu des conseils régionaux et des syndicats affiliés. Désormais, les nouvelles diffusées sur les sites Web des syndicats affiliés se retrouvent, en temps réel, sur la page d'accueil de la FTQ : www.ftq.qc.ca.

► Les publications incontournables des trois dernières années

Voici une liste de publications à l'intention des membres et des syndicats affiliés. Pour vous les procurer, rendez-vous sur la page du Centre de documentation du site Web de la FTQ : www.ftq.qc.ca/centre-documentation.



Les CCF... un maillon essentiel!

Affiche-dépliant d'information pour encourager la mise sur pied de comités de condition féminine dans les syndicats affiliés.

S'impliquer, s'inspirer et influencer

Un recueil de 23 portraits de militantes de la FTQ engagées et inspirantes. Le recueil s'accompagne d'une série de 12 capsules vidéo. Le tout est destiné à stimuler l'engagement des femmes dans les instances syndicales.



CATHERINE VEILLETTE

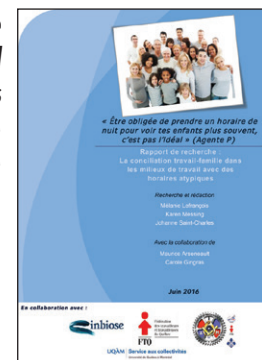


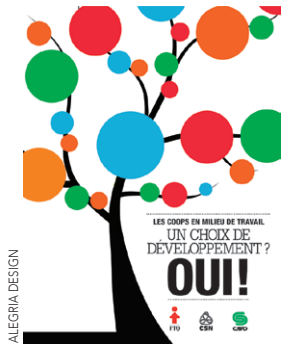
Reconnaître le véritable statut de travailleuse aux aides familiales: état des droits et mobilisation

« Rapport de recherche : vers des perspectives pour la mobilisation des travailleuses domestiques ».

La conciliation travail-famille dans les milieux de travail avec des horaires atypiques

rapport de recherche CINBIOSE-UQAM-Service de la condition féminine FTQ, en collaboration avec l'AIMTA, section locale 1751.





Les coops en milieu de travail: Un choix de développement? OUI!

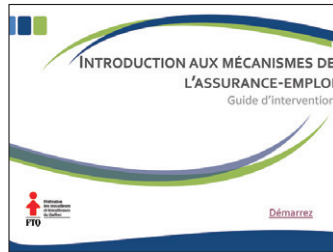
La FTQ, la CSN et la CSD ont profité de l'adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi no 27 sur l'économie sociale pour lancer une publication à l'intention de leurs syndicats.

ALEGRIA DESIGN

Guide d'intervention: Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Ce guide s'adresse aux conseillers, conseillères, dirigeants et dirigeantes des syndicats locaux

affiliés à la FTQ qui font face à des situations où leurs membres doivent faire appel au Programme d'assurance-emploi du Canada (PAEC). Il traite, entre autres, de l'admissibilité, du nombre de semaines de prestations, du montant des prestations et du processus de contestation.



MANON FOURNIER

Cluses se rapportant à l'alcoolisme et aux autres toxicomanies provenant des conventions collectives répertoriées chez les affiliés FTQ

Récemment mis à jour, ce répertoire présente les clauses de conventions collectives des affiliés de la FTQ en lien avec les problématiques de dépendance.



MARIE-CLAUDE GROULIX



MANON FOURNIER

Les tests de dépistages aléatoires en emploi – Grille de lecture et mise à jour de la jurisprudence

Ce rapport fait état des définitions et approches élaborées en matière de test de dépistage de drogues par la jurisprudence et permet de mieux comprendre la grille de

lecture préconisée par les tribunaux. On y retrouve également une exploration des mesures de contrôle de la marijuana préconisées dans certains pays où la substance est légalisée.

Document synthèse sur l'éducation syndicale

Le document synthèse du Séminaire sur l'éducation syndicale (2016) sous le thème Repolitiser notre action syndicale présente un compte rendu des discussions sur la place de l'éducation politique dans la formation syndicale. On y

retrouve aussi différentes suggestions pour aider les formateurs et les formatrices à intégrer des contenus concernant des enjeux politiques et sociaux dans le cadre de leurs activités de formation.



ANNE BRISSSETTE

Trucs et astuces pour faciliter la francisation en milieu de travail

Cet argumentaire est composé de cinq fiches qui donnent des réponses aux mythes sur la francisation des entreprises.



UPPERKUT



Petit guide sur les comités de francisation

Disponible au service de la francisation FTQ

Ce feuillet explique le droit de travailler en français au Québec et ce que cela implique au quotidien. Il résume le chapitre sur le droit de travailler en français de la loi 101.

Bilan – 11^e Forum social mondial, 24 au 28 mars 2015, Tunis (Tunisie)

Terreau fertile pour des revendications anti-néolibérales, le Forum social mondial est un rassemblement d'organisations et d'acteurs de la société civile de partout à travers le monde. La FTQ

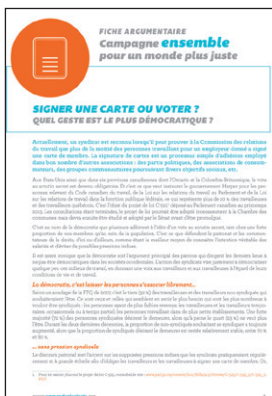


YURIKO HATTORI

a participé à la 11^e édition du FSM et en a tiré des gains précieux, notamment des alliances avec certains groupes en vue de consolider la lutte contre les politiques gouvernementales au Québec qui nuisent au filet social.

Fiches argumentaires de la campagne Pour un monde plus juste (2014)

Ces fiches argumentaires visent à outiller nos membres pour répondre aux attaques de la droite contre le mouvement syndical. Les arguments sont élaborés sous trois angles : juridique, économique et sociétal. Conçues pour être distribuées facilement, ces fiches recto-verso contiennent des informations détaillées et de nombreuses sources.



Connaissez-vous le TAT et la CNESST?

Ce dépliant contient une brève présentation du TAT et de la CNESST, deux nouveaux organismes créés par la fusion des organismes d'application du droit du travail.



YURIKO HATTORI

Bilan – Forum social des peuples, 21 au 24 août 2014, Ottawa

La FTQ a activement participé à cette première édition du Forum social des peuples, un rassemblement de groupes et d'acteurs de la société civile de partout à travers le pays. Ce bilan témoigne de la capacité de la centrale à travailler avec



YURIKO HATTORI

ces organisations, de produire des outils d'information pour préparer ses membres et de les mobiliser en grand nombre.



YURIKO HATTORI

Bilan – COP21 Conférence de Paris de 2015 sur le climat, 30 novembre au 12 décembre 2015

La 21^e Conférence des parties (COP21) a été le théâtre de négociations internationales qui ont mené à un accord mondial historique pour limiter la hausse de la température globale à moins de 2 °C. Bien qu'elle

n'ait pas participé directement à ces négociations, la FTQ a contribué à l'inclusion, dans l'accord, de la notion de « transition juste » pour les travailleurs et travailleuses afin qu'ils ne soient pas seuls à faire les frais de cette inévitable transition vers une économie moins polluante.



GABRIELLE THOM-GADBOIS

La transition vers une économie juste, propre et durable – Guide de discussion pour la Tournée régionale sur les changements climatiques (2016)

Ce cahier à l'intention des participantes et participants aux consultations de la FTQ sur les changements climatiques (2016)

est également accompagné d'une série de portraits socioéconomiques de chacune des régions visitées (sauf la grande région de Québec).

La transition vers une économie juste, propre et durable – Bilan de la tournée

Sauvegarde de l'environnement, maintien et création d'emplois sont des enjeux intimement liés. L'urgence d'agir pour protéger le climat signifie qu'il est nécessaire de consulter nos membres qui œuvrent dans les industries à fortes émissions de gaz à effet de serre en vue de les accompagner à travers l'inévitable transition énergétique. La FTQ, grâce à cette tournée régionale axée sur le dialogue et l'information, a bâti une déclaration de politique sur les changements climatiques qui sera présentée au 31^e Congrès.



GABRIELLE THOM-GADBOIS



Pourquoi un salaire minimum à 15 \$ l'heure?

Les inégalités sont-elles en croissance? La hausse du salaire minimum entraînera-t-elle une hausse des prix? Pourquoi 15\$? Cet argumentaire en faveur de la hausse du salaire minimum à 15 \$ tente de répondre à ces questions, et à bien d'autres, en

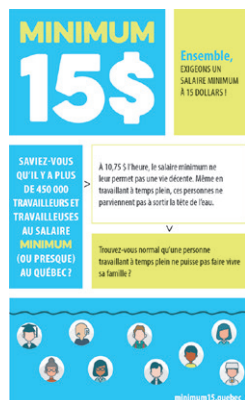
partant du constat que même en travaillant à temps plein les travailleuses et travailleurs rémunérés au salaire minimum actuel (10,75 \$ l'heure) ne parviennent pas à joindre les deux bouts.

Bilan du Forum social mondial, 9 au 14 août 2016, Montréal

Pour la première fois de son histoire, le Forum social mondial (FSM) s'est tenu dans un pays du Nord. La FTQ a activement travaillé à l'organisation de ce FSM. Elle a notamment été l'instigatrice du Quartier ouvrier, un espace physique où ont été rassemblées toutes les activités portant sur le syndicalisme et le monde du travail. En étant davantage actrice que spectatrice, la FTQ a su démontrer son rôle d'acteur du changement à l'occasion de cet important événement altermondialiste.



YURIKO HATTORI



Minimum 15\$

Cette fiche argumentaire sur la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure présente de manière succincte les raisons pour lesquelles cette mesure est nécessaire.



TABASKO

Pour agir en prévention: Une vision différente du travail

Livret rédigé par un analyste du travail, avec la participation de délégués et déléguées syndicaux en santé et sécurité du travail affiliés à la FTQ. Il présente une démarche durable en prévention et démystifie ce que font réellement les personnes dans leur métier.



DIANE BÉLAGER

Guide illustré / Tests cliniques en musculosquelettique

Ouvrage illustré qui vise à fournir au lecteur un outil simple et lui permettre de retrouver rapidement la définition des manœuvres les plus utilisées par les professionnels de la santé œuvrant dans le domaine de la médecine musculosquelettique.

► Des périodiques d'information destinés aux affiliés

Le Monde ouvrier

Fondé en 1916, *Le Monde ouvrier* est la plus ancienne publication syndicale au Québec et au Canada.

Journal officiel de la FTQ, il est tiré à environ 40 000 exemplaires et distribué gratuitement.

Ce périodique est un bon exemple du rôle majeur joué par la FTQ dans la circulation d'information.



ANNE BRISSETTE



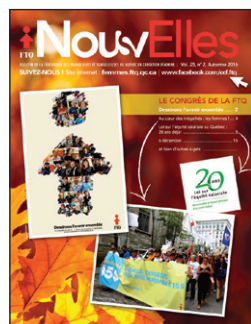
UPPERKUT

Travailler en français

Publié deux fois par année, le bulletin *Travailler en français* permet au service de la francisation de poursuivre son travail de soutien auprès des membres des comités de francisation.

NouvElles

Le service de la condition féminine soutient le travail des comités locaux de conditions de vie et de travail des femmes par l'entremise du bulletin *NouvElles*, publié trois fois par année.



KIM MORIN, ROBERT DEVOST GRAPHISTE/INC.



PÉNÉGA

D'ici et d'ailleurs

D'ici et d'ailleurs est une réalisation du comité pour l'intégration des personnes immigrantes de la FTQ. Cette publication est avant tout un outil qui permet de rejoindre les travailleurs et travailleuses pour les informer des activités de la FTQ entourant la gestion de la diversité et de les tenir au courant de l'évolution des lois et des règlements qui s'appliquent à l'immigration.

► Des vidéos de plus en plus nombreuses

Depuis le dernier congrès, pas moins d'une centaine de nouvelles vidéos sont venues s'ajouter à la section Vidéos du site Web de la FTQ. Allez y jeter un oeil!

5.8 LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Au chapitre du soutien aux affiliés, la FTQ consacre d'importants efforts à la solidarité internationale dans le but de contribuer à la sensibilisation du public québécois et à la défense des droits des travailleurs et des travailleuses, ici et ailleurs.


Que ce soit par des projets de coopération avec des syndicats ailleurs dans le monde ou bien par des soutiens internationaux lors de conflits locaux, la FTQ travaille à tisser des liens de solidarité qui représentent une réelle valeur ajoutée pour ses membres et pour le Québec.

► Bâtir des alliances internationales pour améliorer notre rapport de force

Pour plus de détails sur la façon dont l'élargissement de nos alliances internationales a pu contribuer concrètement à aider nos syndicats dans leur rapport de force avec certaines compagnies multinationales implantées au Québec, référez-vous à ces deux sections du chapitre 4 *Les grands dossiers (index thématique)*: *Mondialisation et Libre-échange* et *Forum social*.

► Contribuer à la justice sociale dans le monde

Depuis sa *Déclaration de politique sur la mondialisation* en 1991, la FTQ a développé avec ses affiliés un programme de soutien à la formation et des projets de renforcement des capacités visant des organisations syndicales des pays de la francophonie d'Afrique et Haïti.



Le soutien financier du gouvernement canadien a été annulé pendant les années Harper, réduisant énormément la portée de ce programme. Malgré tout, la FTQ et ses syndicats affiliés ont souhaité maintenir et même développer des liens de solidarité dans les pays de la Francophonie, en Asie et dans les Amériques à travers des projets concrets. La FTQ a donc travaillé au cours des dernières années à la mise en commun des ressources existantes au sein de ses affiliés. Il a aussi été décidé, d'un commun accord avec les autres centrales syndicales québécoises, de mettre en commun les ressources syndicales pour soutenir des projets communs à travers le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).

C'est ainsi que la FTQ et certains syndicats affiliés ont contribué à des projets en Haïti et au Burkina Faso pour soutenir le travail d'organisation de nos partenaires syndicaux auprès des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle. La FTQ a également contribué à soutenir la campagne mondiale sur la sécurité des usines de fabrication de vêtements au Bangladesh; puis, en collaboration avec le Congrès du travail du Canada (CTC) et le CISO, à la promotion du travail décent et du dialogue social en Tunisie et au Burkina Faso.

La FTQ participe aussi à la revalorisation de la filière café en Haïti. Ce projet de soutien aux coopératives et aux producteurs de café est conjoint avec le syndicat des Métallos, le Fonds Solidarité Sud (FSS), l'Union des producteurs agricoles (UPA-DI) et la coopérative NOula.

Faute de moyens, c'est à distance que la FTQ continue de soutenir ses partenaires d'autres pays de l'Afrique francophone, notamment en diffusant les outils didactiques développés dans le programme précédent Syndicalisme en démocratie et le contenu de la trousse d'information sur les normes internationales du travail (développée conjointement avec le CISO).

► Représenter nos affiliés là où c'est nécessaire

La FTQ représente ses affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI) et siège, aux côtés du CTC, à ses différentes instances internationales et régionales, dont la Confédération syndicale des Amériques (CSA). Cependant, les coupes budgétaires des conservateurs qui ont mis fin, en pratique, au programme de coopération de la FTQ, affectent également sa capacité à participer aux activités syndicales internationales.

La FTQ représente également ses affiliés à la Conférence internationale du travail (CIT) qui se déroule chaque année au siège de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Les discussions tripartites (États, employeurs, travailleurs et travailleuses) qui ont lieu à la CIT sont d'une grande importance puisqu'elles conduisent à l'adoption des conventions internationales de l'OIT qui structurent, peu à peu, le droit du travail partout sur la planète. Par exemple, en 2014 et 2015, alors que près de 50 % des emplois dans le monde sont dans le secteur de l'économie informelle, les discussions ont porté, entre autres, sur l'élaboration d'une nouvelle norme (Recommandation 204) visant la transition des emplois de l'informel vers l'économie formelle. En 2016, le rôle de l'OIT face aux chaînes d'approvisionnement mondiales y a été abordé.

► Organiser des missions et des événements au service des affiliés

Voici un rappel de quelques missions et événements internationaux qui ont eu lieu au cours des trois dernières années :

3 au 5 décembre 2013 – Séminaire de la Confédération syndicale des Amériques (CSA), Port-au-Prince (Haïti)

La FTQ participe au séminaire organisé par la Confédération syndicale des Amériques (CSA) et la Confédération syndicale internationale (CSI), à Port-au-Prince (Haïti), sur le thème Un long chemin vers le travail décent. La déclaration commune dénonce la République dominicaine qui dépouille les résidents d'origine haïtienne de leur nationalité.

28 au 31 janvier 2014 – Forum trinational (Canada, États-Unis, Mexique) sur les 20 ans de l'ALÉNA, ville de Mexico

La FTQ s'associe à une délégation du Québec pour participer à une rencontre trinationale dont le but est de permettre la mise en commun des perspectives et revendications des mouvements sociaux à l'égard de l'accord de libre-échange ALÉNA. Cette mission permet de faire une analyse comparée de l'impact de l'ALÉNA. Il apparaît que le bilan ne peut être positif en ce qui concerne le Mexique en raison de la désindustrialisation de son économie locale, du dumping des produits agricoles américains qui ont détérioré le niveau de vie des paysans et de l'arrivée des multinationales dans les nouvelles zones franches (les fameuses « maquiladoras »).

12 au 19 mars 2014 – Mission technique en Haïti

La FTQ participe à une mission de soutien technique pour la révision du Code du travail haïtien.

2 au 5 mai 2014 – Forum solidarité Québec-Afrique-Haïti, Montréal

Le président de la FTQ participe au lancement de la 30^e édition du Festival Vues d'Afrique (VA) et le secrétaire général anime le Forum solidarité Québec-Afrique-Haïti sur le développement international, la culture et la diversité. Cette participation a permis de maintenir nos liens de solidarité avec la diaspora africaine et haïtienne, mais aussi de mieux faire connaître notre travail de solidarité internationale, notamment grâce à la diffusion du film *Ann kore moun* réalisé par André Vanasse (Productions Bonsaï) récipiendaire d'un prix lors de ce festival. La FTQ avait grandement contribué à la réalisation de ce film tourné en Haïti (il est possible de le visionner sur YouTube).

7 mai 2014 – Forum sur la solidarité internationale, Congrès du CTC, Montréal

Un Forum sur la solidarité internationale a lieu lors du Congrès du CTC sur la situation au Bangladesh. Plus de 300 personnes y participent. On y présente la campagne d'IndustriAll (Global Union) en faveur de l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh. La FTQ contribue à l'organisation d'une tournée de sensibilisation de madame Kalpona Akter du Centre de solidarité du Bangladesh et porte-parole de cette cause, pour réclamer des multinationales du vêtement et des détaillants qu'ils ratifient cet accord.

21 au 24 août 2014 – Forum social des peuples, Ottawa

La FTQ et ses syndicats affiliés contribuent grandement à l'organisation du premier Forum social des peuples. Voir la section Forum social dans le chapitre 4 Les grands dossiers (index thématique).

19 septembre 2014 – Rencontre du Trade Unions for Energy Democracy (TUED), New York

Le TUED regroupe 46 syndicats (notamment le CTC, le SCFP, le STTP et Unifor) provenant de 12 pays différents et trois Global Unions (l'Internationale des services publics (PSI), l'Internationale de l'éducation (IE) et la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF)). Cette rencontre avait deux objectifs : promouvoir la propriété publique des ressources énergétiques, leur contrôle démocratique et les choix responsables en matière d'énergie; et faire de la démocratie énergétique un enjeu majeur de la lutte syndicale contre les changements climatiques. Les



DENISE GAGNON

travaux visaient notamment à préparer une position syndicale pour les négociations onusiennes sur le climat (Conférence de Paris, COP-21, prévue fin 2015). Quatre pistes d'actions ont été discutées : la création de coopératives d'énergies renouvelables, la «remunicipalisation» de l'énergie, la possible restructuration des services publics et la promotion d'une politique énergétique ambitieuse basée sur les besoins des populations.

17 novembre 2014 – Forum sur la situation des travailleurs et travailleuses en Chine, Toronto

La FTQ participe à un important Forum sur le travail décent et le droit du travail en Chine tenu à l'Université Ryerson à l'initiative du syndicat Unifor. Le forum permet une mise à jour sur la situation des travailleurs et travailleuses en Chine.


10 au 12 janvier 2015 – Commémoration du séisme de 2010 en Haïti, Montréal

La FTQ coorganise un important événement de commémoration : Un tremblement de cœur, cinq ans après le séisme dévastateur en Haïti. Près de 2000 personnes participent à cette fin de semaine d'activités à la TOHU.

17 au 24 janvier 2015 – Mission du CTC et de la FTQ en Chine Le président, Daniel Boyer, se joint à une délégation du CTC qui se rend en Chine pour y rencontrer des syndicats à l'invitation de la All-China Federation of Trade Unions (ACFTU).

20 janvier au 3 février 2015 – Mission collective de soutien au syndicalisme haïtien, Port-au-Prince, Haïti

La FTQ se joint à une mission en Haïti de plusieurs syndicats affiliés, du CTC et de la centrale américaine AFL-CIO. Le but de la mission est de soutenir le travail d'organisation et de formation de plusieurs syndicats haïtiens. De nouveaux syndicats voient le jour dans le



secteur des brasseries et de la production de café. La délégation participe à des séances de formation sur la négociation collective dans le secteur du textile. Les membres de la mission en profitent pour visiter le projet du syndicat Unifor et de son partenaire Handicap international et les projets du CISO et de son partenaire l'Institut Karl-Lévesque.

9 au 20 mars 2015 – Commission de la condition de la femme de l'ONU, siège de l'ONU, New York

La FTQ participe à la 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à New York, pour l'examen des 20 ans de la Déclaration et du programme d'action de Beijing.

24 au 29 mars 2015 – Forum social mondial à Tunis (Tunisie)

La FTQ et plusieurs syndicats affiliés se joignent à la délégation québécoise qui participe au Forum social mondial (FSM) de Tunis. Voir la section Forum social dans le chapitre 4 Les grands dossiers (index thématique).

29 juin 2015 – Rencontre du Trade Unions for Energy Democracy (TUED), New York

Cette deuxième rencontre du TUED a permis de préparer plus spécifiquement la Conférence de Paris. Les enjeux liés à l'austérité et à la privatisation de certains secteurs de l'économie, notamment l'énergie, ont été au cœur des discussions. La propriété publique des infrastructures énergétiques mais aussi leur contrôle démocratique sont ressortis comme des conditions incontournables. Les syndicats présents se sont entendus sur la nécessité de mieux informer les membres sur les enjeux environnementaux.

13 au 16 juillet 2015 – Rencontre du Réseau Seattle-Bruxelles, Genève, Suisse

La FTQ (à la demande de ses partenaires réunis au sein du Réseau québécois sur l'intégration continentale, RQIC) et la représentante du Conseil des Canadiens, Sujeta Day, participent à une rencontre du Réseau Seattle-Bruxelles, réuni à Genève, pour présenter les risques associés à l'Accord économique global Canada – Union européenne (AECG). L'occasion permet également des rencontres, sur ce sujet, avec des députés de l'Union européenne.

20 au 23 juillet 2015 – 2^e Forum mondial de la langue française (FMLF), Liège, Belgique

Une délégation de la FTQ se rend au 2^e Forum mondial de la langue française (FMLF), à Liège en Belgique, afin de faire valoir ses positions sur l'usage de la langue française en milieu de travail et sur la coopération au sein de la Francophonie syndicale.

5 au 18 septembre 2015 – Mission de sensibilisation en Palestine

Dans un contexte difficile en Palestine, huit personnes déléguées par des organisations syndicales membres du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) ont entrepris une visite en Palestine pour mieux comprendre la situation et identifier des pistes pour des actions de solidarité.

10 au 12 octobre 2015 – Congrès de la CUT du Brésil et Conseil général de la CSI, São Paulo, Brésil

La FTQ participe au 12^e Congrès de la grande centrale brésilienne CUT (Centrale unique des travailleurs), qui a lieu consécutivement à une rencontre du conseil général de la Confédération syndicale internationale CSI à São Paulo. Plus de 200 invités internationaux y rencontrent la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, aux prises avec une contestation croissante.

4 novembre 2015 – Visite d'une délégation de l'ACFTU

Le président, Daniel Boyer, accueille une délégation syndicale chinoise de la province du Qin Hai dans le cadre d'échanges convenus lors de la mission avec le CTC (janvier 2015).

30 novembre au 12 décembre 2015 – Conférence de Paris sur le climat (COP-21), Paris

Une délégation de huit personnes de la FTQ participe à la Conférence de Paris sur le climat (COP-21). Cette mission avait pour objectif de faire pression sur les États afin qu'ils adoptent un accord ambitieux visant à protéger le climat, soutenir financièrement les pays en développement et assurer une transition qui soit juste pour les travailleurs et les travailleuses. Malgré certaines avancées, l'accord manque d'ambition par rapport à l'ampleur des défis à relever.

25 au 31 mars 2016 – Mission d'évaluation du projet syndical du CISO au Burkina Faso

La FTQ a des liens de solidarité de longue date avec les centrales syndicales du Burkina Faso et a contribué à l'élaboration d'un projet concernant les travailleuses et les travailleurs de l'économie informelle. Elle s'est rendue sur place pour évaluer ce projet confié au CISO. Ce projet vient d'obtenir le soutien financier du Programme québécois de développement international (PQDI du gouvernement du Québec) pour trois années supplémentaires.

16 au 19 mai 2016 – Tournée du quartet tunisien, Prix Nobel de la paix 2015, Montréal

La FTQ et l'Association des droits de la personne au Maghreb (ADPM) collaborent à l'organisation d'une tournée canadienne des quatre organismes de la

société civile tunisienne récipiendaires du Nobel de la paix 2015. Le but de cette tournée est de faire le bilan du Printemps arabe et la promotion du dialogue national dans leur région. Ils sont reçus par le Conseil général de la FTQ du 18 mai. À cette occasion, le confrère Houcine Abassi, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (UGTT) remercie la FTQ: « *Le simple coup de téléphone que vous avez fait à notre ancien secrétaire général, Abdesslem Jerad, deux jours avant la révolution tunisienne le 14 janvier 2011, pour appuyer l'appel à la grève générale dans la grande région de Tunis, a fait toute une différence* », dit-il.

9 au 14 août 2016 – Forum social mondial à Montréal

La FTQ a travaillé pendant plus d'un an pour organiser une forte présence syndicale au premier FSM dans un pays du Nord. Plus de 300 militants et militantes de la FTQ, ont participé. Une trentaine d'ateliers ont été organisés par la FTQ et ses affiliés sur environ 150 activités syndicales internationales. La FTQ a été sans contredit un hôte de qualité pour les délégations syndicales provenant d'une soixantaine de pays. La centrale a développé une fois de plus ses alliances. Voir la section Forum social dans le chapitre 4 *Les grands dossiers (index thématique)*.



6. La force du nombre : ces gens qui font la FTQ

La FTQ est constituée de plus de 600 000 membres répartis en 5000 syndicats locaux animés par des milliers de militantes et de militants qui, aux quatre coins du Québec, donnent temps, énergie et argent pour défendre leurs idéaux et les droits de leurs confrères et consœurs de travail.

La FTQ représente plus de quatre travailleuses et travailleurs syndiqués sur dix, ce qui en fait la principale centrale syndicale du Québec.


La FTQ rassemble 65% des personnes syndiquées du secteur privé au Québec, près du tiers de ses membres proviennent du secteur public, dont pas moins de 63% de toutes les personnes syndiquées dans la fonction publique fédérale au Québec.


Autre caractéristique importante de la FTQ, elle rassemble 44% des personnes syndiquées du secteur de la construction.

La FTQ est également composée de près d'un millier de dirigeants, de dirigeantes, d'employées et d'employés répartis dans 35 grands syndicats affiliés qui représentent, négocient, plaident, informent, écoutent et veillent sur les intérêts de leurs membres.


Enfin, 50 employées et employés de la centrale complètent ce tableau et soutiennent quotidiennement l'activité intérieure de la FTQ : un Bureau composé d'un président et d'un secrétaire général et d'une quinzaine de vice-présidentes et de vice-présidents, un Conseil général d'environ 150 directeurs et directrices, 15 conseils régionaux, 16 comités permanents réunissant plus de 250 personnes.


6.1 LES SYNDICATS AFFILIÉS


 Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)


 Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST)


 Association canadienne des métiers de la truelle, Section locale 100


 Association des manœuvres inter-provinciaux, AMI


 Association des métiers de l'acier du Québec, AMAQ


 Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)

 Association nationale des mécaniciens industriels, Section locale 1981


 Association nationale des peintres et métiers connexes, Section locale 99


 Association nationale des travailleurs en réfrigération climatisation et protection incendie, Section locale 3


 Association nationale des travailleurs en tuyauterie et calorifugeurs, Section locale 618


 Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec, section locale 592 (FTQ)

 Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE)


 Fraternité nationale des charpentier-menuisiers, Section locale 9


 Fraternité nationale des poseurs d'acier d'armature, Section locale 777


 Fraternité nationale des poseurs de système intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs, Section locale 2366

 Fraternité provinciale des ouvriers en électricité (monteurs de lignes), Section locale 1676


 FTQ-Construction

 Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)


 L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC)


 Monteurs mécaniciens vitriers, Section locale 135


 Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)


 Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPb)


 Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ)


 Syndicat des Teamsters


 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)


 Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM)


 Syndicat interprovincial des ferblantiers et couvreurs, Section locale 2016


 Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (SQEES-298)


 Syndicat Unifor


 Syndicats des Métallos


 Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)

 Union des carreleurs et métiers connexes, Section locale 1

 Union des employés et employées de service (UES-800)

 Union des opérateurs de machinerie lourde - Grutiers, Section locale 791-G

 Union des opérateurs de machinerie lourde, Section locale 791

 Union internationale des travailleurs du verre, mouleurs, poterie, plastique et autres (VMP)

6.2 LE BUREAU DE DIRECTION



De gauche à droite, première rangée: Anouk Collet, TUAC; Louise Michaud, vice-présidente représentant les femmes; Daniel Boyer, président de la FTQ; Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ; Denis Bolduc, SCFP. Deuxième rangée: Richard Belhumeur, SQEES-298; Renaud Gagné, Unifor; David Chartrand, AIMTA; Yves Ouellet, FTQ-Construction; Kateri Lefebvre, SEPB; Magali Picard, AFPC; Marcelle Perron, vice-présidente représentant les femmes; Gerry Boutin, Teamsters; Joëlle Ravary, vice-présidente représentant les femmes. Absents de la photo: Alain Croteau, Métallos; Denis Dumouchel, vice-président représentant les conseils régionaux; Sylvain Lapointe, STTP.

Le Bureau de la FTQ est composé d'une présidence et d'un secrétariat général, élus par le Congrès, ainsi que de vice-présidences proposées par les plus grands syndicats affiliés et ratifiées par le Congrès. S'ajoutent également trois vice-présidentes représentant les femmes ainsi qu'une vice-présidence représentant les conseils régionaux. C'est à cette instance qui se réunit chaque mois que se concrétise la coordination des interventions de la centrale, que se prennent les décisions sur la conduite des affaires politiques immédiates, que se vivent les collaborations, que s'arbitrent les différends et que se dégagent les consensus nécessaires pour le maintien de l'unité entre tous les membres de la famille FTQ.

La FTQ tient à saluer la contribution exceptionnelle des membres du Bureau qui ont quitté leurs fonctions au cours des trois dernières années :

Simon Berlin, directeur exécutif, SEPB-Québec

Lucie Levasseur, présidente, SCFP

Christian Martel, directeur national-Québec, STTP

Louise Mercier, vice-présidente représentant les femmes

Jean-Pierre Ouellet, président, SQEES-298

Michel Ouimet, directeur québécois, Unifor

Daniel Roy, directeur québécois, Métallos

Ces nombreux départs ont donné lieu à un important rajeunissement du Bureau de direction ainsi qu'une augmentation sans précédent du nombre de femmes autour de la table.

6.3 LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL 2014-2016

La FTQ est gouvernée, entre ses congrès, par un Conseil général qui se réunit au moins trois fois par année. Il est composé des membres du Bureau de direction et de directeurs et directrices représentant les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ. Leur rôle est considérable puisque ces personnes sont appelées à traiter les grands dossiers et orientations de la centrale de manière régulière, tandis que les congrès n'ont lieu qu'aux trois ans. Pour cette raison et bien d'autres, la FTQ tient à les remercier pour leur engagement constant vis-à-vis de la FTQ et en faveur de la cause des travailleurs et des travailleuses qu'ils et elles représentent avec dignité :

La FTQ vous remercie !

Marie-Josée Alvarez	Alain Coursol	Julie Gabriel	Alexandre Leduc	Jonathan Poisson
Pierre Arsenau	Benoît Cowell	Paul Gravel	Louise Lefebvre	Carl Proulx
Harold Arseneault	Alain Croteau	Éric Gravelle	Danielle Legault	Yanick Proulx
Dorima Aubut	Bruno Cyr	Pierre Grenier	Denis Lepage	Chantal Racette
Yves Baril	Stéphane Daigneault	Rénald Grondin	Patrick Lessard	André Racicot
Denise Béland	Pierre Degray	Cristine Guay	Roch Lessard	Marc Ranger
Claude Bélanger	Pierre Degray	Yves Guérette	Marco Lutfy	Isabelle Renaud
Félix Bélanger	Christian Delisle	Arnold Guérin	Mario Maisonneuve	Réal Richard
Charles-Alexandre Bélisle	Mario Denis	Michel Handfield	Daniel Mallette	Michel Richer
Éric Bergeron	Monique Déry	Esteben Harguindeguy	Marc Maltais	Johanne Ringuette
Serge Bérubé	Pierre Drolet	Stéphane Hurteau	Guy Marin	André Roberge
Sébastien Boies	Yvon Dubois	Stéphan Jean	Luc Martel	Claude Robert
Dany Bolduc	Danielle Dubuc	Johanne Jobin	Sylvain Martin	Marc Robidoux
Benoît Bouchard	André Ducharme	Michel Jolin	Yves Mercure	Lucie Rochon
Camilien Bouchard	Sylvain Ducharme	Marc-Édouard Joubert	Diane Méthot	Michel Routhier
Richard Boudreault	Alain Duguay	Marie-Andrée L'heureux	Isabelle Miller	Donald Roy
Yves-Aimé Boulay	Michel Duguay	Richard Labelle	Marie-Paule Morin	Robert Roy
Huguette Breton	Amandine Duhil	Alain Lachaine	Serge Morin	Maxime Sabourin
Loïc Breton	Chantal Dumoulin	Alain Lacroix	Larry Myles	Thao Sao
Alian Brisson	Johanne Duplantie	Charles-Philippe Lacroix	Daniel Nadeau	Pierre Savard
Line Brisson	René Emond	Nathalie Lacroix	Ronald Nantel	Sonya Simard
Yvon Brodeur	Guy Farrell	Stéphane Lacroix	Carole Neil	Jean Simoneau
Benoit Brunet	Luc Fortin	Louiselle Laforest	Sylvie Nelson	Pierre Soucy
John Caluri	Marc Fréchette	Alain Lambert	Donald Noël	Marc St-Cyr
Louis Cannon	Claude Gagné	Martin Lambert	Johanne Noël	Claude St-Marseille
Danielle Casara	Guy Gagné	Mario Lami	Michel Ortolano	Richard St-Onge
Gérald Castilloux	Claude Gagnon	Patrick Langevin	Richard Ouimet	Steeve St-Pierre
Clairandrée Cauchy	Joseph Gargiso	Georges Lanneval	Sylvain Paquin	Robert Tellier
Sonia Charest	Richard Gascon	Manon Lapalme	Michel Parent	Lucie Thériault
Luc Charpentier	Réal Gauthier	Sylvain Lapointe	Martin Payette	Sonia Thériault
Michel Charron	Steve Gauthier	Éric Laramée	Daniel Pépin	René-Jean Thibault
Jean Chartrand	Eddy Ginocchi	Raymond Larcher	Alain Perreault	Gérald Tremblay
Daniel Cloutier	Bernard Girard	Sonia Larose	Richard Perreault	Yva Tremblay
Sandra Cormier	Magali Giroux	Roxanne Larouche	Denis Plante	Denis Trottier
Philippe Côté	Marc Glogowski	Daniel Leblond	Johanne Plourde	Réal Valiquette
	Patrick Gloutney	Vincent Leclair	Claude Poirier	Stéphaen Villeneuve
			Guy Poirier	Yannicke Williamson
			Roger Poirier	



6.4 LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE

Quotidiennement, dans toutes les régions du Québec, les conseils régionaux de la FTQ contribuent à l'amélioration du bien-être des membres et de la population de la région. Ils développent des liens d'entraide et de solidarité et interviennent pour :

- ▷ soutenir les sections locales lors de négociations, de grèves ou de luttes diverses (santé et sécurité, fermeture d'entreprise, etc.);
- ▷ favoriser l'échange d'informations et de stratégies entre les sections locales qui proviennent de secteurs différents;
- ▷ développer des services en commun, notamment en matière d'éducation;
- ▷ créer et appuyer des réseaux comme ceux des délégués sociaux et déléguées sociales, de santé et sécurité, de condition féminine, de jeunes, de syndicalistes à la retraite;
- ▷ travailler avec les groupes communautaires et développer des liens entre eux et les sections locales;
- ▷ représenter et défendre les intérêts des syndicats de la région auprès des instances publiques régionales ou locales et particulièrement dans les instances de développement socioéconomique régional.

Grâce à l'engagement et au militantisme de centaines de membres de la FTQ, les conseils régionaux sont au centre de la solidarité régionale. C'est pourquoi la FTQ incite fortement toutes les sections locales à s'affilier à leur conseil régional et à participer aux activités régionales.

Dans chaque région, un conseiller régional de la FTQ travaille à soutenir le Conseil régional et ses membres. Il soutient les syndicats locaux en cas de conflit ou dans le but de déployer les campagnes de la FTQ sur le terrain. Il est le représentant de la FTQ auprès des instances publiques locales et participe à animer le dialogue au sein de la société civile dans sa région.

▷ Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

En 2014, à la suite de l'élection du gouvernement Couillard et de l'annonce de l'abolition des leviers de développement économique régional et de concertation (CRÉ et CLD), le Conseil régional de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec a travaillé à la mise en place d'un comité de mobilisation régionale



MANON LECLERC

Le 1^{er} mai 2015, à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, des manifestations ont eu lieu sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Plus de 500 personnes ont manifesté devant les établissements d'enseignement et de la santé.

appelé « Comité des 10 », dont faisait partie Gilles Chapadeau, conseiller régional. Ce comité aura permis deux grandes mobilisations, ainsi que la naissance du mouvement « Touche pas à ma région » qui a essaimé dans d'autres régions du Québec.

En 2015 s'est tenu le congrès du Conseil régional sur le thème de la mobilisation contre les politiques d'austérité et les politiques du gouvernement Harper. La FTQ a largement contribué à remettre sur pied le Conseil régional de développement (CRDAT). Le Conseil régional a été présent et actif lors des négociations dans le secteur public, notamment en assurant la coordination avec les autres centrales syndicales.

En 2016, le Conseil régional a mobilisé ses membres en faveur du réseau des CPE, en faveur des services publics de qualité et contre la centralisation des services. Sur toutes les tribunes régionales, les porte-parole ont mis en valeur le modèle régional de développement et l'attachement à ce qui a été bâti au cours des 50 dernières années.

▷ Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La région, dont une partie significative de la main-d'œuvre dépend des industries saisonnières, a été durement touchée par la réforme conservatrice de l'assurance-emploi. L'équipe régionale a donc fait une priorité de l'annulation de cette réforme. Elle a rencontré les élus de la région ainsi qu'une ministre pour présenter deux revendications régionales dans ce dossier. La principale étant de combler à nouveau ce que les gens connaissent comme « le trou noir », soit une période de cinq semaines pendant lesquelles les travailleurs et travailleuses saisonniers ont besoin

d'un soutien supplémentaire pour se rendre jusqu'à la saison suivante.

L'équipe régionale, comme dans les autres régions, a participé aux campagnes nationales et participe à plusieurs instances de la région (Centraide, etc.). De plus, elle a contribué à un événement de la tournée des états généraux sur la souveraineté et à plusieurs activités du mouvement *Touche pas à ma région*. La période a également été marquée par le 40^e anniversaire du Conseil régional de la FTQ. Le conseiller régional est président de la CRPMT.

► Côte-Nord

La région est composée de deux conseils régionaux : CRFTQ Haute-Côte-Nord–Manicouagan et CRFTQ Sept-Îles et Côte-Nord. Les trois dernières années ont été chargées pour la région qui a dû faire face à d'importantes pertes d'emplois. En 2014, la minière américaine Cliffs Natural Resources a fermé la mine de fer Scully, située à Wabush au Labrador, dont le produit était transbordé à Sept-Îles, faisant perdre une centaine d'excellents emplois. Puis en 2015, la même compagnie fermait sa mine du lac Bloom près de Fermont abolissant près de 500 emplois d'un trait de plume. La même année, Rio Tinto, Fer et Titane fermait la mine Tio pendant plus de cinq mois. L'ensemble de la région a été durement touché par la baisse du prix des métaux.

De plus, l'équipe régionale a été sollicitée dans le dossier des emplois forestiers. La FTQ a été présente sur le comité pour la sauvegarde des emplois en forêt et a contribué à mobiliser la Société de développement économique de Baie-Comeau pour la sauvegarde de la filière forestière sur la Côte-Nord. Plusieurs manifestations ont été organisées, notamment en bloquant la route 138. La demande de



Le 18 juin 2015, les travailleurs du secteur forestier manifestent sur la Côte-Nord.

la région est que le gouvernement fixe un prix plus bas pour la fibre des arbres atteints de la tordeuse d'épinette.

L'équipe régionale s'est donné comme objectif la priorisation de la main-d'œuvre locale dans les grands projets. Elle a participé à la mise sur pied d'un projet pilote pour optimiser l'utilisation de la main-d'œuvre locale et régionale dans le projet Romaine. Si elle est couronnée de succès, cette démarche sera élargie à d'autres grands projets. Par ailleurs, la décision du gouvernement Couillard d'éliminer les lieux de concertation a eu un lourd impact sur le dialogue social dans la région. Auparavant, la FTQ participait à toutes les décisions qui concernaient le développement régional.

L'équipe régionale a organisé des conférences, s'adressant surtout aux entreprises et aux groupes de la société civile, sur l'acceptabilité sociale des projets de développement économique. Elle a réussi à convaincre Hydro-Québec de construire son édifice principal dans la région au centre-ville de Havre-Saint-Pierre plutôt qu'en forêt. Enfin, comme dans les autres régions, la mobilisation du Front commun, du collectif Refusons l'austérité!, la mobilisation contre le Pacte fiscal municipal ou les activités régulières de Centraide ont sollicité l'équipe régionale.

► Estrie

Devant l'évolution rapide de l'économie de la région, qui s'est désindustrialisée et est de plus en plus centrée sur les institutions d'enseignement et les services privés, l'équipe régionale s'est engagée dans un processus de réflexion sur les meilleures façons de rejoindre les travailleurs et les travailleuses des nouveaux secteurs de l'économie. Elle a, entre autres, fait un portrait des affiliés du Conseil régional. Puis, elle a mis en œuvre une stratégie pour approcher les syndicats des secteurs des services et de l'éducation qui n'étaient pas affiliés au Conseil régional.

En 2014, l'équipe régionale a travaillé sur les mobilisations nationales, telles que celle en faveur du maintien du service postal ou celle contre l'austérité libérale. En 2015, elle a contribué à la mobilisation en faveur du vote stratégique lors des élections fédérales. L'organisation du 1^{er} mai 2015, avec des activités étalées sur trois jours, a beaucoup sollicité l'équipe régionale. Le Conseil régional gère un calendrier de 15 à 18 formations qui se donnent annuellement. Le 8 mars est souligné chaque année grâce au travail du comité de la condition féminine (pièce de théâtre). Le Conseil régional a tenu son congrès triennal en 2016.



► Laurentides-Lanaudière

Au cours des trois dernières années, la région a été durement touchée par des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. En 2014 a eu lieu la fermeture officielle de l'usine d'Électrolux (1200 emplois). L'usine Mueller de Saint-Jérôme a également fermé ses portes à quelques jours de Noël. En 2015, l'élection fédérale a constitué une priorité régionale. Cette priorité s'est concrétisée par une implication importante des militants et militantes dans la campagne en faveur d'un vote stratégique visant à défaire le gouvernement conservateur. En 2016, le congrès triennal de la région a permis l'entrée en fonction d'un nouveau comité exécutif du Conseil régional.

► Mauricie et Centre-du-Québec

Le Conseil régional a travaillé en soutien aux grandes campagnes lancées par la FTQ au cours des trois dernières années. Au cours des négociations du Front commun dans le secteur public, le Conseil régional a contribué à la tournée de consultation et de mobilisation des dirigeants. Il a également contribué à l'organisation de manifestations contre l'austérité. Le conseiller régional a préparé des rencontres avec les députés de la région pour permettre aux membres du secteur de la santé d'exprimer leur rejet du projet de loi n° 10 sur les fusions d'établissements de santé et de services sociaux. Trois-Rivières a accueilli une étape importante de la 4^e Marche mondiale des femmes et, chaque année, le Conseil régional réalise des activités pour souligner la Journée internationale des femmes, le 8 mars. Il y a également eu une campagne de promotion de l'achat local auprès de la Ville de Trois-Rivières dans le but d'encourager l'achat de camions de pompiers fabriqués dans la région. Enfin, certaines activités du Conseil régional ont été réalisées annuellement, par exemple : la soirée hommage à l'occasion du 1^{er} mai, la formation socioéconomique (2015), la participation au Carrefour SST de Drummondville, la rencontre annuelle des délégués et déléguées sociaux.

► Montérégie

Cette région comprend trois conseils régionaux distincts, soit celui de Richelieu, celui du Suroît et celui de la Haute-Yamaska. Les trois conseils ont travaillé de concert pour répercuter localement les campagnes de mobilisation contre l'austérité. À cet égard, la manifestation du 1^{er} mai 2015 a été marquante et demeure la plus grande mobilisation intersyndicale à ce jour dans cette région. Les conseils ont travaillé à

la coordination des événements locaux dans le cadre de la mobilisation du Front commun du secteur public. Des changements à la coordination du réseau des délégués et déléguées sociales a également requis l'attention du conseiller régional et des conseils. Enfin, le conseiller régional et les militantes et militants de la région ont été pris par leur participation aux différentes instances de la région, de la CRPMT à Centraide, en passant par la CRÉ et les coalitions régionales telles que la coalition Solidarité Montérégie pour les services publics ou la fameuse coalition intersyndicale du Suroît, COTON-46.

► Montréal métropolitain

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a été présent dans plusieurs luttes menées par ses syndicats affiliés. En voici quelques exemples :

- lutte du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dans le cadre de la campagne *Sauvons Poste Canada*
- négociations du Front commun du secteur public
- mobilisation du secteur municipal contre les projets de loi n° 3 et n° 110
- grève du groupe Lafarge (Métallos)
- grève du syndicat du Vieux-Port de Montréal (AFPC)
- lutte contre Uber (Métallos)

De plus, le conseil est présent sur diverses instances de développement socioéconomique ainsi que dans les comités permanents de la FTQ. En plus d'avoir ses propres comités, il est également actif dans les endroits suivants : Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, Comité de développement de l'Est de Montréal, Conseil emploi métropole, Forum régional de développement social de l'île de Montréal, Réseau développement durable Ville de Montréal, Comité intersyndical du Montréal métropolitain, Intersyndical de la Rive-Sud, Coalition citoyenne de Montréal, Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, Coalition Transit, Les Forums sociaux, Pas de démocratie sans voix, Réseau pour un discours alternatif en économie, Semaine pour l'école publique, Boycott Désinvestissement Sanctions Palestine, Centre d'aide pour hommes de Lanaudière, Centre international de solidarité ouvrière, FRAPRU, Front de défense des non-syndiqués, Institut de coopération pour l'éducation des adultes, Mobilisation Turcot, Personnes usagères en santé mentale PUS-Laval, Semaine québécoise des adultes en formation de Laval, Table de concertation de Laval en condition

féminine, Table des groupes de femmes de Montréal, Collectif Échec à la guerre.

Finalement, le CRMM s'est engagé dans de nombreux dossiers, par exemple: la lutte contre l'accord économique commercial et global (AECG), les journées de la Fierté, la violence contre les femmes, les campagnes électorales (provinciale et fédérale), les états généraux du syndicalisme, la coordination du réseau des déléguées et des délégués sociaux, la charte des valeurs, le projet de loi n° 10 sur les fusions d'établissements dans le secteur de la santé, l'oléoduc Énergie Est et les changements climatiques, la campagne en faveur du salaire minimum à 15 \$, la campagne pour les bouteilles brunes, le prix des médicaments, la réforme du mode de scrutin.

▷ Outaouais

L'équipe régionale de l'Outaouais a fait sa part pour répercuter localement les grandes mobilisations nationales. Elle a également organisé des activités chaque année pour souligner la Journée internationale des femmes, le 8 mars, pour participer à la Grande guignolée des médias et aux campagnes de financement de Centraide. L'équipe régionale s'est dépassée pour organiser des manifestations plusieurs fois par année contre les coupes dans les CPE, en soutient au Front commun, contre le Pacte fiscal municipal, contre les fusions d'établissements de santé et de services sociaux, pour le maintien des services postaux, en appui aux travailleurs et travailleuses forestiers, contre l'austérité libérale, en appui à Radio-Canada, en faveur de la lutte contre les changements climatiques, etc.



LISE GAUVREAU

C'est sous un soleil radieux le dimanche 24 avril 2016 que se tenait la marche *Un pas pour la vie* au parc du Mont-Royal. Escortés par la cavalerie du Service de police de la Ville de Montréal, les marcheurs et marcheuses ont emboîté le pas afin d'amasser des fonds au profit de l'organisme Fil de vie.

▷ Québec-Chaudière-Appalaches

Du fait que l'Assemblée nationale se trouve sur son territoire, l'équipe régionale de Québec est interpellée plus qu'à son tour lorsque la FTQ ou ses affiliés tiennent des rassemblements ou des manifestations sur la colline parlementaire. Ainsi, les grandes campagnes de la FTQ passent souvent par un déploiement à Québec (une manifestation, un rassemblement, une conférence de presse, etc.). Par exemple, le rassemblement soulignant la journée du 28 avril a eu lieu chaque année devant l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le Conseil régional est très impliqué dans les grandes causes sociales de sa région. Du tournoi de golf annuel et déjeuner Brandy dont les profits sont versés à des organismes de la région à la campagne annuelle de Centraide, en passant par la campagne annuelle des paniers de Noël du Conseil régional, toute l'équipe régionale est engagée dans ces activités qui permettent de soutenir de multiples causes locales et régionales.

L'équipe régionale a contribué à l'organisation de manifestations contre les coupes dans les CPE, en soutient au Front commun, contre le Pacte fiscal municipal, contre les fusions d'établissements de santé et de services sociaux, pour le maintien des services postaux, contre l'austérité libérale (par exemple, lors du 1^{er} mai 2015, en bloquant l'accès à l'un des principaux bâtiments du gouvernement du Québec, le Complexe G), en appui à Radio-Canada, en faveur de la lutte contre les changements climatiques, etc. Elle a également apporté son concours aux membres du SQEES-298 en grève pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure, aux travailleurs et travailleuses de l'usine de papier à Clermont, aux auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval, aux travailleurs et travailleuses en grève de la compagnie IPEX (St-Joseph de Beauce) et du Club de golf Royal (Québec). En 2015, la région a également été au cœur de la campagne de la FTQ en faveur du vote stratégique lors du scrutin fédéral.

▷ Saguenay-Lac-Saint-Jean et Haut du Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

Comme son nom l'indique, la région est composée de deux conseils régionaux. L'action politique a été au centre de l'attention de l'équipe régionale. En 2014, la région s'est impliquée dans la campagne électorale provinciale dans le but de faire connaître la plateforme de la FTQ. Celle-ci a été acheminée à tous les candidats et candidates et plusieurs ont été rencontrés. Sur le plan économique, la crise a perduré



Des bénévoles membres de la FTQ ont participé conjointement et activement à la grande collecte de fonds organisée par la Croix-Rouge qui s'est tenue dans les arrondissements de La Baie et de Chicoutimi le jeudi 19 mai 2016.

dans le secteur forestier et a exigé l'implication de toute l'équipe régionale, en particulier celle de l'ancien conseiller régional, Jean-Marc Crevier, qui s'est vu décerner le titre de personnalité forestière de l'année 2015 par l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour ses efforts. En 2015, la mobilisation en vue du scrutin fédéral a été récompensée par la défaite de deux candidatEs conservateurs. Les trois circonscriptions fédérales de la région avaient été ciblées dans le cadre de la campagne sur le vote stratégique de la FTQ

Les deux conseils ont été actifs dans la lutte contre l'austérité libérale. La circonscription du premier ministre Couillard étant dans cette région, les conseils régionaux ont coordonné plusieurs manifestations sur le thème de l'austérité et à l'occasion de la négociation du Front commun. Le conseiller régional a également rencontré les trois députés provinciaux de l'opposition dans le cadre de la campagne contre le Pacte fiscal municipal (campagne *D'égal à égal*). Sur le plan social et communautaire, l'équipe régionale est à l'avant-plan des luttes locales et assure une présence constante dans les coalitions de la société civile, telle que Solidarité Populaire 02, le Collectif 8 mars, le Comité Action-Chômage et LASTUCE (organisme de défense des personnes sans emplois). Par ailleurs, la région est très fière des résultats du projet *S'impliquer auprès des jeunes* qui consiste en des visites dans des classes d'école secondaire (16 000 élèves ont été rencontrés).

Enfin, les deux conseils ont soutenu les luttes des affiliés lors de négociations, mais aussi le Syndicat des Employés de Garage (SEDG) affilié à la CSD, dont

les membres ont vécu un lockout de 34 mois. Il faut souligner l'important soutien apporté par les Métallos de la section locale 9490 qui ont consacré 1,3 million de dollars (à raison de 10 \$ par membre par semaine) à cette cause et le SCFP qui a donné 68 000 \$ en plus de maintenir le mot d'ordre de boycotter les garages en conflit.

La FTQ remercie les militantes et les militants qui, chaque année, contribuent à donner vie aux conseils régionaux de la centrale.

6.5 LES COMITÉS PERMANENTS

Dans le but de nourrir la réflexion et la prise de décision, la FTQ est dotée d'une série de comités de travail auxquels sont déléguées des personnes représentantes des syndicats affiliés ou des conseils régionaux. Leurs membres contribuent activement à la qualité du travail réalisé par la centrale. Chaque comité est accompagné par un ou plusieurs « responsables politiques », c'est-à-dire des personnes membres du Bureau et chargées de relayer les préoccupations des comités au Bureau de direction.

Même s'ils ne sont pas décisionnels, ces comités jouent un rôle important dans l'organigramme de la centrale. Le personnel de la FTQ agit en soutien pour préparer les rencontres et fournir les moyens nécessaires à la réalisation des projets des comités, qu'il s'agisse de la recherche d'information ou de l'organisation d'événements.

Voici la liste des comités actifs pendant les années 2014, 2015 et 2016 en ordre alphabétique.

► Alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances intervient dans l'aide aux travailleuses et travailleurs souffrant de dépendances. Le comité se rencontre à raison de quatre fois par année pour discuter des problématiques vécues par les membres et de l'aide disponible. Ces trois dernières années, le comité a continué à sensibiliser les milieux de travail, à s'impliquer et à promouvoir la *Semaine nationale de prévention de la toxicomanie* dans les milieux de travail. En plus d'assurer un suivi systématique des données sur la toxicomanie et les problèmes vécus dans les milieux de travail, le comité s'est particulièrement intéressé aux nouvelles dépendances

(drogues de performance, drogues légales, cyberdépendance, etc.), à la question des tests de dépistage et à celle de la couverture des thérapies dans les assurances collectives. Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral et sa volonté de légaliser la consommation de marijuana à des fins récréatives, le comité s'est doté d'un comité de travail sur cette question et ses répercussions possibles dans les milieux de travail.

Pour actualiser le portrait de la situation et proposer des pistes d'action, le comité a mis à jour son répertoire de clauses liées aux dépendances dans les conventions collectives des syndicats affiliés à la FTQ et travaillé à une étude de la jurisprudence concernant les tests de dépistage.

Responsables politiques: Serge Cadieux et Denis Dumouchel

Responsable technique: Rima Chaaban

▷ Arbitrage de griefs

Le comité permanent sur l'arbitrage de griefs exerce son mandat avec pour objectif que les syndicats partagent leurs expériences et leurs pratiques. De cette manière, ils partagent des informations sur les arbitres et les décisions rendues, ainsi que sur les particularités des procédures de griefs et d'arbitrages négociées et implantées dans les différentes conventions collectives. Les séminaires annuels marquent chaque année un moment de réflexion sur les pratiques et l'état de la jurisprudence. Ce sont également des moments privilégiés de partage d'expérience et de réseautage. Les choix des sujets lors de ces séminaires sont discutés lors des rencontres du comité.

Responsables politiques: Serge Cadieux, Anouk Collet, Renaud Gagné, Yves Ouellet et Marcelle Perron

Responsable technique: Serge Beaulieu

▷ Assurance-emploi

Réactivé à la suite de la dernière réforme de l'assurance-emploi mise en place par le gouvernement conservateur, le comité a pour mandat de conseiller la FTQ et les syndicats affiliés sur les orientations, les interventions politiques ou publiques et les actions à prendre en matière d'assurance-emploi. Les membres du comité sont bien au fait de la réalité vécue par les chômeurs et chômeuses aux prises avec le programme d'assurance-emploi puisqu'ils agissent comme personnes-ressources sur l'application des mécanismes de ce programme pour leur syndicat ou leur région.

Depuis le dernier congrès, le comité a recensé, documenté et dénoncé les effets de la réforme Harper. Le comité a également collaboré avec le service de l'éducation à la mise à jour de la formation syndicale en assurance-emploi, ainsi qu'à la conception et la production d'un *Guide d'intervention en assurance-emploi* permettant aux militants et militantes d'intervenir lorsqu'ils ont à traiter des dossiers d'assurance-emploi.

Responsables politiques: Serge Cadieux, Denis Dumouchel, Yves Ouellet et Marcelle Perron
Responsable technique: Jean Binet

▷ Condition féminine

Au cours des trois dernières années, le comité de la condition féminine (CCF-FTQ) a tenu une dizaine de réunions régulières pour travailler sur différents événements comme les 8 mars, le lancement des portraits et capsules vidéo de femmes inspirantes et impliquées, la Biennale des femmes, le Congrès de la FTQ et la Marche mondiale des femmes de 2015. Le comité s'est également consacré à l'application des résolutions du Congrès de 2013 faisant suite au *Portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*.

Le CCF-FTQ suit, de façon régulière, de nombreux dossiers : l'impact de l'austérité sur les femmes, tous les enjeux d'égalité entre les sexes, les diverses campagnes de la FTQ, la conciliation travail-famille, l'évolution des services de garde, l'assurance parentale, la présence des femmes dans des emplois traditionnellement masculins, le concours *Chapeau, les filles !*, les enjeux de santé et de sécurité du travail pour les femmes, le dossier du retrait préventif pour la travailleuse enceinte, l'équité salariale, la violence faite aux femmes, le registre des armes à feu, l'emploi et les femmes, etc. Enfin, le comité a suivi de près les recherches menées en partenariat avec l'équipe *L'invisible qui fait mal* et l'UQAM sur la conciliation travail-famille et les aides familiales.

Responsables politiques: Serge Cadieux, Louise Michaud, Marcelle Perron et Joëlle Ravary
Responsables techniques: Carole Gingras et Sylvie Lépine

▷ Droits des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres

Le comité sur les droits des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres (GLBT-FTQ) a été présent aux éditions 2014, 2015 et 2016 des célébrations de Fierté Montréal, ainsi qu'à l'édition 2016 de la Fête arc-en-ciel de Québec. Rappelons qu'en plus du côté festif, les activités visent aussi





à rappeler, tant à la communauté GLBT qu'à la population, que le travail pour l'obtention de l'égalité, tant sociale que juridique, n'est pas terminé. C'est avec cette préoccupation en tête que les membres du comité GLBT-FTQ ont offert leur appui à diverses campagnes : *Dénonçons Sotchi* dans le cadre des Jeux olympiques de 2014, *Démystifions l'homoparentalité* et *Les alliés affichent leurs couleurs* dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. C'est toujours dans cet objectif qu'ils ont aussi donné des conférences aux délégués sociaux et aux déléguées sociales des conseils régionaux Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

Responsables politiques : Daniel Boyer, Louise Michaud et Denis Bolduc
Responsable technique : Stéphane Hudon

▷ Éducation

L'action politique nécessaire pour contrer les attaques de la droite, tant au fédéral qu'au provincial, ayant été au cœur des discussions du dernier congrès, le comité d'éducation a concentré nombre de ses activités à la réflexion et au développement de moyens et d'activités de formation sur la lutte contre les idées de droite, notamment dans le cadre des élections fédérales en 2015. C'est ainsi que les affiliés ont mis en commun les approches et les outils qu'ils ont développés et que le service de l'éducation a participé à la conception d'outils d'information pour la préparation des militantes et des militants. Le comité s'est aussi penché sur les formations qui ont nécessité une révision à la suite des décisions prises par le gouvernement québécois de fusionner les différents organismes et instances responsables de grands dossiers au cœur de notre action syndicale. Enfin, afin de faire le point sur la présence de l'éducation politique dans l'éducation syndicale, le comité d'éducation a contribué à l'organisation du séminaire sur le thème *Repolitiser la formation syndicale*.

Responsables politiques : Serge Cadieux, Anouk Collet et David Chartrand
Responsable technique : Isabelle Coulombe

▷ Environnement et développement durable

Le comité environnement et développement durable a été ranimé au début de 2015 après quelques années d'inactivité. Conjointement avec plusieurs groupes de la société civile, le Forum Action Climat a été organisé en avril 2015 afin de nouer des alliances, favoriser la compréhension mutuelle, approfondir la

réflexion sur le sujet et trouver des façons de travailler ensemble. Ensuite, le comité a participé à la mise sur pied du Collectif de la société civile québécoise à la COP21, une délégation d'environ 40 personnes pour assister à la Conférence sur le climat de Paris à la fin de 2015. La participation de sept personnes de la FTQ et de certains syndicats affiliés a permis de mettre de l'avant la nécessité d'une transition qui soit juste, de faire part des revendications de la FTQ et de créer des liens de solidarité. Le comité a également contribué à la conception de la tournée régionale sur les changements climatiques et l'emploi en plus d'y participer activement. Finalement, le comité a organisé deux ateliers dans le cadre du Forum social mondial s'étant tenu à Montréal en août 2016.

Responsables politiques : Serge Cadieux, Denis Dumouchel et Alain Croteau
Responsables techniques : Johanne Deschamps, Patrick Rondeau et Colin L'Ériger

▷ Information

Les rencontres du comité d'information de la FTQ ont comme objectifs de favoriser le partage des expériences et des pratiques entre des personnes occupant les mêmes fonctions dans des services de communications, de prendre du recul sur leur travail et le monde des communications et d'offrir du perfectionnement sur mesure. Ses réunions sont l'occasion d'échanger sur les principaux enjeux ou campagnes sur lesquels la FTQ et les syndicats affiliés travaillent. C'est aussi un lieu privilégié pour développer des synergies entre la centrale et ses affiliés en échangeant sur les différentes expériences et stratégies de communication, tant internes qu'externes. Un sous-comité a été mis sur pied pour travailler sur la campagne *Minimum 15 \$*. Depuis deux ans, le comité d'information propose des sessions de formation de militantes et de militants afin d'améliorer l'efficacité de leurs communications. Les sessions ont porté, notamment, sur les meilleures stratégies à mettre en place afin d'améliorer notre présence sur les plateformes numériques. Le Collège FTQ-Fonds a aussi offert une formation sur mesure à l'intention des membres du comité.

Responsables politiques : Serge Cadieux, Denis Bolduc, Richard Belhumeur et Yves Ouellet
Responsables techniques : Isabelle Gareau et Jean Laverdière

▷ Intégration au travail des personnes handicapées

Après le travail considérable réalisé dans le cadre du projet triennal FTQ-ROSEPH, *Travaillons ensemble*, qui a permis la production d'une documentation visuelle et écrite considérable, de même que la réalisation de projets dans les milieux de travail, l'action de la FTQ s'est limitée durant les trois dernières années à répondre aux demandes des syndicats locaux et à diffuser l'information. Un seul dossier a fait l'objet du travail du comité sur l'intégration au travail des personnes handicapées, soit la préparation de l'avis produit par la FTQ sur la future stratégie d'action en développement au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Responsable politique: Gerry Boutin
Responsable technique: Louise Miller

▷ Intégration au travail des personnes immigrantes

Les membres du comité se réunissent environ quatre fois par année pour faire le point sur les enjeux liés à l'intégration des personnes immigrantes. La composition du comité a beaucoup changé, et le comité n'a pu se réunir en 2016. En 2014, le comité a réalisé une vidéo et un dépliant afin de faire connaître le comité, son mandat et ses actions. Le comité s'est particulièrement intéressé aux questions suivantes : l'immigration temporaire; la lutte contre la discrimination et l'information/formation de la population sur l'apport de l'immigration; le rôle de l'État, en tant qu'employeur en matière d'embauche de personnes immigrantes en vue de faciliter leur intégration; la reconnaissance des acquis et des compétences; la connaissance du français chez les candidats et candidates à l'immigration.

Responsable politique: Serge Cadieux
Responsable technique: Denise Gagnon

▷ Jeunes

Le comité des jeunes a travaillé sur plusieurs dossiers depuis 2013. Tout d'abord, les disparités de traitement ont continué de faire la une, alors que des conflits de travail, notamment chez les Métallos, portaient sur cet enjeu. Les membres du comité se sont mobilisés pour la manifestation du 4 avril 2016 contre les clauses de disparité de traitement. Des membres du comité ont fait du lobby sur ce sujet auprès des ailes jeunesse des partis politiques québécois. En 2015, le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse a été l'occasion pour le comité des jeunes de rédiger un mémoire qui a pris des positions sur

des sujets variés (salaire minimum, emploi, gratuité scolaire, éducation des adultes, etc.). Les membres du comité ont été particulièrement impliqués dans le Forum social mondial à Montréal en 2016.

Depuis 2002, le comité organise son traditionnel Camp de formation des jeunes qui est un véritable succès de participation. Environ 130 jeunes se rassemblent pour suivre des ateliers d'éducation politique. La *Semaine de la relève syndicale* est organisée chaque année. Le comité y organise un 5 à 7 de réseautage, une journée de réflexion ou d'action politique, en plus d'encourager et de coordonner les activités des syndicats affiliés.

Responsables politiques: Daniel Boyer, Richard Belhumeur, Yves Ouellet, Marcelle Perron et David Chartrand
Responsables techniques: Patrick Rondeau et Alexandre Leduc

▷ Mobilisation

Depuis plusieurs années, la FTQ s'est dotée d'un comité de mobilisation dans le but de mieux coordonner les efforts de la centrale et des syndicats dans le cadre des campagnes, des manifestations et des grands événements. L'objectif de ce comité est la circulation de l'information et l'échange sur les pratiques de mobilisation. Au cours des trois dernières années, il a été actif dans une multitude de dossiers dont la plupart des mobilisations mentionnées à la section 5.3 *Le soutien à la mobilisation*.

Responsable technique: Patrick Rondeau

▷ Promotion du français


Le mandat du comité est de conseiller la direction de la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions à prendre en matière de francisation. Le comité soutient l'action de la FTQ et collabore à la réalisation des objectifs en matière d'information, de formation et de mobilisation. Il s'assure que les positions syndicales soient largement diffusées et présentes sur diverses tribunes syndicales ou externes (publication spécialisée, colloque, conférence) et dans les médias. Il exerce son rôle-conseil par voie de rapport, de résolutions, d'avis, de recommandations aux instances de la FTQ.

Responsables politiques: Daniel Boyer et Louise Michaud
Responsable technique: Rima Chaaban

▷ Régimes de retraite et d'assurances

Depuis le dernier congrès, le comité retraite et assurances s'est rencontré de façon régulière dans





le cadre de ses activités en plus des rencontres *ad hoc* sur différents sujets d'actualité et des mémoires à écrire. Chaque année, le réseau élargi « retraite et assurances » a pu participer à un lac-à-l'épaule de trois jours en lien avec l'actualité relative aux dossiers.

Responsables politiques: Serge Cadieux,
David Chartrand, Alain Croteau et Renaud Gagné
Responsable technique: Marie-Josée Naud

▷ **Santé et sécurité du travail**

Le comité de la santé et de la sécurité du travail (SST) de la FTQ est reconnu pour la compétence et les connaissances pointues de ses membres. Il se réunit quatre fois par année et donne l'occasion à ses membres de partager sur les pratiques, l'évolution de la jurisprudence en santé-sécurité et sur les activités du réseau de la SST au sein de la centrale. Le comité est mis à contribution pour l'organisation des événements annuels de la FTQ en SST (commémoration du 28 avril et colloque annuel). Il a également été consulté tout au long des trois dernières années au sujet de la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

Responsables politiques: Serge Cadieux,
Denis Bolduc, Yves Ouellet et Alain Croteau
Responsables techniques: Jean Dussault et
Daniel Demers

▷ **Solidarité internationale**

Le comité de la solidarité internationale de la FTQ regroupe des personnes représentant une quinzaine d'affiliés et se réunit une ou deux fois par année. Depuis le dernier Congrès, il y a eu beaucoup de départs et de remplacements au comité et très peu de rencontres ont pu se tenir. Toutefois, les membres du comité ont relayé plusieurs campagnes de la FTQ dans leurs rangs et ont appuyé plusieurs projets de développement dans le prolongement des activités de la centrale ou de leurs syndicats canadiens.

Responsables politiques: Daniel Boyer et
Marcelle Perron
Responsable technique: Denise Gagnon

La FTQ remercie tout particulièrement le dévouement des membres des comités permanents, qui ont donné généreusement temps, énergie et idées pour faire avancer la cause des travailleuses et des travailleurs :

Apélété Adoukonou
Chantal Allard
Sylvain Allard
Véronique Allard
François Arsenault
Harold Arsenault
Mario Ayala
Dominique Aylwin
Irina-Ioana Badita
Cruceana
Benoit Baillargeon
Sébastien Barraud
Frank Beaudin
Suzy Beaudry
Julie Beaulieu
Yves Beaupré
Richard Belhumeur
Réjean Bellemare
René Bellemare
Zohair Benjamaa
Brigitte Bergeron
Christian Bergeron
Antoine Berthelot
Manon Bertrand
Pierre-André
Blanchard
Sébastien Boies
Jacinthe Boisvert
Andrée Bouchard
Sylvain Bouchard
Raymond Boucher
Kathleen Bourgault
Benoit Bourgeois
Sophie Bourgeois
Samuel Boutin-
Plouffe
Julie Boyer
Huguette Breton
Loïc Breton
Cristina Cabral
Daniel Cadotte
Denis Caissy
Denise Cameron
Manon Camiré
Lyne Cartier
Antonio Castro
Clairandrée Cauchy

Yves Chaloux
Marc Champagne
Yves Champagne
Pierrick Charrette
Simon Christin
Josée Cioffi
Mathieu Clermont
Daniel Cloutier
Daniel Cloutier
Vincent
Constantineau
Françoise Côté
Philippe Côté
Sophie Côté
Martin Courville
Thao Dao
Yannick Daudelin
Mario Delisle
Jean Denis
Monique Déry
Carole-Agnès
Désabrais
Hugo Desgagné
Érik Desjardins
Sylvain Desrochers
Jean-Pierre Devost
Luigi Difruscio
René Diotte
Lisa Djevahirdjian
Richard Doyle
Steve Drizos
Christian Dubois
Karine Dubois
Danielle Dubuc
Michel Ducap
Alain Dugré
Alain Duguay
Michel Duguay
Chantal Dumoulin
Michel Dupont
Serge Dupont
Gisèle Dupuis
Serge Dupuis
Toufic El-Daher
Tania Faye
Louise Ferland
Rosannie Filato

France Filion
Luc Fortin
Stéphanie Fréchette
Pierrette Frigon
Julie Gabriel
Cynthia Gagnier
François Gareau
Renaud Gauthier
Céline Giguère
Anny Gilbert
Marie-Anne Gilbert
Magali Giroux
Benoit Goyette
Richard Goyette
Pierre Grenier
Jean-François
Grenon
Jonathan Groulx
Arnold Guérin
Jean-François
Hamel
Benoit Hamilton
Patrice Harvey
Royse Henderson
Louisette Hinton
Jovanka Ivic
Nicolas Jean
Marc-Édouard
Joubert
Nirmolendu Kar
Jean-Pierre
Kathleen
Zivanka Kovalski
Marie-Andrée
L'heureux
Stéphane Lacroix
Étienne Lafleur
Damien Lafontaine
Gilles Lafortune
Alain Lambert
Annick Lamoureux
Manon Lapalme
Benoit Lapointe
Marie-Danielle
Lapointe
Philippe Lapointe
Sylvain Lapointe

Pierrick Lapointe-
Choinière
Raymond Larcher
Roxane Larouche
Louis Larvière
Marc Laurent
Isabelle Laurin
Pascal Lauzon
Bertrand Lavoie
Stéphane Lebel
Patrick Leblanc
Maria Lebron
Vincent Leclair
Danielle Legault
Anny Lesage
Simon Lévesque
Pascale Lo Mascolo
Benoit Locas
Sylvie Majeau
Daniel Malette
Claude Maltais
Bernise Martel
Luc Martel
Pierre Martel
David Martin
Jean-Stéphane
Mayer
Lyse Ménard
Simon Ménard
Réjean Michaud
Gilbert Michetti
Robert Miron
Louise Molloy
Mathieu Moody
Luc Morasse
Diane Morin
Julie Mosetti-
geoffrey
Alain Murray
Kathia Alexandra
Narcisse
Paule-Ange Néron
Maxime Nicole
Donald Noël
Benjamin Otis
Vicky Painchaud
Patricia Paquette

François Patry
Élizabeth Perreault
Bogidar Perucich
Jean-Sébastien
Porlier
Jacques Poulin
Noëlla Poulin
Steeve Poulin
Lucie Pratte
Lucie Pronovost
Marc Ranger
Isabelle Renaud
Alexandre Ricard
Simon Richard
Johanne Ringuette
Marie-Céline Rose
Pierre Roy
Maxime Sabourin
Yannick Scott
Francois Senneville
Hélène Simard
Marc Simard
Brigitte Sottile
Cathy
St-Amand
Esther St-louis
Richard St-Onge
Daniel St-Pierre
Ainsley Sturton
Laure Tastayre
Robert Tellier
Hugo Tessier
Lucie Thériault
Marc Thomas
Pierre Tourville
Christian Tremblay
Gérald Tremblay
Noëlla Tremblay
Daniel Vallée
Stéphane Vallée
Silvy Vaudry
Marie-Hélène
Vermette
Joël Vigeant
Hugues Villeneuve
Pierre Zalums



6.6 LE PERSONNEL ET LES SERVICES

Parmi les gens qui font de la FTQ ce qu'elle est, le personnel joue un rôle de premier plan. Il n'est pas rare que des personnes qui ne connaissent pas cette centrale s'imaginent un énorme appareil de centaines de personnes. Or, il n'en est rien : la FTQ se déploie à l'échelle du Québec avec un personnel de moins de 50 personnes. Cette équipe, faite de gens dévoués, intègres et compétents, se répartit en différents services et fonctions, les voici en ordre alphabétique.

► Communications

Responsable d'informer les membres et le grand public, le service des communications veille à la diffusion des positions et des actions de la centrale et de ses syndicats affiliés. Le journal *Le Monde ouvrier* – la plus ancienne publication syndicale au Québec, qui fête cette année ses 100 ans – paraît cinq fois par année à plus de 40 000 exemplaires. Le service coordonne les relations de presse afin de faire connaître les positions de la centrale auprès des médias. Il utilise également les plateformes numériques, dont le portail Internet et les réseaux sociaux, pour rejoindre les membres et le grand public. Au cours des dernières années, le service a produit plusieurs capsules vidéo sur différents enjeux de fond et d'actualité. Il soutient également le travail de diffusion de l'information interne et externe des syndicats et les travaux du comité d'information de la FTQ.

Il y a eu plusieurs mouvements de personnel au service des communications ces trois dernières années. Monique Audet a pris sa retraite en 2014 et a été remplacée par Atim León. Celui-ci a été nommé conseiller politique en août 2016 et a été remplacé



L'équipe du service des communications : Jean Laverdière, Catherine Veillette, Isabelle Gareau (directrice) et Eric Demers.

par Eric Demers qui s'est joint à l'équipe cet automne. Eric a été responsable des communications à la FTQ-Construction de 2009 à 2011 et, par la suite, directeur du bureau, attaché politique et responsable des communications d'Alexandre Boulerice, député NPD de Rosemont-La Petite-Patrie.

► Comptabilité et soutien informatique

Le service de la comptabilité assure la gestion des finances de la FTQ : la tenue de livres, la gestion de la paie, les encaissements et la facturation. Cette équipe soutient le travail du secrétaire général qui a à sa charge la gestion du personnel et l'application de la convention collective. Elle doit également veiller à tenir à jour la liste des affiliés et la perception des cotisations, ce qui n'est pas une mince tâche lorsqu'on compte approximativement 5000 sections locales et 35 syndicats nationaux ! De son côté, Steve Joyal, assure le soutien informatique nécessaire au fonctionnement des systèmes informatiques et téléphoniques.

Jacinthe Jomphe, commis comptable, a pris sa retraite en 2014 et a été remplacée par Chantal Bertrand qui était la secrétaire du service depuis 2007. L'équipe de la comptabilité est complétée par Giovanni Bernadotte à titre de commis comptable à temps partiel.



Chantal Bertrand (comptabilité), Steve Joyal (informatique) et Giovanni Bernadotte (comptabilité). Absente de la photo : Marise Drouin (directrice du service de la comptabilité).

► Condition féminine

Le service de la condition féminine prépare toutes les interventions de la FTQ dans les dossiers liés aux femmes, entre autres, en équité salariale, conciliation travail-famille, accès à l'égalité y compris dans les structures syndicales, femmes dans des emplois traditionnellement masculins, violences faites aux femmes, égalité entre les sexes et bien d'autres. Il



MYRIAM PAYETTE

L'équipe du service de la condition féminine : Carole Gingras (directrice), Marthe Messier et Sylvie Lépine.

agit comme soutien technique auprès du comité de la condition féminine de la FTQ et du groupe de travail FTQ en équité salariale. Il soutient les vice-présidentes représentant les femmes dans leurs fonctions et leurs activités de représentation. Il répond aux nombreuses demandes des affiliés en matière de condition féminine et d'équité salariale, intègre la dimension du genre dans les grands enjeux de la FTQ, rédige divers mémoires pour la centrale, entreprend et supervise des recherches-terrain menées en partenariat avec des chercheuses sur la santé et sécurité des travailleuses, collabore au contenu de cours, donne de la formation et participe à plusieurs coalitions. C'est au service de la condition féminine que revient la responsabilité d'organiser les activités pour souligner le 8 mars (matériel, activité politique, soutien aux affiliés, etc.), la commémoration du 6 décembre, de même que l'organisation de la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine. Il fait aussi les mises à jour régulières de la section *Femmes* du portail FTQ, de la page Facebook du CCF-FTQ et publie régulièrement le bulletin *NouvElles* en condition féminine.

▷ Direction

L'équipe de la direction a pour fonction de soutenir les deux dirigeants élus (président et secrétaire général) dans leur course quotidienne qui est faite de réunions, d'entrevues avec les médias, de déplacements à l'extérieur de Montréal, d'appels téléphoniques innombrables, de préparation des instances régulières ou exceptionnelles, de rédaction de lettres ou de rapports ou de procès-verbaux et on en passe.

Aux dernières nouvelles, Johanne Deschamps, conseillère politique depuis 2010, s'apprête à prendre une retraite bien méritée. Auparavant, la consœur Deschamps a été directrice du service de l'éducation et conseillère régionale Laurentides-Lanaudière. C'est dans la deuxième moitié du XX^e siècle qu'elle



ISABELLE GAREAU

L'équipe de la direction : Atim León, Francine Vigeant, Danielle Ouellet, Josée Daoust et Johanne Deschamps.

s'initie au syndicalisme alors qu'elle est employée au service de l'informatique de l'école Polytechnique (SCFP-1604). À partir de 1982, elle a occupé diverses fonctions syndicales, en particulier à titre de formatrice. Militante engagée, elle contribue à la vitalité du Conseil du travail de Montréal (aujourd'hui connu sous le nom de Conseil régional FTQ Montréal métropolitain). Entrée au service de l'éducation de la FTQ en 1988, elle a, entre autres, développé le programme de formation en développement socioéconomique local et régional et encadré le réseau des délégués sociaux et délégués sociales.

Atim León, qui était au service de la recherche jusqu'en 2014, puis au service des communications, s'est joint à l'équipe de la direction à titre de conseiller politique en août 2016.

▷ Éducation

Le service de l'éducation forme les formateurs et les formatrices pour les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Il veille à leur perfectionnement



MYRIAM PAYETTE

L'équipe de l'éducation : Serge Beaulieu, Jean Binet, Isabelle Coulombe (directrice), Stéphane Hudon, Manon Fournier, Marie-Josée Naud, Marie-Claude Groulx et Louise Miller.



MYRIAM PAYETTE

Rima Chaaban, France Laurendeau (Collège FTQ-Fonds) et Line Bolduc (Collège FTQ-Fonds) de l'équipe de l'éducation.

pédagogique, à la mise à jour des cours et à réunir régulièrement le comité d'éducation de la FTQ avec l'aide duquel les orientations et les choix de cours sont discutés. Il est également responsable de la coordination du Collège FTQ-Fonds qui offre de la formation avancée ou spécialisée. S'ajoute à ses fonctions la coordination de divers réseaux tels que celui des délégués sociaux et des déléguées sociales, des membres siégeant à des caisses de retraite et des représentants de la FTQ siégeant à des organismes régionaux et locaux de développement socioéconomique ou faisant partie de la Commission des partenaires du marché du travail.

En 2014, Stéphane Hudon s'est joint à l'équipe du service de l'éducation. Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, Stéphane était auparavant conseiller syndical au sein de l'équipe du SEPB-Québec. Au cours de 2015, Martine-Moranise Belton a remplacé Marie-Claude Groulx qui était en congé de maternité. En 2016, Rima Chaaban s'est également jointe à l'équipe, elle était depuis 2008 conseillère au sein du service de la francisation. Elle avait également été chargée du dossier de l'intégration des personnes immigrantes au travail et a mis sur pied le portail Web languedutravail.org.

▷ Francisation

Le service de la francisation met sur pied des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention des travailleurs et travailleuses, particulièrement les membres des comités de francisation, de manière à les inciter à participer à la francisation de leur milieu de travail et, le cas échéant, à mieux les préparer à exercer leur rôle au sein des comités de francisation. L'équipe du service prépare des cours et offre de la formation

sur les rôles et les mandats des membres des comités de francisation, coordonne des tables sectorielles (télécommunications, aérospatiale et automobile), publie le bulletin *Travailler en français*, organise un colloque annuel sur le thème du français au travail, anime la *Semaine du français au travail*, anime les réseaux sociaux et le portail Web languedutravail.org, produit des vidéos et des campagnes de sensibilisation à l'intention des travailleuses et travailleurs syndiqués.

L'équipe du service de la francisation est en recomposition à la suite du départ à la retraite de Lola Lebrasseur et du départ de Rima Chaaban vers l'équipe de l'éducation.

▷ Imprimerie

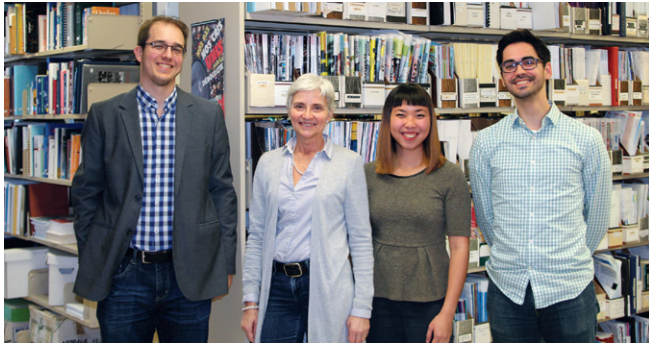
L'imprimerie est un service essentiel à la FTQ. Les besoins en la matière sont importants : documents pour les instances, cahiers de formation, publications en tous genres, dépliants, affiches, etc. Mais l'équipe de l'imprimerie fait cela et beaucoup plus puisqu'elle gère les stocks de matériels promotionnels qui accompagnent inévitablement les multiples campagnes de la FTQ. Cette équipe est également de service lors de tous les grands déploiements de la centrale (colloques, congrès, manifestations, etc.) pour participer à la logistique des événements.



Daniel Martel (imprimerie), Émilie Favre (réception) et Serge Roy (imprimerie).

▷ Recherche et documentation

Le service de la recherche accomplit diverses tâches de recherche et d'analyse critique des différents enjeux sociaux et économiques touchant la société québécoise (budgets gouvernementaux, santé et services sociaux, changements climatiques, pauvreté), le marché du travail (politique industrielle durable, création d'emplois, vieillissement de la main-d'œuvre) et les relations du travail (tribunaux et organismes du



L'équipe de la recherche : Alexandre Leduc, Lise Côté (directrice), Yuriko Hattori et Colin L'Ériger.

travail, modifications législatives). Le service prépare les documents d'analyse et de réflexion qui alimentent les débats et les prises de position au sein de la centrale. Il est responsable de la rédaction de bon nombre de documents : avis, mémoires, déclarations de politique, documents d'information, de congrès ou de colloque. Enfin, une part importante de son travail consiste à soutenir le travail des dirigeants et dirigeantes dans la mise en œuvre des priorités de la centrale et sur les grands dossiers de société, notamment par la préparation de notes et la rédaction de discours.

Le Centre de documentation regroupe les publications de la FTQ et des documents provenant de tous les horizons sur les politiques sociales et économiques, sur les droits des travailleurs et travailleuses, ainsi que l'ensemble des thèmes abordés par la centrale au cours de ses activités. Le Centre de documentation est utilisé par le personnel de la centrale et des syndicats affiliés, ainsi que par des personnes aux études ou dans des centres de recherche. Les services offerts sont nombreux : la référence en ligne, référence téléphonique, la consultation sur place, la compilation de bibliographies sur des sujets spécifiques, l'accès à des banques de données, etc. Un répertoire du Fonds des archives de la FTQ regroupe des procès-verbaux des réunions des instances (Congrès, Bureau et Conseil général), des rapports d'activité et des prises de position sur différents sujets. Le Centre de documentation est le gardien de l'histoire de la FTQ, de l'évolution de ses positions politiques, une information essentielle pour définir les politiques d'aujourd'hui. N'ayant pas les moyens d'assurer ce niveau de service tout au long de l'année, la FTQ n'a pas encore remplacé la documentaliste Isabelle Reny, qui a pris sa retraite en janvier 2015.

Plusieurs mouvements de personnel ont touché l'équipe du service de la recherche entre 2014 et 2016. En 2014, Atim León a accepté un poste au service des communications. La même année,

Colin L'Ériger s'est joint à l'équipe. Titulaire d'un baccalauréat en journalisme de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en analyse de politiques et administration publique de l'Université Concordia, Colin était déjà familier avec l'univers de la FTQ, puisqu'il y avait été stagiaire dans le dossier des assurances collectives, puis consultant dans le dossier de la retraite. En 2015, Dominique Savoie a pris une retraite bien méritée. Enfin, toujours en 2015, Alexandre Leduc s'est également joint à l'équipe. Il était auparavant conseiller syndical à l'AFPC et un militant bien connu à Montréal. Il a fait ses premières armes dans la défense des travailleurs et travailleuses en fondant le Syndicat des salarié(e)s du musée Stewart où il agissait comme guide-animateur. Au cours de sa maîtrise en histoire, il a été président du Syndicat des étudiants et étudiantes employé-e-s de l'UQAM (SETUE) et a fondé une fédération des syndicats d'étudiantes et étudiants employés.

► Réception

La réception est la porte d'entrée de la FTQ et la personne réceptionniste est, souvent, la première et la seule personne à qui parleront les milliers de personnes qui appellent chaque année à la FTQ. Émilie Favre assure un service de grande qualité à la réception. Pendant son congé de maternité, elle a été remplacée par Annie Gagnon.

► Recrutement

Le conseiller au recrutement prend en charge les demandes d'affiliation adressées directement à la centrale. Il soutient également les affiliés lors des campagnes d'organisation syndicale.



Robert Émond, conseiller au recrutement.

► Régionaux

L'équipe est formée de dix conseillers régionaux affectés à des territoires considérables, qui couvrent parfois plus d'un conseil régional. Représentants officiels de la FTQ dans leur région, ils sont aussi au service des conseils régionaux dont ils appuient le travail. Ils sont touche-à-tout, polyvalents, capables d'intervenir à pied levé sur toutes les questions qui touchent les membres et les syndicats affiliés de la FTQ dans leur région. Ils ont la responsabilité de diffuser les politiques de la FTQ, de susciter des activités de mobilisation, et assurent une présence constante de la FTQ aux tables locales et régionales où se discutent les enjeux de main-d'œuvre et de développement socioéconomique. Les « régionaux » sont présents

lorsqu'une section locale vit un conflit et quand des mises à pied ou des fermetures surviennent. Ils coordonnent alors les efforts de solidarité pour les travailleurs et travailleuses qui se retrouvent à la rue.

L'équipe des « régionaux » a bien changé depuis le dernier congrès. Le confrère Gilles Chapadeau, conseiller régional de l'Abitibi-Témiscamingue, en congé pour occuper ses fonctions de député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, c'est le confrère David Maden qui l'a remplacé jusqu'à son retour au printemps 2014. Conseiller syndical à la FTQ depuis 2009 pour travailler sur le dossier de l'intégration des personnes immigrantes, David est devenu au retour de Gilles conseiller régional pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. En effet, Michel Dupont, qui était à ce poste depuis 25 ans, a pris sa retraite en 2014.

En 2015, Jean-Marc Crevier, conseiller régional du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougameau-Chapais, a pris une retraite bien méritée et a été remplacé par Marc Maltais. Celui-ci a été membre de la section locale 9490 du syndicat des Métallos pendant plus de quinze ans, dont six ans à titre de président. Il s'agit d'un syndicaliste chevronné – il a participé à cinq négociations chez Rio Tinto Alcan –, impliqué dans son conseil régional et très présent dans sa communauté.

En 2016, c'était au tour de Bertrand Methot, conseiller régional de la Côte-Nord, de prendre sa retraite. Il a été remplacé par Pascal Langlois qui cumule de nombreuses années de militantisme dans sa région. Archiviste, vice-président puis président du syndicat des employés manuels de la Ville de Sept-Îles (SCFP-2589), il a également été délégué à la compagnie minière Québec Cartier (ArcelorMittal) où il travaillait sur le chemin de fer (Métallos -6869).

► Retraite

Le dossier de la retraite occupe plusieurs personnes à la FTQ. Marie-Josée Naud effectue le suivi quotidien et représente la FTQ au conseil d'administration de Retraite Québec. Elle est épaulée par Patrice Gagnon à titre de consultant externe. Pour sa campagne *Une retraite à l'abri des soucis*, la centrale a également compté jusqu'en 2014 sur l'expérience et le professionnalisme de Claude Grenier, qui est maintenant dans l'équipe des formateurs et formatrices du Fonds de solidarité.



Claude Grenier, conseillère pour la campagne *Une retraite à l'abri des soucis* jusqu'en 2014.



Réjean Bellemare, Laurentides-Lanaudière



Gilles Chapadeau, Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec



Serge Girard, Montérégie



Alain Harrison, Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Pascal Langlois, Côte-Nord



Dino Lemay, Outaouais



Ricky Lewis, Estrie



David Maden, Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec



Claude Maltais, Québec et Chaudière-Appalaches



Marc Maltais, Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougameau-Chapais



Patrick Rondeau, Montréal métropolitain



Service de la santé et de la sécurité du travail : Diane Bélanger et Daniel Demers. Absent de la photo : Jean Dussault (directeur).

► Santé et sécurité du travail

Le service de la santé et de la sécurité du travail appuie et encadre le travail de plusieurs centaines de militants et de militantes qui interviennent dans ce dossier au sein de la centrale. Il appuie techniquement les travaux du comité FTQ sur la santé et la sécurité du travail et les lésions professionnelles et organise régulièrement des événements pour animer le réseau interne de la FTQ en matière de SST et pour faire circuler les connaissances. La prévention par l'élimination des dangers à la source occupe une place importante dans son travail. Son équipe représente la FTQ à de nombreux comités paritaires ou gouvernementaux.

En 2014, Robert Demers a pris sa retraite.

► Solidarité internationale

Le service de la solidarité internationale est dirigé par Denise Gagnon qui cumule également la responsabilité du dossier de l'intégration des personnes immigrantes. Le service de la solidarité internationale assure le développement et la gestion de projets de coopération avec des partenaires étrangers, en particulier dans des pays de la francophonie (Afrique et Haïti). Il s'occupe des initiatives de solidarité internationale ayant rapport à des conflits de travail ou à des campagnes d'aide internationale. C'est également le service qui s'assure de développer les positions et les orientations de la FTQ lorsqu'il s'agit d'enjeux internationaux



DANIEL MALLETTE

Service de la solidarité internationale : Denise Gagnon (directrice).

ou touchant des pays étrangers. Denise s'assure de développer ou de mettre à jour du matériel d'information et de formation en lien avec les enjeux internationaux. C'est également le pont de la FTQ vers un vaste réseau de contacts internationaux dans le monde syndical et à l'extérieur de celui-ci. Denise contribue quotidiennement à tisser des alliances locales et à l'étranger nécessaires à la FTQ dans une multitude de dossiers.

DÉPARTS À LA RETRAITE

La FTQ salue la contribution remarquable de ces confrères et consœurs

Monique Audet


Brillante économiste, Monique Audet a travaillé pendant plusieurs années à titre de conseillère dans les négociations des secteurs public et parapublic avec les différents coordonnateurs nommés par les syndicats affiliés à la FTQ impliqués dans ces négociations. En 2001, elle se joint à l'équipe du service de la recherche de la FTQ. Ses compétences d'économiste, ses capacités de recherche et d'écriture et son infatigable ardeur au travail sont mises à contribution dans plusieurs dossiers : budgets gouvernementaux, fiscalité, réorganisations et financement de différents secteurs, sous-traitance et partenariats public-privé. Elle passe finalement plusieurs années au service des communications de la FTQ.

Marc Bellemare

Marc Bellemare est entré à la FTQ en 1998. D'abord conseiller à la mobilisation et aux activités socioéconomiques, puis conseiller régional de la FTQ en Estrie, il s'est surtout fait connaître pour sa défense acharnée et brillante des droits des chômeurs et chômeuses. Il a fait ses premières armes dans le syndicalisme en 1974 au Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, affilié à l'AFPC. Il en assurera la présidence nationale à compter de 1978. Il sera également vice-président de la FTQ de 1987 à 1994. Militant syndical convaincu et convaincant, Marc a plusieurs cordes à son arc. En effet, il a fait un séjour à Québec comme attaché politique avant de revenir à ses premières passions en travaillant comme formateur économique au Fonds de solidarité FTQ, où il a participé à la mise en place du réseau des SOLIDE (Fonds locaux de solidarité).

Jean-Marc Crevier

« Un véritable coup de tonnerre a retenti dans le monde syndical régional quand le porte-parole de



la FTQ, Jean-Marc Crevier, a annoncé qu'il quittait ses fonctions après 35 ans d'implication au sein du mouvement ouvrier. » (*Le Quotidien*). C'est pour dire à quel point notre confrère a fait sa marque dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean ! Originaire de Kénogami, Jean-Marc a fait ses premières armes comme soudeur sur le chantier maritime de Lauzon. Il a ensuite travaillé dans les mines à Chibougamau, avant de commencer en 1973, une longue carrière de mécanicien et de militant syndical chez Alcan. Quelques années seulement après le début de son implication syndicale, il devient président des employés de métier du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), puis prend rapidement la direction du syndicat, l'un des plus importants syndicats industriels du Québec. En 1999, il est embauché à la FTQ comme conseiller régional. Au fil des ans, il a mené des batailles syndicales épiques pour défendre les travailleurs et travailleuses et maintenir des emplois de qualité dans la région.

Esther Désilets

Au service de l'éducation depuis septembre 2001, Esther Désilets prend sa retraite après avoir dirigé le service pendant les six dernières années. À son arrivée à la FTQ, cette militante de l'approche expérientielle en éducation des adultes apportait un riche bagage à la centrale. Ses préoccupations pour l'éducation des adultes et la pédagogie l'amènent d'ailleurs à travailler comme responsable de la formation pratique au département des sciences de l'éducation de l'UQAM et à poursuivre des études de 2^e cycle à l'Université de Genève où elle a développé une réflexion en profondeur sur l'approche expérientielle en formation des adultes et collaboré avec l'Université ouvrière de Genève. Dès son arrivée, la FTQ a su mettre à profit cette expertise en lui confiant le mandat de revoir la structure pédagogique de la formation des formateurs et des formatrices et de développer des moyens pour assurer leur formation continue, dont les séminaires sur l'encadrement, les perfectionnements pédagogiques, etc. Esther a aussi travaillé au développement de plusieurs formations et elle a été très impliquée au Collège FTQ-Fonds. Toutes les personnes qui ont travaillé avec Esther se souviendront de sa rigueur et de sa volonté de préserver les valeurs et les principes pédagogiques qui font la richesse de la formation syndicale.

Robert Demers

L'auteur de la chronique du Vieux Gustave dans *Le Monde ouvrier* aura passé près de 40 ans à la FTQ. En effet, c'est en 1975 que ce passionné d'histoire

devenait responsable du service de la documentation de la FTQ. Travailleur de salaison et boucher pendant sept ans, Robert venait de compléter un baccalauréat en histoire lorsqu'il a été embauché à la FTQ. À l'époque, l'équipe permanente était très réduite et chacun et chacune était condamné à la polyvalence. Robert n'y a pas échappé. À peine installé entre les rayons du Centre de documentation, il héritait de l'organisation du congrès, puis des conseils généraux, des colloques, des congrès extraordinaires... Il admet qu'il n'a jamais pu se consacrer systématiquement à la documentation. Entre deux réponses aux demandes d'étudiants ou de chercheurs en quête de documentation, il héritait des « dossiers orphelins » qui ne relevaient pas d'un service en particulier : campagne pour la paix, échange franco-québécois de la jeunesse, solidarité internationale et soutien à Solidarnosc, travailleurs immigrants, procès-verbaux des congrès et statuts de la FTQ, suivi des consultations publiques d'Hydro-Québec, etc. En 1990, Robert montrait de nouveau sa polyvalence en passant au service de la santé et de la sécurité, où il allait notamment coordonner les campagnes de prévention. Il a également hérité du dossier de l'environnement, tout comme de ceux de l'énergie et des ressources naturelles, mines et forêts. Enfin, il a écrit un bon nombre de discours et de notes d'intervention pour les dirigeants de la FTQ, particulièrement Clément Godbout et Henri Massé.

Michel Dupont

Après 25 années à occuper le poste de conseiller régional en Mauricie et au Centre-du-Québec, Michel Dupont a tiré sa révérence. Sa grande modestie, ses capacités de coordination ainsi que son souci constant des plus démunis sont légendaires. Michel est issu des rangs du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP, aujourd'hui intégré à Unifor). En 1975, il est embauché par l'usine Kruger comme mécanicien d'entretien. Il s'implique alors dans la section locale 136 dont il devient président au milieu des années 1980. Confrère réservé et chaleureux, il manquera à ses collègues de qui il était très aimé et respecté.

Jacinthe Jomphe

Jacinthe Jomphe tire sa révérence après 31 ans de service à la FTQ. Originaire de Chicoutimi, cette passionnée des chiffres et des voyages a commencé sa carrière dans le monde des livres, notamment à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, avant de rejoindre l'équipe du service de la comptabilité de la FTQ en 1983. Véritable encyclopédie des

chiffres et mémoire de l'histoire des syndicats affiliés, Jacinthe était de bon conseil pour ses confrères et ses consœurs.

Lola Le Brasseur

Présidente d'un syndicat local chez Téléglobe Canada (affilié au Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC), aujourd'hui membre du syndicat Unifor), Lola arrive à la FTQ en 1990 avec son humour, sa ténacité et sa grande imagination. Elle veut faire rayonner le français dans les milieux de travail québécois et un projet n'attend pas l'autre : la coordination de plusieurs tables sectorielles avec des représentants et des représentantes des différents syndicats impliqués dans des comités de francisation; avec le Fonds de solidarité; des activités toujours plus intéressantes les unes que les autres durant la Semaine du français en mars chaque année; etc. D'un océan à l'autre, Lola est aussi une rassembleuse internationale. Le portail Weblanguedutravail.org, dont elle a rêvé longuement, a peut-être été son plus grand projet. Ses années comme directrice du service de la francisation marqueront durablement la FTQ et ses syndicats affiliés.

Bertrand Méthot

Bertrand s'est joint à l'équipe de la FTQ en 2010 à titre de conseiller régional pour la Côte-Nord. Originaire de la Minganie, il a travaillé pour Hydro-Québec durant 35 ans, notamment à Havre-Saint-Pierre et à Baie-Comeau. Tout au long de ces années à Hydro-Québec, il a occupé tour à tour les fonctions de délégué syndical, de secrétaire-trésorier régional, de représentant en santé et sécurité, de formateur, de vice-président régional et national au sein de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). La construction du tout premier édifice syndical en région regroupant les différents syndicats affiliés à la FTQ sous un même toit est une de ses grandes réalisations.

Isabelle Reny

L'embauche d'Isabelle Reny à la FTQ, en 1992, a été le fruit d'une circonstance malheureuse pour l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), mais ô combien bénéfique pour la FTQ ! L'IRAT, un organisme créé par les centrales syndicales dans les années 1970, venait de fermer ses portes faute de subventions gouvernementales. La FTQ a donc récupéré le fonds d'archives du centre de documentation de l'IRAT ainsi que sa compétente documentaliste qui, avec sa connaissance approfondie du monde syndical et des

enjeux des milieux de travail québécois, s'est attelée à la tâche de moderniser le Centre de documentation, un outil essentiel pour soutenir le travail de l'équipe FTQ. Discrètement, dans l'ombre, Isabelle a répondu aux besoins de la direction de la FTQ et à ceux de ses différents collègues de travail, avec professionnalisme et respect.

France Laurendeau

Munie de ses maîtrises en sociologie et en sciences économiques, France Laurendeau débute au service de la recherche en 1984, service qu'elle coordonnera en 1990-1991. Découvrant les enjeux des relations de travail, elle les enrichit par sa pratique en milieu populaire. France est connue pour sa passion et sa détermination. De 1999 à 2016, elle dirige la création et le développement du Collège FTQ-Fonds. Elle y coordonne la conception et la réalisation des sessions du Collège, des rencontres de bilan et des sessions de réflexion des directions syndicales. Elle a aussi accueilli au Collège une délégation annuelle de syndicalistes africains de 2002 à 2011. Toujours avide de se ressourcer, elle s'intéressera aux diverses approches de résolution de conflits. Elle travaillera aussi à l'UQAM de 1992 à 1997 où elle dirigera le Service aux collectivités, puis sera directrice associée au Service de la recherche et de la création.

Dominique Savoie

Femme éprise de justice et d'équité, Dominique Savoie a su très tôt dans sa vie professionnelle que la défense des travailleurs et des travailleuses était sa voie. Dans son mémoire de maîtrise en relations industrielles, elle réalise une recherche exhaustive sur le harcèlement sexuel au travail afin d'identifier des solutions pratiques en matière de relations de travail. Une étude d'une telle ampleur était une première au Québec. Après avoir occupé différents postes d'enseignement à l'Université de Montréal et entrepris des études doctorales, Dominique choisit de mettre ses compétences au service du SEPB-Québec où elle occupe le poste de conseillère syndicale pendant six ans. Elle se frotte à tous les aspects de ce métier et négocie dans différents secteurs, notamment dans celui des caisses populaires. En octobre 1988, elle se joint au service de la recherche de la FTQ. Femme rigoureuse, intelligente et passionnée, elle travaille avec détermination sur une multitude de dossiers tout en étant la personne-ressource pour les questions concernant les relations du travail et l'organisation du travail. C'est grâce à son travail que la FTQ ajoute à son actif plusieurs documents de réflexion, déclarations de politique et mémoires liés au monde du travail.



LA FTQ EN DEUIL

Guy Farrell

Le confrère Guy Farrell, adjoint au directeur québécois des Métallos, est décédé le 29 janvier 2016, entouré de ses proches. Ce grand gaillard à la voix de stentor et au cœur d'or a marqué sa famille syndicale, par son militantisme, son courage, sa combativité. Toujours prêt à détendre l'atmosphère, il s'intéressait aux gens, à leurs familles, à ce qu'ils vivaient. Il avait commencé sa vie de travail comme soudeur assembleur chez Dominion Bridge à l'âge de 17 ans. Il s'est rapidement impliqué syndicalement et est devenu président de la section locale 2843 des Métallos en 1990. Il a mené avec brio la bataille pour la survie de l'usine en 1998. Devenu permanent syndical chez les Métallos en 2001, il était adjoint au directeur québécois depuis 2007.

Yves Mercure

Le 24 juillet 2015, Yves Mercure s'est éteint à l'âge de 60 ans. Représentant syndical de la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers, section locale 9 de la FTQ-Construction, depuis 1986, Yves Mercure en a été le président de 1994 à avril 2015. Il a aussi assumé la présidence de la FTQ-Construction de 2008 à 2011. Les 23 000 membres du local 9 se souviendront d'un homme passionné et engagé dans l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses de la construction.

André Messier

André Messier, le directeur de l'information à la FTQ et rédacteur en chef du *Monde ouvrier* de 1986 à 2002, nous a quittés le 29 mai 2015, à l'âge de 75 ans. Outre le fondateur historique du journal, Gustave Francq, André est, à ce jour, celui qui a occupé ces fonctions sur la plus longue période. Né à Pointe-Saint-Charles, André est l'aîné d'une famille aux revenus modestes. Lorsque son père décède prématurément, André doit abandonner ses études pour devenir soutien de famille. Il travaille pendant sept ans chez Canada Packers avant de retourner aux études en 1966. À l'Université de Montréal, il étudie en relations industrielles et en sociologie. Son engagement syndical commence au Syndicat international du bois d'Amérique en tant que recruteur et négociateur. En parallèle, André milite dans son quartier de Côte-des-Neiges. Il participe à la formation du comité d'action politique (CAP) et est membre fondateur du nouveau parti municipal, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Délégué par son syndicat au Conseil du travail de Montréal (CTM, aujourd'hui le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain), il participe à son renouveau et en est élu secrétaire général en 1973. En 1975, il devient vice-président de la FTQ, instaurant une tradition de représentation des conseils du travail dans l'instance de direction de la centrale. En 1981, il quitte ses fonctions au CTM et devient responsable des communications au SFCP. Il y travaille jusqu'en 1985, alors qu'il est appelé à assumer la direction du service de l'information de la FTQ.



7. La situation financière

La situation financière de la FTQ est tributaire de l'évolution des cotisations versées par les syndicats affiliés ainsi que du financement provenant de sources non syndicales pour des projets spécifiques.

BAISSE DES REVENUS

Au cours des trois dernières années, les revenus annuels de la centrale sont à la baisse. Les états financiers vérifiés au 30 juin 2014 indiquent des revenus de 12 661 177 \$, baissant à 12 412 000 \$ en 2015, puis à 11 950 474 \$ au 30 juin 2016.

Les revenus n'ont donc pas du tout suivi l'augmentation du coût de la vie. Au lieu de connaître une augmentation d'environ 3,25 % sur trois ans, suivant le rythme de l'inflation entre 2014 et 2016, le budget de la FTQ a plutôt connu une baisse de 5,6 % sur ces trois années. C'est un manque à gagner de l'ordre de 8,8 %.

Plusieurs facteurs expliquent cette baisse des revenus :

- ▷ en 2014, des revenus supplémentaires ont été inscrits provenant des inscriptions et des commandites reçues pour le Congrès de 2013. Ces revenus ne se retrouvent pas dans les deux autres années;
- ▷ en 2015, des revenus supplémentaires ont été inscrits provenant d'une cotisation spéciale pour financer la campagne contre l'austérité et la campagne pour le vote stratégique lors des élections fédérales;
- ▷ en 2016, la diminution de subventions provenant d'organismes publics (OQLF et CNESTT), la diminution des revenus d'inscriptions provenant des activités et la fin de la cotisation spéciale pour les campagnes expliquent en partie la baisse des revenus.

Enfin, il est important de tenir compte du fait que la cotisation mensuelle perçue par la FTQ de 1,40 \$ par membre est demeurée inchangée depuis le 1er janvier 2012. Ces cotisations représentent, en 2016, 52 % des revenus de l'année. L'inflation cumulée entre 2012 et 2016 est de 6 %, ce qui signifie que le montant fixé en 2012 a déjà perdu 6 % de sa valeur réelle.

BAISSE DES DÉPENSES

Au 30 juin 2014, les dépenses étaient de 11 904 018 \$, incluant les 649 780 \$ attribués au Congrès de 2013. Un an plus tard, elles étaient de 11 286 384 \$, puis de 10 699 916 \$ au 30 juin 2016.

Les salaires et les charges sociales représentent les deux tiers des dépenses de la centrale. Le dernier tiers est engagé sur le fonctionnement et les activités (frais d'occupation, relations publiques, frais généraux, etc.). Les restrictions budgétaires rendues nécessaires pour garantir l'équilibre des finances de la centrale ont touché l'ensemble des postes de dépense, incluant la masse salariale.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la FTQ n'a pas comblé trois postes permanents de conseillers ou de conseillères laissés vacants à la suite de départs à la retraite. De même, le poste de documentaliste et un poste de commis comptable (partiellement remplacé par un poste temporaire à temps partiel) n'ont pas été remplacés. Les postes de conseillers ou de conseillères en absence pour congé de maladie ne sont plus remplacés.

ANALYSE DE LA SITUATION

Au cours des trois dernières années, les résultats nets de la FTQ, qui représentent les revenus moins les dépenses, sont à la hausse. La centrale est passée d'un résultat net de 757 159 \$ le 30 juin 2014 à 1 125 616 \$ en 2015, puis à 1 250 558 \$ le 30 juin 2016.

La hausse des résultats nets s'explique par le fait que, au cours des trois dernières années, les dépenses ont baissé davantage que les revenus. Comme expliqué dans la section précédente, c'est la conséquence d'une série de mesures de réduction des dépenses mises en place par le secrétaire général pour garantir que la FTQ ne tombe pas en déficit.

Ces décisions n'ont pas été prises de gaieté de cœur, mais elles étaient nécessaires pour plusieurs raisons :

- ▷ le gel des revenus de cotisation équivaut, dans les faits, à une lente diminution de la principale source de revenus de la FTQ, ceci doit être anticipé;
- ▷ les coûts d'opération mensuels de la FTQ sont d'environ 900 000 \$, ce qui signifie que la centrale n'a pas plus d'un mois d'avance en réserve (puisque le résultat net de 2016 est d'environ 1 250 000 \$);
- ▷ l'incertitude périodique face au renouvellement, à la diminution ou à la disparition des sources de

financement externes nécessaires pour soutenir plusieurs projets spécifiques;

- ▷ la nécessité de contrôler la dette pour avantages sociaux futurs qui représente plus de 40 % de la dette totale de la FTQ.

Pour ces mêmes raisons, la FTQ s'est trouvée dans l'inconfortable position de devoir demander des cotisations spéciales pour mener des campagnes politiques qui, dans les faits, sont sa raison d'être.

Dans une équipe de 50 personnes, ces coupures de personnel ont un impact important qui se fait ressentir dans la capacité de la centrale à remplir sa mission.

En conclusion, la FTQ se trouve dans l'incapacité de continuer d'offrir les mêmes services aux affiliés et d'assurer la même présence dans les débats publics qu'il y a seulement six ans. C'est pourquoi la direction propose aux déléguées et aux délégués au 31e Congrès de redonner à leur centrale des moyens à la hauteur de leurs ambitions en adoptant une résolution de hausse de la cotisation.



8. La situation des femmes à la FTQ



RIMA CHAABAN

Cette section répond à l'exigence de suivi au *Rapport final du Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés* adopté à l'unanimité au Congrès de 2013.

Ce rapport final reprenait les recommandations du rapport d'étape de 2010 et identifiait sept autres recommandations pour favoriser la présence et la participation des femmes partout dans nos rangs.

Un premier suivi¹ a été fait pour la Biennale des femmes de 2014, le service de la condition féminine ayant réalisé une affiche-dépliant pour favoriser la création et le maintien des comités syndicaux de la condition féminine, et pour valoriser leur travail. De nouveaux comités de la condition féminine ont vu le jour (à la FTQ-Construction, à l'IPFPC et au Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière) et le service de la condition féminine continue de soutenir l'ensemble des comités Femmes qui en manifestent le besoin.

En 2015, le service de la condition féminine répondait à une autre recommandation² du Rapport final en réalisant 12 capsules vidéo³, de même que 23 portraits de militantes inspirantes et engagées provenant de nos affiliés, portraits regroupés dans le recueil *S'impliquer, s'inspirer et influencer* (voir

la section 5.7 de ce rapport). En collaboration avec le CCVTF du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain, le service de la condition féminine a procédé au lancement de ces capsules vidéo et portraits lors d'une soirée thématique, le 26 octobre 2015, regroupant plus de 160 personnes membres de nos affiliés et la plupart des militantes honorées.

Pour faire écho à la recommandation n° 6 du Rapport final, plusieurs des femmes des 23 portraits du recueil ont accepté de contribuer à soutenir la relève féminine de la FTQ en faisant partie d'une liste de « mentores ».

Une autre recommandation⁴ se concrétisait avec la mise sur pied de la première École des femmes de la FTQ⁵, du 8 au 13 novembre 2015. L'École a pour objectif de favoriser le réseautage, la formation et le mentorat chez les femmes syndiquées à la FTQ, la formation étant un moyen de développer les compétences et la confiance dont les femmes disent manquer, de stimuler leur intérêt et de favoriser la relève syndicale au féminin. Quelques 65 travailleuses déléguées par les affiliés ont participé à l'un ou l'autre des trois groupes organisés: relève, militantes en santé et sécurité du travail et militantes occupant des postes de leadership. L'évaluation de cette première

1. En réponse à la recommandation n° 3 du *Rapport final du Comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*.

2. La recommandation n° 7.

3. Grâce à une subvention de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs unis Desjardins.

4. La recommandation n° 5 du *Rapport final du Comité mixte* spécifie que la FTQ, en collaboration avec ses affiliés, mette sur pied une « École des femmes » d'une semaine qui se tiendrait aux deux ans, en alternance avec la Biennale des femmes.

5. Grâce au soutien financier du Fonds de solidarité FTQ et de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs unis Desjardins.

Principales conclusions de cette mise à jour

A. Instances décisionnelles

La présence des femmes dans les deux instances décisionnelles les plus importantes entre les congrès, soit le Bureau de direction et le Conseil général, s'est accrue. Cependant, à 25 % dans le cas du Conseil général, on est encore loin de l'objectif de 37%. Or, les membres de cette instance sont nommés par les syndicats nationaux et les conseils régionaux. Il y a donc un effort à fournir de leur part à ce sujet.

La progression historique de la présence des femmes au congrès semble s'être stabilisée autour de 25%. Il faudra identifier de quelles manières remettre en marche cette progression.

B. Instances de consultation ou de réflexion

De façon générale, on remarque une progression positive de la présence des femmes dans la plupart des comités permanents entre 2010 et 2016. Malgré ce progrès, le niveau général de participation des femmes continue d'être légèrement inférieur à l'objectif de 37%. Il faut donc poursuivre les efforts pour atteindre cet objectif.

La participation des femmes aux activités de réflexion ou de consultation de la FTQ continue d'être inférieure à leur présence globale à la FTQ (37%).

C. Formations

Alors que, depuis 2010, on observe une augmentation significative de la participation des femmes dans les cours spécialisés et un taux de participation non loin des 37% visés, toutes les autres formations affichent un taux de présence des femmes bien en-deçà de cet objectif. Là aussi, une attention particulière de la part des directions syndicales est souhaitable.

D. Personnel de la FTQ

La situation se détériore progressivement dans l'équipe des conseillers et des conseillères de la centrale puisque 100% des 11 personnes embauchées depuis 2009 ont été des hommes. La direction souhaite changer cette tendance.

École des femmes FTQ fut des plus positives. Depuis, plusieurs militantes ont investi ou affermi leur implication syndicale à différents niveaux: comités, formations, postes électifs, activités militantes, etc.

Enfin, la recommandation n° 2 du Rapport final suppose une mise à jour régulière des données statistiques sur la présence des femmes dans les instances, structures et activités à la FTQ et d'en faire rapport à chaque congrès⁶.

MISE À JOUR DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA FTQ

Les données de cette mise à jour sont analysées en fonction de la dernière évaluation globale de l'effectif féminin dans l'ensemble de la FTQ, soit environ 37% (évaluation de 2010).

▷ A. Instances décisionnelles

TABLEAU 1. Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes dans les congrès de la FTQ, évolution historique (1973 à 2013)

	Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
1973	—	—	—	10,0
1989	941	314	1255	25,0
2010	1249	473	1722	27,5
2013	1102	369	1471	25,1

TABLEAU 2. Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes au Bureau de direction et au Conseil général de la FTQ, 2010 à 2016

		Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
Conseil général	2010	116	24	140	17,1
	2013	110	29	139	20,9
	2016	107	36	143	25,2
Bureau	2010	15	3	18	16,7
	2013	13	5	18	27,8
	2016	12	5	17	29,4

6. De tels rapports doivent aussi être faits au Conseil général précédant chaque Biennale des femmes. Depuis le dernier congrès, un rapport de suivi a donc été présenté au Conseil général de septembre 2014, deux mois avant la Biennale.

Remarques

En ce qui concerne les congrès, toutes les données, sauf celles de 2013, comprennent l'ensemble des personnes inscrites au congrès: les membres délégués, les observateurs et observatrices, les personnes invitées et les journalistes. Au dernier congrès (2013), il a été possible de distinguer la proportion de femmes déléguées du reste, soit 25,1 %, ce qui équivaut à une légère diminution par rapport au congrès de 2010.

La présence des femmes est la plus faible dans le Conseil général. Malgré une augmentation du niveau de participation des femmes de 17 % à 25 % entre 2010 et 2016, on est encore loin de l'objectif de 37 %. Il faut rappeler que les membres du Conseil général sont des personnes déléguées par les affiliés. Une attention particulière doit être portée à la composition de cette instance.

Entre 2010 et 2016, la situation au Bureau de direction a changé. À part les trois vice-présidentes représentant les femmes, on retrouve maintenant deux femmes qui dirigent leur syndicat. On constate une augmentation féminine significative, passant de 17 % à 29 %.

► B. Instances de consultation ou de réflexion

TABLEAU 3. **Pourcentage de femmes dans les comités FTQ, évolution entre 2010 et 2016**

	2010 ¹ %	2013 ¹ %	2016 ¹ %
Condition féminine	100,0	100,0	100,0
Affiliés sous juridiction fédérale ²	7,7	14,3	—
Alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances	41,7	38,1	52,4
Arbitrage de griefs	13,3	26,7	33,3
Assurance-emploi	—	31,6	31,3
Droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres	40,0	16,7	33,3
Éducation	37,5	38,9	38,1
Emploi ²	23,5	38,5	—
Environnement et développement durable	7,7	16,7	23,1
Information	35,3	46,2	40,0
Intégration au travail des personnes handicapées	33,3	43,8	35,7
Intégration au travail des personnes immigrantes	20,0	20,0	21,4
Jeunes	40,0	32,0	23,8
Organisation du travail ²	13,3	23,1	—
Promotion du français	—	33,3	45,5
Régimes de retraite et d'assurances	0,0	11,1	17,6
Santé et sécurité du travail	40,0	36,1	39,4
Solidarité internationale	42,9	35,7	30,8
Temps libre, loisirs et vacances ²	33,3	—	—
Participation globale			
Avec condition féminine	33,3	34,1	38,2
Sans condition féminine	28,8	30,4	33,9

1. Liste des membres des comités permanents: 2010 à 2016.

2. Ces comités n'existent plus.

Remarques

Ce tableau indique une progression positive de la présence des femmes dans l'ensemble des comités entre 2010 et 2016.

En incluant le comité de la condition féminine (CCF), entièrement féminin, le pourcentage de femmes est passé de 33 % en 2010 à 38 % en 2016, dépassant légèrement la représentativité des femmes dans l'effectif global de la FTQ (37 %), ce qui est encourageant.

On constate également une hausse du taux de participation des femmes aux divers comités FTQ de 29 % à 34 % lorsqu'on exclut le CCF-FTQ.

Depuis 2010, la plupart des comités ont connu une augmentation du taux de participation des femmes, y compris dans les domaines identifiés comme étant historiquement réservés aux hommes, par exemple, les comités :

- ▷ alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances
- ▷ arbitrage de griefs
- ▷ environnement et développement durable
- ▷ régimes de retraite et d'assurances

Enfin, les comités où la présence des femmes est la plus faible et qui nécessitent davantage d'efforts pour atteindre l'objectif de 37 % sont :

- ▷ environnement et développement durable
- ▷ intégration au travail des personnes immigrantes
- ▷ jeunes
- ▷ régimes de retraite et d'assurances

Remarques

Ce tableau indique que la participation des femmes aux activités de réflexion ou de consultation de la FTQ continue d'être inférieure à leur présence globale à la FTQ (37 %).

Tableau 4. **Pourcentage de femmes dans les activités FTQ, rencontres, séminaires, journées de réflexion, 2013 à 2016**

	2013	2014	2015	2016
Biennale des femmes	—	98,8	—	—
Camp d'orientation des jeunes de la FTQ	—	25,0	—	—
Camp de formation des jeunes (annuel)	28,2	22,9	29,7	30,8
Colloque en santé et sécurité du travail (annuelle)	—	25,5	26,2	— ²
Journée de réflexion sur l'assurance médicaments	—	—	—	23,1
Journées de réflexion sur la santé mentale	48,1	—	—	—
Module sur les stratégies face aux enjeux économiques et politiques actuels	—	21,7	13,6	8,3
Rencontre de formation et de réflexion sur l'assurance-emploi	36,9	—	—	—
Rencontre des membres des comités de francisation (annuelle)	35,8	37,6	27,4	26,6
Rencontre des membres FTQ qui siègent à la CLP (1 fois par année)	19,3	18,3	21,7	— ¹
Rencontres régionales des délégués sociaux et déléguées sociales CRFTQ	42,7	41,9	43,2	42,3
Rencontres régionales en développement local et régional (DLR)	11,4	21,7	27,3	25,4
Séminaire sur l'éducation syndicale	—	—	—	30,9
Séminaire sur l'encadrement	—	31,3	—	20,0
Séminaire sur la retraite (annuel)	20,1	18,7	16,2	12,7
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs (annuel)	33,1	36,9	27,8	33,1
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	—	25,9	—	—
Séminaire sur les cas de harcèlement psychologique et de santé mentale	37,5	—	—	—
Séminaire sur les disparités de statuts et de traitements dans nos conventions collectives	—	44,4	—	—
Session de réflexion des directions syndicales	20,0	—	—	—
Session intensive pour personnes élues	—	23,8	—	33,3
Tournée régionale – Changements climatiques	—	—	—	19,5
Tournée régionale – Formation retraite	—	—	24,4	—

1. N'existe plus.

2. N'a pas eu lieu en raison du Congrès FTQ.

Du côté positif, signalons une très bonne participation des femmes à quelques activités telles que Journées de réflexion sur la santé mentale, Séminaire sur les disparités de statuts et de traitements dans nos conventions collectives, de même qu'aux rencontres régionales des déléguées sociales et délégués sociaux. Cette participation est passablement supérieure à l'objectif de 37 %.

Dans presque chaque cas, les chiffres indiquent qu'il faudra faire un effort pour améliorer la participation des femmes. Cependant, des efforts prononcés sont requis lors des camps de formation des jeunes, des rencontres organisées en santé et sécurité du travail, en développement local et régional et sur la retraite. La participation des femmes y demeure faible.

► C. Formations

Tableau 5. **Pourcentage de femmes dans les formations offertes par la FTQ et le Collège FTQ-Fonds, 2010 à 2016 (jusqu'à juin inclusivement)**

	2009-2010 %	2013-2014 %	2015-2016 %
Sessions spécialisées	24,5	28,6	35,7
Formation et perfectionnement des formateurs et formatrices	33,1	40,8	11,8
Formation de base – Retraite	47,8	26,4	23,9
Formation en francisation	30,1	23,8	28,1
Formation pour personnes immigrantes	—	27,8	—
Collège FTQ-Fonds	—	—	—
Participants et participantes	28,8	31,4	25,7
Conférenciers et conférencières	21,9	49,1	45,5

Tableau 6. **Pourcentage de femmes dans les cours spécialisés offerts par la FTQ, depuis le Congrès de 2013 (septembre à juin)**

Cours spécialisés	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Calcul des coûts dans le processus de négociation	54	50	29
Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière	25	21	30
Comprendre pour agir en assurances collectives	26	8	25
Élections fédérales	—	25	22
Évaluation des tâches 1	60	54	53
Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise	32	33	—
Le rôle syndical dans les comités de francisation	24	24	28
Négocier le RRFS-FTQ	41	18	0
Plaideurs et plaideurs à la CLP	36	29	40
Règles de preuve et procédure	31	14	33
Relations avec les médias	—	0	30

Tableau 7. **Pourcentage de femmes dans les autres cours offerts (une seule année) par la FTQ depuis le congrès de 2013 (septembre à juin)**

Autres cours	2013-2014	2014-2015	2015-2016
École des femmes	—	—	100
Introduction aux avantages sociaux	50	—	—
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	—	—	22
Journée d'introduction sur la sécurité financière à la retraite	—	—	13
La diversité dans le contexte syndical	28	—	—
Négociation collective	33	—	—

Remarques

Alors qu'on observe une augmentation significative de la participation des femmes dans les sessions spécialisées depuis 2010, leur participation demeure légèrement inférieur à l'objectif de 37 %.

À l'opposé, tous les autres cours affichent une baisse de la présence des femmes, bien en-deçà du 37 % (tableau 5).

Dans l'ensemble des cours offerts par la FTQ au cours des trois périodes, seuls deux cours présentent un taux de participation des femmes supérieur à leur représentativité dans les rangs de la FTQ: Évaluation des tâches, Plaideuses et plaideurs à la CLP. Partout ailleurs, un travail important pour améliorer la participation des femmes est devenu absolument nécessaire (tableau 6).

▷ D. Personnel de la FTQ

Tableau 8. **Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes qui occupent un poste de conseillère syndicale à la FTQ, 2010 à 2016**

	Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
2010	25	15	40	37,5
2013	20	15	35	42,8
2016 (jusqu'à novembre)	23	9	32	28,1

Remarques

Alors que la proportion de femmes occupant un poste de conseillère syndicale à la FTQ respectait l'effectif féminin global de la centrale en 2010 et 2013, on constate un net recul en 2016. Cette situation s'explique, en partie, par des départs à la retraite. Cependant, la dernière embauche d'une conseillère remonte à octobre 2008 (en date du 31 octobre 2016).



9. Le Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ a connu au cours des trois dernières années une période importante de son développement. En plus d'avoir été appelé à moderniser sa gouvernance, le Fonds a mené un combat de longue haleine pour récupérer le crédit d'impôt fédéral qui avait été aboli en 2013. Sous la gouverne de son nouveau président et chef de la direction, Gaétan Morin, le Fonds a aussi réalisé un vaste exercice de planification stratégique et s'est donné de nouvelles orientations afin de créer et de maintenir encore plus d'emplois de qualité, d'accompagner toujours mieux ses actionnaires dans leurs projets d'épargne et d'offrir aux travailleurs des programmes de formation toujours plus riches et pertinents.

Tout en poursuivant ces objectifs, le Fonds a continué de contribuer au développement de la société québécoise, et ce, toujours sur la base des valeurs d'inspiration syndicale qui en font une institution solidement ancrée dans le cœur des Québécois et qui répond à des besoins réels de création d'emplois et de richesse.

► Un Fonds performant

Les trois dernières années ont été fructueuses pour le Fonds et ses actionnaires. En 2014, en 2015 et en 2016, le Fonds a généré des rendements à l'actionnaire de 8,3%, de 9,8% et de 4,4% respectivement. Grâce à ces résultats, la valeur de l'action est passée de 30,29\$ en 2014 à 34,73\$ en 2016. L'actif du Fonds, qui s'établissait à 10,1 milliards de dollars en 2014, s'élève maintenant à 11,7 milliards. Dans le contexte de grande volatilité des marchés financiers qui a affecté bon nombre d'investisseurs, particulièrement en 2016, ce sont des résultats très satisfaisants, d'autant plus qu'ils sont en grande partie attribuables à la bonne performance des entreprises partenaires du Fonds. En effet, le portefeuille d'investissement du Fonds dans les entreprises québécoises a affiché cette année un rendement de 8,8%, ce qui démontre que le Québec compte d'excellentes entreprises et qu'il est rentable d'investir dans l'économie d'ici.

Du côté de la souscription, le Fonds a recueilli au cours des trois dernières années un total de 2,2 milliards de dollars d'épargne. Aucun autre fonds de capital de risque ou de capital de développement, au Québec et dans le reste du Canada, ne peut se vanter d'un tel tour de force, qui est en grande partie le résultat du travail des 2000 responsables locaux

(les RL) qui se dévouent année après année pour faire connaître le Fonds et son produit d'épargne dans leur milieu de travail. Les RL sont l'une des grandes forces du Fonds : c'est leur engagement qui distingue le Fonds de solidarité FTQ de toutes les autres institutions financières et qui fait de lui le plus grand fonds de travailleurs au Canada.

Le travail des RL a également contribué au recrutement de nouveaux actionnaires. Cette année seulement, le Fonds a accueilli 30 000 nouveaux actionnaires, ce qui porte le total de ses actionnaires à 618 000, un nouveau sommet. Grâce à leur épargne, le Fonds a pu investir au cours des trois dernières années près de 1,9 milliard de dollars en capital de développement afin de soutenir des entreprises d'ici. Au 31 mai 2016, la valeur de tous les investissements du Fonds dans les entreprises du Québec – en grande majorité des PME de moins de 100 employés – s'élevait à 7,6 milliards de dollars. Quand on fait le décompte des emplois offerts par les entreprises partenaires du Fonds, on constate que c'est plus de 187 000 emplois que ces investissements contribuent à créer, à maintenir ou à sauvegarder.

► Une mobilisation qui a contribué à faire rétablir le crédit d'impôt fédéral

En décembre 2013, le gouvernement de Stephen Harper a adopté le projet de loi n° C-4 visant, entre autres, l'élimination graduelle du crédit d'impôt fédéral pour contributions aux fonds de travailleurs. Le Fonds s'est fermement opposé à cette mesure, et il n'était pas le seul ! Notamment grâce à la mobilisation de son réseau de RL, le Fonds a en effet reçu l'appui de 110 000 personnes qui ont pris le temps de signer une pétition demandant au gouvernement de maintenir le crédit d'impôt ainsi que celui de nombreux organismes et partenaires économiques.

En 2014, l'un des objectifs les plus importants qui avaient été confiés à Gaétan Morin à titre de nouveau président et chef de la direction du Fonds consistait à poursuivre sans relâche le dialogue avec la classe politique et les fonctionnaires fédéraux, et à continuer de faire pression sur le gouvernement afin qu'il revienne sur sa décision. C'était une tâche délicate et complexe, qui a nécessité de nombreux mois de travail.

En mars dernier, conformément à l'engagement pris par Justin Trudeau durant la campagne électorale, le nouveau gouvernement a annoncé le rétablissement

immédiat et complet du crédit d'impôt fédéral pour les épargnants des fonds de travailleurs. C'est en grande partie grâce à la mobilisation de ses partenaires d'affaires, des RL et de ses actionnaires que le Fonds a obtenu cette victoire.

▷ Un Fonds qui évolue aux côtés de la FTQ

Le Fonds a été appelé au cours des trois dernières années à réviser en profondeur sa gouvernance. On se souviendra qu'à la fin de 2013, dans la foulée de ses représentations devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale, le Fonds avait mis sur pied un comité spécial afin de lui recommander des améliorations.

En février 2014, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité les recommandations du comité spécial. Le Fonds a ainsi entrepris de pousser encore plus loin la modernisation de sa gouvernance, et de franchir une autre étape dans l'adoption des meilleures pratiques en la matière.

L'esprit qui a guidé les changements de la gouvernance du Fonds a été bien résumé par Daniel Boyer : pour la direction du Fonds et pour la FTQ, il s'agissait de « réformer sans briser ». Presque trois ans plus tard, le Fonds peut dire mission accomplie : le conseil d'administration a été reconfiguré afin d'assurer une meilleure représentativité de l'actionariat du Fonds tout en maintenant une présence forte de la FTQ, qui continue de nommer sept administrateurs sur 19¹, et tous les comités décisionnels qui soutiennent le conseil sont pleinement fonctionnels; ceux-ci sont composés d'une majorité de membres indépendants, mais la FTQ y est toujours bien représentée, puisque ses membres y occupent au moins deux sièges, dont la vice-présidence de chacun des comités (à l'exception du comité d'audit, qui doit obligatoirement être formé exclusivement d'administrateurs indépendants).

Dans cette évolution de la gouvernance du Fonds, la FTQ s'est assurée que le Fonds garde sa pertinence dans le respect des valeurs qui ont présidé à sa création. En définitive, le Fonds n'est pas une institution financière comme les autres : c'est un fonds de travailleurs dont la mission, les valeurs et le lien avec la FTQ ne sont pas négociables.

▷ Un Fonds pour agir sur l'avenir de toutes les régions du Québec

Fort d'une gouvernance moderne, de la confiance du gouvernement du Québec et d'un partenariat renouvelé avec le gouvernement fédéral, le Fonds a conclu cette année un vaste exercice de planification stratégique. Après une analyse approfondie de l'économie du Québec, le Fonds s'est ainsi donné de nouvelles orientations afin d'accentuer l'accompagnement qu'il offre à ses actionnaires en matière d'épargne et de préparation à la retraite, et de contribuer davantage à la croissance des entreprises et de l'économie du Québec, notamment en région. Le Fonds a d'ailleurs annoncé son intention d'investir, d'ici 2020, 1,4 milliard de dollars afin d'apporter un soutien accru aux secteurs névralgiques de l'économie, ce qui portera le total de ses investissements au Québec à quelque 3 milliards de dollars durant cette période. Le Fonds a déjà commencé à déployer ce capital, notamment grâce à un appui supplémentaire aux secteurs de l'aérospatiale, de l'agroalimentaire, des produits forestiers et des sciences de la vie.

Le maintien d'un patrimoine économique constitue un autre des grands défis du Québec. C'est pourquoi le Fonds a aussi prévu d'acquérir des blocs d'actions d'entreprises québécoises inscrites en Bourse. Le Fonds souhaite ainsi renforcer et stimuler la détention d'actions de ces entreprises par des intérêts québécois.

Le Québec fait face à de nombreux défis. Le Fonds s'est questionné sur la meilleure façon d'agir sur l'avenir, et il s'est donné un plan d'action qui stimulera la création d'emplois et le développement de toutes les régions. Grâce à sa taille et à sa maturité, le Fonds peut aujourd'hui mettre de l'avant des initiatives qui auront encore plus d'effets bénéfiques sur l'emploi et sur la qualité de vie de la population.

La FTQ est fière d'avoir créé et fait grandir cet incroyable outil de progrès social et économique qu'est devenu le Fonds de solidarité FTQ. Elle continuera, comme elle l'a fait depuis 33 ans, à l'accompagner dans son développement et à s'assurer qu'il réalise sa mission dans l'esprit des valeurs syndicales qui le guident depuis toujours.

1. À la suite du vote des actionnaires à l'assemblée générale de septembre dernier, 10 des 19 administrateurs qui composent le présent conseil d'administration du Fonds sont issus de la FTQ ou de ses syndicats affiliés.



10. Le Régime de retraite par financement salarial (RRFS-FTQ)

Le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ, communément appelé le RRFS-FTQ, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2008 et n'a jamais cessé de croître depuis sa création.

Ce régime de retraite a été conçu par la FTQ pour offrir une alternative concrète face à l'accélération des fermetures de régimes de retraite à prestations déterminées qui se font remplacer par des régimes à cotisations déterminées. Unir des milliers de travailleurs et de travailleuses dans un projet collectif pour s'assurer d'une retraite décente, voilà un autre pari réussi par la FTQ.

Ce régime de retraite permet aux syndicats affiliés qui n'ont pas accès à un régime de retraite à prestations déterminées auprès de leur employeur d'avoir accès à un meilleur régime de retraite qu'un régime d'accumulation de capital (régime à cotisations déterminées ou simple REER collectif ou RVER).

Le RRFS-FTQ est un régime à prestations déterminées, multi-employeurs, dans lequel les niveaux de cotisation et d'accumulation de rentes sont personnalisés pour chacun des groupes. Certains groupes y cotisent 3% de leur salaire, alors que d'autres y cotisent 18% ou plus. Chaque groupe choisit son niveau de cotisation, et donc son niveau de rente à la retraite. Des règles particulières de financement visent à garantir le versement de la rente accumulée par chacun des participants et chacune des participantes pour toute la durée de leur retraite, à créer une marge de sécurité qui permettra de limiter les fluctuations des cotisations dans le futur et à permettre également d'indexer ponctuellement les rentes accumulées par toutes les personnes participantes lorsque le régime est en bonne santé financière.

Le RRFS est un régime d'accumulation de rentes entièrement sous contrôle syndical. Un comité de retraite, composé de membres provenant de plusieurs syndicats de la FTQ et d'autres élus à l'assemblée annuelle des participants et des participantes, administre le régime avec l'aide d'actuaire reconnus.

De 2013 à 2016, le régime a connu une fulgurante progression passant de 3529 participants et participantes en janvier 2013 à 10 200 en août 2016, alors que l'actif sous gestion est passé de 38 millions à 112 millions de dollars pour la même période. Les participants et participantes travaillent auprès de plus de 110 employeurs différents de tous les secteurs économiques sous juridiction provinciale. En janvier 2016, trois professionnels et professionnelles ont été embauchés afin d'offrir un service de qualité, au meilleur coût possible, aux participants et aux participantes du régime.

Bien que la création de ce type de régime (régime de retraite par financement salarial) ne soit possible que depuis 2007, c'est dès le début des années 2000 que la FTQ approche Retraite Québec (Régie des rentes du Québec à l'époque) avec l'idée d'élaborer et de mettre en place une alternative avantageuse à la prolifération des régimes à cotisations déterminées.



RÉGIME DE
RETRAITE
PAR FINANCEMENT
SALARIAL - FTQ



Annexe 1. La représentation et le dialogue social

Cette annexe présente une liste non exhaustive des lieux où siègent des personnes représentant la FTQ. Elle permet de mieux saisir la présence de la centrale sur le territoire du Québec sur les sujets les plus variés.

La FTQ privilégie une politique de présence dans les institutions démocratiques et dans les divers organismes créés par l'État. Notre présence implique que l'État reconnaisse notre rôle comme partenaire ou acteur social important et nous invite à participer en différents lieux.

Cette politique de présence s'applique également aux autres lieux où se tient le dialogue démocratique de notre société. Que ce soit autour de tables de concertation réunies pour servir une cause conjoncturelle ou bien dans des organismes bien financés et structurés, la FTQ est présente partout où sa participation peut contribuer à promouvoir ou bâtir une société québécoise à l'image des valeurs défendues par la centrale.

Un rapide tour d'horizon permet de voir que, bon an mal an, la FTQ est présente sur plus de 180 comités, conseils d'administration, tables de concertation, coalitions ponctuelles et autres lieux de ce type. Mais ceci ne signifie pas pour autant que le dialogue social se porte à merveille au Québec! En réalité, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003, le dialogue social¹ a subi d'importants reculs.

ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

► Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

La CPMT a été mise en place en 1998. Elle est composée de membres représentant la main-d'œuvre (les grandes centrales syndicales), les entreprises (les grandes associations patronales) ainsi que les organismes communautaires concernés par le domaine de l'emploi. S'ajoutent aux partenaires des représentants des réseaux de l'éducation et de

plusieurs ministères. La Commission est directement associée à Emploi-Québec et relève du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Son rôle est, d'une part, de conseiller le ministre sur les grandes orientations de la politique active du marché du travail, ainsi que sur les services d'emplois et, d'autre part, de voir à l'application de la Loi sur le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Depuis ses débuts, la FTQ est très impliquée à la Commission et dans ses instances. Ainsi, le président de la FTQ, de même qu'un ou une vice-présidente sont membres de l'assemblée délibérante, l'équivalent d'un conseil d'administration. Le président est aussi membre du comité exécutif. Une conseillère est affectée au suivi des dossiers de la Commission et elle représente la FTQ sur les groupes de travail constitués par la Commission.

La FTQ est aussi présente dans les 17 conseils régionaux des partenaires du marché du travail, où plus de 40 personnes sont impliquées, dont les conseillers régionaux de la FTQ. Enfin, plus de 60 personnes représentent les syndicats affiliés dans 27 comités sectoriels de main-d'œuvre et cinq personnes participent activement aux travaux des comités consultatifs qui se penchent sur les besoins spécifiques des clientèles plus défavorisées sur le plan de l'emploi (femmes, jeunes, personnes immigrantes et personnes âgées).

Depuis le dernier congrès, les changements gouvernementaux ont eu un impact sur les travaux de la Commission, trois ministres ayant alterné à la direction du ministère. Un projet de loi très controversé, le projet de loi no 70 a aussi soulevé les passions et amené les partenaires syndicaux à élaborer un mémoire commun. D'une part, nous dénonçons les changements prévus au mandat et aux pouvoirs de la Commission, qui s'ils étaient adoptés tels qu'écrits, auraient transformé la Commission en simple organisme consultatif sans réel pouvoir. Le ministre semble avoir reculé sur ce point. Nous avons aussi fortement contesté la décision annoncée dans le budget, laquelle libère un pourcentage important d'employeurs de l'obligation d'investir dans la formation de leur main-d'œuvre. Désormais, seules les entreprises dont la masse salariale est supérieure à 2 millions de dollars doivent se conformer

1. Tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT), le dialogue social inclut tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs et travailleuses sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun. Un des buts premiers du dialogue social est de générer des consensus sur ces politiques.

à cette obligation, soit moins de 5% des entreprises québécoises!

Par ailleurs, le même projet de loi avait aussi pour objectif d'imposer des contraintes aux nouveaux prestataires de l'aide sociale, ce qui a été dénoncé par de nombreux organismes, dont les centrales syndicales.

Parmi les grands dossiers des dernières années, des travaux importants ont été réalisés afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi, afin de faire en sorte que les programmes de formation des réseaux de l'éducation préparent encore mieux les jeunes à entrer sur un marché du travail en constante transformation. Comme syndicat, nous continuons à exiger que l'on agisse aussi afin d'améliorer les compétences des personnes déjà en emploi et que l'on réactive la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue. (Pour plus d'information, contactez Louise Miller.)

► **Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)**

La CNESST a comme mandat la promotion des droits et obligations en matière de travail. La FTQ est présente au conseil d'administration, ainsi qu'à différents comités réglementaires de l'organisme qui traitent, entre autres, des normes du travail, des normes internationales du travail, de l'implantation et du maintien de l'équité salariale, de la prévention de la santé et de la sécurité du travail et également de l'indemnisation des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Elle a aussi pour fonction l'administration de ces différents régimes. (Pour plus d'information, contactez Serge Cadieux.)

► **Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)**

Le CCTM exerce des compétences statutaires en matière de législation du travail. Les rapports collectifs de travail, l'arbitrage de griefs ou la santé et sécurité du travail sont au centre de ses compétences. Il a pour mission de donner son avis au ministre du Travail. Il est également consulté dans le cadre du processus menant à l'adoption de conventions internationales de l'Organisation internationale du travail (OIT). La présence de la FTQ au CCTM permet de travailler à l'atteinte de consensus, avec la partie patronale, dans le but de faire avancer le droit du travail. Il permet également d'identifier les sujets sur lesquels le consensus est improbable. Le CCTM a notamment travaillé sur une modernisation du régime québécois

en matière de santé et de sécurité du travail, sur une mise à jour des décrets de conventions collectives. (Pour plus d'information, contactez Serge Cadieux.)

► **Retraite Québec**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont regroupées en un seul organisme nommé Retraite Québec. Cet organisme continue d'offrir tous les services anciennement fournis par la CARRA et la RRQ. La mission de Retraite Québec est de contribuer à la sécurité financière des Québécois et des Québécoises. Plus précisément, son rôle consiste à leur verser une rente de retraite, à les indemniser en cas d'invalidité et lors d'un décès, à leur fournir une aide financière lorsqu'ils assument la charge d'un enfant, à promouvoir l'autonomie financière à la retraite, à encadrer les régimes complémentaires de retraite et les RVER et à surveiller leur gestion. Enfin, Retraite Québec a aussi comme mandat de contribuer à l'évolution du système de retraite et espère devenir un « pôle » d'expertise en la matière au Québec. Retraite Québec relève du ministre des Finances. (Pour plus d'information, contactez Marie-Josée Naud.)


► **Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)**

Instituée en 1969, la RAMQ a été créée lors de la mise en place du régime public d'assurance-maladie. Depuis sa création, elle a participé au bon fonctionnement du système de santé québécois et contribué à son évolution. Parmi ses responsabilités actuelles, on retrouve l'administration des régimes publics d'assurance-maladie et d'assurance médicaments. À ce titre, elle rémunère les professionnels de la santé et gère l'admissibilité des personnes aux différents programmes. La FTQ occupe un siège de représentant du monde du travail sur le conseil d'administration. (Pour plus d'information, contactez Réjean Bellemare.)

► **Office québécois de la langue française (OQLF)**

L'OQLF est un organisme d'État institué par la Charte de la langue française qui veille à ce que le français soit la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce, des affaires et de l'administration. Il enrichit la terminologie et offre des outils et des services linguistiques. L'Office assure le respect de la Charte et surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec. Ses membres ont





pour principale fonction de se réunir en conseil pour exercer certains pouvoirs confiés par la loi et qui touchent notamment la francisation des entreprises et de l'administration. La FTQ est membre de l'Office depuis l'adoption de la Charte de langue française en août 1977. (Pour plus d'information, contactez Daniel Boyer.)

▷ Conseil du statut de la femme (CSF)

Le CSF est un organisme indépendant du gouvernement. Il veille, depuis 1973, à promouvoir et à défendre les droits et les intérêts des Québécoises. Il se compose de dix membres nommés par le gouvernement, dont deux représentent les syndicats. Au cours des trois dernières années, le Conseil a travaillé sur divers enjeux : le partage équitable des congés parentaux, le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes et divers projets de loi (notamment sur des thèmes comme la création de la CNESST, le financement des garderies, l'immatriculation des armes à feu, la formation et l'intégration en emploi, l'immigration, etc.). Il faut aussi souligner les interventions du CSF sur la représentation des femmes en politique, les mères porteuses (maternité pour autrui), la lutte contre les discours haineux, la laïcité et la situation des femmes autochtones du Québec. Les travaux et les prises de position du CSF sont très utiles et orientent souvent le travail des groupes de femmes et des organisations syndicales. (Pour plus d'information, contactez Carole Gingras.)

▷ Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)

Implanté au Québec depuis 1980, l'IRSST est un organisme de recherche scientifique auquel participe la FTQ qui siège à son comité scientifique. Sa mission émane de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), qui a pour objet l'identification des risques et l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs et des travailleuses. Pour ce faire, il contribue par la recherche à la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, ainsi qu'à la réadaptation physique des travailleurs et des travailleuses qui en sont victimes. Il assure la diffusion des connaissances et joue un rôle de référence scientifique, d'expertise laboratoire et d'expertise au réseau public en prévention de la santé et de la sécurité du travail, à la CNESST, aux associations sectorielles paritaires (ASP), ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau. (Pour plus d'information, contactez Daniel Demers.)

▷ Commission de la formation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ)

Le CSÉ donne des avis au ministre de l'Éducation. Cette commission du CSÉ aborde les enjeux de l'éducation des adultes et de la formation continue. Les membres des commissions ne représentent pas leur organisme, mais des « catégories d'adultes ». Les centrales sont invitées à nommer une personne pour un mandat de deux ans en alternance entre la CSN et la FTQ. (Pour plus d'information, contactez Isabelle Coulombe.)

AUTRES LIEUX DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- ▷ Chantier de l'économie sociale
- ▷ Pas de démocratie sans voix (PDSV)
- ▷ Réseau québécois de lutte à l'analphabétisme
- ▷ Services aux collectivités de l'UQAM
- ▷ Institut de coopération en éducation des adultes (ICÉA)
- ▷ Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)
- ▷ Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation
- ▷ Centre d'action en prévention et réadaptation de l'incapacité au travail (CAPRIT)
- ▷ Collectif 8 mars
- ▷ Coalition québécoise sur les travailleuses dans l'industrie de la construction
- ▷ Comité national du concours Chapeau, les filles!
- ▷ Coalition sur la conciliation famille-travail-études
- ▷ Partenaires pour un Québec français (PQF)
- ▷ Front de défense des non-syndiqués (FDNS)
- ▷ Table de concertation en santé et sécurité du travail des travailleuses et travailleurs migrants
- ▷ Groupe de travail sur la Colombie
- ▷ Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- ▷ Concertation pour Haïti (CPH)
- ▷ Oxfam Québec

- ▷ Observatoire de la retraite
- ▷ Forum Afrique-Canada
- ▷ Comité de travail sur le Fonds international d'investissement du Québec (FISIQ)
- ▷ Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)
- ▷ Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec)
- ▷ Collectif Échec aux paradis fiscaux
- ▷ Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)
- ▷ CWC (Comité syndical international sur le capital des travailleurs)
- ▷ Comité de révision d'Emploi-Québec
- ▷ Caisse Desjardins d'économie des travailleuses et travailleurs unis
- ▷ Conseil des caisses Desjardins de groupes
- ▷ Coalition Les Sans-Chemise
- ▷ Fondation Léo-Cormier
- ▷ Alliance sociale
- ▷ Collectif Refusons l'austérité
- ▷ Coalition Solidarité Santé
- ▷ Front commun du secteur public
- ▷ Collectifs de préparation des Forums sociaux mondiaux
- ▷ Collectif de la délégation québécoise à la COP21

INSTANCES RÉGIONALES ET LOCALES

Dans toutes les régions du Québec, la FTQ est présente dans les instances suivantes :

- ▷ Conseils régionaux des partenaires du marché du travail
- ▷ Corporation de développement communautaire (CDC) ou Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) dans plusieurs régions et villes
- ▷ Centraides régionaux

Dans chaque région, la FTQ est également présente à d'autres tables de concertation régionales ou locales concernant la mobilisation de la société civile ou l'emploi et l'économie locale, par exemple :

- ▷ Conseil emploi métropole
- ▷ Table intersyndicale de l'Outaouais
- ▷ Réseau vigilance de l'Outaouais
- ▷ Développement économique de la Côte-de-Beaupré
- ▷ Comité de mobilisation Touche pas à ma région
- ▷ Réseau Vigilance de l'Abitibi-Témiscamingue
- ▷ Solidarité Lanaudière
- ▷ Conseil d'administration du CÉGEP de Trois-Rivières
- ▷ Société St-Jean Baptiste de la Mauricie
- ▷ Solidarité populaire Estrie
- ▷ Vigile santé sécurité du travail (VSST)
- ▷ Action chômage Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
- ▷ Coopérative jeunesse de services de St-Jean-sur-Richelieu
- ▷ Coalition Solidarité Montérégie pour les services publics

▷ Fonds de solidarité FTQ

Enfin, la FTQ est représentée sur plusieurs dizaines de conseils d'administration et de comités reliés au Fonds de solidarité FTQ, par exemple, sur les comités et conseils des Fonds locaux d'investissement ou des Fonds régionaux d'investissement.



Annexe 2 - Bienvenue à la FTQ!

Les nouvelles affiliations

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION DE NOVEMBRE 2013 À OCTOBRE 2016

▷ AFPC

Université de Montréal – Tous les établissements, Université McGill – Tous les établissements, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine – Tous les établissements, Université Concordia – Montréal, Université du Québec à Montréal (assistants, adjoints de recherche, auxiliaires d'enseignement, étudiants salariés) – Tous les établissements, Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (chargés de travaux pratiques, auxiliaires d'enseignement, chargés de cours), Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal – Tous les établissements, Société immobilière du Canada CLC limitée – Tous les établissements se trouvant sur le site du Vieux-Port de Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal inc. – Tous les établissements se trouvant sur le site du Vieux-Port de Montréal, Université Laval – Tous les établissements.

▷ AIEST

Famous Players Limited Partnership – Laval, Les Ballets Jazz de Montréal – Sur toutes les scènes où se produit Les Ballet Jazz de Montréal, Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT/TVT) – Théâtre du Vieux-Terrebonne et la Salle du Moulinet, Odyscène inc. (Théâtre Lionel-Groulx, Cabaret de l'Église Sacré-Cœur) – Sainte-Thérèse, AEG facilities Canada ULC – Amphithéâtre appelé Centre Videotron et son site incluant toutes dépendances, Solotech inc. – Montréal.

▷ AIMTA

Mécano-Soudure Drummond inc. – Longueuil, UTC Aerospace Systems – Mirabel, Toys «R» Us (Canada) Itée – Montréal.

▷ AMI

A.P. Services d'échafaudage inc. – St-Eustache, Aluma Systems inc. – Laval, AGF Accès inc. – Montréal.

▷ FIPOE

Conceptions M.G. inc. – Longueuil.

▷ FPOE-1676

Serviforêt inc. – Serviforêt inc. pour province de Québec, Émondage Plus inc. – Émondage Plus inc. pour province de Québec, Construction Valard (Québec) Inc. – Victoriaville.

▷ FTPQ-592

Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ) – Baie-Saint-Paul, Ambulances Granby, une division de Dessercom inc. – Granby, Service Porlier Itée – Gaspé.

▷ MÉTALLOS

Agence de sécurité Pro-Est – Gaspé – Rimouski – Amqui, Victor Innovatex Inc. – St-Georges – Beauceville, Neptune Security Services – Gaspé, CoupeSag Laser Jet D'eau Inc. – Chicoutimi, Neptune Security services – Gaspé, Tuiles Polycor Inc. (00027416) – Saint-

Sébastien, G.O. Sécurité – Saint-Hyacinthe, Glencore Canada Corporation – Rouyn-Noranda, Enveloppe Concept inc. – Ville LaSalle, Havre Providence (Boucherville) – Boucherville, Agence de sécurité Pro-Est – Alma – Chicoutimi – Roberval, Innvest HTLS GP/ Comfort Inn Rivière-du-Loup – Rivière-du-Loup – Rimouski, Brenntag Canada inc. – Lachine, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Gatineau – 17, rue Laurier Gatineau QC, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Maniwaki – 266, rue Notre-Dame Maniwaki QC, S.O.S. Sécurité Outaouais Security Palais de Justice de Mont-Laurier – 645, rue de la Madone Mont-Laurier QC, GD I services techniques S.E.C. Palais des Congrès 201, avenue Viger Ouest Montréal QC, Hanson tuyaux et préfabriqués Québec Itée – Mascouche, Sécurité De Francheville Inc. – Drummondville – Warwick – Victoriaville – St-Germain De Grantham, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Chicoutimi, Les Services Alimentaires Monchâteau inc. – Traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout, Béton Provincial Ltée – Matane, Invest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Sept-Îles, Métallurgie Brasco Entretien inc. – Alma, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Baie-Comeau, 8647852 Canada Inc. Gestion Léonali – Montréal, Texonic Inc. – St-Jean-sur-Richelieu, Québec Lithium inc. – La Corne, 2974266 Canada Inc. WelcomInns – Boucherville, IN4 Gardiennage et Sécurité inc. – Montréal-Longueuil, Canfitel inc. (Hôtel Sofitel) – Montréal, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Rouyn-Noranda – Rouyn-Noranda – Val d'or, Entretien P.E.A.C.E. Plus Inc. (1162060595) – Montréal, Chartwell, résidence pour retraités – Montréal, Rébec inc. – Territoire d'exploitation forestière du Centre-Sud – La Tuque, Sécurité De Francheville inc. – Drummondville, Société des traversiers du Québec – L'Isle-aux-Coudres, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Brossard, Rio Tinto Alcan Inc. – Alma, 116106 Canada Inc. Tim Horton – Sept-Îles, Investigation et sécurité Protec inc. – Lévis, Agence PGS – Chandler, Opsis gestion d'infrastructures inc. – Dollard-des-Ormeaux – Québec, Innvest Hotels GP Ltd opérant sous le nom de Brossard Comfort Inn – Brossard, 3766063 Canada inc. opérant sous le nom de Multitech Environnement – Rouyn-Noranda, Les industries Panfab inc. – Blainville, 7311702 Canada inc. – Sept-Îles, Hôtel Sept-Îles inc. – Sept-Îles, Hôtel Mingan inc – Sept-Îles, Groupe de sécurité Garda SENC – La Baie – Arvida – Laterrière, Sears Canada inc. – Saint-Georges-de-Beauce, Nico-Métal Inc. – Trois-Rivières, Gestion Bolco inc. – Repentigny – Charlemagne, Rothsay-division de Darling International Canada – Saint-Catherine, 9226-1585 Québec inc. (Quality Inn) – Rivière-du-Loup, Application M.P. Inc – Boisbriand, La Corporation d'acier Alliance – Laval, Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook, Syndicat des métallos, section locale 5778 – Fermont, Agence PGS – Maria, Les Projets SD inc. – Montréal, Metalium inc. – Sainte-Julie, Trimax Sécurité inc. – Saint-Jérôme – Laval – Joliette, Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook, Relais Nordik inc. – Sept-Îles, Métallurgie Brasco Entretien inc. – Sept-Îles, Dominion Granite (9153) inc. – Standstead, Aramark Québec / Aramark Canada Ltd – Sept-Îles, Service et Construction Mobile Itée – Laval – Gatineau – Québec, Équipement Dorion (1986) inc. – Laval, Gestion Mobile Itée – Laval, Les Cartons Northrich inc. – Granby, Syndicat des métallos section locale 5778 – Fermont, IN4 Gardiennage & Sécurité inc. – Montréal – Longueuil, ABP Canada – Rouyn-Noranda, Canadian Royalties inc. – Projet Nunavik Nickel, La Résidence Des Bâtitisseurs – Métallos, 9041-9268

Québec inc. Académie des Pompiers/Targe Risques management – Bécancour, 9137-6228 Québec Inc. opérant sous le nom de f.a. gesti-clean (division de globatech) – Bécancour, Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RtaM) – Montréal, Trimax Sécurité – Laval, Sécurité, Intelli-Force (S.I.F.) inc. – établissement visé Gestion des Trois Pignons inc. à Montréal Sécurité Intelli-Force (S.I.F.) inc. – Montréal, Pavillon L'Oasis du repos de Val-d'Or inc. – Val d'Or, Opsis gestion d'infrastructures inc. – Montréal, Opsis gestion d'infrastructures inc. – Dorval, SSP Canada Food Services inc. – Restaurant Queue de Cheval Burger – Dorval, Manufacture Technosub inc. – Rouyn-Noranda, Agence P.G.S. inc. – Manac – St-Georges, Trimax Sécurité – Secrétariat du Conseil du trésor – Québec, SSP Canada food service inc. – Restaurant Bagel Bar – Dorval, SSP Canada Food Services inc. – Dorval, 9191950 Canada inc. (Neptune Sécurité) – Tous les établissements visés dans la province, AstenJohnson – Salaberry-de-Valleyfield, Gestion entreprises Prestige inc. – Dorval, Azko Nobel Pâte et Performance Canada inc. – Magog, 3693082 Canada inc. (Tim Hortons) – Gatineau, Profenex inc. – Sherbrooke, Opsis gestion d'infrastructures inc. – Dorval, Bombardier inc. – Dorval – Mirabel – Saint-Laurent, Mines Richemont inc. (Mine Beaufor) – Val-D'Or, Granits Lepitre Itée – Stanstead, Rock of Ages Canada Inc. – Stanstead, Agence P.G.S. inc – Port-Daniel-Gascons, Corporation Micro Bird inc. – Drummondville, Compagnie d'arrimage du Nord inc. – Sept-Îles, L. Vennes & Fils Inc. – Alma, Valmétal inc. – Saint-Germain-de-Grantham, Dalkotech inc. – Sherbrooke, Béton Rive-Sud (1990) inc. – Saint-Amable, Résidence du Jardin Botanique – Montréal, AerRianta International (Amérique du Nord) – Dorval, Trimax sécurité – Laval.

▷SCFP

Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval – Tous, Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly – Tous, Office régional d'habitation du Lac des Deux-Montagnes – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Cuthbert – Tous les établissements, Municipalité de la paroisse de Saint-Barthélemy – Tous les établissements, Ville de Saint-Georges – Tous, Société de transport de la Ville de Laval, Municipalité régionale de comté de Joliette – Tous les établissements sur le territoire de l'employeur, Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec – Tous les établissements, Centre de la petite enfance Picasso – Montréal, Université Laval, Ville de Drummondville, Club de natation Mégophias – piscines extérieures, Ville de Trois-Rivières – piscines extérieures, Municipalité de Saint-Justin – Tous, Université du Québec – Québec, Ville de Cap-Santé – Tous, Lanau Bus S.E.C. – Repentigny, Institut Philippe-Pinel de Montréal, Veolia Transdev Québec inc. Division 2755-4609 (Limocar de la Vallée) – Belœil, Municipalité de Sainte-Martine, Municipalité de la paroisse de Saint-Donat – Tous, Municipalité de Beaumont, Municipalité du Lac-des-Seize-Îles – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan – Tous les établissements, Maison Elizabeth – Montréal – Tous les établissements, Fondation de l'Université du Québec à Montréal – Tous les établissements, Maison Elizabeth – Tous les établissements, De juridiction fédérale (CCRI): Duclos et Michaud Télécom inc. – Territoire des Îles-de-la-Madeleine – Première Nation Malécite de Viger, Municipalité de Godbout – Tous, Ville de Trois-Rivières – Tous, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, Université du Québec à Rimouski – Tous les établissements, Ville de Saint-Odilon-de-Cranbourne – Secteur municipal, Imprimerie Québecor média (2015) inc. – Mirabel – Montréal, Ville de Saint-Lambert – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard – Tous les établissements, Ville de Pont-Rouge – Tous les établissements, Parc Six Flags Montréal S.E.C. – Le territoire de La Ronde, Ville de Drummondville – Tous les établissements, Municipalité de Racine – Tous les établissements, Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie – Tous les établissements, Coopsc Collège d'Alma – Tous les établissements, Ville de Baie d'Urfé,

Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Forces policières Eeyou-Eenou, Hôpital Sainte-Anne – Sainte-Anne-de-Bellevue, Municipalité de Mille-Îles – Tous les établissements, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec – Tous les établissements, Office municipal d'habitation de Lévis – Tous les établissements, CISSS de la Gaspésie – RI/RTF Adultes, Ville de Joliette – Tous les établissements, Municipalité de Saint-Esprit – Tous les établissements, Ville de Clermont – Tous les établissements, Municipalité d'Aclair – Tous les établissements, La Capitale – Tous les établissements, Municipalité de Sainte-Barbe – Tous les établissements.

▷SEPB

Caisse Desjardins de Beauce-Centre – Saint-Joseph-de-Beauce, Tring-Jonction – Saint-Frédéric, IDS North America Ltd, Service du capital humain – Ville de Montréal, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) – Ottawa, Groupe Archambault inc., Caisse Desjardins du Haut-Richelieu – Tous les établissements, Caisse Desjardins de Sainte-Foy – Tous, Caisse populaire Desjardins de Weedon, Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce – Saint-Bernard – Saint-Sylvestre – Saint-Patrice-de-Beaurivage – Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle du Barreau du Québec – Tous les établissements (Montréal), Barreau du Québec – Tous les établissements (Montréal), Fondation du Barreau du Québec – Tous les établissements (Montréal), Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis – Tous les établissements, Caisse Desjardins de Sainte-Foy – Tous les établissements, Groupe Services partagés Desjardins inc. – Saint-Laurent, Caisse Desjardins de l'Érable – Établissements visés: Inverness / Lysler / Sainte-Agathe-de-Lotbinière / Val-Alain, La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec, Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL) – Tous les établissements, Groupe Archambault inc. – Montréal.

▷SPQ

Tous les pompiers de La Ville de Sept-Îles, Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc – Tous ses établissements utilisés comme poste ou caserne, Pompiers La Ville de Louiseville, Ville de Port-Cartier – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Municipalité de Napierville – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Ville de Port-Cartier – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Municipalité de Val-Morin – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Municipalité de Saint-Honoré – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, La Ville de Baie-Comeau – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Municipalité de Saint-Barnabé (Paroisse) – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, La Ville de Neuville – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Régie incendie des Monts – Sainte-Agathe-des-Monts – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Ville de Richelieu – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Alliance Incendie des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Sainte-Catherine.

▷SQEES-298

Villa Domaine St-Grégoire – Bécancour, Centre d'hébergement Le Manoir de la Seigneurie inc. – Saint-Jérôme, Chartwell (CSH L'Oasis St-Jean inc.) – Saint-Jean-sur-Richelieu, Groupe Santé Sedna inc. (Maison Beauport inc.) – Québec, Développement B. et L.



Inc.-(Les Jardins d'Évangéline)-(9213-8510 Québec inc.) – Québec, Résidence du Fjord inc. – Jonquières, Centre d'hébergement du Bois Itée – Capitale Nationale, Groupe Champlain inc. – Montréal, Les Œuvres de la Maison Dauphine – Québec, Château Bellevue S.E.C. – Québec, 9199-1109 Québec inc. Maison Vilard – Québec, CSH-HCN Lessee (L'Ermitage) LP – Drummondville, Chartwell, résidence pour retraités, Domaine des Trembles – Gatineau, Société en commandite Élogia – Montréal, RPADS Proprio 5, Société en commandite – Lévis, Groupe Santé Valeo inc. – Pierrefonds, Le Wellesley – Pointe-Claire, Manoir St-Jacques – Princeville, S.E.C. Place Alexandra – Beauport, 9213-8510 Québec inc. – Québec, Résidence Notre-Dame inc. (9110-9512 Québec inc.) – Victoriaville, Maison d'hébergement Simonne-Monet-Chartrand – Chambly, Les résidences du précieux-sang inc. – Lévis, Résidence auberge des aînés – Québec, CSH-HCN (L'ERMITAGE) LP – Drummondville, Résidence « Entre-Deux » – Trois-Rivières, Garderie de jour Playskool de Montréal inc. – Montréal, Hôpital Sainte-Anne – Sainte-Anne-de-Bellevue, 8807078 Canada inc. – Montréal, 9240-2874 Québec inc. – Vallée-Jonction, CPE Carmel la Sauterelle – Notre-Dame-du-Mont-Carmel – Saint-Étienne-des-Grès, Centre de la petite enfance la salopette inc. – Lévis, Place Lacordaire inc. – Montréal, Le Boulevard Résidence Urbaine pour aînés – Montréal, 9170-4361 Québec inc. (Villa de la Châtelaine) – Mascouche, Gestion Pierre Pelletier inc. – Drummondville, 9230-2389 Québec inc. (L'Ancien Monastère) – Rimouski, Société en commandite Tours Rimouski (8277419 Canada inc.) – Rimouski, CHSLD Age3 inc. – Toutes les installations de l'employeur situées dans la région de Montréal.

▷ TEAMSTERS

Les entreprises P.E.B. Itée – Québec, SPAQ technologie inc. – Québec et Laval, Metro Richelieu inc. – Mansfield-et-Pontefract, Garderie Les Jardins de Leckie – Saint-Hubert, 2855-8062 Québec inc. – Saint-Hubert, Aramark Québec inc. – Montréal, Groupe Compass (Ess. Support Services) – Fermont, Super C (une division de Métro Richelieu) – Gaspé, Le SPA du manoir St-Sauveur inc. – Saint-Sauveur, 9280-5258 Québec inc. – Repentigny – Terrebonne, Courrier Diakité inc. – Greenfield Park, Autobus Yves Séguin & Fils inc. (Routes Autobus G.D. inc.) – Terrebonne, Veolia ES matières résidentielles inc. – Québec, S.E.I.E.–Sodexo – Sept-Îles, CSX Transportation Canada CSX Transportation inc. – Beauharnois, Super C, division de Metro Richelieu inc. – LaSalle, Anodisation Montréal inc. – Dorval, 9189-2356 Québec inc. (Innovaplas) – Drummondville, Services environnementaux Richelieu inc. – Belœil, Baie Transport inc. – Gatineau, Le Groupe Morzaco inc. Fars Cité-Rive – Montréal, Société de contrôle Johnson Québec Ltée – Montréal, Baie Transport inc. – Gatineau, Hertz Canada Ltée – Dorval, 139670 Canada Ltée (Rôtisserie St-Hubert) – Gatineau, Marriott Aéroport de Montréal – Montréal, Les Aliments Relais Frais inc. – Toutes les concessions de services alimentaires Montchâteau inc. situées au Stade Olympique – Montréal, Super C, une division de Métro Richelieu – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Les Oeufs oval s.e.c. – Saint-Lambert-de-Lauzon, Gestion ADC (1996) inc. – Résidence de LG2 opérée et maintenue par Hydro-Québec à la Baie-James, Sandoz Canada inc. – Boucherville, Les Moteurs Décarie inc. – Montréal, Transport Caron – Saguenay, Beaudry & Cadrin inc. – Lévis, Services environnementaux Richelieu inc. – Belœil, Accès Location d'Équipements inc. – Sainte-Julie, Groupe Compass (Québec Ltée) – Québec, Les Entreprises Transkid inc. – Québec, Rail Cantech inc. – Varennes, Corporation canadienne de stationnement Impérial – Montréal, AEG Facilities Canada ULC – Québec, Brick (MC) – Saint-Hubert, Metro Richelieu inc. – Longueuil, Parmalat Canada inc. – Montréal, Immeubles RB Itée – Montréal-Nord, Compagnie Ecolab – Laval, Librairie Martin inc. – Joliette, Autobus R. & M. inc. – Terrebonne, Corporation de Technologies GSC – Saint-Jean-sur-Richelieu, Les Promenades de l'Estrie inc.

– Granby, Ébénisterie Beaubois Itée – Saint-Georges, Services sanitaires Rodrigue Bonneau inc. – Saguenay, Skyline Valet inc. – Montréal, Parmalat Canada inc. – Montréal, Viandes Sherrington inc. – Saint-Patrice-de-Sherrington, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Laprairie, CN Worldwide Distribution Services (Canada) inc. – Ville Saint-Laurent, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Nicolet, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Nicolet, Garage Marcel Simard inc. – Saguenay.

▷ TUAC

Les Serres du St-Laurent inc. – Portneuf, SEC Les Jardins du Campanile – Shawinigan, Bagel Maguire inc. – Québec, Gestion Réfrigération R. Lévesque inc. – Québec, Provigo Québec inc. – Baie-Saint-Paul, Sélection du Pâtissier inc. – Portneuf, Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, UI Contact inc. – Laval, Geep Ecosys inc. – Laval, Résidence Louis-Bourg (9135-4936 Québec inc.) – Trois-Rivières, Résidence Myosotis (9118-7260 Québec inc.) – Trois-Rivières, Mégaburo Inc. – Plessisville, Lasertech Industries Inc. – Saint-Augustin-de-Desmaures, Mégaburo inc. – Drummondville, Au Petit Goret (1979) inc. – Montréal, Groupe Patrick Morin inc. – Lavaltrie, 3908259 Canada inc. La Cage aux Sports (St-Eustache) – Saint-Eustache, Alimentation St-Jacques et Tremblay – Gatineau, Famille Crégheur (La Pinière) inc. – Terrebonne, Autobus La Québécoise inc. – Delson, Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi – Lebel-sur-Quévillon, Sobeys Québec – Montréal-Nord, Alimentation Francine Roy inc. – Vaudreuil-Dorion, Super Marché G.C. inc. (IGA) – Baie-St-Paul, Pavillon Marie-Reine-des-Coeurs 9155-9963 Québec inc. – Drummondville, Alimentation Stéphane Thivierge inc. – Forestville, Ferlac inc. – Chibougamau – Roberval – St-Félicien, Services Vinci Park (Canada) Inc.–Stationnement de l'aéroport international Jean Lesage Québec – Québec, Services Vinci Park (Canada) inc. – Lévis, Provigo Distribution inc. – Sept-Îles, Alimentation Jacques Nadeau inc. – Baie-Comeau, Chatel Automobiles Ltée – Québec, UI Contact inc. – Laval, 7526016 Canada Inc – Montréal, Lanau Bus S.E.C. – Repentigny, Provigo Québec inc. Centre de distribution – Boucherville, Projet Sol Le Groupe Part – Montréal, Groupe Archambault inc. (Société Québécoise) – Montréal, Les carrières de Saint-Dominique Itée – Magog, Les Aliments Lesters Limitée – Laval, Agromex inc. – St-Jean-sur-Richelieu, Loblaw's inc., faisant affaire sous Provigo – Saint-Laurent, Les Aliments Lebel inc. – Lachute, Les Serres du St-Laurent inc. (Savoura) – Portneuf, Alimentation Jean Martin inc. – Saint-Jérôme, Structures Lefebvre & Benoit inc – Laval, Les Serres Demers inc. – St-Nicéphore, Les systèmes Techno-Pompes inc. – Québec, Les viandes Lacroix inc. – Saint-Hyacinthe, Marché Aliguy inc. (IGA) – Témiscaming, Fabrication PFL inc. – Lévis, Coopérative des consommateurs de Lorette – Québec, Loblaw's inc., faisant affaire sous Provigo – Brossard – Blainville, Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean-Est – Hébertville, Sobeys Québec inc. – Trois-Rivières, Atrahan Transformation inc. – Yamachiche, Aramark Québec inc. – CLSC Châteauguay – Hôpital Anna-Laberge – CHSLD Trèfle D'Or – Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon, Pizza Roi Henri inc. – Montréal, Les Productions Horticoles Demers inc. – L'Assomption, Entreprises R.N.P. inc. – Sainte-Sophie, Les Aliments Serval du Canada Ltée – Louiseville, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Rouyn-Noranda, Gestion Francine Denis inc. – Donnacona, Gestion Beaudoin et Denis inc. – Donnacona, Résidence Bromont inc. – Bromont, Neptune Technologies & Bioressources inc. – Sherbrooke, Groupe Patrick Morin inc. – Louiseville, Les Systèmes Techno-Pompes inc. & Les Systèmes géothermiques Jean-Guy Samson inc. – Québec, IGA Rodrigue & filles / 1950, boulevard Dionne – Saint-Georges-de-Beaucé, Boire OVO inc. – Acton Vale, Béton Royal 2000 (2855-3980 Québec inc.) – Sherbrooke, Les marchés d'aliments naturels Tau inc. – Brossard, Autobus des Monts inc. – St-Hyacinthe – L'Ange-

Gardien, Service Corporation International (Canada) ULC – La maison Darche services funéraires – Longueuil, Société en commandite Tech Blend – Saint-Jean-sur-Richelieu, Services Vinci Park (Canada) Inc. – Québec, Gestion Réjean Savard Ltée – Laval, Noble bean inc – Montréal, Groupe BMTC inc. (Brault & Martineau) – Laval, Life Science Nutritionals inc. – Acton Vale, Coop de Ste-Foy – Québec, Résidence Soleil Levant inc. – Shawinigan, Alimentation Jean-François Lévesque inc. – Québec, Enveloppe Laurentide inc. – Saint-Laurent, Groupe BMTC inc. (Brault & Martineau Jean-Talon), Bio biscuit inc. – St-Hyacinthe, Loblaw's inc., faisant affaires sous Provigo – Asbestos, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – St-Georges-de-Beauce, Marquis Automobiles inc. – Matane, Groupe Colabor inc. Division Rimouski – Rimouski, Garda – Salon des Jeux à Trois-Rivières, Aliments Bulk Barn Limitée – Montréal-Nord, Marché Dubé Delisle inc. – Alma, Intermarché Palumbo 9269-8802 Québec inc. – Montréal, Travailleurs et travailleuses unies de l'alimentation et du commerce Local-500 – Tous les établissements de l'employeur, Pharmacie Jonathan Perreault, Pharmacien inc. – Longueuil, Aliments Bulk Barn Limitée – Montréal, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Lavaltrie, La Pâtisserie de Gascogne inc. – Montréal, 9008-1951 Québec inc. – Tous les établissements où l'Employeur détient un contrat pour fournir des ramasseurs de volailles vivantes, Les entreprises pâtes et croûtes L.B. inc. – Boucherville, Rona inc. – Boucherville, Gestion Michel Séguin inc. – Brossard, La Matapédienne coopérative agricole – Amqui – Causapsal, La Fernandière inc. (Olymel) – Trois-Rivières, Ro-Na l'Entrepôt Chicoutimi (Lowe's) – Chicoutimi, Hôtel Manoir Roberval inc. – La Malbaie, Indigo Parc Canada inc. – Québec, Les Spécialités Prodal (1975) Itée – St-Bernard, Magasin Coop de St-Anselme – Saint-Anselme, Les immeubles Poulin et Bisson inc. – Saint-Georges-de-Beauce, Accès Électronique Québec inc. – Québec – Lévis, Accès électronique TR inc. – Trois-Rivières, Rona inc. – Trois-Rivières, Calèches Québec inc. – Québec, Rona inc. (Trois-Rivières) – Trois-Rivières, Labrador Laurentienne inc. – Nicolet, 2846-3826 Québec inc. (Toyota Desrosiers) – Rimouski, Coopérative des consommateurs de Sainte-Foy – Québec, Institut canadien de Québec – Tous les établissements et son réseau de bibliothèques, Semence Prograin inc. – Saint-Césaire, Versacold logistics services GP limited – Montréal.

► UES-800

Sodexo Québec Limitée – Trois-Rivières, Cimetière Saint-Michel de Shawinigan – Shawinigan, Groupe Compass (Québec) Itée, Les modes Lana-Lee inc. – Montréal, La société Diamond Tea Gown inc. – Montréal, Lori Michaels inc. – Montréal, Ébénisterie Chambois inc. – St-Georges, SCA de la Rivière-du-Sud – La Durantaye, Berthier-sur-Mer, St-François – Saint-Damien, Aramark Québec inc – Montréal, Coroplast – Division de Great Pacific Entreprises Inc. – Granby, Ressourcerie Bellechasse inc. – Saint-Léon-de-Standon, Quality Hotel Dorval & Golden Mile Plaza Parking Complex – Montréal, Lucaré inc. – Montréal, Ville de Brossard – piscines et pataugeoires, 9309-8291 Québec inc. – Alma, Coroplast – Division de Great Pacific Entreprises Inc. – Granby, 9309-8291 Québec inc (Restaurant Pacini). – Alma, Novexco inc. – Laval, Building & Maintenance Ind. (BMI) – Gatineau, GDI Services (Québec) S.E.C. – Gatineau, Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. – Montréal, Rôtisserie Boisbriand inc. – Boisbriand, Fafard et Frères Itée – Saint-Ludger-de-Milot, GDI Services (Québec) S.E.C. – Québec, Entretien ménager Lyna inc. – Boucherville – St-Bruno-de-Montarville, École Maimonide – Tous les établissements (Saint-Laurent), Les Prémoulés Sagui – Joliette, Le Groupe Compass – Montréal, Ville de Saint-Lazare – Parc nature les forestiers de St-Lazare, Le Groupe Gaudreault inc. – St-Charles-Borromée, GDI Services (Québec) S.E.C. – Gatineau, Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. – Montréal, Institut universitaire en santé mentale de Québec – Québec, GSI

Prestige inc. – Tous les établissements dans le secteur hôtelier du territoire inclus dans la région du Québec métropolitain – Tous les établissements dans le secteur hôtelier du territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics région de Québec, Club de golf les boisés de Joly – Joly, Indigo Parc Canada inc. – Tous les établissements situés sur les sites: Site Glen CUSM / Hôpital Royal Victoria / Hôpital général de Montréal, HCN-Revera Lessee (Jardins Vaudreuil) LP – Vaudreuil-Dorion, Gestion BPC Inc. – Montréal, Atelier de réadaptation au travail de Beauce inc. – Tous les contrats de l'employeur pour des établissements sur le territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec, Centre de sous-traitance de Beauce – Saint-Georges, Centre de la petite enfance Les Couches...Tôt – Saint-Bernard, Controlnet services d'entretien d'immeubles – Laval, 9327-3308 Québec inc. (Quality Dorval) – Saint-Laurent, Pâtisserie Gaudet inc. – Acton Vale.

► UNIFOR

Société en commandite hydroélectrique Manicouagan – Baie-Comeau, Les Pétroles Bilodeau – Lévis et Rimouski, Société Sylvicole Chambord Ltée – Chambor, Institut d'échafaudage du Québec – Jonquière, Auto Desrosiers Ford inc. – Lachute, Agence métropolitaine de transport (AMT), Camions Carl Thibault inc. – Pierreville, Noxxent inc. – Jonquière, Lépine Cloutier Itée – Québec et Ancienne-Lorette, Gestion la Souvenance inc. – Québec et Ancienne-Lorette, Belron Canada – Laval, Encore Automobile Ltée – Châteauguay, Alliance de la fonction publique du Canada – Montréal – Québec, Longue Pointe Chrysler Dodge Jeep RAM Ltée-Montréal, Oldcastle Building Envelope Canada Inc. – Montréal, Uptown Volvo – Montréal, PF Résolu Canada inc. – Maniwaki, Le Centre de l'auto Mario Blain inc. – McMasterville, A.I.F.T.Q. de la Capitale inc. – Québec, Société des traversiers du Québec (STQ) – Tadoussac, Nolicam Location de camions inc. – Chicoutimi, Municipalité de Saint-Ambroise, Office municipal d'habitation de Saint-Honoré – Saint-Honoré, MSB Design inc. – Boucherville, Groupe Cambli inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu, Les Industries JPB – Salaberry-de-Valleyfield, Solutions FACC (CANADA) INC – Saint-Eustache – Dorval, Élite Automobile Montréal inc. – Mont-Royal, Automobiles Lauzon St-Eustache inc, GDI Services (Québec) S.E.C. – Montréal, Premier Tech Technologies limitée – Joliette, Goodfellow inc. – Delson, Nolicam Location de Camions inc. / Division Solution LB inc. – Chicoutimi, Nolicam Location Camions inc. – Chicoutimi, Rio Tinto Alcan – Saguenay, Consultants SL & B – Jonquière, Manoir Cousineau – St-Hubert, Albi Hyundai de Châteauguay – Châteauguay, Traitement Lebel Goodfellow inc. – Delson, Mercedes-Benz Montréal-Est (7162961 Canada inc.) – Montréal, Goodfellow inc. – Trois-Rivières, Autobus Bourassa Itée – Saint-Valère, Mercier Industries en mécanique Ltée – Jonquière, Technologies Orbite inc. – Cap-Chat, 9230-1316 Québec inc., faisant affaires sous les nom et raison sociale de Carrefour 40-640 Volkswagen – Charlemagne, Emballages Mitchel-Lincoln Itée – Vaudreuil-Dorion, Produits forestiers Résolu Division produits du bois Scierie de Saint-Hilarion – Saint-Hilarion, L. Vennes & Fils Inc. – Complexe Jonquière Rio Tinto., Produits forestier Résolu Canada inc. Produits Forestiers Mauricie S.E.C. Division opérations forestières – La Tuque, Industries T.L.T. inc. – Saint-Monique et la tente qui sert d'entreposage, 9251-2771 Québec inc. Boucherville Chrysler Dodge Jeep – Boucherville, L'Express du Midi inc. – Sainte-Catherine.



Annexe 3. Portrait de la participation aux activités de formation

Formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total participants-es
Introduction aux avantages sociaux et l'administration et la négociation de nos régimes de retraite	1	11	0	11
Introduction à la santé et sécurité du travail	1	15	3	18
Le délégué social et la déléguée sociale	1	7	4	11
Le délégué syndical et la déléguée syndicale	4	53	33	86
Total	7	86	40	126

Perfectionnements des formateurs et des formatrices

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total participants-es
Communication et prise de la parole dans nos syndicats	1	20	7	27
Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière (perfectionnement)	1	6	2	8
Femmes et santé et sécurité du travail : Mythes et défis syndicaux	1	0	14	14
Les collectifs d'entraide	1	5	8	13
Médias sociaux	2	14	8	22
Négociation collective	1	7	2	9
Perfectionnement de formateurs et de formatrices sur les enjeux politiques	2	42	35	77
Perfectionnement réseau retraite	4	104	15	119
Prévenir l'épuisement professionnel	1	6	4	10
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	2	22	5	27
Séminaire sur l'encadrement	2	14	4	18
Total:	18	240	104	344

Formations spécialisées

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total participants-es
Assurance médicaments - Journée de réflexion	1	104	31	135
Calcul des coûts de la convention et stratégie de négociation	5	42	13	55
Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière (spécialisée)	36	363	115	478
Comprendre pour agir en assurances collectives	5	53	15	68
Développement socioéconomique local et régional (DLR)	10	192	61	253
École des femmes	1	1	69	70
Élections fédérales	5	102	33	135
Évaluation des tâches 1	7	54	68	122
Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise	1	6	3	9
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	3	28	8	36
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	3	16	10	26
Loi 57 - Régime de retraite	1	10	0	10
Négociier le RRFS-FTQ	6	24	11	35
On réfléchit à notre sécurité à la retraite	5	59	30	89
Plaideurs et plaideuses à la CLP	3	35	19	54
Règles de preuve et de procédure	6	69	31	100
Relations avec les médias	2	23	3	26
Séminaire annuel sur la retraite	3	728	140	868
Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective	2	12	6	18
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	3	278	136	414
Séminaire sur l'éducation syndicale	1	103	46	149
Tournée régionale - Formation sur la retraite	9	508	164	672
Tournée régionale DLR sur les changements climatiques	7	161	39	200
Total	125	2971	1051	4022

Formations de base

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total participants-es
Agir syndicalement pour nos régimes de retraite	1	6	4	10
Journée d'introduction sur la sécurité financière à la retraite	3	48	7	55
La retraite: Une approche syndicale: L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	20	193	53	246
La sécurité du revenu à la retraite pour les membres TUAC	1	15	2	17
L'assurance-emploi (formation de base)	1	6	1	7
Total	26	268	67	335

Formations en francisation

	Septembre 2013 à juin 2014		Septembre 2014 à juin 2015		Septembre 2015 à juin 2016	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Formation des membres des comités de francisation	46	10	48	15	23	9
Rencontre annuelle des membres des comités de francisation	78	47	77	29	80	29

Formations du Collège FTQ-Fonds

À l'intention exclusive des conseillers et conseillères, qui étaient de moins en moins présents au Collège, des séminaires d'analyse de pratique d'une journée ont été organisés. Neuf sessions d'une journée ont été organisées à Montréal et à Québec, ainsi qu'une session de deux jours en résidence pour les membres du comité d'information de la FTQ, sur les six thèmes suivants¹ :

	Date	Participants-es	Femmes	Conseillers-ères
Comment aborder les cas de harcèlement psychologique et de santé mentale (2)	2013	24	9	24
Disparités de statuts et de traitements dans nos conventions collectives (2)	2014	18	8	18
Injonction et lois spéciales: que faire? (1)	2015	11	2	9
Formation sur les communications (1)	2016	13	7	13
Comment s'adapter aux nouvelles institutions du travail – CNESST, CNT, CÉS? (2)	2016	57	12	37
Comment soutenir la vie syndicale dans les sections locales (2)	2016	29	7	23

Pour aborder les questions économiques, sociales et politiques avec le soutien de personnes-ressources de l'extérieur, des modules de deux à trois jours ont été offerts tant aux conseillers et conseillères qu'aux personnes élues. Dix modules ont été organisés sur les six thèmes suivants² :

	Date	Participants-es	Femmes	Conseillers-ères
Stratégie face aux enjeux économiques actuels (4)	2014-2016	57	10	51
Fiscalité 101 : comprendre les finances publiques (2)	2014-2015	50	13	13
Histoire syndicale: mouvement syndical et conflits de travail (1)	2015	24	5	2
Histoire syndicale: droit du travail et lois spéciales (1)	2015	22	6	2
Faire face à la droite (1)	2015	25	7	12
Comment dynamiser nos syndicats? (1)	2016	29	9	0

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sessions dispensées sur ce thème.

2. Idem

Trois **sessions intensives de réflexion et d'approfondissement**, inspirées du programme du Collège qui a prévalu entre 2000 et 2011, ont été maintenues dans un format de cinq semaines plutôt que huit. En 2014 et 2016, elles ont été ouvertes aux personnes élues et, en 2015, elle a été offerte exclusivement aux conseillers et conseillères.

	Date	Participants-es	Femmes
Session intensive pour les personnes élues	2014	21	5
Session intensive pour les conseillers et conseillères	2015	11	3
Session intensive pour les personnes élues	2016	21	7

Durant les trois dernières années, le Collège FTQ-Fonds a offert 24 activités et a attiré 438 personnes. Les modules remportent la palme de la popularité avec 47 % des participants et des participantes. Les séminaires suivent avec 35 %. Les sessions intensives recueillent 12 % de la participation totale et l'École des femmes 6 %.

Répartition des participants et participantes selon les sessions suivies, le genre et le statut, 2013-2016

	Sessions	Hommes	Femmes	Conseillers-ères	Élus-es	Anciens-nes du Collège	Total	% par activité
Séminaires	10	107	45	124	28	29	152	35 %
Modules	10	157	50	80	127	59	207	47 %
Intensifs	3	38	15	11	42	0	53	12 %
École des femmes	1	0	26	1	25	1	26	6 %
Total	24	302	136	216	222	89	438	100 %
%	—	69 %	31 %	49 %	51 %	20 %	—	—

QU'EST-CE QUI RESSORT DE CE PORTRAIT?

- ▷ Quatre fois plus d'activités offertes en moyenne par année, soit huit activités d'une durée variable plutôt que deux sessions intensives de huit semaines.
- ▷ Six fois plus de participants et de participantes, soit 438 personnes plutôt que 73 personnes dans les cinq dernières sessions intensives qui ont été offertes entre 2009 et 2011. On note :
 - une présence équivalente de conseillers, conseillères (49 %) et de personnes élues (51 %);
 - la place des femmes (31 %) inférieure à leur présence dans les rangs des affiliés (37 %);
 - une présence remarquable des anciens et anciennes du Collège, soit 20 %, ce qui souligne leur intérêt pour la formation continue.
- ▷ Des activités adaptées aux conditions de travail des conseillers et conseillères tels les séminaires d'une seule journée sur des thèmes pertinents offerts à Montréal et à Québec et qui ont connu du succès avec 35 % de la participation totale.

▷ Des activités collées à l'actualité comme :

- « Fiscalité 101 : comprendre les finances publiques », offerte au moment où la Commission Godbout entreprenait ses travaux;
- « Comment s'adapter aux nouvelles institutions du travail? », offerte au moment où était créée la CNESST;
- « Faire face à la droite », offerte dans les mois précédant l'élection fédérale d'octobre 2015.

Le Collège FTQ-Fonds a su répondre aux inquiétudes soulevées par l'évaluation et s'adapter à la réalité des affiliés. C'est ce dont témoignent la participation élevée et des évaluations qui attestent d'un niveau élevé de satisfaction. Toutefois, le recrutement de personnes participantes reste un énorme défi.



Annexe 4 – Données sur les communications

▷ Diffusion de communiqués

Année	Communiqués	Avis aux médias
2014	128	40
2015	121	59
2016*	70	21
Total	319	120

*(jusqu'au 31 octobre 2016)

▷ Mentions de la FTQ dans les médias

Du 30 novembre 2013 au 1^{er} novembre 2016

Presse écrite : 3 323 mentions

Télévision et radio : 2 572 mentions

Tonalité des mentions : 70 % sont positives

▷ Facebook

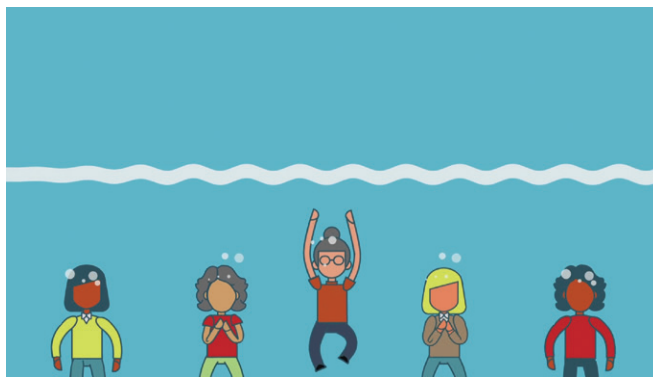
Statistiques du 7 novembre 2014 au 30 octobre 2016

Le nombre de *J'aime* sur la page Facebook de la FTQ a doublé en 2 ans : 4 077 à 7 922.

Deux exemples de publications sur Facebook qui ont généré beaucoup d'attention :

- ▷ La vignette de Daniel Boyer sur le salaire minimum a été vue 150 000 fois, partagée 2 086 fois et a reçu 1 175 « J'aime ».

- ▷ La vidéo d'animation sur le salaire minimum a été vue plus de 450 000 fois et a eu une portée totale sur Facebook de plus de 600 000 personnes.



▷ Statistiques sur les sites Web

La FTQ anime un site Web national, 3 sites thématiques (femmes, éducation, francisation), 11 sites régionaux et offre l'hébergement au site du RRFS-FTQ.

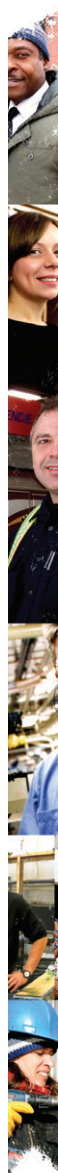
Vues uniques depuis le lancement du nouveau site (15 mars 2015 au 30 octobre 2016)

Site	Vues uniques
ftq.qc.ca	288 788
femmes.ftq.qc.ca	8 026
formation-syndicale.ftq.qc.ca	7 324
francisation.ftq.qc.ca	4 804
abitibi-nordqc.ftq.qc.ca	1 139
bsl-gaspésie.ftq.qc.ca	1 228
cotenord.ftq.qc.ca	1 563
estrie.ftq.qc.ca	1 147
ftq-l.ftq.qc.ca	2 220
mauriciecentreqc.ftq.qc.ca	2 174
monteregie.ftq.qc.ca	1 117
montrealmetro.ftq.qc.ca	10 113
outaouais.ftq.qc.ca	2 976
quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca	1 957
saglac-chibougameauchapais.ftq.qc.ca	1 127
rfs.ftq.qc.ca	5 468

Ces données proviennent de Google Analytics. En raison du changement de site Web en mars 2015, les données ont commencé à être disponibles à partir de ce mois.

▷ Publications

Publication	Numéros	Tirage
Monde ouvrier	Du n° 104 (nov.-déc. 2013) au n° 118 (nov.-déc. 2016)	638 400
NouvElles	Du n° 1, vol 23 (automne 2013) au n° 2, vol. 25 (automne 2016)	37 000
Travailler en français	Du numéro de l'automne 2013 à celui du printemps 2016	50 000
D'ici et d'ailleurs	Du numéro du printemps 2014 à celui du printemps 2015	24 000





FONDS

de solidarité FTQ

